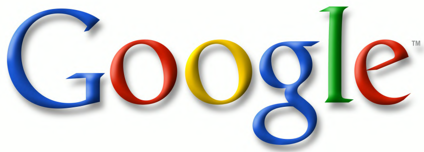
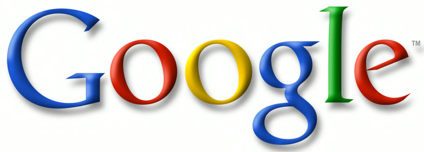
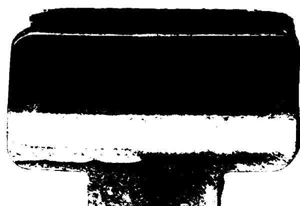





PROPERTY OF THE
University of
Michigan
Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS



LE PAPE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

PARIS. — Typographie Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, 46, au Marais.

LE PAPE

AU

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE,

PAR

J. MAZZINI,

TRIUMVIR DE LA RÉPUBLIQUE ROMAINE.

TROISIÈME ÉDITION.



PARIS

AU BUREAU DU NOUVEAU MONDE

102, RUE RICHELIEU.

1850

DU PAPE AU CONCILE.

SOMMAIRE.

I

— Réforme religieuse. — Secouer le joug de Rome était la pensée prédominante dans le dix-huitième siècle. — Naples. — Joseph II d'Autriche. — Léopold de Toscane. — L'évêque Ricci. — Le synode de Pistoia. — Les Jansénistes. — Voltaire. — La Révolution française. — Napoléon. — L'Eclectisme. — De Maistre. — L'Humanité à la recherche d'un nouveau symbole. — Ancienne puissance de la papauté. — Alliance du principe guelfe et gibelin. — En Italie est le nœud de la question européenne. — Les théories politiques ont besoin d'une sanction religieuse. — Quelle est l'œuvre de la civilisation actuelle. — Apparition de Pie IX. — Les peuples se groupent autour de lui. — Il déserte leur cause. — Charles Albert. — La monarchie impuissante à faire le salut de l'Italie. — Comme la *Constituante* règle la vie politique, le *Concile* doit régler la vie religieuse. — — Question entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel. — — La religion et la politique sont inséparables. — A quels indices on reconnaît qu'une institution ayant accompli sa mission, est morte. — Ce qu'a entendu la Constituante romaine en adoptant la formule *Dieu* et le *Peuple*. — Rôle de la papauté dans ces

derniers temps. — L'insurrection de l'esprit humain contre le droit divin remonte jusqu'au pape. — Souveraineté nationale et souveraineté de l'Eglise. — *Constituante* et *Concile*.

—

AUX PRÊTRES.

SOMMAIRE.

(Page 28).

II

— Sur l'Encyclique de Pie IX aux évêques. — Fausses accusations et calomnies. — *Théorie et doctrine* papales sur l'*autorité* et sur la *pauvreté*. — Réfutation. — Dieu et l'Humanité. — Lois qui régissent les hommes. — Egalité des hommes. — Travail ; propriété ; association ; leur but. — La misère. — *Fait* et *droit*. — *Dieu est Dieu et le peuple est son prophète*. — Loi de Dieu. — Exposition de la doctrine du Christ, tirée de l'Evangile. — Elle condamne les doctrines papales. — Aux prêtres. — Que l'Evangile décide entre l'humanité et le pape. — De l'auteur. — Etat des esprits en Europe. — Partout les peuples s'agitent. — C'est Dieu qui pousse l'Humanité. — L'Eglise de l'avenir. — Réforme de la société. — La révolution est pour l'Italie une œuvre d'éducation, une mission religieuse.

LE PAPE

AU

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

DU PAPE AU CONCILE.

I.

Les hommes de mauvaise foi qui ne peuvent croire à la bonne foi des autres, les hommes qui ont accusé Lamennais d'avoir abandonné la papauté parce qu'elle ne lui avait pas offert un chapeau de cardinal, nous diront : votre guerre n'est qu'une réponse à la défaite de Rome. Nous ferons remarquer non pas à ces hommes, mais à ceux qui pourraient les croire, que nos convictions datent de 1832. Ce sont des opinions conçues et méditées dans la

morte tranquillité de l'exil auquel nous fûmes condamnés, non par un pape, mais par un prince. Elles pouvaient alors pécher par audace, non par colère. Et lorsque nous avons vu les bombes sillonner le ciel de Rome, lorsque nous avons vu des soldats étrangers monter, comme au moyen âge, à l'assaut de Rome et moissonner, au nom d'une institution à laquelle ils ne croyaient pas, les jours des braves qui défendaient leur patrie, nous n'avons éprouvé aucun sentiment de haine, mais une pitié et une douleur profondes. Pitié pour Pie IX qui, n'étant pas né méchant se laisse égarer par des méchants, et qui vain de la domination princière, mourra le remords dans l'âme; douleur pour la papauté qui ne put et ne sut pas tomber solennelle, comme le soleil dans l'immensité de la mer, en transmettant elle-même aux croyants la parole initiatrice de la transformation religieuse que la Providence prépare à l'humanité. Les grandes institutions après avoir épuisé leur période de vie s'éteindront-elles donc, toutes, fatalement dans la boue et dans le sang ? —

Il y a 17 ans nous écrivions :

« L'Italie, sans parler du grand spectacle d'un peuple qui aspire à reconstituer son unité, son indépendance, sa liberté, présente aujourd'hui un phénomène qui doit attirer les regards de tous les peuples, des hommes surtout

qui observent attentivement le développement du progrès humain. Au milieu de toutes ces tentatives qui meurent aujourd'hui pour renaître demain, au milieu de l'universelle fermentation qui s'étend des Alpes au Phare, comme une vague bouillonnante dont la source est dans le sol romain, un grand fait s'accomplit: un fait européen. Il y a bien autre chose dans ce pays qu'une multitude frémissante, qui réclame des améliorations matérielles; bien autre chose que des communes désireuses de leurs franchises. Il y a le développement d'une révolution morale, la manifestation d'une loi morale, la proclamation d'un principe de liberté morale. C'est le genre humain frappant aux portes de Rome et demandant impérieusement son affranchissement.

» LA PAPAUTÉ SE MEURT.—LA PAPAUTÉ EST MORTE.

» Depuis longtemps la puissance morale de la papauté est perdue en Europe. Luther la tua en lui arrachant le Nord. Le jour où la main qui s'adressait *Urbi et Orbi* se vit enlever un tiers de l'Europe, ce jour-là commença l'agonie de la papauté : la papauté est une religion, et le caractère de l'unité religieuse est son universalité. Chaque pape en montant sur le trône trouva restreinte l'étendue

de sa domination. C'était un terrain dont l'Océan use insensiblement les bords, un fleur que chaque bouffée de vent dépouille. Comme s'ils étaient poussés par une main toute puissante, par la main de la civlisation progressive, des princes, des peuples, des philosophes, des sectaires, à leur insu ou de propos délibéré, conspiraient la ruine du colosse dont la tête était dans les nuages, et dont les pieds étaient d'argile. Secouer le joug de Rome était, vers la moitié du XVIII[e] siècle, la pensée prédominante des gouvernements italiens et étrangers; ils se croyaient grands et forts chaque fois qu'ils avaient résisté victorieusement à un prétention romaine.

» Naples refusait le tribut, violait les prescriptions, chargeait ses écrivains de combattre les droits du pape, et si le gouvernement napolitain permettait, après cela, aux moines et aux inquisiteurs, de persécuter ces mêmes hommes en raison de l'œuvre qu'il leur avait imposée, ce n'était là qu'une de ces habitudes de la tyrannie qui se sert des instruments et les brise ensuite; mais, en attendant, le coup avait porté. Joseph II dans l'Allemagne et Léopold en Italie attaquaient la papauté avec l'énergie de réformateurs. L'évêque Ricci et le synode de Pistoia aidaient à l'émancipation. Les Jansenistes se multipliaient et mettaient tout en œuvre pour rappeler l'antique sévé-

rité religieuse du christianisme primitif. Voltaire prêchait la croisade contre Rome catholique, et s'il ne la soutenait pas avec une grande profondeur de pensée et de philosophie historique, c'était du moins avec une telle activité et une telle variété d'armes, qu'elle restera longtemps, comme un prodige. Puis arrivait le torrent : arrivait la lave révolutionnaire qui précipitait du trône le passé tout entier. Puis Napoléon, enchaînant la papauté, la traînant à Paris, la menaçant et transigeant *politiquement* avec elle, achevait de la déconsidérer et de l'avilir. Puis, le géant tombé, et l'inertie politique permettant aux études philosophiques et pacifiques de renaître, voilà paraître entiers le spiritualisme, l'éclectisme, écoles qui, tout en ne reniant pas le sentiment religieux, ne comptaient pas la papauté comme un élément nécessaire.

» Dans tout le monde catholique il ne restait au pape que De Maistre : De Maistre qui, dans son système logiquement déduit, faisait du pape une victime accouplée au roi absolu et au bourreau : *Catholicisme, Despotisme* et *Peine de mort*, voilà selon de Maistre les trois bases de la société : et elles ont été réellement les trois éléments du vieux monde que le nouveau monde a détruit.....

» L'Humanité est en avant d'un pas ; elle est en marche à la recherche d'un nouveau symbole. Les tentatives de

nouvelles religions, bien que ridicules en elles-mêmes, démontrent assez qu'un vide est à remplir. Ceux qui, en petit nombre, ont essayé de défendre le drapeau catholique en l'associant à une liberté de leur façon, trahissent par cela même leur impuissance à le soutenir avec le seul prestige religieux....

» La papauté est morte : c'est une forme usée, exposée pour quelque temps encore à la vénération des amateurs d'antiquités. Le pape, ne pouvant pas convaincre, fait protéger son inviolabilité par des armées étrangères. Il défend le vicariat du Christ avec les baïonnettes suisses et autrichiennes (1).....

» La ruine de la papauté était inévitable dans les destinées de l'humanité ; et cette ruine révèle l'action d'un élément social négligé jusqu'ici et qui menace de se venger, l'élément populaire. La papauté a été puissante autrefois parce qu'elle s'appuyait sur le peuple. Elle seule constituait un centre visible d'association. Elle reconnaissait en quelque sorte le principe de la capacité, en excluant, dans les premiers temps, l'aristocratie, et en ouvrant à l'homme du peuple, au serf, le chemin pour arriver aux dignités ecclésiastiques. Elle était en guerre avec la féo-

(1) États romains en 1832.

dalité, en guerre avec les princes; elle opposait l'autel au trône. Ainsi le peuple, en Italie surtout, était guelfe, pendant que dans le reste de l'Europe il se serrait autour du trône, d'où les rois combattaient la domination de l'élément seigneurial. Plus tard, lorsque après la mort de Jules II, le dernier des grands papes, les pontifes s'aperçurent que le peuple commençait à devenir puissant, ils se liguèrent avec les rois. Cette alliance inégale, contractée entre le principe guelfe et le principe gibelin, ennemis jurés depuis des siècles, est la preuve la plus convaincante de la ruine de la papauté. Du reste, le ver rongeur était caché dans l'idole, et la papauté reçut le germe de sa propre destruction, lorsqu'elle s'empara du pouvoir temporel et l'étendit. Les religions ont besoin de planer dans une sphère intellectuelle et morale. Le contact des faits et des phénomènes matériels les tue en brisant tous leurs prestiges et soumettant à l'examen des multitudes leur principe métaphysique dans ses diverses applications.

» Cependant la papauté vit encore;... et elle vivra jusqu'à ce que l'Italie ressuscitée la renverse du siége où elle dort. En Italie est donc le nœud de la question européenne; à l'Italie donc appartient l'œuvre solennelle de l'émancipation. Et l'Italie accomplira l'œuvre que lui confie la civilisation. Alors les peuples accourront pour se serrer autour

d'un autre principe. Alors le Midi de l'Europe sera mis en équilibre avec le Nord. L'Italie ressuscitée entrera dans la famille européenne. Oh ! comme son réveil sera solennel ! Elle se sera réveillée trois fois depuis que la Rome du paganisme, en tombant, arrêta la marche de l'ancienne civilisation, et devint le berceau de la civilisation moderne. La première fois, il s'élevait de l'Italie une parole qui substituait l'unité spirituelle européenne au triomphe de la force matérielle ; la seconde, elle répandit dans le monde la civilisation des arts et des lettres ; la troisième, elle effacera de son doigt puissant le symbole du moyen âge, et substituera l'unité sociale à la vieille unité spirituelle. — C'est de Rome donc que peut venir pour la troisième fois la parole de l'unité moderne, car c'est de Rome seulement que peut partir la destruction absolue de la vieille unité.

» Mais, si l'unité catholique est détruite, si la papauté a accompli son œuvre, parce qu'elle s'est faite prince et esclave des princes, à une époque fatale aux princes, il ne faut pas en conclure que la religion soit morte, et qu'aujourd'hui les seules théories politiques doivent régir l'humanité. Les théories politiques ont, aujourd'hui plus que jamais, besoin d'une sanction religieuse. La volonté universelle est une base convenable aux gouvernements ; mais

si on ne met pas en évidence les principes généraux qui régissent le monde, si on ne les réduit pas en maximes, en lois reconnues, on n'aura jamais une volonté universelle. La découverte de ces principes et leur inviolabilité, déduites d'une origine supérieure au pouvoir de l'individu, sont justement l'œuvre de la civilisation actuelle. C'est à ce but que doivent tendre les efforts de tous les esprits qui désirent fonder solidement l'édifice social.... »

II.

Ces pensées, écrites en **1832**, ont reçu des années suivantes, et surtout des deux dernières, une complète sanction.

Un pape apparut, qui, par ses tendances, par des instincts progressifs, et par je ne sais quel vague désir de la faveur populaire, fut une exception parmi les papes des derniers siècles. La Providence, comme si elle avait voulu démontrer aux hommes l'impuissance absolue de l'institution, lui fraya le chemin d'une vie nouvelle à travers l'amour et l'illusion des peuples. Si fort est le prestige exercé par les grands souvenirs, si enracinée la puissance des anciennes habitudes, si irrésistible dans les multitudes, qu'on dit pourtant agitées par le souffle de l'anarchie, le

besoin d'une autorité qui dirige et sanctionne le progrès, qu'une seule parole de pardon et de tolérance sortie de la bouche du pape suffit pour qu'amis et ennemis, croyants ou incrédules, illettrés ou penseurs, se serrassent autour de lui, dans l'enthousiasme et l'ivresse de l'amour. Un long cri, un cri de plusieurs millions d'hommes prêts à marcher au martyre ou au triomphe, s'éleva sur un signe de sa main pour le saluer père, bienfaiteur, régénérateur de la foi catholique et de l'humanité. Oublieux de l'histoire de trois siècles et de la logique inexorable des idées, des écrivains puissants par l'intelligence et la doctrine, qui jusqu'alors lui avaient été hostiles, travaillèrent à l'envi pour l'entourer d'institutions destinées à lui applanir les voies d'une grande initiative. Les nombreux fauteurs de la liberté de conscience, attristés néanmoins par le spectacle d'anarchie que présentent les sectes protestantes, furent saisis par le doute. Le petit nombre des croyants dans la religion de l'avenir se recueillirent dans la méditation. On se disait : L'histoire s'est peut-être trop hâtée de décider ; il entrait peut-être dans les secrets de la Providence qu'une institution qui pendant dix siècles avait imprimé le mouvement et le souffle de vie à l'Europe, recélât dans son sein la force de pouvoir renaître de son tombeau, identifiée à la nouvelle vie de l'humanité. Dans le monde civilisé, tous les esprits attendaient, impatients

et agités, la parole qui allait descendre du haut du Vatican...

Où est maintenant Pie IX ?

Dans le camp ennemi, ayant rompu irrévocablement avec les destinées progressives de l'humanité : irrévocablement hostile aux désirs, aux aspirations de son peuple et du peuple des croyants. L'épreuve est accomplie. Entre la papauté et le monde, un abîme s'est creusé. Nulle puissance humaine ne peut désormais le combler.

Poussé par son cœur à rechercher les applaudissements et l'affection de la foule, mais entraîné par la toute-puissante logique du principe qu'il représente vers une dictature absolue ; séduit par le mouvement universel des esprits, par l'exemple vivant des autres pays, par le souffle de son siècle ; prêtant volontiers l'oreille aux saintes paroles de progrès, de peuple, de libre fraternité, mais en même temps incapable de s'en faire lui-même l'interprète ; incertain sur les conséquences, et craignant que le peuple, après avoir reconquis la conscience de ses propres droits, n'appelât à son tribunal l'autorité même du pontife, Pie IX s'arrêta malheureusement entre les deux voies qui s'ouvraient devant lui, murmura des paroles d'émancipation qu'il ne sut et ne voulut pas maintenir, des promesses de

patrie, d'indépendance de l'Italie que son entourage, de concert avec l'Autriche, trahissait le jour suivant ; puis, poussé par une peur subite, il s'enfuit devant le peuple qui lui criait : *Courage!* Réfugié sous la protection d'un prince, bourreau de ses sujets et qu'il méprisait, il en adopta les tendances ; pour se venger de la tranquillité qui, malgré les provocations à une guerre civile, présidait au nouveau gouvernement de Rome, il mendia des secours étrangers ; et lui, qui peu de temps avant avait, par aversion du sang, tenté de retirer les troupes romaines des camps de la Lombardie, il appela les baïonnettes françaises, autrichiennes, napolitaines, espagnoles pour lui réédifier un trône. Aujourd'hui, balloté entre les tromperies des protocoles secrets, esclave de ses protecteurs, esclave de tout, hors de ses devoirs et du vœu de ceux qui espéraient en lui, *il rôde depuis neuf mois autour des frontières de Rome, n'osant pas les franchir, et comme s'il était repoussé par les fantômes de ses victimes.* Louis XVI de la papauté, il l'a détruite pour toujours. Le boulet de canon, lancé par ses alliés contre le Vatican, donne le dernier coup à l'institution.

III.

Pendant que ces choses se passaient, un prince, dans le nord de la péninsule, poursuivait une voie presque pareille, marquée par les mêmes espérances, par les mêmes illusions, par les mêmes déceptions des peuples. Nos terres le saluaient du nom d'*Epée d'Italie*. Les meilleurs de nos patriotes lui montrant l'Autriche et les Alpes, suspendaient, pour courir la dernière épreuve de la monarchie, toutes les prédications de leurs plus chères croyances. Il était précédé par les encouragements de tous les peuples de l'Europe, et suivi par une nombreuse armée de braves. Où est-il mort, Charles Albert ?

C'est ainsi que la Providence nous apprenait, à nous tous qui voulons le bien, mais qui sommes trop tièdes

dans la foi, et trop faciles à nous laisser aller aux illusions du vieux monde, l'impuissance de la monarchie à faire le salut de l'Italie, et l'incompatibilité de la papauté avec le libre progrès de l'humanité. Le *dualisme* du moyen âge est désormais une forme sans âme et sans vie; les drapeaux guelfe et gibelin sont des enseignes posées sur une tombe. Ni pape ni roi : Dieu seul et le peuple nous ouvriront la route de l'avenir.

L'esprit de Dieu descend aujourd'hui sur les multitudes; des hommes privilégiés par l'intelligence et par le cœur se saisissent souvent, par intuition, d'une puissante initiative, mais ils ne la créent pas ni ne peuvent l'étouffer. Au dogme de l'autorité absolue, immuable, concentrée en un seul individu ou dans un pouvoir déterminé, se substitue le dogme de l'autorité progressive du peuple, interprète collectif, perpétuel de la loi de Dieu.

Et ce principe que le peuple a salué comme le régulateur suprême dans la sphère de la vie politique, sous le nom de *Constituante*, recevra, tôt ou tard, une inévitable application dans la sphère de la vie religieuse; et cette application aura le nom de *Concile*.

La vie est une : vous ne pouvez pas en régler les diverses manifestations de manière à ce qu'elles soient indépendantes les unes des autres, ou qu'elles se contredisent dans

leurs expressions sans créer l'anarchie. Vous ne pouvez pas dire au peuple : *tu es à moitié libre et à moitié esclave ; la vie sociale est à toi, la vie religieuse est à autrui* ; vous ne pouvez partager son âme. La liberté est un présent de Dieu qui domine, bénit et féconde toutes les facultés de la créature humaine.

Le pape sait cela : il sait qu'il ne peut régner à Rome qu'en despote. Les concessions politiques qu'il pourrait faire ne seront que des concessions *de fait, non de droit*, et son entourage les reprendra le jour d'après. Penser différemment, c'est se faire illusion. Les gouvernements hâtent souvent l'accomplissement de leurs destinées par le suicide, mais c'est à leur insu.

Et nous le savons aussi, nous. Une égale condamnation pèse sur le pape et sur le roi, et cette condamnation a sa source dans l'éducation lente, inéluctable, providentielle du genre humain, dans l'inviolabilité de l'esprit.

IV.

Cependant la question entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel est encore incomprise par beaucoup de monde, et il est nécessaire de la réduire à ses véritables termes. Si elle ne recelait dans son sein qu'une protestation contre le principe d'autorité arbitraire, absolue, représenté par le pape, si elle n'aspirait qu'à donner une base organique, *positive* à la société, elle tendrait à soustraire la terre et l'homme à la religion.

La religion et la politique sont inséparables. Sans religion la science politique ne peut enfanter que le despotisme ou l'anarchie. Nous ne voulons ni l'un ni l'autre. Pour nous la vie n'est qu'un problème d'éducation, la société qu'un moyen de la développer et de la traduire en

acte. La religion est le principe éducateur suprême ; la politique est l'application de ce principe aux différentes manifestations du genre humain. L'*idéal* est en Dieu ; on doit coordonner les sociétés de manière à ce qu'elles se rapprochent le plus près possible de cet idéal, à ce qu'elles en réalisent la plus grande somme possible ; et sectateurs de sa loi, nous devons chercher à y conformer nos actes. La pensée c'est l'esprit ; la traduction de cette pensée en actions, en œuvres visibles extérieures, c'est le *fait social.* Ainsi prétendre séparer entièrement et pour toujours les choses de la terre de celles du ciel, le temporel du spirituel, n'est ni moral, ni logique, ni possible.

Mais lorsqu'un pouvoir qui représente un principe religieux n'a plus la foi et qu'il ne l'inspire plus; lorsque, par suite d'aberrations séculières, et lorsque par suite aussi des progrès des peuples, toute communion de vie a cessé entre ce pouvoir et l'humanité, lorsqu'il ne lui reste plus aucune force d'initiative, mais seulement une force de résistance, la première forme que revêt ce dissentiment est celle de *protestation* et de *scission.* La société, avant de condamner pour toujours ce pouvoir et le principe sur lequel il s'appuie, le sépare de son propre mouvement, en l'isolant dans une sphère d'inertie où l'opinion puisse le juger sans crainte et sans passion. Alors se leve le cri qui

invoque la séparation du temporel et du spirituel ; et ce cri qui s'adresse au pouvoir veut dire, pour tous ceux qui comprennent les instincts secrets du peuple :

« Votre mission est finie ; retirez-vous. Notre vie, notre progrès ne viennent plus de vous. Le principe que vous représentez n'est pas le nôtre. Nous ne croyons plus en vous. Une idée religieuse, plus pure, plus vaste, plus efficace que n'est la vôtre, fermente dans nos cœurs. Et puisque vous ne pouvez pas ou ne voulez pas l'accueillir fraternellement, restez seul. Souvenir solennel d'un passé qui ne reviendra pas, vous n'êtes plus aujourd'hui qu'une idole, une forme inerte, sans âme. Dieu et la religion sont avec nous ; avec nous qui nous sentons meilleurs que vous, et plus capables de nous guider dans les sentiers de la patrie terrestre, ce premier degré pour monter au ciel. »

Et lorsque l'Assemblée romaine élevait en face du Vatican le symbole de la majesté populaire, lorsqu'elle proclamait, comme une nouvelle formule du lien religieux, les saintes paroles ; *Dieu et le Peuple;* lorsqu'elle décrétait le gouvernement temporel du pape déchu de droit et de fait, ce décret voulait dire : « Pape! la société vous exile ; tout » lien d'amour, d'actions, d'aspirations, par votre impuis- » sance constatée, cesse entre nous. Vous deviez nous gui-

» der; et pendant que nos âmes, éclairées par une nouvelle
» lumière, pressentent un idéal plus vaste, et pendant
» qu'au prix de notre sang et à la sueur de notre front,
» nous essayons de déblayer tous les obstacles qui encom-
» brent notre route, vous, tremblant, ébloui, vous balbutiez
» de vieilles formules du moyen-âge, dont nous avons,
» depuis longtemps, épuisé le sens ; de vieilles doctrines
» de résignation aveugle aux maux que nous pouvons vaincre
» et que la prière chrétienne nous invite à vaincre, avec
» la conquête du royaume de Dieu sur la terre comme il
» est dans les cieux. Quels sont les progrès qui se sont
» accompli par vous depuis des siècles? Quels sont les
» victimes que vous nous avez appris à sauver? A quelle
» sorte de pauvres d'esprit et de corps avons-nous, par
» votre coopération, tendu une main fraternelle et dit :
» *Assieds-toi à la table des égaux, enivre-toi avec nous dans*
» *la communion des âmes, car pour toi aussi le Christ a*
» *donné son sang*? — Un peuple s'était levé au nom de
» la *croix* contre l'oppression du *Croissant*, et pendant que
» des hommes accouraient de tous les pays pour vaincre
» ou mourir dans ce signe, vous ne trouviez pas une seule
» parole d'appui et de bénédiction. — Un autre peuple, que
» sa foi, que ses longs sacrifices, que son sang versé pour
» elle, devaient rendre cher à l'Église, osa plus tard arborer,

» au nom de ses temples violés, de ses libertés détruites,
» de ses traditions abolies, l'étendard national qui arrêta
» jadis l'invasion du *mahométisme* sous les murs de Vienne,
» et vous avez béni le bourreau de ce peuple. — Et lorsque
» nous-mêmes, frémissants d'une immense pensée d'amour,
» d'égalité, de liberté, nous nous sommes levés en disant :
» Nous ferons de l'Italie un autel sur lequel nous pronon-
» cerons, les mains jointes, la troisième parole de vie pour
» l'humanité : Père, bénissez-nous et soyez notre guide ;
» vous qui avez perdu toute intelligence de l'humanité,
» tout sentiment de la pensée providentielle qui la mène,
» vous vous êtes méfié de vous-même, vous vous êtes
» méfié de nous, du monde, de la Providence; vous vous
» êtes arrêté plein d'épouvante; vous ne savez plus que
» gémir ou maudire. L'énergie de la foi, la puissance du
» sacrifice, la parole qui console et vivifie, vous avez tout
» perdu. Les nôtres meurent pour leur foi : pour la vôtre
» vous fuyez. »

V.

La croyance dans l'autorité absolue, déléguée par l'élection d'un petit nombre ou par le hasard de la naissance à un individu, est morte pour toujours en Europe. — La croyance à la papauté est donc morte aussi. — L'insurrection de l'esprit humain contre le droit divin, appliquée au pouvoir des princes, remonté inévitablement jusqu'au pape qui patrone ces principes de sa parole et de sa consécration. La papauté est un cadavre comme la monarchie. La corruption qui ronge ces deux institutions n'est qu'une conséquence des conditions internes de leur existence.

La souveraineté nationale est le remède universellement accepté pour sauver la société de l'absence de toute autorité, de l'anarchie. *La souveraineté de l'Église* — et par

Église nous entendons le peuple des croyants — doit sauver la société de l'absence de tout principe, de toute autorité religieuse.

Constituante et *Concile* sont le prince et le pape de l'avenir

Les dupes qui s'obstinent à étayer la monarchie par des sophismes, des transactions et de fausses doctrines, ne la sauveront pas ; ils condamnent la société à s'agiter, pendant quelques années de plus, dans la guerre civile à travers des illusions et des déceptions, des corruptions et des réactions violentes. Les dupes qui s'obstinent à étayer par des sophismes, des transactions et de fausses doctrines la papauté, ne la sauveront pas non plus ; ils condamnent seulement la société à plusieurs années d'immoralité, de doute, de matérialisme.

Enterrez les morts, joignez vos mains dans un acte de sentiment et d'amour, et marchez en avant. Dieu nous a créés pour la vie ; pouvez-vous craindre qu'il ne se révèle pas à ses créatures lorsque, rassemblées pour s'interroger mutuellement sur leurs croyances et pour sonder, étudier le chemin de l'avenir, elles l'invoqueront dans une commune prière ?

AUX PRÊTRES,

A PROPOS DE

L'ENCYCLIQUE DU PAPE PIE IX (1).

PENSÉES.

I.

La parole de Pie IX ne vient plus de Rome. On dirait qu'il a compris que de la cité qui a initié l'humanité à deux grandes ères de progrès, que de la cité des traditions éternelles et de l'amour, il ne pouvait lancer l'anathème sur la liberté, et flétrir, par une condamnation, le progrès du genre humain, manifestation continue de la loi et de la vie de Dieu sur la terre. Cette parole écrite sous le re-

(1) Donnée à Portici, 8 décembre 1849.

gard du plus pervers des rois d'Italie, est la parole d'un homme qui tremble et qui maudit. Le divorce entre le monde et lui, entre le peuple des croyants qui est la véritable Église, et l'aristocratie adultère qui en usurpe le nom, y est écrit en relief à chaque syllabe. Depuis longtemps la papauté a perdu la puissance d'aimer et de bénir. Ébloui un instant par l'immense spectacle de la résurrection d'un peuple, Pie IX ému laissa, il y a deux ans, échapper de ses lèvres une bénédiction sur l'Italie; et cette parole d'amour, sortant de la bouche d'un pape, parut chose si neuve et si insolite, que l'Europe entière crut voir luire une seconde époque pour la papauté; et, dans l'ivresse d'un enthousiasme inconnu aux derniers siècles, elle se serra autour de l'homme qui l'avait prononcée. Cet homme fait aujourd'hui amende honorable aux rois. Dictée par la haine que lui inspirent l'offense faite au prince et le péril fait à la tiare, dictée par la terreur qu'excite en lui l'aversion de tout mouvement populaire, calomniant les promoteurs de réformes, livrant à la presse un impuissant combat, l'Encyclique du 8 décembre ressemble à l'Encyclique du 15 août 1832, signée Grégoire XVI. Réintégré *par les armes des puissances catholiques* dans la domination des États romains, Pie IX s'acquitte envers elles, en déclarant, au nom de l'Église, guerre au peuple,

guerre à ceux qui veulent pour lui des destinées meilleures, guerre à la presse qui l'éclaire, guerre au *socialisme* et au *communisme* dont il ne fait qu'une seule et même chose, bien que philosophiquement le premier de ces termes soit la contradiction du second. L'Encyclique est un acte, non d'*initiative religieuse*, mais de *résistance politique :* résistance visiblement commandée par l'influence des princes étrangers, puisque les expressions de *communisme* et de *socialisme* qui reviennent si souvent dans l'Encyclique, sont tout à fait inconnues aux masses, et qu'elles n'ont jamais été invoquées par les hommes du parti national en Italie.

Laissons de côté les indignes outrages jetés par l'Encyclique sur les hommes que le pape approuvait et dont il encourageait les opinions il y a deux ans. Laissons de côté les accusations d'irréligion et de protestantisme lancées avec une évidente mauvaise foi contre les penseurs qui ont combattu, dans tous leurs écrits, le matérialisme du dix-huitième siècle, contre les soldats qui, la croix sur la poitrine et le nom de Pie IX sur les lèvres, ont combattu les combats de la patrie; laissons de côté ces ignobles calomnies qui tendraient à flétrir, comme des hommes féroces, comme des pillards et comme des voleurs, les chefs qui gardèrent le pouvoir plusieurs mois sans prononcer une

condamnation à mort, et qui ont repris le chemin de l'exil plus pauvres encore qu'ils ne l'étaient auparavant ; laissons de côté, enfin, cette lâche, grossière et inexplicable injure, qui a été jetée aux plus nobles femmes italiennes, aux sœurs de charité de l'Italie ressuscitée, par celui qui ose affirmer mensongèrement aujourd'hui que les prêtres ont été chassés du lit de nos blessés, tandis qu'il y a quelques mois à peine, et aussitôt après l'entrée des Français à Rome, il décrétait l'emprisonnement (qui dure encore) de ces mêmes prêtres, coupables de s'être unis dans une œuvre sainte avec nos pieuses femmes, et d'avoir béni dans les hôpitaux ceux des nôtres qui mouraient pour la liberté. Il est trop douloureux d'avoir à relever dans la bouche de celui qui représente une institution longtemps grande et religieuse, des mensonges et des turpitudes dignes tout au plus des journalistes soudoyés, pour que nous descendions à les réfuter. Les choses qui importent au monde dans l'Encyclique sont une *théorie* sur l'autorité et une *doctrine* sur les maux de pauvreté et d'ignorance qui, en Italie et ailleurs, pèsent sur une grande partie du peuple. Cette théorie et cette doctrine sont une négation de Dieu, de la parole du Christ et de l'humanité

II.

Il ne faut pas s'y tromper : les mots de *Communisme* et de *Socialisme*, contre lesquels semble s'acharner toute l'ire papale, ne sont, dans l'Encyclique, qu'un artifice oratoire pour gagner les esprits peureux et ignorants qui voient dans ces mots les synonymes d'anarchie, de partage violent des terres, d'abolition de la propriété et pis encore : ce sont les boucs émissaires sur lesquels doivent tomber toutes les iniquités d'Israël. Mais ici, Israël est le parti révolutionnaire, sans exception ; le parti national qui dit aux Italiens : *vous n'êtes point nés pour être esclaves sous la férule des prêtres ou sous le bâton autrichien ; vous êtes vingt-six millions d'hommes, créés libres, égaux, frères, tous fils de Dieu et asservis seulement à la loi !* DIEU ET LE PEUPLE :

c'est contre cette formule qu'est dirigée l'Encyclique. Le pape sait ou doit savoir que le *communisme*, inconnu en Italie et repoussé par la plupart des républicains, est regardé par nous comme une déception ennemie du progrès, hostile à la liberté humaine, et d'une application impossible; — il sait ou doit savoir que le *socialisme*, aspiration plutôt que système, ne prétend autre chose que substituer à l'anarchie effrénée des droits et des priviléges individuels qui sont aujourd'hui en lutte, l'*association progressive*, conséquence pratique de la fraternité enseignée par le Christ; — il sait enfin ou il doit savoir que la cause de tout mouvement en Italie n'est autre que le besoin impérieux pour tous les Italiens d'être une *nation*, nation libre et grande, ayant la conscience des devoirs qui lient entre elles les familles humaines et capables de remplir ces devoirs. Cependant, bien qu'il n'ose attaquer de front le symbole italien, et qu'il évoque, pour combattre avec plus d'avantage, des fantômes qui n'ont rien de commun avec nous, sa haine de tout changement, de tout progrès, de toute tendance à l'émancipation, n'en èclate pas avec moins d'évidence et d'intolérance dans chacune de ses paroles : c'est ainsi qu'il reproche amèrement aux instigateurs des réformes de *tromper les ouvriers et les hommes des classes inférieures, en les berçant de l'espoir d'un meil-*

leur sort : — c'est ainsi qu'il exprime la crainte que *le peuple abruti par les vices et par une longue licence*, ne cède trop facilement à des suggestions insidieuses ; — c'est ainsi qu'il recommande aux évêques d'enseigner dans leurs prédications que, *d'après une loi immuable*, *les uns doivent être supérieurs aux autres non-seulement par les qualités du corps et de l'esprit*, *mais encore par la prééminence de la richesse* ; — c'est ainsi qu'il menace charitablement du feu éternel les malheureux qui se laisseront séduire par nos promesses ; — c'est ainsi enfin qu'il aboutit à une théorie de la pauvreté, fondée pour une part sur les formules de M. Guizot et des doctrinaires de France, et pour l'autre, sur des textes isolés, détournés de leur sens ou mal compris, de l'Evangile.

Cette théorie, la voici :

Des pauvres existent par l'effet de causes qui ne peuvent ni ne doivent être changées. Mais la religion catholique prêche aux riches la charité, qui leur vaudra de la munificence de Dieu des trésors de grâces et des récompenses éternelles. Que les pauvres remercient la Providence qui, pour prix de leur misère soufferte en paix et avec une âme sereine, leur ouvre une voie de salut plus facile pour le ciel. C'est dans le ciel seulement que s'accomplira pour eux l'équitable jugement de Dieu.

Et à cette théorie vient se joindre cette autre théorie sur l'autorité : « Toute autorité vient de Dieu. Tout gouvernement de fait est un gouvernement de droit. Obéissez donc, ou, si vous résistez, soyez damnés. »

En d'autres termes, et en résumant les deux théories en une seule, la terre et le ciel sont placés dans un antagonisme perpétuel. Le Droit, l'Équité, la Vérité règnent au ciel ; le Fait, la Force, le Mal inévitable sur la terre. Il existe deux races humaines : la race des riches et des puissants ; la race des pauvres et des esclaves. Les pauvres existent au profit des riches, pour que ceux-ci puissent gagner plus facilement le ciel en exerçant la charité ; les esclaves, pour que leurs maîtres puissent gouverner avec clémence et dans un esprit inspiré par l'amour. S'ils ne le font pas, Dieu, par compensation, les châtiera dans le ciel. Mais toute tentative faite sur la terre pour améliorer le sort de la race pauvre et esclave est un péché.

Telle est la doctrine religieuse que l'église du pape enseigne à l'humanité dans le dix-neuvième siècle. Et elle l'enseigne au nom de l'Évangile du Christ, et elle l'enseigne en présence de ces paroles : *Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel !* extraites de la seule prière que Jésus ait enseignée aux croyants. — En présence de ces paroles qui sont un ordre : « *Tu adoreras le Seigneur ton*

Dieu et tu ne serviras que lui seul (1). » En présence de ces autres : « *Pour que tous soient Un, comme toi, Père, tu es en moi et je suis en toi* (2). »

(1) Mathieu, IV, 10.

(2) Jean, VII, 21.

III.

Non, il n'est pas vrai qu'entre le ciel et la terre il existe un antagonisme ou un divorce; non, il n'est pas vrai que, tandis qu'au ciel règnent la vérité et la justice de Dieu, la terre soit fatalement soumise au fait, au respect de la force brutale. Non, il n'est pas vrai que le salut de la créature humaine s'accomplisse ici-bas, comme dans un séjour d'expiation, par le seul mérite de la résignation et de l'indifférence. La terre est de Dieu. La terre sur laquelle Jésus et, avant et après lui, tous les saints martyrs de l'humanité ont répandu leurs larmes et leur sang, est l'autel sur lequel nous devons offrir nos sacrifices à Dieu. Notre âme est le prêtre, et nos œuvres sont l'encens qui s'élève au ciel et qui attire sur nous les grâces du Tout-Puissant. La terre est une échelle suspendue vers le ciel; pour que nous puissions la monter, elle doit être tout entière un hymne au Seigneur. Seul lieu qui nous soit donné pour rendre témoignage de notre foi, seul champ d'épreuve

accordé à la libre créature, seule arène ouverte à l'homme pour fournir à Dieu les œuvres sur lesquelles il le jugera, la terre, grâce à nos efforts, doit se transformer progressivement, s'améliorer, se purifier ; et comme nous sommes faits à l'image de Dieu, elle doit toujours davantage reproduire l'image du *royaume des cieux*, de *l'idéal* fixé dans les desseins de Dieu, que Jésus nous a prédit, que notre conscience, d'époque en époque, a toujours entrevu sous de plus vives clartés. La loi est une, et l'humanité doit l'accomplir jusqu'à la dernière syllabe. Le salut de l'âme, le progrès, à travers les mondes, de l'être en tant qu'individu, le développement du principe de vie que chacun de nous doit à la munificence de Dieu, dépend de notre activité, de nos combats, de nos sacrifices vaillamment supportés pour que la loi s'accomplisse sur la terre. Dieu, en nous jugeant, ne nous demandera pas : *Qu'as-tu fait pour ton âme?* mais *qu'as-tu fait pour les autres âmes, pour les âmes que je t'avais données pour sœurs ?* Pour tous ceux qui admettent *l'Unité* de Dieu et, comme conséquence, l'unité de la famille humaine, c'est une vérité de foi que nous sommes tous solidaires les uns des autres. Nous ne pouvons abandonner nos compagnons d'existence aux maux de l'ignorance et de la servitude, sans encourir la condamnation des traîtres, traîtres à la loi, traîtres à

notre mission, traîtres aux âmes confiées à nos soins. La malédiction de Caïn veille sur quiconque n'est pas le gardien de son frère. Nous devons nous élever en élevant nos frères, nous purifier en leur frayant toujours davantage les voies vers le beau éternel et vers le vrai. Toute pensée, tout désir du bien que nous ne cherchons pas, quoi qu'il arrive, à traduire en acte est un péché. La pensée de Dieu se manifeste par des œuvres, et nous devons l'imiter de loin.

Il n'est pas vrai que deux races humaines existent sur la terre, que la famille des créatures humaines doive fatalement être partagée en deux ; il n'est pas vrai que la pauvreté des uns aide au salut des autres, que le maître trouve, en quelque sorte, son complément dans l'esclave. Devant Dieu, il n'y a ni maîtres, ni esclaves, ni riches, ni pauvres, ni patriciens, ni plébéiens. Et ce qui n'est pas bon devant Dieu, ne peut être bon devant les hommes. Nous sommes tous libres parce que nous devons compte de nos œuvres, parce que nous sommes capables de progrès et nés pour travailler. Toute inégalité qui détruit notre liberté, qu entrave notre tendance au progrès, qui permet que l'oisiveté soit en honneur tandis que le travail subit la flétrissure et la tyrannie, toute inégalité de cette sorte n'est point de Dieu ; elle a sa source dans le mal ; et Dieu tolère le

mal sur la terre, pour qu'en le combattant nous puissions mériter à ses yeux. Nous ne pourrons pas détruire le mal ici-bas, parce que l'*être humain* est fini, et que son entier développement doit s'accomplir ailleurs ; mais nous devons lui faire une guerre sans relâche pour affaiblir continuellement l'empire qu'il exerce. La croyance opposée, de quelque nom qu'elle se déguise, est une croyance manichéenne. Il n'existe point d'inégalités de nature, d'inégalités fatales de conditions et de classes, et quiconque, pape ou autre, peu importe, soutient la proposition contraire, renie Dieu, Jésus et l'unité humaine, pour s'égarer dans une fausse doctrine du péché originel, recueillie dans les croyances indiennes par les derniers temps du paganisme, et prise dans le paganisme par quelques docteurs catholiques du treizième siècle. Il existe des inégalités qui ont leur source dans les formes sociales, dans l'élément même où se développe la vie, et nous devons travailler à changer ces formes, à transformer, au nom de Dieu, au nom de la guerre que Dieu nous commande de faire au mal, au péché et à ses conséquences, cet élément susceptible de se modifier perpétuellement. Le monde physique, grand atelier de l'humanité, n'a pas été donné à quelques-uns, il a été donné au travail. Les biens matériels, ni bons ni mauvais en eux-mêmes, mais instruments de bien ou de mal, selon

la destination individuelle ou collective qu'ils reçoivent, appartiennent à tous ceux qui travaillent, et la répartition toujours croissante de ces biens produira des fruits d'autant plus utiles, d'autant plus agréables à Dieu, que l'éducation plus avancée du genre humain aura appris aux hommes à s'en servir pour le bien. La loi ne sera pas humainement accomplie tant qu'un seul pauvre, privé de travail et des fruits dus au travail, et livré, par suite, à la merci de l'aumône du riche, pourra accuser d'imposture le le don de la terre que Dieu fit à l'humanité dans la personne du premier *Adam*, ou bien encore cette *communion* fraternelle dont la religion lui parle tous les jours, lorsqu'elle dit : *Afin que tous ensemble nous soyons un.*

Et il n'est pas vrai que *tout* pouvoir vient de Dieu ; il n'est pas vrai que tout *fait* emporte après lui le *droit ;* il n'est pas vrai que nous devions soumission, obéissance passive à un gouvernement quel qu'il soit. Au nom de notre âme immortelle, inviolable et fille de Dieu, nous déclarons cette doctrine fausse, immorale...... Athée et apostat à toute foi quiconque la professe. La puissance souveraine est en Dieu seul, et le signe de la puissance légitime sur la terre est dans la saine interprétation de sa loi. Les vrais interprètes en sont les hommes supérieurs par le génie, par la vertu, par l'amour et l'esprit de sacri-

fice. Le meilleur juge de leurs œuvres, c'est le peuple. Dieu est trois fois saint; mais sainte n'est point l'idole, saint n'est pas le simulacre. *L'autorité* est sainte; mais saint n'est pas un fantôme d'autorité. L'Église est sainte, mais non une imposture qui s'appelle l'Église. La thèse de Grégoire VII est vraie, l'application en était fausse. Le pouvoir est un : la loi spirituelle, la religion gouverne; ses interprètes, qui ne sont autres que les pouvoirs temporels, traduisent ses décrets en actes. Mais la loi spirituelle favorise, embrasse et dirige toutes les manifestations du progrès dans l'humanité. Dès qu'elle a perdu cette puissance d'initiative et de direction, elle n'est plus la religion, mais un masque de religion : Et à Grégoire VII, qui substituait le *signe* d'une époque à l'*idée* elle-même, qui instituait comme interprète de la loi non le meilleur pape, mais le pape quel qu'il fût, l'humanité répond aujourd'hui : DIEU EST DIEU ET LE PEUPLE EST SON PROPHÈTE. Dieu flamboie au sommet de la pyramide sociale; le peuple étudie, recueille, interprète ses volontés à la base. Partout où, fondé sur d'autres principes, le pouvoir trahit par ignorance ou viole délibérément la divine loi d'amour, de liberté, d'égalité, d'association fraternelle, d'éducation commune, là est le mal. Force est de le combattre, et quiconque ne le combat pas, par égoïsme ou par inertie, est

coupable. Qui sert le mal déserte la cause de Dieu, *seul Seigneur*; et qui n'est pas avec lui est contre lui.

La religion conserve, prêche et enseigne ces principes, ou elle n'est pas la religion. Lien inutile, *lettre morte*, sans initiative et sans vie, elle gît comme un cadavre, répudiée par la conscience des peuples, réduite à chercher sa force *dans les armes étrangères*, et non dans le prestige du martyre ou dans celui de la parole.

IV.

Et le martyre et la parole du Christ ne sont point en opposition avec ces principes. Jésus ne nous a-t-il pas dit que nous étions tous frères et fils de Dieu ? N'est-il pas venu pour détruire les castes et les inégalités de nature, admises par le paganisme ? N'a-t-il pas dit qu'il mourait pour nous racheter tous des suites de la première faute ? N'a-t-il pas enseigné que nous devions tous ici bas constituer une sainte unité en Dieu et dans l'amour ? N'a-t-il pas annoncé que la famille humaine ne formerait plus qu'un seul troupeau et n'aurait plus qu'un seul pasteur, à savoir, la loi de Dieu interprétée ? N'a-t-il pas sanctionné le principe de la transmission selon *l'esprit*, selon les œuvres, opposé au principe de la transmission selon la chair, selon le privilége de caste et de naissauce ? N'a-t-il pas voulu que dans cette tendre émulation de travaux fraternels auxquels il conviait les hommes, celui-là seulement fût le premier parmi nous qui saurait être le dernier,

et se consacrerait avec un zèle ardent, embrasé de l'amour des sacrifices ; à notre amélioration ? Chaque syllabe de l'Evangile ne respire-t-elle pas l'esprit de liberté, d'égalité, de guerre au mal, à l'injustice et au mensonge qui *souillent* les œuvres humaines ?

Liberté, Egalité ! ce sont dites-vous, des biens du ciel et non de la terre.

Non, cette absurde distinction n'est pas dans l'Evangile, et le mépris de la terre n'a été enseigné aux croyants que depuis le jour où l'Eglise s'est donnée à César ; que depuis le jour où son chef visible, devenu prince lui-même, s'éprit tellement de la terre qu'il voulut en prendre et en conserver une partie, même au prix du sang de ses frères. La Terre et le Ciel alternent continuellement dans le saint livre, et la terre y est considérée comme un séjour non d'expiation, mais de préparation au ciel ; comme un champ de bataille où l'humanité s'exerce à combattre les puissances du mal et de l'égoïsme qui l'enchaînent et l'égarent. Laissons de côté la discussion de quelques passages isolés et mal compris, précisément parce qu'ils ont été étudiés isolément. Laissons le : *regnum meum non est de hoc mundo* : (mon royaume n'est pas de ce monde). Nous savons que cette phrase a été inexactement traduite dans

la Vulgate, et que le texte décisif pour nous, porte : *regnum meum non est* NUNC de hoc mundo : (mon royaume n'est pas *maintenant* de ce monde) ; et laissons le : *rendez à César ce qui appartient à César* : passage qui n'est point doctrinal, qui ne contient aucune règle pour l'avenir, et par lequel Jésus tenant seulement compte d'un *fait* existant, et qui ne pouvait être transformé qu'à l'aide du martyre, complément de sa mission (1), repousse un piége que lui tendaient les pharisiens. Mais l'ensemble, l'esprit *de l'Évangile et la vie de Jésus témoignent en faveur de notre doctrine*. Les miracles concordent avec ses enseignements pour détruire l'antagonisme prétendu entre les choses de la terre et celles du ciel. Jésus guérit les âmes et les corps. Il demande à Dieu, dans sa prière, *le pain de chaque jour* pour ses frères, comme il lui de-

(1) L'heure est venue dans laquelle le fils de l'homme doit être glorifié. Jean, XII, 23.

» En vérité, en vérité, je vous le dis : si le grain de froment tombé en terre ne meurt pas, il reste seul ; mais s'il meurt, il produit plusieurs fruits. XII, 24.

» C'est *maintenant* que le monde sera jugé : c'est *maintenant* que sera chassé le prince de ce monde (le mal). XII, 31.

» Et moi, quand je me serai élevé au-dessus de la terre, je vous attirerai tous à moi, XII, 32.

mande les facultés de l'esprit ; il enseigne l'égalité, l'amour, l'unité dans la fraternité, et il enjoint à ses disciples de prêcher et d'agir conformément à cet enseignement, de propager la loi du ciel sur toute la surface de la terre. Il annonce à ses apôtres des persécutions terrestres, et le triomphe céleste au petit nombre de ceux qui tomberont victimes de leur zèle : quant à ceux en grand nombre qui verront fructifier autour d'eux la semence du martyre, il leur annonce le triomphe terrestre. *heureux ceux qui pleurent* dit-il, de la montagne à la foule qui l'écoutait, *parce qu'ils seront consolés ; heureux ceux qui sont doux*, PARCE QU'ILS AURONT LA TERRE EN HÉRITAGE. *Heureux les persécutés pour la justice, parce qu'à eux appartient le royaume des cieux* (1). Combattez, travaillez, transformez la terre, appropriez-vous-la ; mais si la persécution vous arrive *à mi-chemin, si elle vous force à laisser votre mission inachevée*, consolez-vous : ils peuvent vous enlever la terre, mais non le ciel. — Tout ce discours vraiment divin tend, d'une part, à stimuler l'activité des croyants pour qu'ils incarnent la foi sur la terre et dans la terre; de l'autre, à combattre l'inertie et la lâcheté qui pourraient s'emparer de leurs âmes. *Vous êtes la lumière du monde ; la*

(1) Matthieu, v, 4, 5, 10.

ville bâtie sur le faîte ne peut pas rester cachée. — On n'allume pas la lampe pour la mettre sous le boisseau ; on la place au contraire sur le chandelier, pour qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison. — Que votre lumière resplendisse ainsi devant les hommes : qu'ils voient vos bonnes œuvres et qu'ils glorifient le père céleste.... moi je suis venu.... POUR QUE LA LOI S'ACCOMPLISSE.... *et en vérité je vous dis que la* TERRE *et le* CIEL *ne passeront pas avant que chaque syllabe de la loi ne soit accomplie* (1), et il ajoute à la fin, comme s'il craignait de n'avoir pas été bien compris : Vous reconnaîtrez les prophètes à leurs fruits.... *Tout arbre qui ne produit point de bons fruits est coupé et jeté au feu.... ce n'est pas celui qui me dit, Seigneur, Seigneur, qui entrera dans le royaume des cieux,* MAIS CELUI QUI FAIT LA VOLONTÉ DE MON PÈRE *qui est aux cieux.... Et quiconque entendant ces paroles* NE LES METTRA POINT EN PRATIQUE *sera assimilé au fou qui construit sa maison sur le sable* (2). Et descendu de la montagne, Jésus, comme pour donner un corps à la pensée qu'il avait développée dans tout son discours, guérit un homme qui avait le corps recouvert d'une lèpre (3).

(1) Matthieu, V, 14, 15, 16, 17, 18.

(2) Matthieu, VII, 16, 19, 21, 26.

(3) Matthieu, VIII.

Cherchez le royaume de Dieu, et toutes ces choses (les choses du monde) *vous seront données pour surcroît* (1). Toute la doctrine évangélique est résumée dans ce texte : Domination de l'esprit sur la matière, de l'*idée* sur le *fait;* le perfectionnement moral, placé au-dessus des biens matériels. Et telle est aussi notre doctrine. *Dieu* d'abord, le peuple ensuite, et le *peuple* interprète de la loi de Dieu. Les richesses matérielles, avons-nous dit, instrument du bien si elles reçoivent une destination utile à tous, instrument du mal, si elles ne servent qu'un intérêt égoïste, doivent être réparties selon les œuvres et selon l'éducation morale de chaque homme.

Et pour organiser cette domination de l'esprit sur la matière, de l'idée sur la forme; pour diriger, dans le but d'un bon gouvernement, l'éducation des hommes, Jésus expose une théorie fondée sur les œuvres et non sur le privilége, théorie qui dément l'abjecte doctrine de soumission absolue enseignée par le pape ; il fournit aux croyants une règle pour juger si une autorité est légitime ou non, si elle dérive de Dieu ou si elle viole sa loi.

« *Les princes des peuples les dominent : les grands exercent le pouvoir sur eux.* » Voilà l'exposition du *fait*, main-

(1) Luc, XII, 31.

tenant voici le *droit*. — « *Mais il n'en sera pas ainsi parmi vous : au contraire*. QUE QUICONQUE PARMI VOUS VOUDRA ÊTRE GRAND SOIT VOTRE MINISTRE, ET QUICONQUE VOUDRA ÊTRE LE PREMIER SOIT VOTRE SERVITEUR : *De même que le fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir et donner son âme en rachat de plusieurs*. (1) »

La loi du Christ est ainsi faite; et au pape qui la viole nous pouvons rappeler cette menace : *Quiconque m'aura renié devant les hommes sera renié par moi devant mon père qui est aux cieux* (2). Que les hommes tièdes qui connaissent cette loi, mais qui, par paresse ou par amour d'un semblant de paix, n'osent pas la professer publiquement, se souviennent de cette déclaration : *Ne pensez pas que je sois venu pour répandre la paix sur la terre : je n'y porte pas la paix, mais un glaive... Celui que aime son père et sa mère plus que moi n'est pas digne de moi; et celui qui aime son fils et sa fille plus que moi n'est pas digne de moi*. (3)

(1) Matthieu, xx, 25, 26, 27, 28. Le I[er] verset est encore plus explicite dans l'Evangile de Marc : Il dit : *Ceux qui se considèrent comme des princes*, x, 12.

(2) Matthieu, x, 33.

(3) Matthieu, x, 34, 37.

Et les apôtres de celui qui, près de mourir, disait : *J'ai vaincu le monde* (1), et qui, sorti du sépulcre, ajoutait : *Toute puissance m'est donnée dans le ciel et sur la terre* (2), comprirent bien leur mission. En embrassant dans leurs prédications le corps et l'esprit, *qui sont l'un et l'autre de Dieu* (3), en déclarant hautement que l'œuvre de transformation qui leur était confiée s'étendait au ciel et à la terre, ils convièrent hardiment les croyants à lutter contre toute autorité qui ferait obstacle à l'accomplissement de la loi. Et après avoir dit que *le mystère de la volonté divine est de recueillir, lors de la distribution qui s'opérera à la fin des temps, toutes les choses, aussi bien celles du ciel* QUE CELLES DE LA TERRE ; — après avoir prononcé ces sublimes paroles : *Il n'y a qu'un seul corps et qu'un seul esprit. — Il n'y a qu'un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême.* — IL N'Y A QU'UN SEUL DIEU, PÈRE DE TOUS, LEQUEL EST SUPÉRIEUR A TOUTES CHOSES ET QUI EST EN VOUS (4), l'apôtre Paul entonne une hymne de sainte guerre aux puissants et d'encouragement à l'église militante ; hymne qui doit résonner comme un reproche amer aux oreilles de nos prêtres dégénérés.

(1) Jean, XVI, 33.
(2) Matthieu, XXVIII, 18.
(3) Aux Corinthiens, VI, 20.
(4) Paul aux Ephésiens, I, 10. — IV, 4, 5, 6

« ..... Fortifiez-vous, mes frères, dans le Seigneur et dans la force de sa puissance.

» Revêtez des pieds à la tête l'armure de Dieu pour que vous restiez fermes et droits devant les piéges du démon.

» Car nous ne combattrons pas *contre notre sang et contre notre chair, mais contre les principautés, les puissances, les gouverneurs de ce monde et des ténèbres de ce monde...*

» Présentez-vous donc au combat ceints de vérité et recouverts de la cuirasse de la justice,

» Et préparés par l'Évangile de paix,

» Passez à votre bras le bouclier de la foi.

» Et prenez le casque du salut et l'épée de l'esprit qui est la parole de Dieu (1). »

Bien que, dit Pie IX dans son Encyclique, LES ARMES DES NATIONS *m'aient restitué Rome : bien que les tumultes de la guerre — les batailles de l'indépendance! — ne retentissent plus même dans les autres contrées de l'Italie, les méchants ne se désistent point*. Se désister! non, jamais. Au nom de Jésus et de saint Paul, au nom de tous les combattants pour la cause de la vérité et de la justice, nous persévérerons. Que voué soit à la honte et au remords celui dont le courage faiblirait devant la pauvreté, les déceptions et la persécution. Notre cause est la cause de

(1) Paul aux Ephésiens, VI, 10 et suiv.

Dieu. Les murs, les pierres de Rome peuvent, pour un temps, et grâce à la force aveugle des armes étrangères, retomber sous votre joug : mais l'âme de Rome est avec nous. C'est nous qui avons recueilli sa pensée. Arche sainte de notre foi, et semence d'un infaillible avenir, nous la portons et nous la garderons intacte avec nous, dans l'exil, comme les premiers chrétiens portaient dans les catacombes et dans les prisons, la pensée de Jésus aujourd'hui trahie par vous : nous la garderons, jusqu'à ce qu'elle rayonne de nouveau de Rome sur le monde, couronnée de l'éclat d'une victoire que ne pourront lui disputer longtemps ni vos encycliques, ni les armes profanes que vous avez implorées. La religion n'est plus dans votre camp, elle est dans le nôtre. Grâce a vous, grâce à la guerre désespérée que vous déclarez à la pensée de Dieu, grâce aussi à la coupable inertie de certains hommes qui s'appellent des prêtres et qui ne remplissent pas un seul des devoirs du sacerdoce, le monde livré aux ténèbres du doute et de la haine, marche égaré par de faux systèmes : mais ces systèmes ont pourtant plus d'autorité que votre parole, parce qu'ils sont comme un pressentiment de l'avenir, tandis que vous, vous prétendez enchaîner au cadavre d'un passé mort pour toujours, l'humanité que pousse le divin souffle d'en haut.

V.

Prêtres italiens, mes paroles sont graves : si le salut du monde et de vos croyances vous est cher, écoutez-nous. Nous pourrions, — un des vôtres (1) l'a dit, et que ce soit pour vous une preuve de l'esprit qui nous anime, — vaincre sans vous, mais nous ne le voudrions pas. N'êtes-vous pas nos frères? N'êtes-vous pas nés, vous aussi, sur cette terre italienne que nous cherchons à sanctifier par l'amour et la foi? N'êtes-vous pas les fils de ce peuple aujourd'hui nourri de colère et de défiances, et que nous voudrions réunir en une seule famille? Nous ne recourons contre vous ni aux artifices de la séduction ni à la terreur ; nous ne combattons point nos adversaires avec l'arme de la calomnie : nous ne vous conseillons pas de ne point lire leurs livres, de ne point écouter leurs discours : nous ne vous demandons qu'une seule chose, c'est de nous écouter aussi ; ou plutôt, d'écouter la voix de l'humanité que Dieu a confiée à vos soins. Entre l'humanité et le pape, placez l'Évan-

(1) Le père Ventura.

gile ouvert; puis, descendez libres de haine, dégagés de toute obséquiosité aveugle, dans votre conscience, et jugez. L'appel que nous vous faisons est un appel sincère. Hommes et sujets de l'erreur, nous pouvons pécher sur beaucoup de points, mais jamais par hypocrisie. Nous avons l'audace du vrai : le pape le sait, et c'est pour cela qu'il nous redoute. Celui qui vous écrit aujourd'hui, au nom de ses frères, peut vous dire : *Examinez ma vie ; vous n'y pourrez trouver un acte qui soit en contradiction avec la foi que j'enseigne. Examinez tout ce que j'ai écrit depuis vingt ans, vous n'y pourrez trouver une seule ligne dictée par l'irréligion ou le matérialisme.* Interprète d'un grand nombre de mes frères, lorsque j'ouvris mon âme à la pensée italienne, je déclarai que, depuis longtemps, un divorce avait séparé l'idée religieuse de l'idée politique; l'Église de l'humanité; je déclarai que ce divorce était funeste ; — que sans la foi, une société basée sur la fraternité était un rêve; que sans la foi il n'y avait ni paix ni liberté véritables ; que hors d'elle l'élément corrompu dans lequel nous vivons résisterait à toute transformation sérieuse; que hors d'elle enfin il n'y avait plus ni patrie ni rien. J'ajoutais qu'il fallait, à tout prix, relier la terre au ciel, rétablir l'harmonie entre la vie qui s'écoule dans le temps et dans l'espace et la concession de l'éternelle vie; entre l'homme et Dieu père et éducateur de

tous les hommes. Et maintenant j'ajoute que l'heure suprême va sonner, que les temps sont mûrs, que le matérialismes est vaincu, que le besoin d'une vie religieuse est universellement senti, et que grâce à vous seuls, grâce à l'obstination qui vous pousse à étayer un édifice en ruines, à maintenir l'Église dans la haine ou l'ignorance des progrès inévitables de l'humanité, les consciences vivent incertaines, la religion reste exilée des cœurs; que grâce à vous, et malgré nous, il se prépare des temps de discorde et des œuvres de sang dont vous porterez la responsabilité devant les hommes et devant Dieu.

Au nom de Dieu et pour l'amour de notre patrie, nous vous demandons : Êtes-vous chrétiens? comprenez-vous l'Évangile? regardez-vous la parole de Jésus comme une lettre morte, ou en adorez-vous l'esprit? Entre l'esprit de l'Évangile et la parole des papes, êtes-vous vraiment, décidément résolus à opter pour cette dernière, sans examen, sans appel à votre conscience? Êtes-vous croyants ou êtes-vous idolâtres?

Dans les premières lignes de l'Évangile, l'esprit du mal offre à Jésus, pour l'engager à lui rendre ses services et à trahir sa mission, des royaumes et des principautés terrestres. Jésus refuse avec mépris. Lorsque vous voyez les chefs de votre hiérarchie se liguer avec les princes, et mau-

dire pour eux les peuples dont ils font couler le sang, afin de maintenir leur propre empire sur une partie de la terre italienne, ne vous rappelez-vous jamais cette page de de l'Evangile?

Dans une autre page, Jésus, cette âme la plus douce, la plus tendre, la plus embrasée d'amour qui soit descendue sur la terre, s'arme d'un fouet, et chasse, dans un saint élan de colère, les trafiquants et les profanateurs du temple. Ne pensez-vous jamais à cette page, ô prêtres, mes frères? N'y a-t-il plus de marchands dans le temple? Les pharisiens, ces sectateurs de la lettre morte, ont-ils tous disparu? La parole de Dieu brille-t-elle dans sa pureté vivifiante, et telle qu'elle sortait de la bouche de Jésus?

VI.

Prêtres du Christ, regardez autour de vous.

Pourquoi la terre frémit-elle ? Pourquoi cet immense cri de peuples soulevés et qu'aucune force ne pourra ramener à la paix ou au silence ? De combien de jours, de combien de mois date ce frémissement, indice patent, irrécusable de besoins et d'événements nouveaux? Il date de soixante ans, et il grandit chaque jour. Dans combien de lieux ont éclaté ses menaces ? Pouvez-vous nous indiquer un foyer, un point central d'où part cette agitation? Elle fait irruption de toutes parts, sans centre déterminé, à travers les nations les plus diverses et les plus reculées, à travers les peuples de mœurs et de races opposées, en Italie, en France, parmi les Slaves, à Pesth, à Vienne, depuis l'extrémité de la Sicile jusqu'à Pétersbourg. Pas un mois ne se passe sans un mouvement, sans une tentative d'insurrection ; pas un jour sans qu'une voix partie d'un point ou l'autre de l'Europe ne vous porte la nouvelle d'un danger et d'une persécution. Combien de fois ces agitations ont-elles été réprimées ? Dix, vingt, cinquante fois. Toutes les armées, toutes les forces de la vieille Europe,

tous les artifices de la diplomatie se sont ligués pour les étouffer, et l'on crut qu'elles étaient étouffées ; puis, après quelques heures, elles ont éclaté toujours et chaque fois plus redoutables. Combien ont péri parmi les agitateurs? Le nombre ne s'en compte pas. Sur toute la terre, ils sont tombés par centaines sur les échafauds, sous la hache; par milliers sur les champs de bataille, par milliers de faim et de misère, dans l'exil. Comment sont-ils morts? Presque tous le sourire sur les lèvres, avec la fierté du défi sur le front, avec la calme sérénité que donne la conscience d'une mission accomplie, comme meurent les martyrs.

Et vous appelez ce soulèvement des peuples une émeute? Vous pouvez n'y voir que la main de quelques factieux? Moi, je vous dis que c'est le soulèvement de l'humanité poussée par le choc du doigt de Dieu, que c'est la révélation d'une époque marquée par la Providence; je dis que vous devriez courber avec respect la tête et demander au Père des hommes qu'il vous éclaire sur ses desseins, sur les destins nouveaux qu'il réserve à ses fils; sur les caractères de la transformation qu'il prépare à la race humaine.

Et quel est le cri des peuples ainsi soulevés? Patrie, Liberté, Nation, Égalité, Dieu et Peuple, Progrès, Association fraternelle, Alliance : paroles saintes, et qui prophétisent un ordre nouveau, traduction complète de ces paroles de Jésus : OMNES UNUM SINT (*Que tous soient un*). Quelques-uns, la Pologne, la Grèce, se sont levés, la croix sur leur bannière; d'autres, l'Italie, au nom du pape qui aujourd'hui lance

sur nous l'anathème. Et ce premier mouvement fut chez tous pur de vengeances, grand d'oubli, saint d'amour, d'enthousiasme, de foi. Eux, les victimes, renversèrent l'échafaud qui aurait pu se dresser pour leurs ennemis. Si quelques actes isolés vinrent faire tache à leur noble cause, ce fut plus tard, sous l'inspiration de réactions cruelles et de résistances insensées : ces actes, d'ailleurs, furent presque universellement condamnés. Si quelques cris anarchiques, si quelques rêves d'utopie subversive éclatent aujourd'hui dans le sein des populations excitées, ce sont les cris d'hommes désespérés, cent fois trompés et trahis, cent fois déboutés de leurs justes demandes par l'inexorable volonté d'une caste ou d'un roi : — et tous ces nuages disparaîtraient à jamais, vous le savez bien, le jour où nous serions vainqueurs.

Et quel est, prêtres italiens, le vœu de notre, de votre patrie? « Nous voulons réunir les vingt-six millions d'hommes qui peuplent la terre d'Italie en une seule famille, sous une seule loi, à l'ombre d'un seul drapeau. Nous voulons continuer la tradition de nos pères et ouvrir à nos fils une voie au bout de laquelle ne soient ni l'exil, ni l'échafaud, ni le bâton du soldat Croate. Nous voulons que, pour le bien de l'humanité, notre intelligence soit libre, notre parole libre, notre œuvre puissante. Nous ne voulons pas adorer le mensonge, mais la vérité ; nous voulons une autorité, mais fondée sur l'interprétation de la loi, non sur le caprice arbitraire de l'usurpation ; nous

cherchons des guides et des chefs, mais nous les cherchons parmi ceux que signalent à nos choix leur intelligence, leur vertu, leur dévouement au bien de tous : nous demandons le pain de l'âme, l'éducation pour tous ; le pain du corps, le travail pour tous. *Sur la terre comme au ciel, que la volonté de Dieu soit faite.* »

A ces demandes, ne pouvez-vous repondre que comme répond l'Encyclique? le frémissement de vos consciences ne vous pousse-t-il pas à une autre mission que celle que le pape résume par ce mot : *Résister?*

Résister à la nation, à l'humanité, aux volontés de Dieu ? Vous êtes alors irrévocablement perdus.... La religion est éternelle, éternelle est l'Eglise des croyants. Mais la transformation de la religion et de l'Eglise qui, vous aidant, s'accomplirait dans une évolution pacifique et solennelle, coûtera au monde des luttes terribles, et les larmes et le sang de milliers de martyrs. Dieu descendra sur les multitudes et sur vous, non comme la rosée sur la toison, mais comme un tourbillon, et ceint de la foudre, comme dans le buisson du Sinaï.

VII.

J'ouvre l'Evangile et j'y lis :

« Si vous m'aimez, observez mes commandements.

» Et moi je prierai mon père, et il vous donnera UN AUTRE CONSOLATEUR QUI DEMEURERA TOUJOURS AVEC VOUS.

» C'est-à-dire l'ESPRIT DE LA VÉRITÉ....

» Je suis la vraie vigne, et mon père est le vigneron.

» Il coupe toute branche qui, en moi, ne porte pas de fruits; mais il taille toute branche qui porte fruits, afin qu'elle en porte davantage.

. . . .

» J'ai encore *beaucoup de choses* à vous dire, mais vous ne pouvez les comprendre *maintenant*.

» Mais quand celui-là sera venu, c'est-à-dire l'ESPRIT DE LA VÉRITÉ, il vous apprendra toute vérité; car il ne parlera pas d'après-lui-même, mais il dira *toutes les choses qu'il aura entendues et vous annoncera les choses à venir* (1).

(1) Jean, XIV, 15, 16, 17. — XV, 1, 2. — XVI, 12, 13.

Et je réfléchis : l'Eglise est frappée d'aveuglement, et votre intelligence, prêtres de Jésus, est morte à la conscience de la véritable vie, si devant l'évidence de l'intuition prophétique qui se révèle dans les paroles que j'ai citées; — si, devant un programme religieux qui établit l'immense supériorité de la foi du Christ sur toutes les traditions du passé, — vous ne trouvez rien à écrire sur votre drapeau que ce mot funeste : *Résister*. La conscience de la mission progressive confiée à la religion, — le pressentiment de l'épuration successive des croyances, — l'éducation du genre humain, se transformant d'époque en époque sous le doigt de Dieu et d'après les lois du développement intellectuel et moral, — le respect de la grande tradition religieuse de l'humanité, — tout se trouve dans ces passages auxquels la doctrine papale oppose une impie, une absurde théorie d'immobilité. La sainte Eglise de l'avenir, l'Eglise des libres et des égaux, l'Eglise qui bénira tous les progrès émanant de l'Esprit de vérité, qui s'identifiera dans la vie de l'humanité, qui n'aura ni pape ni laïcs, mais des croyants tous prêtres, avec des fonctions diverses (1), cette Eglise y est entrevue et prédite. Et de la fusion de l'Eglise aristocratique d'aujourd'hui dans cette Eglise renouvelée, populaire de l'avenir, dépend, nous ne dirons pas la solution — elle n'est point dans la main de l'homme, — mais le plus ou moins de violences, le plus

(1) Paul, I. Aux Corinthiens, XII, 4 et suiv.

ou moins de périls de la lutte dans laquelle s'accomplira la solution de la question religieuse.

Que les prêtres y songent et qu'ils se hâtent, nous invoquons leurs concours pour notre œuvre sainte; mais leurs délais ne peuvent ni nous arrêter ni nous retarder en chemin.

VIII.

Tous fils de Dieu, tous rachetés du même sang, nous ne pouvons trahir nos devoirs envers nos frères, parce que d'autres, et ceux surtout qui devraient parler, gardent le silence de la peur. On n'arrache ses frères à l'oisiveté, qu'en relevant à leurs yeux le travail, en leur en prouvant la sainteté; on ne prouve la sainteté du travail qu'en réformant une société fondée sur le privilége. On ne soustrait ses frères au mensonge qu'en détruisant le culte public qu'on lui rend, et cela ne se fera que par le changement même de la nature des gouvernements dont le mensonge est aujourd'hui la base, puisqu'ils donnent pour chefs aux peuples, non les plus capables et les plus vertueux, mais les seuls rejetons des races monarchiques héréditaires. On ne guérit ses frères de la folie du meurtre qu'en leur enseignant l'inviolabilité de la vie, en réformant et non en tuant le coupable; et cela ne s'enseigne pas là où le bourreau est un officier du gouvernement, là où le meurtre *légal* est considéré comme un des appuis

de l'édifice social. On ne fonde point la fraternité du Christ là où l'ignorance, la misère, la servitude, la corruption des uns, et la science, la richesse, la domination des autres s'opposent à ce que les hommes s'aiment et s'estiment mutuellement, et ces causes d'inégalité ne disparaissent pas sans une éducation nationale que la société dispense à tous ses membres. On n'implante pas dans les âmes la vertu du sacrifice, là ou l'égoïsme est forcément enseigné dans les familles, là où l'argent et le seul fondement de la sécurité et de l'indépendauce des individus. On ne prêche pas efficacement la confiance sur une terre sillonnée des espions du gouvernement, et semée partout de bureaux de censure et de prisons. La mission que Dieu confie aux nations dans l'humanité, ne peut s'accomplir là où il n'y a point de nation, là où le nom d'une patrie commune est proscrit, là où plusieurs gouvernements hostiles l'un à l'autre, et tous ensemble hostiles au libre progrès des peuples, s'efforcent d'élever entre des frères, des barrières intellectuelles, morales et physiques. On ne renverse pas ces barrières artificielles, sans reconquérir à la cause du peuple les milices citoyennes qui, soudoyées et corrompues par l'or des princes, sont aujourd'hui dévouées à leur service, sans combattre et chasser par delà les Alpes les soldats étrangers que le despotisme européen nous a donnés comme geôliers.

La révolution est donc pour nous une œuvre d'éducation, une mission hautement religieuse. Si nous ne trou-

vions, pour nous soutenir dans nos luttes, d'autre impulsion que celle de la colère et de la réaction, nous serions depuis longtemps découragés par le doute et par la fatigue des déceptions. Si nous ne puisions nos inspirations que dans l'ambition, nous aurions bientôt, en sacrifiant au pouvoir nos convictions, satisfait à cette basse passion.

Puisque, dans son égarement, l'Église d'aujourd'hui est hostile à l'esprit de vérité, puisqu'elle est infidèle à son premier mandat, nous sommes, nous, l'Église militante des précurseurs de ceux qui rebâtiront le temple, en appelant le *royaume de Dieu, sur la terre comme au ciel* : Église des précurseurs, tant que les vaillants esprits qui sentent la nécessité d'une foi vive pour relier en un faisceau tous les efforts et toutes les inspirations, n'auront point, réunis en concile, interrogé les progrès, exploré les souffrances, décrété les remèdes et posé la première pierre de L'ÉGLISE UNIVERSELLE de l'humanité.

Et alors seulement que le monde aura été vaincu par sa doctrine, Jésus pourra répéter à son père, avec un sourire ineffable : *J'ai manifesté ton nom aux hommes que tu m'as donnés dans le monde : ils étaient à toi, et tu me les as confiés ; et ils ont observé ta parole.*

IX.

« Le principe, disions-nous en commençant *l'Italie du peuple*, que le peuple a salué comme sa règle suprême dans la sphère de la vie politique, sous le nom de *Constituante*, aura son application inévitable dans la sphère de la vie religieuse ; et cette application prendra le nom de *Concile*...

» La souveraineté nationale est le remède universellement accepté pour sauver la société de la négation de toute autorité, de l'anarchie. Que la souveraineté de l'Église, et par l'Église nous entendons le peuple des croyants, sauve la société religieuse de la négation de tout principe, de toute autorité religieuse.

» CONSTITUANTE ET CONCILE, voilà le prince et le pape de l'avenir. »

Nous répétons aujourd'hui ces paroles aux prêtres italiens, avec un sentiment profond d'amour et d'espérance. Que Dieu les éclaire dans l'intérêt de la patrie, qu'il les

éclaire dans l'intérêt de l'Église! Qu'il réveille en eux la foi des œuvres, les saintes espérances, la charité qui transforme la langueur des âmes en fièvre de vie! Que, pour éloigner d'eux la méfiance, il leur révèle et notre pensée et notre mission! L'Église est à César; qu'ils la rendent à Dieu. La hiérarchie s'est changée en une plante parasite qui absorbe la vie d'une institution appelée à grandir et à s'élever avec l'humanité; qu'ils taillent dans cette plante et qu'ils retrempent l'institution dans la source vive de l'élection, dans les inspirations du peuple. La parole de Jésus, proscrite et trahie, a fait place aux mensonges de ceux *qui se nomment les princes de la terre :* qu'ils la remettent en honneur et qu'ils se rappellent que Jésus a dit : *Le pain de Dieu est celui qui donne la vie au monde... C'est la volonté de celui qui m'a envoyé, du père que je ne laisse perdre rien de ce qu'il m'a donné;* MAIS QUE JE LE FASSE REVIVRE DANS LES TEMPS NOUVEAUX (1). Nous sommes arrivés à *ces temps nouveaux.* L'humanité a soif de progrès et de foi, d'une autorité consentie par tous et librement acceptée; et le pape répond : *Immobilité et obéissance passive.* Au concile! au concile! L'Église saura bien, elle, trouver une autre réponse.

J. MAZZINI.

(1) Jean, VI, 33, 39.

Typ. Dondey-Dupre rue St-Louis, 46.

ORGANISATION

DU TRAVAIL

INTRODUCTION.

Juillet 1847.

S'il n'y avait que des douleurs exceptionnelles et solitaires à soulager, la charité y suffirait peut-être. Mais le mal a des causes aussi générales que profondes; et c'est par milliers qu'on les compte, ceux qui, parmi nous, sont en peine de leur vêtement, de leur nourriture et de leur gîte.

Comment cela est-il possible? Pourquoi, au sein d'une civilisation tant vantée, cet abaissement tragique et cette longue agonie de la moitié des humains?

Le problème est obscur. Il est terrible. Il a provoqué des révoltes qui ont ensanglanté la terre sans l'affranchir. Il a usé des générations de penseurs. Il a épuisé des dévouements d'une majesté toute divine. Voilà deux mille ans déjà que des nations entières s'agenouillent devant un gibet, adorant, dans celui qui voulut y mourir, le Sauveur des hommes. Et pourtant, que d'esclaves encore! Que de lépreux dans le monde moral! Que d'in-

fortunés dans le monde visible et sensible! Que d'iniquités triomphantes! Que de tyrannies savourant à leur aise les scandales de leur impunité! Le Rédempteur est venu; mais la Rédemption quand viendra-t-elle?

Le découragement, toutefois, est impossible, puisque la loi du progrès est manifeste. Si la durée appartient au mal, elle appartient aussi, et bien plus encore, à cette protestation de la conscience humaine qui le flétrit et le combat, protestation variée dans ses formes, immuable dans son principe, protestation immense, universelle, infatigable, invincible.

Donc, la grandeur du problème ne nous doit point accabler. Seulement, il convient de l'aborder avec frayeur et modestie. Le résoudre, personne en particulier ne le pourrait; en combinant leurs efforts, tous le peuvent. Dans l'œuvre du progrès universel, que sont, considérés l'un après l'autre, les meilleurs ouvriers? Et néanmoins, l'ouvrage avance, la besogne du genre humain va s'accomplissant d'une manière irrésistible, et chaque homme qui étudie, travaille, même en se trompant, à l'œuvre de la vérité.

Aussi bien, rendre son intelligence attentive aux choses dont le cœur est ému, donner à la fraternité la science pour flambeau, penser et sentir à la fois, réunir dans un même effort d'amour la vigilance de l'esprit et les puissances de l'âme, se faire dans l'avenir des peuples et dans la justice de Dieu une confiance assez courageuse pour lutter contre la permanence du mal et sa mensongère immortalité...... est-il un plus digne emploi du temps et de la vie?

Organisation du travail : Ces mots, il y a quatre ou cinq ans, expiraient dans le vide; aujourd'hui, d'un bout de la France à l'autre, ils retentissent. « Faisons une enquête sur le sort des travailleurs, » disait il y a

quelque temps M. Ledru-Rollin dans un journal sincère et courageux, *la Réforme;* et il n'en a pas fallu davantage pour faire tressaillir notre société malade. Voilà le sujet d'études trouvé. Il n'y en aura jamais d'aussi vaste, mais il n'y en eut jamais d'aussi nécessaire.

Que nous opposent les ennemis du progrès ou ceux qui l'aiment d'un amour timide? Ils disent qu'à entretenir le peuple de ses misères, avant de l'avoir investi de sa souveraineté, il y a peut-être imprudence et péril; ils disent qu'il faut craindre de le confiner dans des préoccupations égoïstes, en remplaçant chez lui, par un mobile matérialiste et grossier, ces grands mobiles qui se nomment la dignité humaine, l'honneur, la gloire, l'orgueil du bien, la patrie.

Ainsi, le pauvre céderait à une préoccupation égoïste, en faisant connaître ce qu'il souffre et combien il souffre, non pas seulement dans lui-même, mais dans ses enfants condamnés à un labeur précoce et homicide, dans sa femme inconsolable d'une maternité trop féconde, dans son vieux père mourant sur le grabat de la charité publique? Ainsi, elle était empreinte de matérialisme, cette admirable et lugubre devise des ouvriers de Lyon, affamés et soulevés : *Vivre en travaillant ou mourir en combattant!* Non, non. La vie, le travail, toute la destinée humaine tient dans ces deux mots suprêmes. Donc, en demandant que le droit de vivre par le travail soit réglé, soit garanti, on fait mieux encore que disputer des millions de malheureux à l'oppression de la force ou du hasard : on embrasse dans sa généralité la plus haute, dans sa signification la plus profonde, la cause de l'être humain ; on salue le Créateur dans son œuvre. Partout où la certitude de vivre en travaillant ne résulte pas de l'essence même des institutions sociales, l'iniquité règne. Or, celui-là ne saurait faire acte d'égoïsme qui se roidit

contre l'iniquité, fût-il seul au monde à en souffrir; car, en ce moment, il représente toutes les douleurs, tous les principes, et il porte l'humanité dans lui.

Loin d'accuser des préoccupations matérialistes, l'ORGANISATION DU TRAVAIL, en vue de la suppression de la misère, repose sur le spiritualisme le mieux senti. Qui l'ignore? La misère retient l'intelligence de l'homme dans la nuit, en renfermant l'éducation dans de honteuses limites. La misère conseille incessamment le sacrifice de la dignité personnelle, et presque toujours elle le commande. La misère crée une dépendance de condition à celui qui est indépendant par caractère, de sorte qu'elle cache un tourment nouveau dans une vertu, et change en fiel ce qu'on porte de générosité dans le sang. Si la misère engendre la souffrance, elle engendre aussi le crime. Si elle aboutit à l'hôpital, elle conduit aussi au bagne. Elle fait les esclaves; elle fait la plupart des voleurs, des assassins, des prostituées.

Nous voulons donc que le travail soit organisé de manière à amener la suppression de la misère, non pas seulement afin que les souffrances matérielles du peuple soient soulagées, mais aussi, mais surtout, afin que chacun soit rendu à sa propre estime; afin que l'excès du malheur n'étouffe plus chez personne les nobles aspirations de la pensée et les jouissances d'un légitime orgueil; afin qu'il y ait place pour tous dans le domaine de l'éducation et aux sources de l'intelligence; afin qu'il n'y ait plus d'homme asservi, absorbé par la surveillance d'une roue qui tourne, plus d'enfant transformé pour sa famille en un supplément de salaire, plus de mère armée, par l'impuissance de vivre, contre le fruit de ses entrailles, plus de jeune fille réduite, pour avoir du pain, « à vendre le doux nom d'amour! » Nous voulons que le travail soit organisé, afin que l'âme du peu-

ple,—son âme, entendez vous?—ne reste pas comprimée et gâtée sous la tyrannie des choses.

Pourquoi séparer ce qu'il a plu à Dieu de rendre, dans l'être humain, si absolument inséparable? Car enfin, la vie est double par ses manifestations, mais elle est une par son principe. Il est impossible d'attenter à l'un des deux modes de notre existence sans entamer l'autre. Quand le corps est frappé, n'est-ce point l'âme qui gémit? La main de ce mendiant tendue vers moi me révèle la déchéance forcée de sa nature morale, et dans le mouvement de cet esclave qui s'agenouille, qui tremble, je découvre l'abaissement de son cœur.

Comment la vie ne serait-elle pas respectable dans chacun de ses modes? N'est-ce pas de la mystérieuse intimité de l'âme et du corps que résulte l'être humain?

Que le christianisme ait frappé la chair d'anathème, c'est vrai. Mais cet anathème ne fut qu'une réaction nécessaire contre la grossièreté des mœurs païennes. Le paganisme avait été une longue et brutale victoire de la force sur l'intelligence, des sens sur l'esprit. Le christianisme ne vint pas rétablir l'équilibre, il fit durer le combat, en déplaçant la victoire. C'est ainsi qu'après avoir adopté, avec le dogme du péché originel, de la chute des anges, du paradis et de l'enfer, l'antique théorie de la lutte de deux principes : *le bien, le mal,* il plaça le principe du mal dans la *matière*. Mais fallait-il confondre ce que le christianisme avait de relatif, de transitoire, avec ce qu'il avait de divin et d'éternel? Fallait-il s'écrier : La souffrance est sainte à jamais ?

La souffrance était sainte dans l'apôtre, se vouant pour la propagande des idées nouvelles, aux privations les plus dures et à des fatigues sans nom ; elle était sainte dans le martyr, enthousiaste et indomptable soldat du Christ ; elle ne pouvait l'être, ni dans le solitaire, ou-

bliant de servir les hommes pour aller pousser, au fond d'un volontaire exil, des gémissements pleins d'égoïsme; ni dans le religieux, s'acharnant à dégrader, par un inutile et lent suicide, son propre corps, œuvre inviolable de Dieu!

Et qui ne sait combien l'abus de la pensée chrétienne produit de maux? Il s'est trouvé dans le spiritualisme catholique une source d'oppression tout aussi féconde, hélas! que dans le matérialisme païen. La tyrannie s'est exercée au nom de l'esprit comme elle s'était exercée au profit de la chair; et les autels élevés dans l'antiquité aux dieux de la force n'ont pas été souillés de plus de sang qu'il n'en a coulé, depuis, sous la main des bourreaux de l'inquisition. Le paganisme avait divinisé la débauche, dégradation du corps par l'excès du plaisir; le catholicisme a canonisé l'ascétisme, dégradation du corps par l'excès de la douleur. Le paganisme avait outragé l'âme humaine jusqu'à faire des esclaves : le catholicisme a dédaigné le côté matériel de l'humanité, jusqu'à souffrir qu'il y eût des pauvres.

Et toutefois, proscrire l'un des deux éléments qui constituent l'être humain est tellement contraire à l'essence des choses, tellement impossible, qu'il n'y a jamais eu, sous ce rapport, de système absolu. Dans l'antique mythologie, Vénus n'excluait pas Minerve. Et en même temps que l'Eglise catholique recommandait aux hommes de mortifier leur chair, elle s'attachait à parler aux sens par le déploiement de sa puissance temporelle, par la magnificence de ses cérémonies, par les merveilleuses basiliques où elle enfermait la majesté du Dieu né dans une étable, par l'harmonie enfin et les parfums dont elle emplissait le sanctuaire.

C'est qu'en effet on ne peut sacrifier trop complétement la vie du corps à celle de l'âme, sans attenter à la

nature humaine. Il répugne à la raison, dans la théorie du progrès, d'admettre que l'humanité doive rester à jamais victime de je ne sais quel étrange et terrible combat entre l'*esprit* et la *chair*. Si ce combat a eu lieu jusqu'ici, c'est parce que les sociétés n'ont pas encore trouvé un milieu qui leur convienne. Or, toute civilisation fausse a cela de fatal, qu'en répartissant d'une manière inique les travaux et les plaisirs, elle empêche, et chez les oppresseurs et chez les opprimés, l'harmonieux emploi des facultés soit morales, soit corporelles : chez les premiers, par la facilité de l'abus ; chez les seconds, par l'altération de l'usage. Reste à savoir s'il ne nous est pas permis de croire qu'un tel désaccord doit un jour cesser. Car, pourquoi l'harmonie ne succéderait-elle pas dans l'homme lui-même à l'antagonisme? Pourquoi l'harmonie ne deviendrait-elle pas la loi de la vie individuelle, comme elle est la loi des mondes? Gardons-nous de scinder le problème, si nous aspirons à le résoudre. La formule du progrès est double dans son unité : *Amélioration morale et matérielle du sort de tous, par le libre concours de tous et leur fraternelle association!* Ce qui rentre dans l'héroïque devise que nos pères écrivirent, il y a cinquante ans, sur le drapeau de la révolution : Liberté, Égalité, Fraternité.

Rapprochement bizarre et triste! La classe privilégiée est, de nos jours, perdue de sensualisme ; elle a trouvé, en fait de luxe, des raffinements inouïs ; elle n'a plus guère d'autre religion que le plaisir ; elle a reculé le domaine des sens jusqu'aux plus extrêmes limites de la fantaisie ; pour elle, employer la vie n'est rien, en jouir est tout... Et c'est du sein de ce monde heureux, c'est du fond des boudoirs dorés où se berce sa philosophie, qu'on nous adjure de ne pas faire appel au matérialisme des intérêts, quand nous demandons, pour le pauvre, la certitude

d'avoir du travail, le pain quotidien, un asile, des vêtements, le pouvoir d'aimer et l'espérance!

Quant à ceux qui, reconnaissant la nécessité de résoudre les questions sociales, pensent néanmoins que l'examen doit en être ajourné, et qu'il sera temps de s'en occuper quand la révolution politique se trouvera enfin accomplie, nous ne saurions les comprendre. Quoi! il faut conquérir le pouvoir, sauf à se rendre compte plus tard de ce qu'on en doit faire! Quoi! il faut se mettre en route, avant d'avoir fixé le point qu'il s'agit d'atteindre!

On se trompe étrangement, si l'on croit que les révolutions s'improvisent. Les révolutions qui n'avortent pas sont celles dont le but est précis et a été défini d'avance.

Voyez la révolution bourgeoise de 89! Quand elle éclata, chacun en aurait pu dresser le programme. Sortie vivante de l'encyclopédie, ce grand laboratoire des idées du dix-huitième siècle, elle n'avait plus, en 1789, qu'à prendre matériellement possession d'un domaine déjà conquis moralement. Et cela est si vrai, que le tiers-état d'alors ne trouvait pas d'inconvénient à se passer de législateurs. Des mandats impératifs! criait-on de toutes parts. Pourquoi? Parce que, dans la pensée de tous, le but de la révolution était parfaitement défini. On savait ce qu'on voulait; pour quelle cause et de quelle manière on le voulait. Ouvrons les fameux cahiers de cette époque : la révolution y est toute entière; car la constitution de 1791 n'en fut qu'un résumé fidèle. Aussi, comme elle s'est fortement installée, cette révolution de 89, et combien ses racines sont profondément descendues dans la société! Les orages de la Convention ont eu beau passer sur elle; l'Empire a eu beau l'éclipser à force de villes prises et de batailles gagnées; la Restauration a eu beau la combattre par tout ce qu'il y a de plus puissant

chez les hommes, la superstition politique et la superstition religieuse, elle a reparu sur les ruines mêlées de la Convention, de l'Empire et de la Restauration. 1830 appartient à cette chaîne dont 1789 fut le premier anneau. 1789 avait commencé la domination de la bourgeoisie; 1830 l'a continuée.

Voyez, au contraire, la révolution de 1793! Combien a-t-elle duré? Qu'en reste-t-il? Et pourtant, de quelle puissance, de quelle audace, de quel génie n'étaient pas doués ceux qui s'étaient chargés de son triomphe? Quels efforts gigantesques! quelle effrayante activité! que de ressorts mis en jeu, depuis l'enthousiasme jusqu'à la terreur! que d'instruments usés au service des doctrines nouvelles, depuis l'épée du général d'armée jusqu'au couteau de l'exécuteur! Mais le but de cette révolution, dont les conventionnels avaient à donner le catéchisme, n'avait pas été défini longtemps à l'avance. Aucune des théories aventurées par Robespierre et Saint-Just n'avait été suffisamment élaborée au sein de la nation. Jean-Jacques avait bien publié le *Contrat social,* mais la voix de ce grand homme s'était à demi perdue dans la clameur immense dont les publicistes de la bourgeoisie remplirent le dix-huitième siècle. C'était donc tout un nouveau monde à créer, à créer en quelques jours, à créer au milieu d'un déchaînement inouï de résistances et de colères. Il fallut improviser, demander aux passions l'appui que ne pouvaient pas encore fournir les idées; il fallut étonner, enflammer, enivrer, dompter les hommes qu'un travail antérieur n'avait pas disposés à se laisser convaincre. De là, des obstacles sans nombre, des malentendus terribles et sanglants, de fraternelles alliances tout à coup dénouées par le bourreau; de là, ces luttes sans exemple qui firent successivement tomber dans un même panier fatal la tête de Danton sur celle de Ver-

gniaud, et la tête de Robespierre sur celle de Danton.

Souvenons-nous de cette époque, si pleine d'enseignements. Ne perdons jamais de vue ni le *moyen* ni le *but;* et loin d'éviter la discussion des théories sociales, provoquons-la autant qu'il sera en nous, afin de n'être pas pris au dépourvu et de savoir diriger la force quand elle nous sera donnée.

Mais on émettra beaucoup d'idées fausses, on prêchera bien des rêveries! Qu'est-ce à dire? Fut-il jamais donné aux hommes d'arriver du premier coup à la vérité? Et lorsqu'ils sont plongés dans la nuit, faut-il leur interdire de chercher la lumière, parce que, pour y arriver, ils sont forcés de marcher dans l'ombre? Savez-vous si l'humanité n'a aucun parti à tirer de ce que vous appelez des rêveries? Savez-vous si la rêverie aujourd'hui ne sera pas la vérité dans dix ans, et si, pour que la vérité soit réalisée dans dix ans, il n'est pas nécessaire que la rêverie soit hasardée aujourd'hui? Une doctrine, quelle qu'elle soit, politique, religieuse ou sociale, ne se produit jamais sans trouver plus de contradicteurs que d'adeptes, et ne recrute quelques soldats qu'après avoir fait beaucoup de martyrs. Toutes les idées qui ont puissamment gouverné les hommes n'ont-elles pas été réputées folles, avant d'être réputées sages?

Qui découvrit un nouveau monde?
Un fou qu'on raillait en tout lieu.
Sur la croix que son sang inonde,
Un fou qui meurt nous lègue un Dieu.

N'acceptons pas aveuglément tout ce que des esprits légers nous donneraient comme autant d'oracles; et cherchons la vérité avec lenteur, avec prudence, avec défiance même; rien de mieux. Mais pourquoi fermerions-nous carrière aux témérités de l'esprit? A une armée qui s'avance en pays inconnu il faut des éclaireurs, dussent

quelques-uns d'entre eux s'égarer. Ah! l'intrépidité de la pensée n'est pas aujourd'hui chose si commune, qu'on doive glacer les intelligences en travail et décourager l'audace.

Que craignez-vous? Qu'on jette dans les esprits des notions fausses sur la condition du prolétaire et les moyens de l'améliorer? Si ces notions sont fausses, la discussion les emportera, comme le vent emporte la paille mêlée au grain.

Que craignez-vous encore? Que la hardiesse de certaines solutions données aux questions sociales ne porte le trouble dans les cœurs et ne nuise au succès de la réforme politique? Mais d'abord, est-ce que les questions de suffrage universel, de souveraineté réelle du peuple, n'effrayent personne en France? Et que faire là, sinon montrer par de vives raisons la puérilité et le vide de ces frayeurs? Mais quoi! ce qui effraye le plus dans les partis, ce n'est pas ce qu'ils disent, c'est ce qu'ils négligent ou refusent de dire. L'inconnu! voilà ce qui épouvante surtout les âmes faibles. Le parti démocratique sera-t-il accusé de pousser à une Jacquerie industrielle, quand il aura scientifiquement développé les moyens de tirer l'industrie du désordre effroyable où elle s'égare? S'armera-t-on contre lui des répugnances aveugles de la bourgeoisie, quand il aura prouvé que la concentration toujours croissante des capitaux la menace du même joug sous lequel fléchit la classe ouvrière?

Ajoutons que, pour donner à la réforme politique de nombreux adhérents parmi le peuple, il est indispensable de lui montrer le rapport qui existe entre l'amélioration, soit morale, soit matérielle, de son sort et un changement de pouvoir. C'est ce qu'ont fait, dans tous les temps, les véritables amis du peuple ou ses vengeurs. C'est ce que firent jadis à Rome ceux qui, émus d'une pitié sainte

à la vue des débiteurs pauvres trop cruellement persécutés, entraînèrent la multitude sur le mont Aventin. C'est ce que faisait l'immortel Tibérius Gracchus, lorsque, dénonciateur convaincu des usurpations de l'aristocratie romaine, il criait aux pâles vainqueurs du monde : « On » vous appelle les maîtres de l'univers, et vous n'avez pas » une pierre où vous puissiez reposer votre tête. » C'est ce que fit en 1647 le pêcheur Masaniello, lorsqu'au milieu de la ville de Naples affamée par les orgies du vice-roi, il poussa le cri : « Point de gabelles! » C'est ce que firent enfin, il y a cinquante ans, ces philosophes fanatiques, ces vaillants soldats de la pensée, qui ne périrent à la tâche que parce qu'ils étaient venus trop tôt. A qui prétend le conduire, le peuple a droit de demander où on le mène. Il ne lui est arrivé que trop souvent déjà de s'agiter pour des mots, de combattre dans les ténèbres, de s'épuiser en dévouements dérisoires, et d'inonder de son sang, répandu au hasard, la route des ambitieux, tribuns de la veille, que le lendemain saluait oppresseurs!

Mais s'il est nécessaire de s'occuper d'une réforme sociale, il ne l'est pas moins de pousser à une réforme politique. Car si la première est le *but*, la seconde est le *moyen*. Il ne suffit pas de découvrir des procédés scientifiques, propres à inaugurer le principe d'association et à organiser le travail suivant les règles de la raison, de la justice, de l'humanité, il faut se mettre en état de réaliser le principe qu'on adopte et de féconder les procédés fournis par l'étude. Or, le pouvoir, c'est la force organisée. Le pouvoir s'appuie sur des chambres, sur des tribunaux, sur des soldats, c'est-à-dire sur la triple puissance des lois, des arrêts et des baïonnettes. Ne pas le prendre pour instrument, c'est le rencontrer comme obstacle.

D'ailleurs, l'émancipation des prolétaires est une

œuvre trop compliquée; elle se lie à trop de questions, elle dérange trop d'habitudes, elle contrarie, non pas en réalité mais en apparence, trop d'intérêts, pour qu'il n'y ait pas folie à croire qu'elle se peut accomplir par une série d'efforts partiels et de tentatives isolées. Il y faut appliquer toute la force de l'État. Ce qui manque aux prolétaires pour s'affranchir, ce sont les instruments de travail : la fonction du gouvernement est de les leur fournir. Si nous avions à définir l'État, dans notre conception, nous répondrions : l'État est le banquier des pauvres.

Maintenant, est-il vrai, comme M. de Lamartine n'a pas craint de l'affirmer dans un récent manifeste, est-il vrai que cette conception « consiste à s'emparer, au nom » de l'État, de la propriété et de la souveraineté des in» dustries et du travail, à supprimer tout libre arbitre » dans les citoyens qui possèdent, qui vendent, qui achè» tent, qui consomment, à créer ou à distribuer arbitrai» rement les produits, à établir des maximum, à régler » les salaires, à substituer en tout l'État propriétaire et » industriel aux citoyens dépossédés? »

A Dieu ne plaise que nous ayons jamais rien proposé de semblable! Et si c'est nous que M. de Lamartine a prétendu réfuter, il est probable qu'il ne nous a pas fait l'honneur de nous lire. Ainsi qu'on le verra plus bas, nous demandons que l'État, — lorsqu'il sera démocratiquement constitué, — crée des ateliers sociaux, destinés à remplacer graduellement et sans secousse les ateliers individuels; nous demandons que les ateliers sociaux soient régis par des statuts réalisant le principe d'association et ayant forme et puissance de la loi.

Mais, une fois fondé et mis en mouvement, l'atelier social se suffirait à lui-même et ne relèverait plus que de son principe; les travailleurs associés se choisiraient librement, après la première année, des administrateurs et des

chefs; ils feraient entre eux la répartition des bénéfices; ils s'occuperaient des moyens d'agrandir l'entreprise commencée... Où voit-on qu'un pareil système ouvre carrière à l'arbitraire et à la tyrannie? L'État fonderait l'atelier social, il lui donnerait des lois, il en surveillerait l'exécution, pour le compte, au nom et au profit de tous; mais là se bornerait son rôle: un tel rôle est-il, peut-il être tyrannique? Aujourd'hui, quand le gouvernement fait arrêter des voleurs parce qu'ils se sont introduits dans une maison, est-ce qu'on accuse pour cela le gouvernement de tyrannie? Est-ce qu'on lui reproche d'avoir envahi le domaine de la vie individuelle, d'avoir pénétré dans le régime intérieur des familles? Eh bien! dans notre système, l'État ne serait, à l'égard des ateliers sociaux, que ce qu'il est aujourd'hui à l'égard de la société tout entière. Il veillerait sur l'inviolabilité des statuts dont il s'agit, comme il veille aujourd'hui sur l'inviolabilité des lois. Il serait le protecteur suprême du principe d'association, sans qu'il lui fût loisible ou possible d'absorber en lui l'action des travailleurs associés, comme il est aujourd'hui le protecteur suprême du principe de propriété, bien qu'il n'absorbe pas en lui l'action des propriétaires.

Mais nous faisons intervenir l'État, du moins, au point de vue de l'initiative, dans la réforme économique de la société? Mais nous avons pour but avoué de miner la concurrence, de soustraire l'industrie au régime du *laissez-faire et du laissez-passer?* Sans doute; et, loin de nous en défendre, nous le proclamons à voix haute. Pourquoi? Parce que nous voulons la liberté.

Oui, la liberté! voilà ce qui est à conquérir; mais la liberté vraie, la liberté pour tous, cette liberté qu'on chercherait en vain partout où ne se trouvent pas l'égalité et la fraternité, ses sœurs immortelles.

Si nous demandions pour quel motif la liberté de l'état sauvage a été jugée fausse et détruite, le premier enfant venu nous répondrait ce qu'il y a réellement à répondre. La liberté de l'état sauvage n'était, *en fait*, qu'une abominable oppression, parce qu'elle se combinait avec l'inégalité des forces, parce qu'elle faisait de l'homme faible la victime de l'homme vigoureux, et de l'homme impotent la proie de l'homme agile. Or, nous avons, dans le régime social actuel, au lieu de l'inégalité des forces musculaires, l'inégalité des moyens de développement; au lieu de la lutte corps à corps, la lutte de capital à capital; au lieu de l'abus de la supériorité physique, l'abus d'une supériorité convenue; au lieu de l'homme faible, l'ignorant; au lieu de l'homme impotent, le pauvre. Où donc est la liberté?

Elle existe assurément, et même avec la facilité de l'abus, pour ceux qui se trouvent pourvus des moyens d'en jouir et de la féconder, pour ceux qui sont en possession du sol, du numéraire, du crédit, des mille ressources que donne la culture de l'intelligence; mais en est-il de même pour cette classe, si intéressante et si nombreuse, qui n'a ni terres, ni capitaux, ni crédit, ni instruction, c'est-à-dire rien de ce qui permet à l'individu de se suffire et de développer ses facultés? Et lorsque la société se trouve ainsi partagée, qu'il y a d'un côté une force immense, et de l'autre une immense faiblesse, on déchaîne au milieu d'elle la concurrence, la concurrence qui met aux prises le riche avec le pauvre, le spéculateur habile avec le travailleur naïf, le client du banquier facile avec le serf de l'usurier, l'athlète armé de pied en cap avec le combattant désarmé, l'homme ingambe avec le paralytique! Et ce choc désordonné, permanent, de la puissance et de l'impuissance, cette anarchie dans l'oppression, cette invisible tyrannie des choses que ne dé-

passèrent jamais en dureté les tyrannies sensibles, palpables, à face humaine... Voilà ce qu'on ose appeler la liberté!

Il est donc libre de se former à la vie de l'intelligence, l'enfant du pauvre qui, détourné par la faim du chemin de l'école, court vendre son âme et son corps à la filature voisine, pour grossir de quelques oboles le salaire paternel!

Il est donc libre de discuter les conditions de son travail, l'ouvrier qui meurt, si le débat se prolonge!

Il est donc libre de mettre son existence à l'abri des chances d'une loterie homicide, le travailleur qui, dans la confuse mêlée de tant d'efforts individuels, se voit réduit à dépendre, non pas de sa prévoyance et de sa sagesse, mais de chacun des désordres qu'enfante naturellement la concurrence: d'une faillite lointaine, d'une commande qui cesse, d'une machine qu'on découvre, d'un atelier qui se ferme, d'une panique industrielle, d'un chômage!

Il est donc libre de ne pas dormir sur le pavé, le journalier sans travail qui n'a point d'asile!

Elle est donc libre de se conserver chaste et pure, la fille du pauvre qui, l'ouvrage venant à manquer, n'a plus à choisir qu'entre la prostitution et la faim?

De nos jours, a-t-on dit, rien ne réussit mieux que le succès. C'est vrai, et cela suffit pour la condamnation de l'ordre social qu'un semblable aphorisme caractérise. Car toutes les notions de la justice et de l'humanité sont interverties, là où l'on a d'autant plus de facilités pour s'enrichir qu'on a moins besoin de devenir riche, et où l'on peut d'autant moins échapper à la misère qu'on est plus misérable. Le hasard de la naissance vous a-t-il jeté parmi nous dans un dénuement absolu? Travaillez, souffrez, mourez : On ne fait pas crédit au pauvre, et la doc-

trine du *laissez-faire* le voue à l'abandon. Êtes-vous né au sein de l'opulence? Prenez du bon temps, menez joyeuse vie, dormez: Votre argent gagne de l'argent pour vous. Rien ne réussit mieux que le succès!

Mais le pauvre a le *droit* d'améliorer sa position? Et! qu'importe, s'il n'en a pas le *pouvoir*? Qu'importe au malade, qu'on ne guérit pas, le *droit* d'être guéri?

Le droit, considéré d'une manière abstraite, est le mirage qui, depuis 1789, tient le peuple abusé. Le droit est la protection métaphysique et morte qui a remplacé, pour le peuple, la protection vivante qu'on lui devait. Le droit, pompeusement et stérilement proclamé dans les chartes, n'a servi qu'à masquer ce que l'inauguration d'un régime d'individualisme avait d'injuste et ce que l'abandon du pauvre avait de barbare. C'est parce qu'on a défini la liberté par le mot *droit*, qu'on en est venu à appeler hommes libres, des hommes esclaves de la faim, esclaves du froid, esclaves de l'ignorance, esclaves du hasard. Disons-le donc une fois pour toutes: la liberté consiste, non pas seulement dans le DROIT accordé, mais dans le POUVOIR donné à l'homme d'exercer, de développer ses facultés, sous l'empire de la justice et sous la sauvegarde de la loi.

Et ce n'est point là, qu'on le remarque bien, une distinction vaine: Le sens en est profond, les conséquences en sont immenses. Car dès qu'on admet qu'il faut à l'homme, pour être vraiment libre, le *pouvoir* d'exercer et de développer ses facultés, il en résulte que la société doit à chacun de ses membres, et l'instruction, sans laquelle l'esprit humain ne *peut* se déployer, et les instruments de travail, sans lesquels l'activité humaine ne *peut* se donner carrière. Or, par l'intervention de qui la société donnera-t-elle à chacun de ses membres l'instruction convenable et les instruments de travail nécessaires,

si ce n'est par l'intervention de l'État? C'est donc au nom, c'est pour le compte de la liberté, que nous demandons la réhabilitation du principe d'autorité. Nous voulons un gouvernement fort, parce que, dans le régime d'inégalité où nous végétons encore, il y a des faibles qui ont besoin d'une force sociale qui les protége. Nous voulons un gouvernement qui intervienne dans l'industrie, parce que là où l'on ne prête qu'aux riches, il faut un banquier social qui prête aux pauvres. En un mot, nous invoquons l'idée du pouvoir, parce que la liberté de l'avenir doit être une vérité.

Qu'on ne s'y trompe pas, du reste; cette nécessité de l'intervention des gouvernements est relative; elle dérive uniquement de l'état de faiblesse, de misère, d'ignorance, où les précédentes tyrannies ont plongé le peuple. Un jour, si la plus riche espérance de notre cœur n'est pas trompée, un jour viendra où il ne sera plus besoin d'un gouvernement fort et actif, parce qu'il n'y aura plus dans la société de classe inférieure et mineure. Jusques-là, l'établissement d'une autorité tutélaire est indispensable. Le socialisme ne saurait être fécondé que par le souffle de la politique.

O riches, on vous trompe quand on vous excite contre ceux qui consacrent leurs veilles à la solution calme et pacifique des problèmes sociaux. Oui, c'est votre cause que cette cause sainte des pauvres. Une solidarité de céleste origine vous enchaîne à leur misère par la peur, et vous lie par votre intérêt même à leur délivrance future. Leur affranchissement seul est propre à vous ouvrir le trésor, inconnu jusqu'ici, des joies tranquilles; et telle est la vertu du principe de fraternité, que ce qu'il retrancherait de leurs douleurs, il l'ajouterait nécessairement à vos jouissances. « Prenez garde, vous a-t-on dit, prenez » garde à la guerre de ceux qui n'ont pas contre ceux

» qui ont! » Ah! si cette guerre impie était réellement à craindre, que faudrait-il donc penser, grand Dieu! de l'ordre social qui la porterait dans ses entrailles? Misérables sophistes! ils ne s'aperçoivent pas que le régime dont ils balbutient la défense serait condamné sans retour, s'il méritait la flétrissure de leurs alarmes! Quoi donc! il y aurait un tel excès dans les souffrances de *ceux qui n'ont pas*, de telles haines dans les âmes, et, dans les profondeurs de la société, un si impétueux désir de révolte, que prononcer le mot de fraternité, mot du Christ, serait une imprudence terrible, et comme le signal de quelque nouvelle Jacquerie! Non : qu'on se rassure. La violence n'est à redouter que là où la discussion n'est point permise. L'ordre n'a pas de meilleur bouclier que l'étude. Grâce au ciel, le peuple comprend aujourd'hui que, si la colère châtie quelquefois le mal, elle est impuissante à produire le bien; qu'une impatience aveugle et farouche ne ferait qu'entasser des ruines sous lesquelles périrait étouffée la semence des idées de justice et d'amour. Il ne s'agit donc pas de déplacer la richesse, il s'agit de l'universaliser en la fécondant. Il s'agit d'élever, pour le bonheur de tous, de tous sans exception, le niveau de l'humanité.

ORGANISATION
DU TRAVAIL.

LIVRE PREMIER.

INDUSTRIE.

CHAPITRE PREMIER.

N'ayant plus que quelques jours à vivre, Louis XI fut tout-à-coup saisi d'un immense effroi. Ses courtisans n'osaient plus prononcer devant lui ce mot terrible, ce mot inévitable : la mort. Lui-même, comme si pour éloigner la mort, il eût suffi d'en nier les approches, il s'étudiait misérablement à faire briller dans son regard éteint les éclairs d'une joie factice. Il dissimulait sa pâleur. Il ne voulait point chanceler en marchant. Il disait à son médecin : « Mais, voyez donc ! jamais je ne me suis mieux porté. »

Ainsi fait la société d'aujourd'hui ; elle se sent mourir et elle nie sa décadence. S'entourant de tous les mensonges de sa richesse, de toutes les pompes vaines d'une puissance qui s'en va, elle affirme puérilement sa force, et, dans l'excès même de son trouble, elle se vante ! Les privilégiés de la civilisation moderne ressemblent à cet enfant spartiate qui souriait, en tenant caché sous sa robe le renard qui lui rongeait les entrailles. Ils montrent, eux aussi, un visage riant ; ils s'efforcent d'être heureux. Mais l'inquiétude habite dans leur cœur et le ronge. Le fantôme des révolutions est dans toutes leurs fêtes.

La misère a beau ne frapper, loin de leurs demeures, que des coups mesurés et silencieux, l'indigent a beau s'écarter du chemin de leurs joies ; ils souffrent de ce qu'ils soupçonnent ou devinent. Si le peuple reste immobile, ils se préoccupent amèrement de l'heure qui suivra. Et lorsque le bruit de la révolte est tombé, ils en sont réduits à prêter l'oreille au silence des complots.

Je demande qui est réellement intéressé au maintien de l'ordre social, tel qu'il existe aujourd'hui. Personne : non, personne. Pour moi, je me persuade volontiers que les douleurs que crée une civilisation imparfaite se répandent, en des formes diverses, sur la société tout entière. Entrez dans l'existence de ce riche : elle est remplie d'amertume. Pourquoi donc? Est-ce qu'il n'a pas la santé, la jeunesse, et des flatteurs? Est-ce qu'il ne croit pas avoir des amis? Mais il est à bout de jouissances, voilà sa misère; il a épuisé le désir, voilà son mal. L'impuissance dans la satiété, c'est la pauvreté des riches, la pauvreté moins l'espérance! Parmi ceux que nous appelons les heureux, combien qui se battent en duel par besoin d'émotion! combien qui affrontent les fatigues et les périls de la chasse pour échapper aux tortures de leur repos! Combien qui, malades dans leur sensibilité, succombent lentement à de mystérieuses blessures, et fléchissent peu à peu, au sein même d'un bonheur apparent, sous le niveau de la commune souffrance! A côté de ceux qui rejettent la vie comme un fruit amer, voici ceux qui la rejettent comme une orange desséchée : Quel désordre social ne révèle pas ce désordre moral immense! et quelle rude leçon donnée à l'égoïsme, à l'orgueil, à toutes les tyrannies, que cette inégalité dans les moyens de jouir aboutissant à l'égalité dans la douleur!

Et puis, pour chaque indigent qui pâlit de faim, il y a un riche qui pâlit de peur. — « Je ne sais, dit miss Wardour, au vieux mendiant qui l'avait sauvée, ce que mon père a dessein de faire pour notre libérateur, mais bien certainement il vous mettra à l'abri du besoin pour le reste de votre vie. En attendant, prenez cette bagatelle.— Pour que je sois volé et assassiné quelque nuit en allant d'un village à l'autre, répondit le mendiant, ou pour que je sois toujours dans la crainte de l'être, ce qui ne vaut guère mieux! Eh! si l'on me voyait changer un billet de

banque, qui serait ensuite assez fou pour me faire l'aumône? »

Admirable dialogue! Walter Scott ici n'est plus un romancier : c'est un philosophe, c'est un publiciste. Nous connaissons un homme plus malheureux que l'aveugle qui entend retentir dans la sébille de son chien l'obole implorée : c'est le puissant roi qui gémit sur la dotation refusée à son fils.

Mais ce qui est vrai dans l'ordre des idées philosophiques, l'est-il moins dans l'ordre des idées économiques? Ah! Dieu merci, il n'est pour les sociétés ni progrès partiel, ni partielle déchéance. *Toute* la société s'élève ou *toute* la société s'abaisse. Les lois de la justice sont-elles mieux comprises? *Toutes* les conditions en profitent. Les notions du juste viennent-elles à s'obscurcir? *Toutes* les conditions en souffrent. Une nation dans laquelle une classe est opprimée ressemble à un homme qui a une blessure à la jambe : La jambe malade interdit tout exercice à la jambe saine. Ainsi, quelque paradoxale que cette proposition puisse paraître, oppresseurs et opprimés gagnent également à ce que l'oppression soit détruite; ils perdent également à ce qu'elle soit maintenue. En veut-on une preuve bien frappante? La bourgeoisie a établi sa domination sur la concurrence illimitée, principe de tyrannie : eh bien! c'est par la concurrence illimitée que nous voyons aujourd'hui la bourgeoisie périr. J'ai deux millions, dites-vous; mon rival n'en a qu'un : dans le champ clos de l'industrie, et, avec l'arme du bon marché, je le ruinerai à coup sûr. Homme lâche et insensé! ne comprenez-vous pas que demain, s'armant contre vous de vos propres armes, quelque impitoyable Rothschild vous ruinera? Aurez-vous alors le front de vous en plaindre? Dans cet abominable système de luttes quotidiennes, l'industrie moyenne a dévoré la petite industrie. Victoires de Pyrrhus! car voilà qu'elle est dévorée à son tour par l'industrie en grand, qui elle-même, forcée de poursuivre aux extrémités du monde des consommateurs inconnus, ne sera bientôt plus qu'un jeu de hasard qui, comme tous les jeux de hasard, finira pour les uns par la friponnerie, pour les autres par le suicide. La tyrannie n'est pas seulement odieuse, elle est aveugle. Pas d'intelligence où il n'y a pas d'entrailles.

Prouvons donc :

1° Que la concurrence est pour le peuple un système d'extermination ;

2° Que la concurrence est pour la bourgeoisie une cause sans cesse agissante d'appauvrissement et de ruine.

Cette démonstration faite, il en résultera clairement que tous les intérêts sont solidaires, et qu'une réforme sociale est pour tous les membres de la société, sans exception, un moyen de salut.

CHAPITRE II.

LA CONCURRENCE EST POUR LE PEUPLE UN SYSTÈME D'EXTERMINATION.

Le pauvre est-il un membre ou un ennemi de la société? Qu'on réponde.

Il trouve tout autour de lui le sol occupé.

Peut-il semer la terre pour son propre compte? Non, parce que le droit de premier occupant est devenu droit de propriété.

Peut-il cueillir les fruits que la main de Dieu a fait mûrir sur le passage des hommes? Non, parce que de même que le sol, les fruits ont été *appropriés*.

Peut-il se livrer à la chasse ou à la pêche? Non, parce que cela constitue un droit que le gouvernement afferme.

Peut-il puiser de l'eau à une fontaine enclavée dans un champ? Non, parce que le propriétaire du champ est, en vertu du droit d'accession, propriétaire de la fontaine.

Peut-il, mourant de faim et de soif, tendre la main à la pitié de ses semblables? Non, parce qu'il y a des lois contre la mendicité.

Peut-il, épuisé de fatigue et manquant d'asile, s'endormir sur le pavé des rues? Non, parce qu'il y a des lois contre le vagabondage.

Peut-il, fuyant cette patrie homicide où tout lui est refusé, aller demander des moyens de vivre loin des lieux où la vie lui a été donnée? Non, parce qu'il n'est permis de changer de contrée qu'à de certaines conditions, impossibles à remplir pour lui.

Que fera donc ce malheureux? il vous dira : « J'ai des bras, j'ai une intelligence, j'ai de la force, j'ai de la jeunesse ; prenez tout cela, et, en échange, donnez-moi un peu de pain. » C'est ce que font et disent aujourd'hui les prolétaires. Mais ici même vous pouvez répondre au pauvre : « Je n'ai pas de travail à vous donner. » Que voulez-vous qu'il fasse alors?

La conséquence de ceci est très-simple. ASSUREZ du travail au pauvre. Vous aurez encore peu fait pour la justice, et il y aura loin de là au règne de la fraternité; mais, du moins, vous aurez conjuré d'affreux périls et coupé court aux révoltes? Y a-t-on bien songé? Lorsqu'un homme qui demande à vivre en servant la société en est fatalement réduit à l'attaquer sous peine de mourir, il se trouve, dans son apparente agression, en état de légitime défense, et la société qui le frappe ne juge pas : elle assassine.

La question est donc celle-ci : La concurrence est-elle un moyen d'ASSURER du travail au pauvre? Mais poser la question de la sorte, c'est la résoudre. Qu'est-ce que la concurrence relativement aux travailleurs? C'est le travail mis aux enchères. Un entrepreneur a besoin d'un ouvrier : trois se présentent. — Combien pour votre travail? — Trois francs : j'ai une femme et des enfants. — Bien. Et vous? — Deux francs et demi : je n'ai pas d'enfants, mais j'ai une femme. — A merveille. Et vous? — Deux francs me suffiront : je suis seul. — A vous donc la préférence. C'en est fait : le marché est conclu. Que deviendront les deux prolétaires exclus? Ils se laisseront mourir de faim, il faut l'espérer. Mais s'ils allaient se faire voleurs? Ne craignez rien, nous avons des gendarmes. Et assassins? Nous avons le bourreau. Quant au plus heureux des trois, son triomphe n'est que provisoire. Vienne un quatrième travailleur, assez robuste pour jeûner de deux jours l'un, la pente du rabais sera descendue jusqu'au bout : nouveau paria, nouvelle recrue pour le bagne, peut-être!

Dira-t-on que ces tristes résultats sont exagérés; qu'ils ne sont possibles, dans tous les cas, que lorsque l'emploi ne suffit pas aux bras qui veulent être employés? Je demanderai, à mon tour, si la concurrence porte par aventure en elle-même de quoi empêcher cette disproportion homicide? Si telle industrie manque de bras, qui m'assure

que, dans cette immense confusion créée par une compétition universelle, telle autre n'en regorgera pas? Or, n'y eût-il, sur trente-quatre millions d'hommes, que vingt individus réduits à voler pour vivre, cela suffit pour la condamnation du principe.

Mais qui donc serait assez aveugle pour ne point voir que, sous l'empire de la concurrence illimitée, la baisse continue des salaires est un fait nécessairement général, et point du tout exceptionnel? La population a-t-elle des limites qu'il ne lui soit jamais donné de franchir? Nous est-il loisible de dire à l'industrie abandonnée aux caprices de l'égoïsme individuel, à cette industrie, mer si féconde en naufrages: « Tu n'iras pas plus loin? » La population s'accroît sans cesse: ordonnez donc à la mère du pauvre de devenir stérile, et blasphémez Dieu qui l'a rendue féconde; car, si vous ne le faites, la lice sera bientôt trop étroite pour les combattants. Une machine est inventée: ordonnez qu'on la brise, et criez: Anathème à la science! car, si vous ne le faites, les mille ouvriers que la machine nouvelle chasse de leur atelier iront frapper à la porte de l'atelier voisin et faire baisser le salaire de leurs compagnons. Baisse systématique des salaires, aboutissant à la suppression d'un certain nombre d'ouvriers, voilà l'inévitable effet de la concurrence illimitée. Elle n'est donc qu'un procédé industriel au moyen duquel les prolétaires sont forcés de s'exterminer les uns les autres.

Au reste, pour que les esprits exacts ne nous accusent pas d'avoir chargé les couleurs du tableau, voici quelle est, formulée en chiffres, la condition de la classe ouvrière à Paris.

On y verra qu'il y a des femmes qui ne gagnent pas plus de soixante-quinze centimes par jour, et cela pendant neuf mois de l'année seulement, ce qui veut dire que, pendant trois mois, elles ne gagnent absolument rien, ou, si l'on veut, que leur salaire, réparti sur toute l'année, se réduit à environ cinquante-sept centimes par jour (1).

(1) Nous devons les renseignements suivants, que nous avons mis beaucoup de soin à recueillir et que personne ne sera tenté d'accuser d'exagération, à plus de 1,500 ouvriers et ouvrières faisant partie du personnel de 830 ateliers situés dans Paris.

Il va sans dire que, pour chaque profession, nous avons pris la *moyenne* des chiffres qui nous ont été donnés.

TRAVAIL DES FEMMES.

NOMS DES MÉTIERS.	PRIX par JOUR.		MORTES saisons	OBSERVATIONS.
	fr.	c.	Mois.	
Blanchisseuses.	2	»	4	État malsain.
Bordeuses de souliers.	»	75	3	
Brocheuses.	1	50	3	
Brodeuses en tout genre.	1	50	4-5	
Brunisseuses sur métaux.	2	25	5	
— sur porcelaine.	1	75	5	
Cartières.	1	50	3	
Cartonnières.	1	50	3	
Casquetières.	1	25	4	
Chandelières.	1	25	4-5	
Chaussonnières.	1	»	»	
Coloristes.	1	25	4-5	Journée de 13 h.
Couseuses de chap. de paille.	2	»	6	
Couturières en robes.	1	50	4	
Couverturières.	1	25	4	Journée d 14 h.
Découpeuses pour voiles.	1	25	5	
Doreuses sur bois.	1	50	5	
Encarteuses.	1	25	5	
Faiseuses de boutons.	1	25	4	
Fleuristes.	1	75	5	
Frangières.	»	75	3	
Gantières.	1	25	4	
Giletières et Culottières.	1	50	4	
Lingères pour les boutiques.	1	»	»	
Modistes pour la parure.	2	»	4	
— apprêteuses.	1	50	4	
Passementières.	1	50	4	
Peloteuses de coton.	1	»	3	
Perceuses en or.	2	50	6	
Piqueuses de bottes.	1	50	4	
Plumassières.	1	50	4	
Polisseuses pour compas.	2	»	4	
— argent et émail.	2	25	6	
Rattacheuses de coton.	»	90	3	
Ravaudeuses.	1	25	3	
Repasseuses.	2	»	3	État malsain.
Teinturières.	2	25	»	
Vermicellières.	1	50	4	

TRAVAIL DES HOMMES.

NOMS DES MÉTIERS.	PRIX par JOUR.		MORTES saisons	OBSERVATIONS.
	fr.	c.	Mois.	
Appréteurs de chap. de paille.	4	»	7	
Argenteurs	3	»	3	
Armuriers	4	»	4	
Batteurs d'or	3	50	3	
Bijoutiers en or	3	75	5	
Bouchers (garçons)	3	»	3	
Boulangers	3	75	3	
Bourreliers	2	25	3	
Boutonniers	2	75	3	
Chapeliers	3	50	5	
Charcutiers	1	»	4	Nourris.
Charpentiers	4	50	4	État dangereux.
Charrons	3	»	5	
Ciseleurs	3	50	4	
Compositeurs	3	50	3	
Confiseurs	3	50	5	
Cordonniers	2	75	3	
Corroyeurs	4	»	4	
Couteliers	3	»	3	Journée de 13 h.
Couvreurs	4	50	4	État dangereux.
Doreurs sur bois	3	»	3	Journée de 16 h.
— sur métaux	3	75	4	Dangereux à cause du mercure.
Ébénistes	3	»	3	
Estampeurs	3	50	4	
Fabricants de compas	4	»	4	
Fabricants de lunettes écaille.	3	»	6	
Fabricants de parapluies	3	»	4	
Facteurs de pianos	4	»	3	
Ferblantiers	3	25	3	
Fondeurs en caractères	3	50	4	
— en cuivre	4	25	3	État dangereux.
— en fonte (1)	4	»	3	État dangereux.
Forgerons	4	»	3	Les limeurs, 2 f. 50.
Fumistes	4	»	6	
Gantiers	3	50	»	
Horlogers	4	»	4	
Imprimeurs en caractères	4	»	4	
— en étoffes	4	25	4	
— en lithographie	3	25	4	

(1) Pour chaque ouvrier 4 hommes de peine qui ont 2 fr. 50 c.

TRAVAIL DES HOMMES.

NOMS DES MÉTIERS.	PRIX par JOUR.		MORTES saisons	OBSERVATIONS.
	fr.	c.	Mois.	
Imprimeurs en papiers peints.	3	50	4-5	
— en taille-douce...	4	»	4	1 fr. 25 c. de fournitures par semaine.
— en musique......	3	25	4	
Lampistes..................	3	»	4	
Layetiers.................	3	»	4	
Maçons, compagnons (1).....	4	»	4	
Marbriers en bâtiments......	4	»	4	
— en pendules.......	4	25	3	
Maréchal ferrant............	2	75	3	
Menuisiers en bâtiments.....	3	»	4	
— en fauteuils.....	3	50	3	
Opticiens..................	3	»	6	
Orfèvres....................	3	»	6	
Passementiers...............	3	»	4	
Paveurs.....................	4	»	4	Manœuvres, 2 f. 25.
Peintres en bâtiments.......	3	50	5	
— en voitures.........	2	75	5	
Perruquiers.................	»	85	»	Mal nourris, mal couchés.
Plombiers..................	4	50	4	
Porcelainiers...............	3	75	»	
Relieurs....................	3	»	3	
Selliers....................	2	75	5	
Serruriers en bâtiments......	3	50	4	
Souffleurs de verres.........	4	25	3	État dangereux.
Stéréotypeurs...............	4	»	3	
Tailleurs d'habits............	3	»	5	
Tailleurs de pierre..........	4	25	4	
Tanneurs...................	3	50	4	
Tapissiers..................	4	»	4	
Teinturiers-dégraisseurs......	3	»	4	
— en soie..........	3	50	»	
Tôliers.....................	3	50	3	
Tonneliers..................	3	»	3	
Tourneurs en bois...........	3	50	4	
— en chaises........	3	50	4	
— en cuivre.........	3	75	4	
Vernisseurs.................	4	25	4	

(1) Manœuvres, 2 fr. 50 c.—Garçons, 2 fr. 40 c. pour six mois; 2 fr. 10 c. pour deux mois.

Depuis l'époque où cet ouvrage a paru, la baisse des salaires a suivi un mouvement de plus en plus rapide, et ce mouvement correspond, par une douloureuse fatalité, à une hausse progressive dans le prix des denrées alimentaires.

Le dernier *tableau du commerce extérieur*, publié par l'administration, constate que, de 1826 à 1847, les objets d'alimentation ont augmenté de 17 pour cent et même de 37 pour la viande, bœuf et mouton, tandis que les articles manufacturés subissaient une dépréciation qui, pour certaines étoffes de coton, toiles blanches ou imprimées, s'élevait à 75 pour cent.

M. Grandin a déclaré, dans une enquête, que la main-d'œuvre, qui était comptée pour moitié dans le prix des draps, n'y entrait plus maintenant que pour un septième.

Il en résulte que les chiffres qui étaient exacts en 1840 ne le sont plus aujourd'hui, et que, dans la plupart des professions, les travailleurs en sont réduits à regretter des tarifs contre l'insuffisance desquels ils faisaient entendre, il y a dix ans, les plaintes les plus légitimes.

En réponse aux imprudentes allégations apportées par M. Thiers à la tribune de l'Assemblée nationale, M. Agricol Perdiguier a publié une statistique fort curieuse des salaires. Nous emprunterons à cet intéressant travail les chiffres nécessaires pour établir l'abaissement continu du prix des journées.

Nous choisissons seulement quelques corps d'état.

Serruriers. — Les façons, de 1830 à 1848 ont baissé, progressivement et d'année en année, de plus des deux tiers. De 1840 seulement à 1848, la baisse a été d'un tiers. Ici, comme dans tout le cours de cette énumération, ne comptons pour 1848 que le temps qui a précédé la Révolution de Février.

Tisserands en calicot, des Vosges. — En 1846, la journée de douze heures était payée 1 fr. 6 c. En 1848, elle ne se payait plus que 85 c.

Tisserands de Cholet. — De 1835 à 1847, le prix de la journée a baissé d'un tiers. Il est de 75 c. à 1 fr. pour treize heures de travail. Depuis 1820, il a baissé de la moitié.

Tisserands en laine, de Limoges. Le perfectionnement

des procédés de filature a fait baisser le salaire à 1 fr. 25 c., 1 fr. 50 c.

Tisseurs de Rouen. — La réduction des tarifs en est venue à ce degré que certains ouvrages, les rouenneries, ne procurent à l'ouvrier, pour douze heures de travail quotidien, que 2 fr. 80 c. à 4 francs 60 c. par semaine. Les articles les mieux payés (façons Jacquard) ne rapportent que 10 fr. 50 c.

Cet abaissement des prix, pour le tissage, est général dans toutes les villes manufacturières : à Lille, Nantes, Alençon, Mulhouse, etc.

Bonnetiers. — De 1836 à 1848, la main-d'œuvre a baissé, suivant les parties, d'un tiers à deux tiers. Les bas, payés 5 fr. il y a dix ans, ne se paient plus que 3 fr.; les cravates, de 1 fr. 25 c., ne valent plus que 65 c. Les gants, de 12 fr. la douzaine, sont tombés à 1 fr. 50 c. Le gain hebdomadaire varie de 5 fr. 20 c. à 9 fr. maximum.

Menuisiers en bâtiments. — Le tarif Colin a été établi, en 1838, par la chambre syndicale des entrepreneurs. Aujourd'hui, les entrepreneurs exigent de 15 à 30 pour cent de remise sur ce même tarif. Certains travaux se font même à 50 pour cent de rabais.

Menuisiers en voiture. — La journée a baissé de 15 à 20 pour cent.

Menuisiers en meubles. — Réduction d'un quart à un tiers sur le prix.

Menuisiers en fauteuils. — Réduction des deux cinquièmes.

Ebénistes. — Depuis 1830, réduction de moitié.

Tourneurs en chaises et en bois. — Réduction d'un tiers à la moitié.

Cordonniers. — La journée est descendue de 3 fr., 3 fr. 50 c., à 2 fr. 25 c., et même à 1 fr. 75 c. La cordonnerie pour femme a dû réduire ses façons de la moitié et même des deux tiers.

Tailleurs. — Depuis 1835, la confection a tué l'état. Elle paie 8 fr. ce qui se payait 20 et 25 fr. — 1 fr., 1 fr. 50 c. ce qui se payait de 4 à 5 fr. Elle a commencé par exploiter les ouvriers pendant la morte-saison. En abaissant les prix de vente d'une manière fabuleuse, elle a accaparé tout le travail et a rendu la

morte-saison perpétuelle. Vrai type du système de concurrence : au lieu de proportionner le prix de vente au prix de revient, c'est le prix de revient que l'on subordonne au prix de vente, et comme le prix des matières premières n'est pas susceptible d'une telle élasticité, c'est la main-d'œuvre qui paie les frais de la guerre que se font les spéculateurs.

Porcelainiers. — Voici un échantillon de la manière dont les tarifs peuvent baisser dans l'espace de vingt-cinq à trente ans. En 1820, on payait aux porcelainiers de Limoges tel ouvrage 15 fr. Il ne vaut plus que 5 fr. en 1848. Tel autre qui valait 40 fr. en 1820, n'en vaut plus que 9. Tel article autrefois tarifé 300 fr., se paie à regret 50 fr. Rappelons-nous toujours que le prix de la viande, dans le même intervalle, a haussé de 37 pour cent.

Tabletiers-tourneurs. — La journée a baissé de 4 et 5 fr. à 2 fr. 50 c., 2 fr. 20. c.

Graveurs sur bois pour étoffes. — Réduction du prix de journée de 5 fr. à 2 fr.

Ferblantiers-zingueurs. — Les façons ont baissé de la moitié et même des deux tiers.

Passementiers. — Réduction des deux tiers.

Doreurs sur porcelaine. — Réduction de la moitié.

Métiers de femmes. — Tous ces métiers sont dévorés par un marchandage éhonté. Des femmes, nommées entrepreneuses, prennent dans les magasins l'ouvrage *de première main.* Elles le cèdent par lots, et en se ménageant un bénéfice *honnête*, à des sous-entrepreneuses. Celles-là le livrent à vil prix à des ouvrières toujours affamées. Car l'ouvrage, ainsi passé de mains en mains, donne une journée de 30 à 60 cent. pour un travail de quinze à dix-huit heures.

Les fleuristes ont subi une réduction de la moitié.

Les coloristes ont subi une réduction d'un tiers à la moitié.

Les lingères... de la moitié.

Les pailleuses de chaises ont subi une réduction d'un tiers.

Les vernisseuses en menus objets ont subi une réduction de deux tiers.

Les ouvrières en bretelles ont perdu la moitié sur les façons. Les plus habiles gagnent 60 cent. par jour.

Les ouvrières en jarretières ont perdu les deux tiers, ce qui met la journée de 30 à 60 cent.

C'est sur une somme généralement aussi considérable que les ouvrières doivent prélever leur loyer, 15 ou 20 cent. par jour au moins, leur nourriture, leur habillement, leur éclairage, leur chauffage, leurs frais de maladie, les économies nécessaires pour un chômage de quatre ou cinq mois.

S'il leur reste un excédant, les caisses d'épargne de M. le baron Charles Dupin leur sont ouvertes!!!...

Que de larmes représente chacun de ces chiffres! que de cris d'angoisses! que de malédictions violemment refoulées dans les abîmes du cœur! Voilà pourtant la condition du peuple à Paris, la ville de la science, la ville des arts, la rayonnante capitale du monde civilisé; ville, du reste, dont la physionomie ne reproduit que trop fidèlement tous les hideux contrastes d'une civilisation tant vantée : les promenades superbes et les rues fangeuses, les boutiques étincelantes et les ateliers sombres, les théâtres où l'on chante et les réduits obscurs où l'on pleure, des monuments pour les triomphateurs et des salles pour les noyés, l'Arc de l'Etoile et la Morgue!

C'est assurément une chose bien remarquable que la puissance d'attraction qu'exercent sur les campagnes ces grandes villes où l'opulence des uns insulte à tout moment à la misère des autres. Le fait existe pourtant, et il est trop vrai que l'industrie fait concurrence à l'agriculture. Un journal dévoué à l'ordre social actuel reproduisait naguère ces tristes lignes tombées de la plume d'un prélat, l'évêque de Strasbourg : « Autrefois, me disait le maire d'une petite ville, avec trois cents francs je payais mes ouvriers; maintenant mille francs me suffisent à peine. Si nous n'élevons très-haut le prix de leurs journées, ils nous menacent de nous quitter pour travailler dans les fabriques. Et cependant combien l'agriculture, la véritable richesse de l'État, ne doit-elle pas souffrir d'un pareil ordre de choses! Et remarquons que, si le crédit industriel s'ébranle, si une de ces maisons de commerce vient à crouler, trois ou quatre mille ouvriers languissent tout à coup sans travail, sans pain, et demeurent à la charge du pays. Car ces malheureux ne savent point économiser pour l'avenir : chaque semaine voit disparaître le fruit de leur travail. Et dans

les temps de révolutions, qui sont précisément ceux où les banqueroutes deviennent plus nombreuses, combien n'est pas funeste à la tranquillité publique cette population d'ouvriers affamés qui passent tout à coup de l'intempérance à l'indigence! Ils n'ont pas même la ressource de vendre leurs bras aux cultivateurs, n'étant plus accoutumés aux rudes travaux des champs, ces bras énervés n'auraient plus de puissance. »

Ce n'est donc pas assez que les grandes villes soient les foyers de l'extrême misère, il faut encore que la population des campagnes soit invinciblement attirée vers ces foyers qui doivent la dévorer. Et, comme pour aider à ce mouvement funeste, ne voilà-t-il pas qu'on va créer partout des chemins de fer? Car les chemins de fer qui, dans une société sagement organisée, constituent un progrès immense, ne sont dans la nôtre qu'une calamité nouvelle. Ils tendent à rendre solitaires les lieux où les bras manquent, et à entasser les hommes là où beaucoup demandent en vain qu'on leur fasse une petite place au soleil; ils tendent à compliquer le désordre affreux qui s'est introduit dans le classement des travailleurs, dans la distribution des travaux, dans la répartition des produits.

Passons aux villes de second ordre.

Le docteur Guépin a écrit dans un petit almanach indigne, je suppose, de tenir sa place dans la bibliothèque de nos hommes d'État, les lignes suivantes :

« Nantes étant un terme moyen entre les villes de grand commerce et de grande industrie, telles que Lyon, Paris, Marseille, Bordeaux, et les places de troisième ordre, les habitudes des ouvriers y étant meilleures peut-être que partout ailleurs, nous ne croyons pouvoir mieux choisir pour mettre en évidence les résultats auxquels nous devons arriver, et leur donner un caractère de certitude absolue.

« A moins d'avoir étouffé tout sentiment de justice, il n'est personne qui n'ait dû être affligé en voyant l'énorme disproportion qui existe, chez les ouvriers pauvres, entre les joies et les peines; vivre, pour eux, c'est uniquement ne pas mourir.

« Au delà du morceau de pain dont il a besoin pour lui et pour sa famille, au delà de la bouteille de vin qui doit lui ôter un instant la conscience de ses douleurs, l'ouvrier ne voit plus rien et n'aspire à rien.

« Si vous voulez savoir comment il se loge, entrez dans une de ces rues où il se trouve parqué par la misère, comme les Juifs l'étaient au moyen âge par les préjugés populaires dans les quartiers qui leur étaient assignés. — Entrez en baissant la tête dans un de ces cloaques ouverts sur la rue, et situés au-dessous de son niveau : l'air y est froid et humide comme dans une cave; les pieds glissent sur le sol malpropre, et l'on craint de tomber dans la fange. De chaque côté de l'allée, qui est en pente, et par suite au-dessous du sol, il y a une chambre sombre, grande, glacée, dont les murs suintent une eau sale, et qui ne reçoit l'air que par une méchante fenêtre trop petite pour donner passage à la lumière, et trop mauvaise pour bien clore. Poussez la porte et entrez plus avant, si l'air fétide ne vous fait pas reculer; mais prenez garde, car le sol inégal n'est ni pavé ni carrelé, ou au moins les carreaux sont recouverts d'une si grande épaisseur de crasse qu'il est impossible de les voir. Ici deux ou trois lits raccommodés avec de la ficelle qui n'a pas bien résisté : ils sont vermoulus et penchés sur leurs supports; une paillasse, une couverture formée de lambeaux frangés, rarement lavée parce qu'elle est seule, quelquefois des draps et un oreiller : voilà le dedans du lit. Quant aux armoires, on n'en a pas besoin dans ces maisons. Souvent un rouet et un métier de tisserand complètent l'ameublement.

« Aux autres étages, les chambres plus sèches, un peu plus éclairées, sont également sales et misérables. — C'est là, souvent sans feu, l'hiver, à la clarté d'une chandelle de résine, le soir, que des hommes travaillent quatorze heures par jour pour un salaire de quinze à vingt sous.

« Les enfants de cette classe, jusqu'au moment où ils peuvent, moyennant un travail pénible et abrutissant, augmenter de quelques liards la richesse de leurs familles, passent leur vie dans la boue des ruisseaux; — pâles, bouffis, étiolés, les yeux rouges et chassieux, rongés par des ophthalmies scrofuleuses, ils font peine à voir; on les dirait d'une autre nature que les enfants des riches. Entre les hommes des faubourgs et ceux des quartiers riches, la différence n'est pas si grande; mais il s'est fait une terrible épuration : les fruits les plus vivaces se sont développés, mais beaucoup sont tombés de l'arbre. Après vingt ans, l'on est vigoureux ou l'on est mort. Quoi que

nous puissions ajouter sur ce sujet, le détail des dépenses de cette fraction de la société parlera plus haut.

Loyer pour une famille.	25 fr.
Blanchissage.	12
Combustible.	35
Réparation des meubles.	3
Déménagement (au moins une fois dans l'année).	2
Chaussure.	12
Habits	0
(Ils portent de vieux habits qu'on leur donne.)	
Médecin.	gratuit.
Pharmacien.	gratuit.

« Il faut que 196 fr., complétant les 300 fr. gagnés annuellement par une famille, suffisent à la nourriture de quatre ou cinq personnes, qui doivent consommer, au minimum, en se privant beaucoup, pour 150 fr. de pain. Ainsi, il leur reste 46 fr. pour acheter le sel, le beurre, les choux et les pommes de terre; nous ne parlerons pas de la viande, dont ils ne font pas usage. Si l'on songe maintenant que le cabaret absorbe encore une certaine somme, on comprendra que, malgré les quelques livres de pain fournies de temps en temps par la charité, l'existence de ces familles est affreuse. »

Nous avons eu occasion d'étudier par nous-même à Troyes l'influence du régime social actuel sur le sort de la classe ouvrière; et nous avons eu sous les yeux des spectacles navrants. Mais, pour qu'on ne nous accuse pas d'exagération, nous laisserons parler les chiffres que nous a fournis une enquête personnelle :

Statistique de l'Industrie à Troyes.

Bonnetiers. — 400 maîtres, payant patente et employant environ 300 ouvriers, dont la moitié gagne par jour de 1 fr. à 1 fr. 25; le quart, de 1 fr. 15 à 1 fr. 50; et l'autre quart 1 fr.

Charpentiers. — 25 maîtres, occupant 250 ouvriers. Les prix de la journée de travail sont de 1 fr. 75, 2 fr. et 2 fr. 25.

Cordonniers. — 200 maîtres, et de 300 à 400 ouvriers, lesquels gagnent de 1 fr. 25 à 1 fr. 75. Quelques-uns, les bottiers, gagnent de 2 fr. à 2 fr. 50.

Maçons.—20 maîtres, occupant à peu près 150 ouvriers.

Prix de la journée : de 1 fr. 75 à 2 fr. 50, comme pour les couvreurs.

Menuisiers. — 150 maîtres, occupant environ 700 ouvriers. Prix moyen de la journée, 2 fr.

Plafonniers et peintres en bâtiments. — 100 maîtres et 300 ouvriers. Le prix de la journée varie de 1 fr. 50 à 2 fr.

Serruriers. — 80 maîtres et 250 ouvriers environ. Prix de la journée : de 1 fr. 75 à 2 fr. 25.

Tailleurs d'habits. — 120 maîtres et 200 à 250 ouvriers, gagnant par jour de 1 fr. 25 à 2 fr. 50. Les plus habiles et les mieux placés gagnent jusqu'à 3 fr. 50. Mais de ceux-là le nombre est fort petit.

Tanneurs et corroyeurs. — 25 ateliers occupant de 50 à 60 ouvriers, qui gagnent de 2 à 3 fr. Ils ne travaillent que onze heures par jour.

Tisserands. — Ils sont au nombre de 500 à 600. Ils gagnent journellement de 75 c. à 1 fr. 50. Quelques-uns vont jusqu'à 2 fr.; mais en travaillant treize et même quatorze heures par jour.

Nous n'avons pas fait entrer dans ce tableau les professions qui n'occupent qu'un très-petit nombre d'ouvriers.

Veut-on des chiffres d'un caractère plus général et d'une portée plus sinistre?

Il résulte d'un rapport officiel, publié en 1837 par M. Gasparin, que le nombre des indigents secourus dans les 1329 hôpitaux et hospices du royaume ne s'élevait pas, en 1833, à moins de 425,049. En ajoutant à ce nombre accusateur celui des indigents secourus à domicile par les bureaux de bienfaisance, l'auteur du beau livre sur la misère des classes laborieuses, M. Buret, constate, comme résultat certain des dernières investigations administratives, qu'en France il y a plus d'un million d'hommes qui souffrent, littéralement, de la faim, et ne vivent que des miettes tombées de la table des riches. Encore ne parlons-nous ici que des indigents *qui sont officiels :* que serait-ce donc si nous pouvions faire le compte exact de ceux qui ne le sont pas? En supposant qu'un indigent *officiel* en représente au moins trois, supposition admise par M. Buret, et qui n'a sûrement rien d'exagéré, on est conduit à reconnaître que la masse de la population souffrante est, à la population totale, à peu près dans le rapport de 1 à 9. La neuvième partie de la population

réduite à la misère! n'est-ce donc pas assez pour que nous proclamions vos institutions cruelles et le principe de ces institutions à jamais impie?

Nous venons de montrer par des chiffres à quel excès de misère l'application du lâche et brutal principe de la concurrence a poussé le peuple. Mais tout n'est pas dit encore. La misère engendre d'effroyables conséquences: allons jusqu'au cœur de ce triste sujet.

Malesuada fames, disaient les anciens, *la faim mauvaise conseillère;* mot terrible et profond! Suivant les calculs de M. Frégier, chef de bureau à la Préfecture de police (1), il existe à Paris 235,000 ouvriers de tout sexe et de tout âge à l'époque du ralentissement des travaux, et 265,000 pendant la période de pleine activité. Sur ce nombre, et toujours d'après les mêmes calculs, il y a 33,000 individus qui, précipités dans les bas-fonds du vice par la misère et l'ignorance, s'agitent et pourrissent dans un désespoir forcené. Quant aux misérables qui ne demandent les moyens de vivre qu'à une criminelle industrie, comme les voleurs, les fraudeurs, les escrocs, les recéleurs, les filles publiques et leurs amants, ils forment un total de 30,072, chiffre formidable, qui, ajouté à celui de 33,000, fait monter à plus de 63,000 individus de tout âge et de tout sexe cette armée du mal que Paris contient et alimente.

Parlerons-nous des repaires où se vautre la population des malfaiteurs que la police connaît sans avoir des motifs suffisants pour les saisir? Au cœur de la capitale du monde civilisé, dans des quartiers infects, dans des rues pleines de sanglants mystères, il est des demeures où l'on vend pour deux sous le repos de la nuit. L'auteur du livre sur les *Classes dangereuses* dit, — t. Ier, p. 52, — que le nombre des garnis les plus infimes s'élevait, en 1836, à 243; qu'ils contenaient ensemble une population de 6,000 locataires, dans laquelle entraient pour un tiers des femmes se livrant à la prostitution ou au vol.

Là, en effet, viennent s'entasser, dans un abominable pêle-mêle, les lépreux de notre monde moral, et, perdues dans leur foule hideuse, quelques pauvres créatures auxquelles l'excès de la misère tient lieu de vice! Là se pas-

(1) *Des Classes dangereuses de la population*, t. Ier, p. 27 et suivantes.

sent des scènes à faire frémir ! Les visages qu'on y rencontre n'ont rien que de farouche et de bestial. La langue qu'on y parle est une langue funeste, inventée pour couvrir la pensée. On y exagère jusqu'à l'orgie, et il arrive chaque jour aux habitués de mêler le sang de leurs querelles au vin bleu où leur abrutissement se ravive et s'épuise. Aussi est-ce de là que sortent quelquefois ceux qui, au travers de la société qu'ils remplissent d'horreur et d'épouvante, font route vers le bagne, ou vers l'échafaud.

Et, ce qu'il y a d'affreux à dire, c'est que beaucoup de malfaiteurs occupent à Paris une sorte de position officielle. La police les connaît, elle a leur nom et leur adresse, elle tient registre de leur corruption ; elle les suit pas à pas, pour parvenir à les prendre en flagrant délit. Eux, de leur côté, ils marchent la tête haute, tant qu'il n'y a pas preuve juridique de leurs excès, et ils se tiennent audacieusement à l'affût de l'occasion. De sorte que la répression et le mal constituent, au sein de notre société, deux puissances ennemies qui se fortifient à loisir, s'observent continuellement et avec scandale, se mesurent des yeux, luttent de ruse, et nous condamnent à assister, sans fin ni trêve, aux péripéties de leur combat éternel.

C'est peu. Longtemps le crime ne se rapporta qu'à des inspirations brutales, solitaires, personnelles : aujourd'hui les meurtriers et les voleurs s'enrégimentent : ils obéissent à des règles disciplinaires ; ils se sont donné un code, une morale ; ils agissent par bandes, et en vertu de combinaisons savantes. La Cour d'assises, dans ces derniers temps a fait successivement passer sous nos yeux, et la *bande Charpentier*, qui avait déclaré la guerre aux fortunes moyennes ; et la *bande Courvoisier*, qui avait systématisé le pillage du faubourg Saint-Germain ; et la *bande Gauthier Pérez*, qui s'attaquait à l'épargne des ouvriers ; et les bandes des *Auvergnats*, des *Endormeurs*, des *Étrangleurs*. La force, qu'on refuse d'admettre dans le domaine du travail, passe dans le camp du crime. De fort honnêtes gens affirment qu'on ne peut avec ensemble produire devant des scélérats qui mettent de l'ensemble dans leurs égorgements. Et, en attendant qu'on se décide à organiser l'association des travailleurs, nous voyons s'organiser celle des assassins.

Un tel désordre est intolérable : il y faut un terme. Mais si les résultats nous glacent d'effroi, c'est bien le moins que nous prenions la peine de remonter aux causes. A proprement parler, il n'y en a qu'une, et elle se nomme la misère.

Car, que des hommes naissent nécessairement pervers, nous ne l'oserions prétendre, de peur de blasphémer Dieu. Il nous plaît davantage de croire que l'œuvre de Dieu est bonne, qu'elle est sainte. Ne soyons pas impies, pour nous absoudre de l'avoir gâtée. Si la liberté humaine existe dans la rigoureuse acception du mot, de grands philosophes l'ont mise en doute : toujours est-il que, chez le pauvre, elle se trouve étrangement modifiée et comprimée. Je connais une tyrannie bien plus inexorable, bien plus difficile à éluder ou à secouer que celle d'un Tibère et d'un Néron, c'est la tyrannie des choses. Elle naît d'un ordre social corrompu ; elle se compose de l'ignorance, de l'indigence, de l'abandon, des mauvais exemples, des douleurs de l'âme qui attendent en vain un consolateur, des souffrances du corps qui ne trouvent pas de soulagement ; elle a pour victime quiconque est en peine de sa nourriture, de son vêtement et de son gîte, dans un pays qui a des moissons abondantes, des magasins encombrés d'étoffes précieuses et des palais vides.

Voici un malheureux qui a pris naissance dans la boue de nos villes. Aucune notion de morale ne lui a été donnée. Il a grandi au milieu des enseignements et des images du vice. Son intelligence est restée dans les ténèbres. a faim lui a soufflé ses ordinaires tentations. La main d'un ami n'a jamais pressé sa main. Pas de voix douce qui ait éveillé dans son cœur flétri les échos de la tendresse et de l'amour. Maintenant, s'il devient coupable, criez à votre justice d'intervenir : notre sécurité l'exige ! Mais n'oubliez pas que votre ordre social n'a pas étendu sur cet infortuné la protection due à ses douleurs. N'oubliez pas que son libre arbitre a été perverti dès le berceau ; qu'une fatalité écrasante et injuste a pesé sur son vouloir ; qu'il a eu faim ; qu'il a eu froid ; qu'il n'a pas su, qu'il n'a pas appris la bonté..., bien qu'il soit votre frère, et que votre Dieu soit aussi celui des pauvres, des faibles, des ignorants, de toutes les créatures souffrantes et immortelles.

Quand on livre, aujourd'hui, un homme au bourreau,

si vous demandez pourquoi? On répond : « Parce que cet homme a commis un crime. » Et si vous demandez ensuite pourquoi cet homme a commis un crime, on ne répond rien!

Un jour, le 4 novembre 1844, je lisais la *Gazette des Tribunaux :* elle contenait, sur un meurtre récemment commis, des détails d'une signification poignante :

« Le 12 juillet dernier, porte l'acte d'accusation dressé « par M. le procureur général Hébert, Chevreuil se pré« senta au poste du Conservatoire des Arts et Métiers, « s'accusant d'avoir tué sa femme, et donnant aussitôt les « détails du crime dont il se déclarait coupable; il fit con« naître que sa victime, nommée Cœlina-Annette Bronn, « était une concubine avec laquelle il vivait depuis un « mois; que, malheureux et fatigués de la vie que la mi« sère leur rendait désormais insupportable, ils avaient, « d'un commun accord, résolu de mourir ensemble; que, « pour arriver à l'exécution de ce funeste projet, ils « avaient bu de l'eau-de-vie, fermé et calfeutré la fenêtre « de leur chambre, et préparé le charbon qui devait les « asphyxier. La fille Cœlina Bronn s'était mise au lit : « Nous allons bientôt mourir, lui aurait dit Chevreuil. — « Oui, oui, » aurait-elle répondu en balbutiant ces mots : « Pas encore, attends! » Ces paroles furent suivies d'atta« ques de nerfs, que l'accusé dit avoir calmées avec un « verre d'eau sucrée. La fille Bronn, un peu remise, re« prit: « Tu vas mourir, mon bon Julien, tu as allumé le « charbon, endormons-nous. » Elle s'endormit en effet. « Cependant le charbon n'était pas allumé; à en croire « l'accusé, il avait craint que, dans ses attaques, la fille « Bronn ne tombât sur le brasier et ne se brulât. C'est « dans cet instant, dit-il, qu'il conçut la pensée d'étouffer « cette malheureuse, et qu'ayant de nouveau bu de l'eau« de-vie pour s'enhardir, il fit fondre de la poix, l'éten« dit sur une toile, et l'appliqua sur le visage, de façon « que la bouche et les narrines fussent entièrement cou« vertes. Annette Bronn mourut en peu d'instants; Che« vreuil prétend qu'il n'a plus eu le courage d'allumer le « charbon, ni de se donner la mort d'une autre manière, « mais qu'il s'est hâté de descendre au poste pour se li« vrer à la justice. »

Cette pauvre fille, que son amant vient d'étouffer sous

un masque de poix, n'était pas une nature vulgaire, s'il en faut juger par les circonstances du procès. « Je vais te conter de mes idées, disait-elle un jour à son amant. Etant plus jeune, je travaillais à Saint-Maur; et, le soir, quand il faisait beau, je m'en allais seule dans les champs, près de la voûte Saint-Maur, dans un lieu charmant, où j'étais entourée de verdure et de fleurs. J'y ai pleuré bien des fois pour des chimères que je me créais. Une pièce intitulée *Kettly*, que j'avais vue au Gymnase, m'avait troublée. Il y a dans cette pièce une femme qui aime bien; et moi, dans ma solitude, j'aimais, comme cette femme, un être surnaturel que je ne connaissais pas, que je ne voyais même pas. Je lui parlais, cependant; je croyais le voir près de moi; il dormait à mes côtés. Puis, j'allais chercher des fleurs, que je répandais autour de lui, et je disais bien bas : Il est là, il m'est fidèle! Oh! oui, j'aimais bien, et je pleurais; et j'étais heureuse par ces idées que je me faisais, car j'allais dans cet endroit-là tous les jours.»

Quelle profondeur de sentiment! Que d'idéal! Quel touchant mélange de passion et de rêverie! Quel fond de douce tristesse! Mais Cœlina Bronn était vouée à la misère : son âme s'y est bientôt avilie et consumée. Elle a cherché dans l'ivresse de honteux étourdissements, un fatal délire; et enfin, trouvant la vie trop pesante, elle a dit à son amant :

« Tu vas mourir, mon bon Julien! Endormons-nous.»

Ainsi, comme pour varier ces funèbres leçons, la misère se montre à nous sous les aspects les plus divers : navrante chez les uns, menaçante et hideuse chez les autres; tantôt précédant le suicide, tantôt conseillant le meurtre. En faut-il davantage pour que les gouvernements se décident enfin à étudier les remèdes possibles?

Il y a quelques années, un procureur du roi, M. Boucly, constatait, dans son discours de rentrée, que l'ordre social actuel présente des plaies sans nom; que la discorde y veille au sein des familles, toujours prête à les envahir; qu'on y tient école ouverte de cupidité ou d'avarice; qu'on y marche continuellement entre les fourneaux allumés des recéleurs et les poignards des rôdeurs de nuit; que c'est à Paris, foyer de la civilisation moderne, centre de nos sciences et de nos arts, que le crime fait de préférence élection de domicile; que c'est des

flancs mystérieux et redoutables de Paris que s'échappent les Lacenaire et les Poulmann, scélérats systématiques, exécrables héros d'un monde inconnu; que, sous cette couche de richesse, d'élégance, de bon ton, de folle gaieté, il se déroule des drames à faire dresser les cheveux sur la tête; qu'à quelques pas de nous, il y a de fabuleux dérèglements, des prodiges de débauche, d'invraisemblables raffinements d'infamie, des enfants tués à petit feu par leurs mères! Oui, voilà ce que les agents les plus graves du pouvoir sont forcés de reconnaître. Et la seule conclusion qu'ils en tirent, c'est qu'il est urgent de multiplier, d'aiguiser les glaives de la justice! Et ils n'ont pas un mot à dire sur la nécessité de tarir la source de tant de forfaits et d'horreurs! Cependant, mieux vaudrait, ce me semble, prévenir que réprimer. Il résulte des renseignements pris par Léon Faucher que le nombre des individus arrêtés et interrogés au petit parquet de la Seine était:

En 1832, de 9,047
Et en 1842, de 11,574

Ce qui représente, de 1832 à 1842, — et pour parler le langage exquis de notre époque — un accroissement dans le mal de 28 p. 100. Pourtant la ville de Paris est protégée par une garde nationale nombreuse, par 15,000 hommes de garnison, par 3,000 gardes municipaux, par 830 sapeurs-pompiers, par des nuées de commissaires, d'inspecteurs, de sergents de ville, d'agents secrets; et l'on ne cesse d'ajouter aux ressources de la force publique. Mais la répression a beau grandir, le mal grandit plus vite encore. Attendrons-nous qu'il devienne invincible, qu'il nous étreigne, qu'il nous étouffe?

Donc, s'il y a ici une question de charité, en ce qui concerne le pauvre, il y a une question de sécurité en ce qui concerne le riche. Tyrannie infatigable pour l'un, la concurrence, mère de la pauvreté, est pour l'autre une perpétuelle menace. Personne n'ignore que la plupart des malfaiteurs sortent des grands centres d'industries, et que les départements manufacturiers fournissent aux Cours d'assises un nombre d'accusés double de celui que donnent les départements agricoles: ce seul rapprochement dit assez ce qu'on doit penser de l'organisation actuelle du travail, des conditions qui lui sont imposées et des lois qui le régissent.

Après cela, imaginez quelque beau système pénitentiaire, ô philanthropes! Quand vous aurez fait de la peine un moyen d'éducation pour le criminel, la misère qui l'attend au sortir de vos prisons l'y repoussera sans pitié. Médecins clairvoyants, laissez, croyez-moi, ce pestiféré dans son hôpital; en le rendant à la liberté, vous le rendez à la peste.

Aussi bien le contact du scélérat incorrigible est mortel pour l'homme faible qui serait susceptible de guérison, le vice ayant, comme la vertu, sa contagion et son point d'honneur.

C'est ce qui a été amèrement compris par nos hommes d'État, et c'est ce qui a donné naissance à la loi sur les prisons, telle qu'en mai 1844 la Chambre des députés l'a votée. Cette loi a pour but d'éviter les dangers du pêle-mêle immonde qui rive, dans les prisons, les novices du crime à ceux qui en ont depuis longtemps contracté la gangrène. Cette loi introduit en France, non pas même le système d'Auburn, qui consacre l'isolement de nuit, mais le système de Philadelphie, qui consacre l'isolement de nuit et de jour. De sorte que, pour sauver la société des fureurs du coupable que les prisons lui renvoient plus perverti, plus hideusement expérimenté, plus terrible, il a fallu en venir au système cellulaire, lequel n'est autre chose que l'ensevelissement avec la durée : peine effroyable qui aboutit à l'hébêtement, au suicide ou à la folie! A Rome, quand une vestale avait succombé à l'amour, on l'enterrait vive, et l'on plaçait à côté d'elle une cruche d'eau et un pain : mais, ainsi que nous le disait un jour l'illustre Lamennais, à Rome on avait l'humanité de ne pas renouveler le pain de la vestale ensevelie, de ne pas renouveler sa cruche d'eau. Dans la patrie du système qui vient de nous envahir, l'État de Rhode-Island a renoncé à l'emprisonnement solitaire depuis le 1er janvier 1843, parce que sur 37 individus, six étaient devenus fous. « La « solitude, dit Silvio Pellico, est un si cruel tourment, » que je ne résisterai jamais au besoin de tirer quelques » paroles de mon cœur, et d'inviter mon voisin à me ré- » pondre. Et s'il se taisait, je parlerais aux barreaux de » ma fenêtre, aux collines qui sont en face, aux oiseaux « qui volent. »

Non, rien n'est comparable à la cruauté de l'empriso-

nement cellulaire. Une fois plongé vivant dans ce tombeau qu'on appelle une cellule, le condamné ne tient plus à l'humanité que par son désespoir. Pas de témoins pour son martyre, d'écho pour ses gémissements. Sa solitude, quatre murs glacés la contiennent et la resserrent. Tout lui manque à la fois : la vue des hommes et le spectacle des vastes cieux, les bruits de la terre et les harmonies de la nature. L'éternité du silence pèse sur lui, l'oubli l'enveloppe. Il respire et s'agite dans la mort.

Que la dernière loi votée ait adouci ce qu'aurait de barbare la logique d'un semblable châtiment, nous sommes heureux de le reconnaître, et nous bénissons du fond de l'âme les dispositions qui ménagent au condamné l'espérance de voir passer quelquefois devant lui un visage humain. Et cependant, combien est dure la loi, même ainsi conçue!

Mais nos législateurs ont eu foi, chose inconcevable! dans le caractère moralisateur de l'emprisonnement cellulaire, et c'est ce qui, à leurs yeux, en a masqué l'horreur. Ils ont cru, par un aveuglement dont il y a peu d'exemples, que l'homme pouvait s'élever au sentiment de ses devoirs envers ses semblables, à force de vivre séparé d'eux ; qu'il était possible de réformer et d'éclairer les instincts de la sociabilité dans le coupable, en les refoulant avec violence, en les atrophiant par le défaut d'exercice et l'inertie de la volonté ; qu'en un mot, pour relever l'être déchu, il n'y avait qu'à le mettre en tête-à-tête avec ses crimes!

C'en est assez sur ce sujet : il demanderait à être approfondi, et nous l'avons abordé uniquement pour montrer que, dans un ordre social mauvais par la base, tout système pénitentiaire aura des inconvénients immenses, inévitables. Le meilleur, celui qui moraliserait en effet le condamné au lieu de le torturer, serait lui-même un danger manifeste et un scandale. Car, de quel droit laisserait-on de pauvres enfants sucer le venin du vice dans la misère, à deux pas du pénitencier où l'on s'évertuerait à catéchiser des scélérats en cheveux blancs? Et ne serait-ce pas le comble de l'imprudence que de convier l'homme abandonné, ignorant, abruti, affamé, désespéré à chercher dans un crime ses titres au patronage social, et à se frayer la route de l'éducation à coups de poignard?

Concluons de là qu'il n'est qu'un système pénitentiaire

qui soit efficace et raisonnable : une saine organisation du travail. Nous avons au milieu de nous une grande école de perversité incessamment ouverte, et qu'il est urgent de fermer : c'est la misère.

Tant qu'on ne se sera point attaqué au principe du mal, on s'épuisera en efforts stériles contre la fatalité des conséquences. Voilé sans être détruit, le mal germera, il grandira sous les apparences du bien, mêlant une déception à chaque progrès, et sous chaque bienfait cachant un piége.

On sait si l'institution de la Caisse d'Épargne a manqué de panégyristes et d'admirateurs.

Des publicistes sincères y ont vu pour le peuple un moyen de s'affranchir en s'élevant peu à peu à la richesse par la prévoyance : illusion profonde, dans une société qui mesure au peuple, d'une main si avare, non pas seulement le plaisir mais la vie ! Le salaire des ouvriers ne suffit pas toujours à leur existence : comment suffirait-il à leurs économies? La maladie, le chômage, attendent pour l'absorber le petit pécule des moins malheureux : comment ce pécule servirait-il à composer le capital du futur affranchissement des prolétaires?

Aussi la Caisse d'Épargne n'est-elle alimentée qu'en partie par les bénéfices du travail honnête. Recéleuse aveugle et autorisée d'une foule de profits illégitimes, elle accueille, après les avoir à son insu encouragés, tous ceux qui se présentent, depuis le domestique qui a volé son maître, jusqu'à la courtisane qui a vendu sa beauté.

On conseille au prolétaire d'amasser pour l'avenir : c'est lui dire de transiger avec la faim, d'étouffer en lui le germe impérissable du désir d'ajouter par sa volonté aux misères de sa condition. Et pourquoi? Pour arriver à la possession d'un mince capital, proie réservée à la concurrence, après dix ans de privations et d'angoisses, quand le cœur vieilli ne bat plus pour le bonheur, quand l'homme a passé l'âge des fleurs et du soleil.

Mais la question a une portée plus haute. Il n'est pas sans danger, dans une civilisation fausse et inique, de placer le peuple sous la dépendance de qui le gouverne. Lié par un intérêt étroit et factice au maintien des oppressions qui pèsent sur lui, ne pourrait-il pas se trouver enchaîné à son sort par la crainte de voir s'engloutir dans les hasards d'un changement social les quelques oboles, si dou-

loureusement amassées? Et que n'oserait point contre les hommes du peuple un pouvoir devenu tyrannique, lorsqu'il disposerait de leur épargne, lorsqu'il tiendrait suspendue sur eux la menace d'une banqueroute, lorsqu'il lui serait loisible de les traîner à sa suite, esclaves de ses périls et complices des excès mêmes dont on les rendrait victimes?

En soi, l'épargne est chose excellente ; il n'y aurait à le nier qu'affectation puérile et folle. Mais,—qu'on le remarque bien,—combinée avec l'individualisme, l'épargne engendre l'égoïsme, elle fait concurrence à l'aumône, elle tarit imperceptiblement dans les meilleures natures les sources de la charité, elle remplace par une satisfaction avide la sainte poésie du bienfait. Combinée avec l'association, au contraire, l'épargne acquiert un caractère respectable, une importance sacrée. N'épargner que pour soi, c'est faire acte de défiance à l'égard de ses semblables et de l'avenir : mais épargner pour autrui en même temps que pour soi, ce serait pratiquer la grande prudence, ce serait donner à la sagesse les proportions du dévouement.

Certains moralistes ont vanté dans l'institution actuelle de la Caisse d'Épargne un puissant moyen de combattre le penchant des classes pauvres pour les tristes plaisirs de l'ivresse. Il nous semble que le remède est ailleurs. C'est parce que la réalité lui est trop dure, que l'ouvrier cherche si volontiers une issue vers le pays des songes. Cette coupe grossière qu'on veut, dans son intérêt, lui briser entre les mains, ce qui la lui fait aimer, c'est qu'elle renferme les heures d'oubli. Combien qui ont besoin, pour supporter l'existence, d'en perdre à moitié le sentiment! Et à qui la faute, sinon à la société, quand elle fait entre ses membres une répartition si injuste des travaux et des jouissances? L'oisif s'enivre à force de s'ennuyer, le pauvre qui travaille s'enivre à force de souffrir. La sagesse naîtrait, pour tous, d'une convenable alternative d'exercice et de repos, de labeurs et de plaisirs. De sorte que nous sommes ramenés encore, toujours au problème fondamental : la suppression de la misère par l'anéantissement de sa cause originelle.

De l'individualisme, avons-nous dit, sort la concurrence; de la concurrence, la mobilité des salaires, leur insuffisance.... Arrivés à ce point, ce que nous trouvons,

c'est la dissolution de la famille. Tout mariage est un accroissement de charges : pourquoi la pauvreté s'accouplerait-elle avec la pauvreté? Voilà donc la famille faisant place au concubinage. Des enfants naissent aux pauvres : comment les nourrir? De là tant de malheureuses créatures trouvées mortes au coin des bornes, sur les marches de quelques églises solitaires, et jusque sous le péristyle du palais où se font les lois. Et pour que nul doute ne nous reste sur la cause des infanticides, la statistique vient encore ici nous apprendre que le chiffre des infanticides fourni par nos quatorze départements les plus industriels est à celui fourni par la France entière dans le rapport de quarante et un à cent vingt et un (1). Toujours les plus grands maux là où l'industrie a choisi son théâtre! il a bien fallu que l'Etat en vînt à dire à toute mère indigente : « Je me charge de vos enfants ; j'ouvre des hospices. » C'était trop peu. Il fallait aller plus loin et faire disparaître les obstacles qui auraient pu frapper le système d'impuissance. Les tours sont établis ; le bénéfice du mystère est accordé à la maternité qui s'abdique. Mais qui donc arrêtera les progrès du concubinage, maintenant que les séductions du plaisir sont dégagées de la crainte des charges qu'il impose? C'est ce qu'ont crié aussitôt les moralistes. Puis sont venus les calculateurs sans entrailles, et leur plainte a été plus vive encore. « Supprimez-les tours, supprimez les tours, ou bien attendez-vous à voir le chiffre des enfants trouvés grossir de telle sorte, que tous nos budgets réunis ne suffiront pas à les nourrir. » De fait, la progression en France a été remarquable depuis l'établissement des tours. Au 1er janvier 1784, le nombre des enfants trouvés était de 40,000; il était de 102,103 en 1820, de 122,981 en 1831; il est à peu près aujourd'hui de 130,000 (2). Le rapport des enfants trouvés à la population a presque triplé dans l'espace de quarante ans. Quelle borne poser à cette grande invasion de la misère? Et comment échapper au fardeau toujours croissant des centimes additionnels? Je sais bien que les chances de mortalité sont grandes dans les ateliers de la charité moderne; je sais bien

(1) Voir la statistique publiée par le *Constitutionnel* du 15 juillet 1840.
(2) Voir les ouvrages de MM. Huerne de Pommeuse, Duchâtel, Benoiston de Châteauneuf.

que, parmi ces enfants voués à la publique bienfaisance, il en est beaucoup que tue, au sortir du taudis natal, l'air vif de la rue ou l'épaisse atmosphère de l'hospice ; je sais qu'il en est d'autres qu'une nourriture avare consume lentement, car, sur les 9,727 nourrices des enfants trouvés de Paris, 6,264 seulement ont une vache ou une chèvre ; je sais enfin qu'il en est qui, réunis chez la même nourrice, meurent du lait que leurs compagnons, nés de la débauche, ont empoisonné (1). Eh bien ! cette mortalité même ne constitue pas, hélas ! une économie suffisante.

Et puisqu'il s'agit de centimes additionnels et de chiffres, les dépenses, de 1815 à 1831, se sont élevées : dans la Charente de 45,232 fr. à 92, 454 ; — dans les Landes, de 38,881 fr. à 74,553 ; — dans le Lot-et-Garonne, de 66,579 fr. à 116,986 ; — dans la Loire, de 50,079 fr. à 83,492 fr. — Ainsi du reste de la France. En 1825, les conseils généraux votent pour 5,915,744 fr. d'allocations, et à la fin de l'année le déficit constaté est de 230,418 fr. Pour comble de malheur, le régime hygiénique des hospices s'améliore de jour en jour ! les progrès de l'hygiène devenant une calamité ! Quel état social, grand Dieu ! que faire donc, encore une fois ? On a imaginé de réduire toute mère qui irait déposer son enfant dans l'hospice à l'humiliante obligation de prendre un commissaire de police pour confesseur. Belle invention, vraiment ! Que peut donc gagner la société à ce que les femmes s'accoutument à ne plus rougir ! Quand toute imprudence de jeunesse aura obtenu son visa, ou que tout acte de libertinage aura pris son passe-avant, qu'arrivera-t-il ? Que le frein établi par la nécessité de cette confession douloureuse sera bientôt brisé par l'habitude ; que les femmes feront ainsi leur éducation d'effronterie, et qu'après avoir consacré l'oubli de la chasteté, l'autorité publique aura scellé de son sceau la violation de toutes les lois de la pudeur ! Mieux vaudrait presque supprimer les tours, c'est ce que beaucoup osent demander. Vœu impie ! Ah ! vous trouvez que le chiffre des centimes additionnels grossit, c'est possible ; mais nous ne voulons pas, nous, que le nombre des infanticides augmente. La charge qui pèse sur vos budgets vous épou-

(1) *Philosophie du Budget*, par M. Edelestand Duméril.

vante ! mais nous disons, nous, que puisque les filles du peuple ne trouvent pas dans leur salaire de quoi vivre, il est juste que ce que vous gagnez d'un côté, vous le perdiez fatalement de l'autre. Mais la famille s'en va de la sorte? Eh ! sans doute. Avisez donc à ce que le travail soit réorganisé. Car, avec la concurrence, l'extrême misère, la dissolution de la famille. Chose singulière ! les partisans de ce régime tremblent devant l'ombre d'une innovation, et ils ne s'aperçoivent pas que le maintien de ce régime les pousse par une pente naturelle et irrésistible à la plus audacieuse des innovations modernes, au saint-simonisme !

Un des résultats les plus hideux du système industriel que nous combattons est l'entassement des enfants dans les fabriques. « En France, lisons-nous dans une pétition adressée aux Chambres par des philanthropes de Mulhouse, on admet dans les filatures de coton et dans les autres établissements industriels des enfants de tout âge ; nous y avons vu des enfants de *cinq* et de *six* ans. Le nombre d'heures de travail est le même pour tous, grands et petits ; on ne travaille jamais moins de treize heures et demie par jour dans les filatures, sauf les cas de crise commerciale.

« Traversez une ville d'industrie à cinq heures du matin, et regardez la population qui se presse à l'entrée des filatures ! vous verrez de malheureux enfants, pâles, chétifs, rabougris, à l'œil terne, aux joues livides, ayant peine à respirer, marchant le dos voûté comme des vieillards. Ecoutez les entretiens de ces enfants : leur voix est rauque, sourde et comme voilée par les miasmes impurs qu'ils respirent dans les établissements cotonniers. »

Plût à Dieu que cette description fût exagérée ! mais les faits qu'elle signale s'appuient sur des observations consignées dans des pièces officielles et recueillies par des hommes graves. Les preuves, d'ailleurs, ne sont que trop convaincantes : M. Charles Dupin a dit à la Chambre des Pairs que, sur 10,000 jeunes gens appelés à supporter les fatigues de la guerre, les dix départements les plus manufacturiers de France en présentaient 8,980 infirmes ou difformes, tandis que les départements agricoles n'en présentaient que 4,029. En 1837, pour avoir 100 hommes valides, il fallut en repousser 170 à Rouen, 157 à Nîmes,

168 à Elbeuf, 100 à Mulhouse (1). Et ce sont bien là les effets naturels de la concurrence. En appauvrissant outre mesure l'ouvrier, elle le force à chercher dans la paternité un supplément de salaire. Aussi, partout où la concurrence a régné, elle a rendu nécessaire l'emploi des enfants dans les manufactures. En Angleterre, par exemple, les ateliers se composent en grande partie d'enfants : le *Montly Review*, cité par M. D'Haussez, porte à 1,078 le nombre des travailleurs qui, dans les manufactures de Dundee, n'ont pas atteint leur 18e année ; la majorité est au-dessous de 14 ans ; une grande partie au-dessous de 12 ; quelques-uns au-dessous de 9 ; il y en a enfin qui n'ont que 6 ou 7 ans. Or, on peut juger d'après l'*Ausland*, cité par M. Edelestand Duméril, des effets de cet affreux système d'impôt établi sur l'enfance : parmi 700 enfants des deux sexes, pris au hasard à Manchester, on a trouvé sur les 350 qui n'étaient pas employés dans les fabriques, 21 malades, 88 d'une santé faible, 241 parfaitement bien portants.

Sur les 350 qui y étaient employés, 75 malades, 154 d'une santé faible, 143 seulement d'une bonne santé.

C'est donc un régime homicide que celui qui force les pères à exploiter leurs propres enfants. Et au point de vue moral qu'imaginer de plus désastreux que cet accouplement des sexes dans les fabriques ? C'est l'inoculation du vice à l'enfance. Comment lire sans horreur ce que dit le docteur Cumins de ces malades de onze ans qu'il a traités dans un hôpital de maladies syphilitiques ? Et quelle conclusion tirer de ce fait qu'en Angleterre l'âge moyen, dans les maisons de refuge, est de dix-huit ans !

M. Lorain, professeur au collége Louis-le-Grand, a composé un rapport tristement curieux sur l'état de toutes les écoles primaires du royaume. Après avoir longuement énuméré les odieuses victoires de l'industrie sur l'éducation, et leur influence sur la moralité des enfants, il ajoute que la France commence à être infectée des mêmes usages qui ont pris racine en Angleterre, où il a été constaté par un tableau du *Journal of Education*, qu'en quatre jours, quatorze cent quatorze enfants avaient fréquenté quatorze boutiques de rogomistes. Et comment, sans une réorganisation du travail, arrêter ce dépérissement rapide du peu-

(1) Voir la statistique précitée.

ple? Par les lois qui règlent l'emploi des enfants dans les manufactures. C'est ce que l'on a tenté. Oui, telle est en France la philanthropie du législateur, que la Chambre des Pairs a, un jour, fixé à huit ans l'âge où l'enfant pourrait être dépersonnalisé par le service d'une machine. Suivant cette loi d'amour et de charité, l'enfant de huit ans ne serait plus astreint par jour qu'à un travail de douze heures. Ceci n'est qu'un plagiat du *factory's bill*. Quel plagiat! Mais, après tout, il faudra l'appliquer, cette loi: Est-elle applicable? Que répondra le législateur au malheureux père de famille qui lui dira: « J'ai de senfants de huit, de neuf ans: Si vous abrégez leur travail, vous diminuez leur salaire. J'ai des enfants de six, de sept ans; le pain me manque pour les nourrir: si vous me défendez de les employer, vous voulez donc que je les laisse mourir de faim? *Les pères ne voudront pas*, s'est-on écrié. Les forcer *à vouloir*, est-ce possible? Et sur quel droit, sur quel principe de justice s'appuierait cette violence faite à la pauvreté? On ne peut, sous ce régime-ci, respecter l'humanité dans l'enfant sans l'outrager audacieusement dans le père.

Ainsi, sans une réforme sociale, il n'y a pas ici de remède possible. Ainsi, le travail, sous l'empire du principe de concurrence, prépare à l'avenir une génération décrépite, estropiée, gangrenée, pourrie. O riches! qui donc ira mourir pour vous sur la frontière? Il vous faut des soldats, pourtant!

Mais à cet anéantissement des facultés physiques et morales des fils du pauvre vient s'ajouter l'anéantissement de leurs facultés intellectuelles. Grâce aux termes impératifs de la loi, il y a bien un instituteur primaire dans chaque localité, mais les fonds nécessaires pour son entretien ont été partout votés avec une lésinerie honteuse. Ce n'est pas tout; nous avons parcouru, il n'y a pas longtemps, les deux provinces les plus civilisées de France, et toutes les fois qu'il nous est arrivé de demander à un ouvrier pourquoi il n'envoyait pas ses enfants à l'école, il nous a répondu qu'il les envoyait à la fabrique. De sorte que nous avons pu vérifier par une expérience personnelle ce qui résulte de tous les témoignages, et ce que nous avions lu dans le rapport officiel d'un membre de l'Université, M. Lorain, dont voici les propres expressions: « Qu'une fabrique, une filature, une usine, viennent à s'ouvrir, vous

pouvez fermer l'école. » Qu'est-ce donc qu'un ordre social où l'industrie est prise en flagrant délit de lutte contre l'éducation? Et quelle peut être l'importance de l'école dans un tel ordre social? Visitez les communes : ici ce sont des forçats libérés, des vagabonds, des aventuriers, qui s'érigent en instituteurs; là ce sont des instituteurs affamés qui quittent la chaire pour la charrue, et n'enseignent que lorsqu'ils n'ont rien de mieux à faire; presque partout les enfants sont entassés dans des salles humides, malsaines, et même dans des écuries, où ils profitent pendant l'hiver de la chaleur que leur communique le bétail. Il est des communes où le maître d'école fait sa classe dans une salle qui lui sert à la fois de cuisine, de salle à manger et de chambre à coucher. Quand les fils du pauvre reçoivent une éducation, telle est celle qu'ils reçoivent : ce sont les plus favorisés, ceux-là. Et ces détails, encore une fois, ce sont *des rapports officiels* qui les donnent. A quoi songent donc les publicistes qui prétendent qu'il faut instruire le peuple, que sans cela rien n'est possible en fait d'améliorations, que c'est par là qu'il faut commencer? La réponse est bien simple : Quand le pauvre est appelé à se décider entre l'école et la fabrique, son choix ne saurait être un instant douteux. La fabrique a, pour obtenir la préférence, un moyen décisif : dans l'école on instruit l'enfant, mais dans la fabrique on le paye. Donc, sous le régime de la concurrence, après avoir pris les fils du pauvre à quelques pas de leur berceau, on étouffe leur intelligence en même temps qu'on déprave leur cœur, en même temps qu'on détruit leur corps. Triple impiété! triple homicide!

Encore un peu de patience, lecteur! je touche au terme de cette démonstration lamentable. S'il est un fait incontestable, c'est que l'accroissement de la population est beaucoup plus rapide dans la classe pauvre que dans la classe riche. D'après la *Statistique de la civilisation européenne*, les naissances, à Paris, ne sont que du 1/32e de la population dans les quartiers les plus aisés; dans les autres, elles s'élèvent au 1/26e. Cette disproportion est un fait général, et M. de Sismondi, dans son ouvrage sur l'économie politique, l'a très-bien expliquée en l'attribuant à l'impossibilité où les journaliers se trouvent d'espérer et de prévoir. Celui-là seul peut mesurer le nombre de ses enfants à la quotité de son revenu qui se sent maître du

lendemain; mais quiconque vit au jour le jour, subit le joug d'une fatalité mystérieuse à laquelle il voue sa race, parce qu'il y a été voué lui-même. Les hospices sont là, d'ailleurs, menaçant la société d'une véritable inondation de mendiants. Quel moyen d'échapper à un tel fléau?

Encore si les pestes étaient plus fréquentes! ou si la paix durait moins longtemps! car, dans l'ordre social actuel, la destruction dispense des autres remèdes! Mais les guerres tendent à devenir de plus en plus rares; le choléra se fait désirer: que devenir? Et, après un temps donné, que ferons-nous de nos pauvres? Il est clair, cependant, que toute société où la quantité des subsistances croît moins vite que le nombre des hommes est une société penchée sur l'abîme. Or, cette situation est celle de la France. M. Rubichon, dans son livre intitulé *Mécanisme social*, a prouvé jusqu'à l'évidence cette effrayante vérité.

Il est vrai que la pauvreté tue. D'après le docteur Villermé, sur vingt mille individus nés à la même époque, dix mille dans les départements riches, dix mille dans les départements pauvres, la mort, avant quarante ans, frappe cinquante-quatre individus sur cent dans les premiers, soixante-deux sur cent dans les seconds. A quatre-vingt-dix ans, le nombre de ceux qui vivent encore est, sur dix mille, de quatre-vingt-deux dans les départements riches, et dans les départements pauvres, de cinquante-trois seulement.

Vain remède que ce remède affreux de la mortalité! Toute proportion gardée, la misère fait naître beaucoup plus de malheureux qu'elle n'en moissonne. Encore une fois, quel parti prendre! Les Spartiates tuaient leurs esclaves. Galère fit noyer les mendiants. En France, diverses ordonnances rendues dans le cours du XVI[e] siècle ont porté contre eux la peine de la potence (1). Entre ces divers genres de châtiments équitables, on peut choisir.

Pourquoi n'adopterions-nous pas les doctrines de Malthus? Mais non, Malthus a manqué de logique: il n'a pas poussé jusqu'au bout son système.

Nous en tiendrons-nous aux théories du *Livre du meurtre*, publié en Angleterre au mois de février 1839, ou bien à cet écrit de Marcus, où l'on propose d'asphyxier tous les enfants des classes ouvrières, passé le troisième, sauf à

(1) Voir les auteurs cités par M. Edelestand Duméril dans sa *Philosophie du Budget*, t. I[er], p. 11.

récompenser les mères de cet acte de patriotisme? Vous riez? Mais le livre a été écrit sérieusement par un publiciste philosophe; il a été commenté, discuté par les plus graves écrivains de l'Angleterre; il a été enfin repoussé avec indignation comme une chose atroce et pas du tout risible. Le fait est qu'elle n'avait pas le droit de rire de ces sanguinaires folies, cette Angleterre qui s'est vue acculée par le principe de concurrence à la taxe des pauvres, autre colossale extravagance.

Nous livrons à la méditation de nos lecteurs les chiffres suivants, extraits de l'ouvrage de E. Bulwer : *England and the English*.

Le journalier indépendant ne peut se procurer avec son salaire que 122 onces de nourriture par semaine, dont 13 onces de viande.

Le pauvre VALIDE, à la charge de la paroisse, reçoit 151 onces de nourriture par semaine, dont 21 onces de viande.

Le criminel reçoit 239 onces de nourriture par semaine, dont 38 onces de viande.

Ce qui veut dire qu'en Angleterre la condition matérielle du criminel est meilleure que celle du pauvre nourri par la paroisse, et celle du pauvre nourri par la paroisse meilleure que celle de l'honnête homme qui travaille. Cela est monstrueux, n'est-ce pas? eh bien, cela est nécessaire. L'Angleterre a des travailleurs, mais moins de travailleurs que d'habitants. Or, comme entre nourrir les pauvres et les tuer il n'y a pas de milieu, les législateurs anglais ont pris le premier de ces deux partis; ils n'ont pas eu autant de courage que l'empereur Galère, voilà tout. Reste à savoir si les législateurs français envisagent de sang-froid ces abominables conséquences du régime industriel qu'ils ont emprunté à l'Angleterre!

La concurrence produit la misère : c'est un fait prouvé par des chiffres.

La misère est horriblement prolifique : c'est un fait prouvé par des chiffres.

La fécondité du pauvre jette dans la société des malheureux qui ont besoin de travailler et ne trouvent pas de travail : c'est un fait prouvé par les chiffres.

Arrivée là, une société n'a plus qu'à choisir, entre tuer les pauvres ou les nourrir gratuitement : atrocité ou folie.

CHAPITRE III.

LA CONCURRENCE EST UNE CAUSE DE RUINE POUR LA BOURGEOISIE.

Je pourrais m'arrêter ici. Une société semblable à celle que je viens de décrire est en gestation de guerre civile. C'est bien en vain que la bourgeoisie se féliciterait de ne point porter l'anarchie dans son sein, si l'anarchie est sous ses pieds. Mais la domination bourgeoise, même abstraction faite de ce qui devrait lui servir de base, ne renferme-t-elle pas en elle-même tous les éléments d'une prochaine et inévitable dissolution ?

Le *bon marché*, voilà le grand mot dans lequel se résument, selon les économistes de l'école des Smith et des Say, tous les bienfaits de la concurrence illimitée. Mais pourquoi s'obstiner à n'envisager les résultats du *bon marché* que relativement au bénéfice momentané que le consommateur en retire? Le *bon marché* ne profite à ceux qui consomment qu'en jetant parmi ceux qui produisent les germes de la plus ruineuse anarchie. Le *bon marché*, c'est la massue avec laquelle les riches producteurs écrasent les producteurs peu aisés. Le *bon marché*, c'est le guet-a-pens dans lequel les spéculateurs hardis font tomber les hommes laborieux. Le *bon marché*, c'est l'arrêt de mort du fabricant qui ne peut faire les avances d'une machine coûteuse que ses rivaux, plus riches, sont en état de se procurer. Le *bon marché*, c'est l'exécuteur des hautes-œuvres du monopole : c'est la pompe aspirante de la moyenne industrie, du

moyen commerce, de la moyenne propriété; c'est, en un mot, l'anéantissement de la bourgeoisie au profit de quelques oligarques industriels.

Serait-ce que le *bon marché* doive être maudit, considéré en lui-même? Nul n'oserait soutenir une telle absurdité. Mais c'est le propre des mauvais principes de changer le bien en mal et de corrompre toute chose. Dans le système de la concurrence, le *bon marché* n'est qu'un bienfait provisoire et hypocrite Il se maintient tant qu'il y a lutte : aussitôt que le plus riche a mis hors de combat tous ses rivaux, les prix remontent. La concurrence conduit au monopole : par la même raison, le *bon marché* conduit à l'exagération des prix. Ainsi, ce qui a été une arme de guerre parmi les producteurs, devient tôt ou tard, pour les consommateurs eux-mêmes, une cause de pauvreté. Que si à cette cause on ajoute toutes celles que nous avons déjà énumérées, et en première ligne l'accroissement désordonné de la population, il faudra bien reconnaître, comme un fait né directement de la concurrence, l'appauvrissement de la masse des consommateurs.

Mais, d'un autre côté, cette concurrence, qui tend à tarir les sources de la consommation, pousse la production à une activité dévorante. La confusion produite par l'antagonisme universel dérobe à chaque producteur la connaissance du marché. Il faut qu'il compte sur le hasard pour l'écoulement de ses produits, qu'il enfante dans les ténèbres. Pourquoi se modérerait-il, surtout lorsqu'il lui est permis de rejeter ses pertes sur le salaire si éminemment élastique de l'ouvrier? Il n'est pas jusqu'à ceux qui produisent à perte qui ne continuent à produire, parce qu'ils ne veulent pas laisser périr la valeur de leurs machines, de leurs outils, de leurs matières premières, de leurs constructions, de ce qui leur reste encore de clientèle, et parce que l'industrie, sous l'empire du principe de concurrence, n'étant plus qu'un jeu de hasard, le joueur ne veut pas renoncer au bénéfice possible de quelque heureux coup de dé.

Donc, et nous ne saurions trop insister sur ce résultat, la concurrence force la production à s'accroître et la consommation à décroître; donc elle va précisément contre le but de la science économique; donc elle est tout à la fois oppression et démence.

Quand la bourgeoisie s'armait contre les vieilles puis-

sances qui ont fini par crouler sous ses coups, elle les déclarait frappées de stupeur et de vertige. Eh bien! elle en est là aujourd'hui; car elle ne s'aperçoit pas que tout son sang coule, et la voilà qui de ses propres mains est occupée à se déchirer les entrailles.

Oui, le système actuel menace la propriété de la classe moyenne, tout en portant une cruelle atteinte à l'existence des classes pauvres.

Qui n'a lu le procès auquel a donné lieu la lutte des Messageries françaises contre les Messageries royales associées aux Messageries Laffitte et Caillard? Quel procès! comme il a bien mis à nu toutes les infirmités de notre état social! il est passé pourtant presque inaperçu. On lui a accordé moins d'attention qu'on n'en accorde tous les jours à une partie d'échecs parlementaire. Mais ce qu'il y a eu d'étonnant, d'inconcevable dans ce procès, c'est qu'on n'ait pas su en tirer une conclusion qui se présentait tout naturellement. De quoi s'agissait-il? Deux compagnies étaient accusées de s'être liguées pour en écraser une troisième. Là-dessus, grand bruit. La loi avait été violée, cette loi protectrice qui n'admet pas les coalitions, afin d'empêcher l'oppression du plus faible par le plus fort! Comment! la loi défend à celui qui a cent mille francs de se liguer avec celui qui en a cent mille contre celui qui en a tout autant, parce que ce serait consacrer l'inévitable ruine du dernier, et la même loi permet au possesseur de deux cent mille francs de lutter contre celui qui n'en a que cent mille! Mais quelle est donc la différence du second cas au premier? Ici et là, n'est-ce pas toujours un capital plus gros luttant contre un capital moindre? N'est-ce pas toujours le fort luttant contre le faible? N'est-ce pas toujours un combat odieux, par cela seul qu'il est inégal? Un des avocats plaidant dans cette cause célèbre a dit : « Il est permis à chacun de se ruiner pour ruiner autrui. » Il disait vrai dans l'état présent des choses, et on a trouvé cela tout simple : IL EST PERMIS A CHACUN DE SE RUINER POUR RUINER AUTRUI!

Que prétendent et qu'espèrent les publicistes du régime actuel, lorsqu'à demi convaincus de l'imminence du péril, ils s'écrient, comme faisaient dernièrement *le Constitutionnel* et *le Courrier français* :

« Le seul remède est d'aller jusqu'au bout dans ce sys-

tème; de détruire tout ce qui s'oppose à son entier développement; de compléter enfin la liberté absolue de l'industrie par la liberté absolue du commerce. » Quoi! c'est là un remède? Quoi! le seul moyen d'empêcher les malheurs de la guerre c'est d'agrandir le champ de bataille? Quoi! ce n'est pas assez des industries qui s'entre-dévorent au dedans, il faut à cette anarchie ajouter les incalculables complications d'une subversion nouvelle? On veut nous conduire au chaos.

Nous ne saurions comprendre non plus ceux qui ont imaginé je ne sais quel mystérieux accouplement des deux principes opposés. Greffer l'association sur la concurrence est une pauvre idée, c'est remplacer les eunuques par les hermaphrodites. L'association ne constitue un progrès qu'à la condition d'être universelle. Nous avons vu, dans ces dernières années, s'établir une foule de sociétés en commandite. Qui ne sait les scandales de leur histoire? Que ce soit un individu qui lutte contre un individu, ou une association contre une association, c'est toujours la guerre et le règne de la violence. Qu'est-ce, d'ailleurs, que l'association des capitalistes entre eux? Voici des travailleurs non capitalistes; qu'en faites-vous? Vous les repoussez comme associés : est-ce que vous les voulez pour ennemis?

Dira-t-on que l'extrême concentration des propriétés mobilières est combattue, tempérée par le principe du morcellement des héritages, et que la puissance bourgeoise, si elle se décompose par l'industrie, se recompose par l'agriculture? Erreur! l'excessive division des propriétés territoriales doit nous ramener, si on n'y prend garde, à la reconstitution de la grande propriété. On chercherait vainement à le nier; le morcellement du sol c'est la petite culture, c'est-à-dire la bêche substituée à la charrue, c'est-à-dire la routine substituée à la science. Le morcellement du sol éloigne de l'agriculture, et l'application des machines, et celle du capital. Sans machines, pas de progrès; sans capital, pas de bestiaux. Et dès lors, comment les petites exploitations pourraient-elles soutenir la concurrence des grandes et n'être pas absorbées? Ce résultat ne s'est pas produit encore, parce que la dissection du sol n'a pas encore atteint ses dernières limites. Mais patience! En attendant, que voyons-nous? Tout petit

propriétaire est journalier : maître chez lui pendant deux jours de la semaine, il est serf du voisin le reste du temps. Il s'approche même d'autant plus du servage qu'il ajoute davantage à sa propriété. Voici, en effet, comment les choses se passent ; tel cultivateur qui ne possède en propre que quelques méchants arpents de terrain, qui lui rapportent, cultivés par lui-même, quatre pour cent tout au plus, ne craint pas, quand l'occasion s'en présente, d'arrondir sa propriété Il le fait en empruntant à dix, quinze, vingt pour cent. Car, si le crédit manque dans les campagnes, l'usure, en revanche, n'y manque pas. On devine les suites ! Treize milliards, voilà de quelle dette la propriété foncière est chargée en France. Ce qui signifie qu'à côté de quelques financiers qui se rendent maîtres de l'industrie, s'élèvent quelques usuriers qui se rendent maîtres du sol. De sorte que la bourgeoisie marche à sa dissolution, et dans les villes et dans les campagnes. Tout la menace, tout la mine, tout la ruine.

Je n'ai rien dit, pour éviter les lieux-communs et les vérités devenues déclamatoires à force d'être vraies, de l'effroyable pourriture morale que l'industrie, organisée ou plutôt désorganisée comme elle l'est aujourd'hui, a déposée au sein de la bourgeoisie. Tout est devenu vénal, et la concurrence a envahi jusqu'au domainede lapensée.

Ainsi, les fabriques écrasant les métiers ; les magasins somptueux absorbant les magasins modestes ; l'artisan qui s'appartient remplacé par le journalier qui ne s'appartient pas ; l'exploitation par la charrue dominant l'exploitation par la bêche, et faisant passer le champ du pauvre sous la souveraineté honteuse de l'usurier ; les faillites se multipliant ; l'industrie transformée par l'extension mal réglée du crédit en un jeu où le gain de la partie n'est assuré à personne, pas même au fripon ; et enfin, ce vaste désordre, si propre à éveiller dans l'âme de chacun la jalousie, la défiance, la haine, éteignant peu à peu toutes les aspirations généreuses et tarissant toutes les sources de la foi, du dévouement, de la poésie..... voilà le hideux et trop véridique tableau des résultats produits par l'application du principe de concurrence.

Et puisque c'est aux Anglais que nous avons emprunté ce déplorable système, voyons un peu ce qu'il a fait pour la gloire et la prospérité de l'Angleterre.

CHAPITRE IV.

LA CONCURRENCE CONDAMNÉE PAR L'EXEMPLE DE L'ANGLETERRE.

Le capital et le travail, ont dit les Anglais, sont deux puissances naturellement ennemies : comment les forcer à vivre côte à côte et à se prêter un mutuel secours? Il n'est qu'un moyen pour cela : Que la main-d'œuvre ne fasse jamais défaut à l'ouvrier; que le maître, de son côté, trouve, dans le facile écoulement des produits, de quoi rétribuer convenablement la main-d'œuvre : le problème ne sera-t-il pas résolu? Quand la production sera devenue infiniment active et la consommation infiniment élastique, qui donc aura le droit ou la tentation de se plaindre? Le salaire des uns sera toujours suffisant, le bénéfice des autres toujours considérable. Ouvrons donc à l'activité humaine les portes de l'infini, et que rien ne la gêne dans la fougue de son essor. Proclamons le *laissez-faire* hardiment et sans arrière-pensée. Les productions de l'Angleterre sont trop uniformes pour fournir au commerce une longue carrière? Eh bien! nous formerons des matelots et nous construirons des navires qui nous puissent livrer le commerce du monde. Nous habitons une île? Eh bien! nous prendrons à l'abordage tous les continents. Le nombre des matières premières qu'offre notre agriculture est trop circonscrit? Eh bien! nous irons chercher aux extrémités de la terre des matières à manufacturer. Tous les peuples deviendront con-

sommateurs des produits de l'Angleterre, qui travaillera pour tous les peuples. Produire, toujours produire, et solliciter par tous les moyens les autres nations à consommer, c'est à cette œuvre que s'emploiera la force de l'Angleterre; c'est là ce qui fera sa richesse et développera le génie de ses enfants.

Plan gigantesque! plan presque aussi égoïste qu'absurde, et que, depuis près de deux siècles, l'Angleterre a suivi avec une incroyable persévérance! Oh! certes, être enfermé dans une île petite, peu féconde, brumeuse, et sortir de là un jour pour conquérir le globe, non plus avec des soldats, mais avec des marchands; lancer des milliers de vaisseaux vers l'orient et l'occident, vers le nord et le midi; enseigner à cent contrées la jouissance de leurs propres trésors; vendre à l'Amérique les productions de l'Europe et à l'Europe les riches productions de l'Inde; faire vivre toutes les nations de son existence, et en quelque sorte les attacher à sa ceinture par les innombrables liens d'un commerce universel; trouver dans l'or une puissance capable de balancer celle du glaive, et dans Pitt un homme capable de faire hésiter l'audace de Napoléon, il y a dans tout cela un caractère de grandeur qui éblouit l'esprit et l'étonne.

Mais aussi, pour atteindre son but, que n'a point tenté l'Angleterre! jusqu'où n'a-t-elle pas poussé la rapacité de ses espérances et le délire de ses prétentions! Faut-il rappeler comment elle s'est emparée d'Issequibo et de Surinam, de Ceylan et de Demerary, de Tabago et de Sainte-Lucie, de Malte et de Corfou, enveloppant le monde dans l'immense réseau de ses colonies? On sait de quelle manière elle s'est établie à Lisbonne depuis le traité de Méthuen, et par quel abus de la force elle a élevé dans les Indes sa tyrannie marchande, à côté de la domination hollandaise, mêlée aux débris de l'édifice colonial bâti par Vasco de Gama et Albuquerque. Nul n'ignore enfin le mal que son activité a fait à la France, et par quelle guerre de sourdes menées, d'instigations perfides, elle est parvenue à renverser dans le sang les établissements espagnols de l'Amérique méridionale. Et que dire des violences qui lui ont, pendant si longtemps, assuré l'empire des mers? A-t-elle jamais respecté ou même reconnu les droits des neutres? Le droit de blocus n'est-il pas devenu, exercé

par elle, la plus arrogante des tyrannies, et n'a-t-elle pas fait du droit de visite le plus odieux de tous les brigandages? Et tout cela, pourquoi? Pour avoir, nous le répétons, des matières premières à manufacturer et des consommateurs à servir.

Cette pensée a été si bien la pensée dominante de l'Angleterre depuis deux siècles, qu'on l'a vue sans cesse décourager dans ses colonies la culture des objets de subsistance, tels que le riz, le sucre, le café, tandis qu'elle donnait une impulsion fébrile à celle du coton et de la soie. Mais quoi! pendant qu'elle frappait de droits exorbitants et, si l'on peut ainsi parler, homicides, l'importation des subsistances, elle ouvrait presque librement ses ports à toutes les matières premières; anomalie monstrueuse qui a fait dire à M. Rubichon : « De toutes les nations du monde, la nation anglaise est celle qui a le plus travaillé et le plus jeûné. »

Là devait conduire, en effet, cette économie politique sans entrailles dont Ricardo a si complaisamment posé les prémices, et dont Malthus a tiré avec tant de sang-froid l'horrible conclusion.

Cette économie politique portait en elle-même un vice qui devait la rendre fatale à l'Angleterre et au monde. Elle posait en principe que tout se borne à trouver des consommateurs; il aurait fallu ajouter : des consommateurs qui payent. A quoi sert d'éveiller le désir si on ne fournit point la faculté de le satisfaire? N'était-il pas aisé de prévoir qu'en substituant son activité à celle des peuples qu'elle voulait pour consommateurs, l'Angleterre finirait par les ruiner, puisqu'elle tarissait pour eux la source de toute richesse, le travail? En se faisant peuple producteur par excellence, les Anglais pouvaient-ils espérer que leurs produits trouveraient longtemps des débouchés parmi les peuples *exclusivement* consommateurs? Cette espérance était évidemment insensée. Un jour devait venir où les Anglais périraient d'embonpoint en faisant périr les autres d'inanition. Un jour devait venir où les peuples consommateurs ne trouveraient plus matière à échanges : d'où résulteraient pour l'Angleterre l'encombrement des marchés, la ruine de nombreuses manufactures, la misère d'une foule d'ouvriers et l'ébranlement universel du crédit.

Pour savoir jusqu'où peut aller l'imprévoyance, la folie

de la production, on n'a qu'à interroger l'histoire industrielle et commerciale de l'Angleterre. Tantôt ce sont des négociants anglais apportant au Brésil, où l'on n'a jamais vu de glace, des cargaisons de patins (1); tantôt c'est Manchester envoyant, dans une seule semaine, à Rio-Janeiro (2), plus de marchandises qu'on n'y en avait consommé pendant les vingt dernières années. Toujours la production exagérant ses ressources, épuisant son énergie, sans tenir compte des moyens possibles de consommation!

Mais, encore une fois, amener une nation à se décharger sur autrui du soin de mettre en œuvre les éléments de travail qu'elle possède, c'est lui enlever peu à peu son capital, c'est l'appauvrir; c'est la rendre par conséquent de plus en plus impropre à la consommation, puisqu'on ne consomme que ce qu'on est en état de payer. L'appauvrissement général des peuples dont elle avait besoin pour consommer ses produits, voilà le cercle vicieux dans lequel l'Angleterre tourne depuis deux siècles; voilà le vice, le vice profond, irremédiable, de son système. Ainsi (et nous insistons sur ce point de vue, parce qu'il est de la plus haute importance), elle s'est placée dans cette situation étrange, et presque unique dans l'histoire, de trouver deux causes de ruine également actives, et dans le travail des peuples, et dans leur inertie : dans leur travail, qui lui crée des concurrents qu'elle ne saurait toujours vaincre; dans leur inertie, qui lui enlève des consommateurs dont elle ne saurait se passer.

C'est ce qui est arrivé déjà sur une petite échelle, et doit inévitablement arriver sur une échelle plus grande. Que de pertes l'Angleterre n'a-t-elle pas éprouvées par ce seul fait que ses produits s'étaient accrus dans une proportion que n'avaient pu atteindre les objets contre lesquels ils devaient s'échanger? Combien de fois l'Angleterre n'a-t-elle pas produit d'après des prévisions dont l'événement est venu cruellement châtier l'extravagance? On n'a pu oublier de sitôt la grande crise qui servit de dénouement aux intrigues des Anglais dans les contrées qui s'étendent du Mexique au Paraguay. A peine la nouvelle était-elle arrivée en Angleterre que l'Amérique méridionale pré-

(1) Mawe, *Travels in Brazils.*
(2) *Ibid.*

sentait un champ libre aux aventuriers de l'industrie, qu'aussitôt tous les cœurs battirent de joie et toutes les têtes s'exaltèrent. Ce fut un délire universel. Jamais la production n'avait eu en Angleterre un tel accès de frénésie. A entendre les spéculateurs, il ne s'agissait que de quelques jours et de quelques vaisseaux pour transporter dans la Grande-Bretagne les immenses trésors que renfermait l'Amérique. La confiance était si grande, que les banques se hâtèrent de battre monnaie avec les espérances du premier venu. Et de ce grand mouvement que résulta-t-il? On avait calculé sur tout, excepté sur l'existence des objets d'échange et la facilité de leur transmission. L'Amérique garda son or, qu'on ne put extraire de ses mines; le pays, qui avait été mis à feu et à sang, n'eut à donner, en échange des marchandises qu'on lui apportait, ni son coton, ni son indigo. Ce que cette grande mystification coûta aux Anglais de millions et de larmes, les Anglais le savent, et l'Europe aussi!

Et qu'on ne dise pas que nous concluons de l'exception à la règle. Le vice que nous avons signalé a enfanté tous les maux qu'il portait en lui. Car, tandis que l'Angleterre, au dehors, s'épuisait en efforts à peine croyables pour rendre l'univers entier tributaire de son industrie, quel spectacle son histoire intérieure offrait-elle à l'observateur attentif? Les ateliers succédant aux ateliers; l'invention du lendemain succédant à l'invention de la veille; les fourneaux du nord ruinés par ceux de l'ouest; la population ouvrière s'accroissant hors de toute mesure sous les mille excitations de la concurrence illimitée; le nombre des bœufs, qui servent à la nourriture de l'homme, restant bien loin de celui des chevaux, que l'homme est obligé de nourrir; le pain de l'aumône remplaçant peu à peu celui du travail; la taxe des pauvres introduite et faisant pulluler la pauvreté; l'Angleterre, enfin, présentant au monde surpris et indigné le spectacle de l'extrême misère couvée sous l'aile de l'extrême opulence: tels sont les résultats que devait donner la politique qui était partie de ce principe d'égoïsme national: il faut que l'Angleterre cherche partout et à tout prix des consommateurs.

Et pour les obtenir, ces désastreux résultats, combien n'a-t-il pas fallu que l'Angleterre commît d'injustices, encourageât de trahisons, semât de discordes, fomentât de

guerres, salariât de coalitions iniques et combattit de glorieuses idées!

Mais je n'irai pas plus loin, je n'achèverai pas cette histoire lugubre, afin que personne ne m'accuse d'avoir voulu insulter à cette forte et vieille race des Anglais. Non, je ne veux ni ne puis oublier, malgré tout le mal qu'elle a fait au monde et à mon pays, que l'Angleterre peut, elle aussi, réclamer dans l'histoire des peuples quelques pages immortelles; que l'Angleterre a été visitée par la liberté avant tous les peuples de l'Europe; que ses lois, même sous le joug d'une aristocratie écrasante, ont rendu à la dignité humaine d'étonnants et solennels hommages; que c'est de son sein qu'est sorti le cri le plus sauvage, mais le plus puissant, qui se soit élevé contre la tyrannie du papisme unie à celle de l'inquisition; qu'aujourd'hui même, c'est la seule contrée que les fureurs de la politique n'aient point rendue inhospitalière, et mortelle pour les faibles. Car enfin, c'est là que vous avez trouvé asile, ô pauvres et nobles proscrits, athlètes invaincus mais blessés; c'est là que vous avez rassemblé les débris de notre fortune; c'est là que vous avez joui de votre part de la vie de l'intelligence et du cœur, seul bien que vous ait laissé, dans votre grand désastre, la colère de vos ennemis; et c'est de là aussi que vous nous suiviez de la pensée, nous, presque aussi malheureux, presque aussi exilés que vous; puisque nous avons pu un moment chercher autour de nous notre patrie, vivant pourtant au milieu d'elle, mais la voyant, hélas! si abaissée, que nous ne pouvions plus la reconnaître!

L'expiation, du reste, a été complète pour l'Angleterre. Il est, a dit un moderne publiciste, il est un code pénal pour les peuples comme pour les individus. Cette vérité a été bien douloureusement prouvée par l'histoire de l'Angleterre. Où en est aujourd'hui sa puissance? L'empire de la mer lui échappe. Ses possessions indiennes sont menacées. Naguère encore, des lords anglais tenaient presque l'étrier du vainqueur de Toulouse qu'ils n'osaient plus appeler un vaincu de Waterloo!

Et cette aristocratie anglaise, la plus robuste, la plus splendide aristocratie du monde, qu'est-elle devenue? Cherchons bien ses chefs. Est-ce lord Lyndhurst, ce fils d'un peintre obscur? ou sir Robert Peel, ce fils d'un fa

bricant de coton créé baronnet par Pitt? ou lord Wellington, ce caduc représentant de la race irlandaise de Wellesley? Voilà les chefs de l'aristocratie anglaise; voilà ceux qui la guident, la gouvernent, la personnifient. Et ces hommes ne sont pas du même sang qu'elle!

Un jour, le marquis de Westminster s'écriait dans la chambre des lords: « On a dit que nous pourrions faire le sacrifice du cinquième de nos revenus, nous possesseurs du sol de la Grande-Bretagne. Ceux qui ont dit cela ignorent-ils que les quatre autres cinquièmes appartiennent à nos créanciers? »

L'exagération de ces paroles est manifeste. Il est malheureusement trop vrai que l'inaliénabilité des fiefs, en Angleterre, met à l'abri de toute poursuite la majeure partie des revenus de la noblesse, et ces revenus sont immenses. Si, comme cela paraît certain, ils s'élèvent à cent trente-cinq millions pour les cinq cents familles des pairs d'Angleterre, et à un milliard trois cents millions pour les quatre cent mille personnes dont se composent les familles des baronnets, des chevaliers, la gentilhommerie enfin, il faut avouer que la noblesse britannique a pris une assez belle part des dépouilles du globe! Mais on a vu quelle grande menace est suspendue sur le commerce anglais. Or, l'aristocratie se trouve commanditaire de toutes les industries, et l'on peut prédire que son châtiment matériel ne tardera pas à commencer.

Quant à son châtiment moral, il ne pouvait être plus cruel. Les richesses de tous ces grands seigneurs les livrent en proie à je ne sais quelle vague mélancolie, maladie que Dieu envoie aux grands de la terre pour les courber, eux aussi, sous le niveau de la douleur, la douleur, cette imposante et terrible leçon d'égalité! Que trouvent-ils en effet, au milieu de leurs jouissances, ces lords orgueilleux? Ils y trouvent l'amertume de la pensée et l'inquiétude éternelle du cœur. Alors il faut bien qu'ils fuient les brouillards de leur île, et qu'ils s'en aillent semer leur or dans tous les lieux du monde où ils l'ont dérobé, et où on les voit traîner le fardeau de leur opulence ennuyée.

Maintenant il s'agit de savoir si la France bourgeoise veut recommencer l'Angleterre. Il s'agit de savoir si, pour trouver à sa puissance industrielle des aliments toujours nouveaux, elle veut remplacer sur l'Océan l'odieuse

domination du palais de Saint-Georges. Car c'est là qu'aboutit irrésistiblement, pour un grand peuple, la logique de la concurrence. Mais l'Angleterre ne se laissera pas enlever sans combat le sceptre des mers!

CHAPITRE V.

ORGANISATION
DU TRAVAIL INDUSTRIEL.

ATELIERS SOCIAUX INDUSTRIELS.

Jusqu'ici tous les pouvoirs se sont appelés la RÉSISTANCE; désormais, tout pouvoir devra s'appeler le MOUVEMENT.... ou n'être pas. Car, le monde est invinciblement poussé dans des routes nouvelles : aveugle qui l'ignore ! insensé qui le nie !

C'est pourquoi la logique même de l'histoire commande la création d'un MINISTÈRE DU PROGRÈS ayant pour mission spéciale de mettre la Révolution en mouvement et d'ouvrir la voie qui mène aux horizons lumineux.

Supposons que ce ministère soit créé, et qu'on lui constitue un budget :

En remplaçant la Banque de France par une Banque nationale et en mettant les bénéfices qui aujourd'hui ne font que grossir la fortune de quelques opulents actionnaires, au service du prolétariat à affranchir ;

En faisant rentrer dans le domaine de l'Etat les chemins de fer et les mines ;

En centralisant les assurances ;

En ouvrant des bazars et entrepôts, au nom de l'Etat;

En appelant, pour tout dire, à l'œuvre de la Révolution,

les puissances réunies du crédit, de l'industrie et du commerce....

On se trouverait avoir en quelque sorte sacré et armé la Révolution.

Et voici alors ce qu'il y aurait à faire.

Le budget du travail, formé comme il vient d'être dit, serait affecté, en ce qui concerne le travail des villes, à l'établissement d'ateliers sociaux dans les branches les plus importantes de l'industrie.

Cette opération exigeant une mise de fonds considérable, le nombre des ateliers sociaux originaires serait rigoureusement circonscrit ; mais, en vertu de leur organisation, ainsi qu'on le verra plus bas, ils seraient doués d'une force d'expansion immense.

La rédaction des *Statuts* destinés aux ateliers sociaux serait délibérée et votée par la représentation nationale. Ils auraient forme et puissance de loi.

Seraient appelés à travailler dans les ateliers sociaux jusqu'à concurrence du capital primitivement rassemblé pour l'achat des instruments de travail tous les ouvriers qui offriraient des garanties de moralité.

Dans la première année qui suivrait l'établissement des ateliers sociaux, l'Etat règlerait la hiérarchie des fonctions. Après la première année, il n'en serait plus de même. Les travailleurs ayant eu le temps de s'apprécier l'un l'autre, et tous étant également intéressés, comme on en va juger, au succès de l'association, la hiérarchie sortirait du principe électif.

Dans chacune de ces associations, formées pour les industries qui peuvent s'exercer en grand, pourraient être admis ceux qui appartiennent à des professions que leur nature force à s'éparpiller et à se localiser. Si bien que chaque atelier social pourrait se composer de professions diverses, groupées autour d'une grande industrie, parties différentes d'un même tout, obéissant aux mêmes lois et participant aux mêmes avantages.

Chaque membre de l'atelier social aurait droit de disposer à sa convenance du fruit de son travail ; mais l'évidente économie et l'incontestable excellence de la vie en commun ne tarderaient pas à faire naître de l'association des travaux la volontaire association des besoins et des plaisirs.

Les capitalistes seraient appelés dans l'association et toucheraient l'intérêt du capital par eux versé, mais ils ne participeraient aux bénéfices qu'en qualité de travailleurs.

Une partie seulement du bénéfice net obtenu serait partagée entre les membres de l'association, une partie de ce bénéfice devant être consacrée à l'entretien des vieillards, des malades, des infirmes, et une autre à l'allègement des crises qui pèseraient sur d'autres industries, attendu qu'il s'agit de rendre toutes les industries solidaires.

Mais quelle serait, quant aux fruits du travail, dans chaque atelier social, la règle de répartition ?

Dans les précédentes éditions de ce livre j'ai proposé le système de l'égalité des salaires, ou, tout au moins, l'égal partage des bénéfices, sans dissimuler toutefois que ce n'était là qu'un acheminement vers une conception supérieure.

Tous les hommes ne sont pas égaux en force physique, en intelligence ; tous n'ont pas les mêmes goûts, les mêmes penchants, les mêmes aptitudes, pas plus qu'ils n'ont le même visage ou la même taille ; mais il est juste, il est de l'intérêt général, il est conforme au principe de solidarité posé plus haut et aux lois de la nature, que chacun soit mis en état de tirer parti, aussi complètement que possible, en vue du bonheur d'autrui, des facultés qu'il a reçues de la nature, et de satisfaire aussi complètement que possible, en vue de son propre bonheur, les besoins que la nature lui a donnés. C'est ainsi, par exemple, que, dans le corps humain, il n'y a vigueur et santé que lorsque chaque membre reçoit ce qui peut le préserver de toute souffrance et lui permettre d'accomplir convenablement sa destination particulière. L'égalité n'est donc que le proportionnalité, et elle n'existera d'une manière véritable que lorsque chacun, d'après la loi écrite en quelque sorte dans son organisation par Dieu lui-même, PRODUIRA SELON SES FACULTÉS ET CONSOMMERA SELON SES BESOINS.

Telle est, telle a toujours été ma FOI. Et ceux-là se sont montrés ou bien ignorants, ou bien peu sincères qui, sur cette question, si essentielle, de la justice distributive, ont imprimé que mes opinions avaient varié, que l'égalité absolue des salaires avait été mon principe jusqu'à la Ré-

volution de Février, et qu'alors seulement j'avais adopté celui de la proportion des travaux aux facultés et des fruits aux besoins. Non, je n'ai pas varié sur un point de cette importance; non, ma conviction à cet égard n'est pas nouvelle. Je le dis bien haut, et je le prouve :

Savez-vous ce que j'écrivais, il y aura tantôt dix ans, dans le livre où j'ai tracé le tableau du règne de Louis-Philippe? Je vais citer textuellement :

« Que l'inégalité, mère de la tyrannie, se produise dans le monde, au nom des succès de l'esprit, ou bien au nom des victoires de la force, qu'importe? Dans l'un et l'autre cas, la charité disparaît, l'égoïsme triomphe, et le principe de la fraternité humaine est foulé aux pieds. Examinez la famille; le père, dans le partage des fruits qu'il distribue à ses enfants, prend-il en considération la différence des services qu'ils rendent ou celle des besoins qu'ils éprouvent? Lui-même, lui qui porte tout le fardeau de l'association domestique, ne retranche-t-il pas volontiers de ses jouissances pour satisfaire les exigences d'un fils malade, pour accroître le bien-être d'un fils ignorant ou débile? Voilà la charité en action. Que l'État se modèle sur la famille. Hors de là il n'y a que violences et injustice. Rétribuer chacun selon ses capacités? Eh! que faire alors des idiots? Que faire des infirmes? Que faire du vieillard frappé d'une incurable impuissance? Les laisser mourir de faim? Il le faut, si on affirme que la société ne doit à ceux qui la composent qu'en raison de ce qu'elle reçoit d'eux. La logique saint-simonienne était donc homicide?... Non, elle était seulement inconséquente. Car elle admettait des hospices pour les incapables, et Bicêtre pour les fous. Prétendre qu'il est convenable qu'un homme s'adjuge, en vertu de sa supériorité intellectuelle, une plus large part des biens terrestres, c'est s'interdire le droit de maudire l'homme fort qui, aux époques de barbarie, asservissait les hommes faibles en vertu de la supériorité physique : c'est tout simplement transformer la tyrannie. Les saint-simoniens, il est vrai, posaient en principe qu'il est bon de stimuler le talent par la récompense, et c'était dans l'utilité sociale qu'ils croyaient puiser la justification de leur formule. Mais est-il nécessaire que la récompense soit matérielle, qu'elle s'évalue en richesses? Il est pour l'homme, grâce au ciel, d'autres

et de plus énergiques mobiles. Avec un morceau de ruban qu'il promettait d'attacher à la boutonnière des plus braves, Napoléon a fait voler au-devant de la mort une armée de millions d'hommes. Le mot *gloire*, bien ou mal compris, a fait à l'univers ses destinées. Par quelle fatalité désastreuse, ce qui a suffi, lorsqu'il s'agissait de détruire, ne suffirait-il pas, quand c'est de produire qu'il s'agit? Est-ce que les grands hommes n'ont pas toujours cherché et trouvé leur principale récompense dans l'existence même de leurs hautes facultés? Si la société eût voulu récompenser dignement Newton, elle y eût été impuissante : il n'y avait pour Newton d'autre récompense équitable et suffisante que la joie qu'il dut ressentir quand son génie eût découvert les lois qui gouvernent les mondes. Il y a deux choses dans l'homme : des besoins et des facultés. Par les besoins, l'homme est passif; par les facultés, il est actif. Par les besoins, il appelle ses semblables à son secours : par les facultés, il se met au service de ses semblables. Les besoins sont l'indication que Dieu donne à la société. Donc, il est dû davantage à celui qui a le plus de besoins, et il est permis d'exiger davantage de celui qui a le plus de facultés. Donc, d'après la loi divine écrite dans l'organisation de chaque homme, une intelligence plus grande suppose une action plus utile, mais non pas une rétribution plus considérable; et l'inégalité des aptitudes ne saurait légitimement aboutir qu'à l'inégalité des devoirs. La hiérarchie par capacités est nécessaire et féconde; la rétribution par capacités est plus que funeste, elle est impie. »

Cela, encore une fois, je l'ai écrit il y a déjà plusieurs années et dans le temps même où je m'occupais de la publication de ce livre.

La vérité est donc que, toujours et invariablement, j'ai placé la vraie solution du problême de la répartition équitable dans la mise en commun des forces pour la production, des produits pour la consommation, en tenant compte des facultés de chacun et de ses besoins.

Quant aux objections, je ne les avais pas attendues. Je n'ignore pas que, l'éducation ayant été jusqu'à ce jour un pur privilége, les facultés de chacun manquent de mesure exacte; que la civilisation perverse qui nous opprime ne le fait qu'après nous avoir corrompus et aveuglés; qu'elle

a par conséquent obscurci toutes les lois de la nature ; qu'elle nous a imposé une foule de besoins factices, de goûts dépravés, de vains désirs ; que, sous l'empire d'une semblable civilisation, si l'on appliquait prématurément le système de la proportionnalité vraie, on risquerait de voir maint travailleur faire trop peu et exiger trop.

Ainsi donc, montrer le but et entrer dans le chemin qui y conduit, c'est tout ce qui est aujourd'hui possible, eu égard à la mauvaise direction des habitudes et à la fausseté des notions générales. Voilà pourquoi j'ai parlé de partage égal des bénéfices, et même d'égalité des salaires, soit dans les précédentes éditions de ce livre, soit au Luxembourg. Mais, qu'on ne l'oublie pas: ceci n'a jamais été proposé par moi que comme une mesure transitoire. Au Luxembourg, quel a été mon langage? Je vais encore citer textuellement :

« Nul doute que l'inégalité des salaires ne soit le système le plus approprié à notre éducation, à nos habitudes, à nos mœurs, à l'ensemble des idées généralement répandues. Nul doute, par conséquent, que ce système ne fût préférable au point de vue purement pratique... Aussi n'est-il pas vrai que nous ayons condamné le système de l'inégalité des salaires, combinée avec l'égale répartition des bénfices. Ce qui est vrai, c'est qu'à ce système, nous en avons opposé un autre plus en rapport avec nos pressentiments de l'avenir...

» Et avant tout, posons bien en fait que nous n'avons jamais entendu appliquer l'égalité des salaires dans l'industrie privée et dans le régime actuel de concurrence. Il est manifeste que là où les travailleurs ne sont attachés l'un à l'autre par aucun lien, les rétribuer également ce serait offrir une prime à la paresse et détendre le ressort de l'activité individuelle. En effet, dans un atelier où chaque ouvrier traite *isolément, séparément* avec l'entrepreneur, avec celui que jusqu'à la Révolution on avait appelé le maître, qui donc a intérêt à ce que son voisin remplisse consciencieusement sa tâche? Qui pourrait s'en inquiéter? Nous travaillons pour le compte d'autrui, au profit d'autrui : si mon camarade se croise les bras, que m'importe?... Aussi ne saurions-nous trop insister sur ce point, que l'égalité des salaires n'a été indiquée par nous qu'en vue d'un régime tout différent de celui d'aujourd'hui,

qu'en vue d'un régime d'association et d'étroite solidarité. Car alors, tout change; c'est alors que chacun est intéressé à stimuler le zèle de ses camarades, à activer un labeur dont chacun recueillera les fruits.

» A Dieu ne plaise, au surplus, que nous considérions l'égalité des salaires comme réalisant d'une manière complète le principe de la justice! La vraie formule est celle-ci : *Que chacun produise selon son aptitude et ses forces, que chacun consomme selon ses besoins.* » (*Moniteur* du 3 avril 1848.)

Mon opinion est donc, et elle est demeurée, je le répète, absolument invariable :

1° Que l'égalité des salaires n'est pas un système applicable au régime actuel d'individualisme et de concurrence;

2° Que ce système n'est applicable, même au régime d'association et de solidarité, que comme procédé transitoire ;

3° Enfin, que la véritable égalité, celle qui a la fraternité pour sœur immortelle est l'égalité qui proportionne les travaux aux facultés et les fruits aux besoins.

Mais, comme je le disais dans le discours qui vient d'être cité : Le long et douloureux voyage de l'humanité vers le bien nous donne encore quelques étapes à fournir, et l'histoire ne se fait pas en un jour! Je poursuis.

L'atelier social une fois monté d'après les principes qui viennent d'être énoncés, on comprend de reste ce qui en résulterait.

Dans toute industrie capitale, celle des machines, par exemple, ou celle de la soie, ou celle du coton, ou celle de l'imprimerie, il y aurait un atelier social faisant concurrence à l'industrie privée. La lutte serait-elle bien longue? Non, parce que l'atelier social aurait sur tout atelier individuel l'avantage qui résulte des économies de la vie en commun, et d'un mode d'organisation où tous les travailleurs, sans exception, sont intéressés à produire vite et bien. La lutte serait-elle subversive? Non, parce que l'État serait toujours à même d'en amortir les effets, en empêchant de descendre à un niveau trop bas les produits sortis des ateliers sociaux. Aujourd'hui, lorsqu'un individu extrêmement riche entre en lice avec d'autres qui le sont moins, cette lutte inégale ne peut être que désastreuse, attendu qu'un particulier ne cherche que son intérêt personnel; s'il peut vendre deux fois moins cher que ses

concurrents pour les ruiner et rester maître du champ de bataille, il le fait. Mais lorsqu'à la place de ce particulier se trouve le pouvoir lui-même, la question change de face.

Le pouvoir, celui que nous voulons, aura-t-il quelque intérêt à bouleverser l'industrie, à ébranler toutes les existences? Ne sera-t-il point, par sa nature et sa position, le protecteur né, même de ceux à qui il fera, dans le but de transformer la société, une sainte concurrence? Donc, entre la guerre industrielle qu'un gros capitaliste déclare aujourd'hui à un petit capitaliste, et celle que le pouvoir déclarerait, dans notre système, à l'individu, il n'y a pas de comparaison possible. La première consacre nécessairement la fraude, la violence et tous les malheurs que l'iniquité porte dans ses flancs; la seconde serait conduite sans brutalité, sans secousses, et de manière seulement à atteindre son but, l'absorption successive et pacifique des ateliers individuels par les ateliers sociaux. Ainsi, au lieu d'être, comme l'est aujourd'hui tout gros capitaliste, le maître et le tyran du marché, l'Etat en serait le régulateur. Il se servirait de l'arme de la concurrence, non pas pour renverser violemment l'industrie particulière, ce qu'il serait intéressé par-dessus tout à éviter, mais pour l'amener insensiblement à composition. Bientôt en effet, dans toute sphère d'industrie où un atelier social aurait été établi, on verrait accourir vers cet atelier, à cause des avantages qu'il présenterait aux sociétaires, travailleurs et capitalistes. Au bout d'un certain temps, on verrait se produire, sans usurpation, sans injustice, sans désastres irréparables, et au profit du principe de l'association, le phénomène qui, aujourd'hui, se produit si déplorablement, et à force de tyrannie, au profit de l'égoïsme individuel. Un industriel très-riche aujourd'hui peut, en frappant un grand coup sur ses rivaux, les laisser morts sur la place et monopoliser toute une branche d'industrie. Dans notre système, l'État se rendrait maître de l'industrie peu à peu, et, au lieu du monopole, nous aurions pour résultat du succès, la défaite de la concurrence, l'association.

Supposons le but atteint dans une branche particulière d'industrie; supposons les fabricants de machines, par exemple, amenés à se mettre au service de l'État, c'est-

à-dire à se soumettre aux principes du règlement commun. Comme une même industrie ne s'exerce pas toujours au même endroit, et qu'elle a différents foyers, il y aurait lieu d'établir entre tous les ateliers appartenant au même genre d'industrie, le système d'association établi dans chaque atelier particulier. Car il serait absurde, après avoir tué la concurrence entre individus, de la laisser subsister entre corporations. Il y aurait donc, dans chaque sphère de travail que le gouvernement serait parvenu à dominer, un atelier central duquel relèveraient tous les autres, en qualité d'ateliers supplémentaires. De même que M. Rothschild possède, non-seulement en France, mais dans divers pays du monde, des maisons qui correspondent avec celle où est fixé le siége principal de ses affaires, de même chaque industrie aurait un siége principal et des succursales. Dès lors, plus de concurrence. Entre les divers centres de production appartenant à la même industrie, l'intérêt serait commun, et l'hostilité ruineuse des efforts serait remplacée par leur convergence.

Je n'insisterai pas sur la simplicité de ce mécanisme : elle est évidente. Remarquez, en effet, que chaque atelier, après la première année, se suffisant à lui-même, le rôle de l'État se bornerait à surveiller le maintien des rapports de tous les centres de production du même genre, et à empêcher la violation des principes du règlement commun. Il n'est pas aujourd'hui de service public qui ne présente cent fois plus de complications.

Transportez-vous pour un instant dans un état de choses où il aurait été loisible à chacun de se charger du port des lettres, et figurez-vous le gouvernement venant dire tout à coup : « A moi, à moi seul le service des postes ! » Que d'objections ! Comment l'État s'y prendra-t-il pour faire parvenir exactement, à l'heure dite, tout ce que 34 millions d'hommes peuvent écrire, chaque jour, à chaque minute du jour, à 34 millions d'hommes? Et cependant, à part quelques infidélités qui tiennent moins à la nature du mécanisme qu'à la mauvaise constitution des pouvoirs que nous avons eus jusqu'ici, on sait avec quelle merveilleuse précision se fait le service des postes. Je ne parle pas de notre ordre administratif et de l'engrenage de tous les ressorts qu'il exige. Voyez pourtant quelle est la régularité du mouvement de cette immense machine ! C'est

qu'en effet le mode des divisions et des subdivisions fait, comme on dit, marcher tout seul le mécanisme en apparence le plus compliqué. Eh quoi! faire agir avec ensemble les travailleurs serait déclaré impossible dans un pays où l'on voyait, il y a quelque vingt années, un homme animer de sa volonté, faire vivre de sa vie, faire marcher à son pas un million d'hommes! Il est vrai qu'il s'agissait de détruire. Mais est-il dans la nature des choses, dans la volonté de Dieu, dans le destin providentiel des sociétés, que produire avec ensemble soit impossible, lorsqu'il est si aisé de détruire avec ensemble? Au reste, les objections tirées des difficultés de l'application ne seraient pas ici sérieuses, je le répète. On demande à l'État de faire, avec les ressources immenses et de tout genre qu'il possède, ce que nous voyons faire aujourd'hui à de simples particuliers.

De la solidarité de tous les travailleurs dans un même atelier, nous avons conclu à la solidarité des ateliers dans une même industrie. Pour compléter le système, il faudrait consacrer la solidarité des industries diverses. C'est pour cela que nous avons déduit de la quotité des bénéfices réalisés par chaque industrie une somme au moyen de laquelle l'Etat pourrait venir en aide à toute industrie que des circonstances imprévues et extraordinaires mettraient en souffrance.

Au surplus, dans le système que nous proposons, les crises seraient bien plus rares. D'où naissent-elles aujourd'hui en grande partie? Du combat vraiment atroce que se livrent tous les intérêts, combat qui ne peut faire des vainqueurs sans faire des vaincus, et qui, comme tous les combats, attèle des esclaves au char des triomphateurs. En tuant la concurrence, on étoufferait les maux qu'elle enfante. Plus de victoires; donc, plus de défaites. Les crises, dès lors, ne pourraient plus venir que du dehors. C'est à celles-là seulement qu'il deviendrait nécessaire de parer. Les traités de paix et d'alliance ne suffiraient pas pour cela sans doute; cependant, que de désastres conjurés, si, à cette diplomatie honteuse, lutte d'hypocrisie, de mensonges, de bassesses, ayant pour but le partage des peuples entre quelques brigands heureux, on substituait un système d'alliance fondé sur les nécessités de l'industrie et les convenances réciproques des travailleurs

dans toutes les parties du monde! Mais notons que ce nouveau genre de diplomatie sera impraticable aussi longtemps que durera l'anarchie industrielle qui nous dévore. Il n'y a que trop paru dans les enquêtes ouvertes depuis quelques années. A quel désolant spectacle n'avons-nous pas assisté? Ces enquêtes ne nous ont-elles pas montré les colons s'armant contre les fabricants de sucre de betterave, les mécaniciens contre les maîtres de forges, les ports contre les fabriques intérieures, Bordeaux contre Paris, le Midi contre le Nord, tous ceux qui produisent contre tous ceux qui consomment? Au sein de ce monstrueux désordre, que peut faire un gouvernement? Ce que les uns réclament avec instance, les autres le repoussent avec fureur : ce qui rendrait la vie à ceux-ci donne la mort à ceux-là.

Il est clair que cette absence de toute solidarité entre les intérêts rend, de la part de l'État, la prévoyance impossible, et l'enchaîne dans tous ses rapports avec les puissances étrangères. Des soldats au dehors, des gendarmes au dedans, l'État aujourd'hui ne saurait avoir d'autre moyen d'action, et son utilité se réduit nécessairement à empêcher la destruction d'un côté en détruisant de l'autre. Que l'État se mette résolument à la tête de l'industrie; qu'il fasse converger tous les efforts; qu'il rallie autour d'un même principe tous les intérêts aujourd'hui en lutte : combien son action à l'extérieur ne serait-elle pas plus nette, plus féconde, plus heureusement décisive! Ce ne seraient donc pas seulement les crises qui éclatent au milieu de nous que préviendrait la réorganisation du travail, mais en grande partie celles que nous apporte le vent qui enfle les voiles de nos vaisseaux.

Ai-je besoin de continuer l'énumération des avantages que produirait ce nouveau système? Dans le monde industriel où nous vivons, toute découverte de la science est une calamité, d'abord parce que les machines suppriment les ouvriers qui ont besoin de travailler pour vivre, ensuite parce qu'elles sont autant d'armes meurtrières fournies à l'industriel qui a le droit et la faculté de les employer, contre tous ceux qui n'ont pas cette faculté ou ce droit. Qui dit *machine nouvelle*, dans le système de concurrence, dit *monopole;* nous l'avons démontré. Or, dans le système d'association et de solidarité, plus de brevets

d'invention, plus d'exploitation exclusive. L'inventeur serait récompensé par l'État, et sa découverte mise à l'instant même au service de tous. Ainsi, ce qui est aujourd'hui un moyen d'extermination deviendrait l'instrument du progrès universel; ce qui réduit l'ouvrier à la faim, au désespoir, et le pousse à la révolte, ne servirait plus qu'à rendre sa tâche moins lourde, et à lui procurer assez de loisir pour exercer son intelligence; en un mot, ce qui permet la tyrannie aiderait au triomphe de la fraternité.

Dans l'inconcevable confusion où nous sommes aujourd'hui plongés, le commerce ne dépend pas et ne peut pas dépendre de la production. Tout se réduisant pour la production à trouver des consommateurs que tous les producteurs sont occupés à s'arracher, comment se passer des courtiers et des sous-courtiers, des commerçants et des sous-commerçants? Le commerce devient de la sorte le ver rongeur de la production. Placé entre celui qui travaille et celui qui consomme, le commerce les domine l'un et l'autre, l'un par l'autre. Fourier, qui a si vigoureusement attaqué l'ordre social actuel, et, après lui, M. Victor Considerant, son disciple, ont mis à nu, avec une logique irrésistible, cette grande plaie de la société qu'on appelle le commerce. Le commerçant doit être un agent de la production, admis à ses bénéfices et associé à toutes ses chances. Voilà ce que dit la raison et ce qu'exige impérieusement l'utilité de tous. Dans le système que nous proposons, rien n'est plus facile à réaliser. Tout antagonisme cessant entre les divers centres de production dans une industrie donnée, elle aurait, comme en ont aujourd'hui les maisons de commerce considérables, partout où l'exigent les besoins de la consommation, des magasins et des dépôts.

Que doit être le crédit? Un moyen de fournir des instruments de travail aux travailleurs. Aujourd'hui, nous l'avons montré ailleurs, le crédit est tout autre chose. Les banques ne prêtent qu'au riche. Voulussent-elles prêter au pauvre, elles ne le pourraient pas sans se ruiner. Les banques constituées au point de vue inividuel ne sauraient donc être, quoiqu'on fasse, qu'un procédé admirablement imaginé pour rendre les riches plus riches et les puissants plus puissants. Toujours le monopole sous les dehors de la

liberté, toujours la tyrannie sous les apparences du progrès! L'organisation proposée couperait court à tant d'iniquités. Cette portion de bénéfices, spécialement et invariablement consacrée à l'agrandissement de l'atelier social par le recrutement des travailleurs, voilà le crédit.

L'excès de la population serait-il à craindre lorsque, assuré d'un revenu, tout travailleur aurait acquis nécessairement des idées d'ordre et des habitudes de prévoyance? Pourquoi la misère aujourd'hui est-elle plus prolifique que l'opulence? Nous l'avons dit.

Dans un système où chaque sphère de travail rassemblerait un certain nombre d'hommes animés du même esprit, agissant d'après la même impulsion, ayant de communes espérances et un intérêt commun, quelle place resterait, je le demande, pour ces falsifications de produits, ces lâches détours, ces mensonges quotidiens, ces fraudes obscures qu'impose aujourd'hui à chaque producteur, à chaque commerçant, la nécessité d'enlever, coûte que coûte, au voisin sa clientèle et sa fortune? La réforme industrielle, ici, serait donc en réalité une profonde révolution morale, et ferait plus de conversions en un jour que n'en ont fait dans un siècle toutes les homélies des prédicateurs et toutes les recommandations des moralistes.

On a vu pourquoi, dans le système actuel, l'éducation des enfants du peuple était impossible. Elle serait tellement possible dans notre système, qu'il faudrait la rendre obligatoire en même temps que gratuite. La vie de chaque travailleur étant assurée et son salaire suffisant, de quel droit refuserait-il ses enfants à l'école? Beaucoup d'esprits sérieux pensent qu'il serait dangereux aujourd'hui de répandre l'instruction dans les rangs du peuple, et ils ont raison. Mais comment ne s'aperçoivent-ils pas que ce *danger de l'éducation* est une preuve accablante de l'absurdité de notre ordre social? Dans cet ordre social, tout est faux : le travail n'y est pas en honneur; les professions les plus utiles y sont dédaignées; un laboureur y est tout au plus un objet de compassion, et on n'a pas assez de couronnes pour une danseuse. Voilà, voilà pourquoi l'éducation du peuple est un danger! Voilà pourquoi nos colléges et nos écoles ne jettent dans la société que des ambitieux, des mécontents et des brouillons. Mais qu'on apprenne à lire au peuple dans de bons livres :

qu'on lui enseigne que ce qui est le plus utile à tous est le plus honorable ; qu'il n'y a que des arts dans la société, qu'il n'y a pas de métiers; que rien n'est digne de mépris que ce qui est de nature à corrompre les âmes, à leur verser le poison de l'orgueil, à les éloigner de la pratique de la fraternité, à leur inoculer l'égoïsme. Puis, qu'on montre à ces enfants que la société est régie par les principes qu'on leur enseigne : l'éducation serait-elle dangereuse alors? On fait de l'instruction un marche-pied apparent pour toutes les sottes vanités, pour toutes les prétentions stériles, et on crie anathème à l'instruction! On écrit de mauvais livres, appuyés par de mauvais exemples, et l'on se croit suffisamment autorisé à proscrire la lecture! Quelle pitié!

Résumons-nous. Une révolution sociale doit être tentée :

1° Parce que l'ordre social actuel est trop rempli d'iniquités, de misères, de turpitudes, pour pouvoir subsister longtemps;

2° Parce qu'il n'est personne qui n'ait intérêt, quels que soient sa position, son rang, sa fortune, à l'inauguration d'un nouvel ordre social;

3° Enfin, parce que cette révolution, si nécessaire, il est possible, facile même de l'accomplir pacifiquement.

Dans le monde nouveau où elle nous ferait entrer, il y aurait encore quelque chose à faire pour la réalisation complète du principe de fraternité. Mais tout, du moins, serait préparé pour cette réalisation, qui serait l'œuvre de l'enseignement. L'humanité a été trop éloignée de son but pour qu'il nous soit donné d'atteindre ce but en un jour. La civilisation corruptrice dont nous subissons encore le joug a troublé tous les intérêts, mais elle a en même temps troublé tous les esprits et empoisonné les sources de l'intelligence humaine. L'iniquité est devenue justice; le mensonge est devenu vérité; et les hommes se sont entre-déchirés au sein des ténèbres.

Beaucoup d'idées fausses sont à détruire : elles disparaîtront, gardons-nous d'en douter. Ainsi, par exemple, le jour viendra où il sera reconnu que celui-là doit plus à ses semblables qui a reçu de Dieu plus de force ou plus d'intelligence. Alors, il appartiendra au génie, et cela est digne de lui, de constater son légitime empire, non par

l'importance du tribut qu'il lèvera sur la société, mais par la grandeur des services qu'il lui rendra. Car ce n'est pas à l'inégalité des droits que l'inégalité des aptitudes doit aboutir, c'est à l'inégalité des devoirs.

LIVRE II.

TRAVAIL AGRICOLE.

« Que gagneront les campagnes au triomphe du socialisme? Que fera pour le cultivateur, quand elle sera sortie du suffrage universel, la République démocratique et sociale? »

Voilà ce que les paysans demandent, voilà ce qu'ils ont le droit de demander. A cette question il faut une réponse.

« L'industrie, a dit M. Michelet, l'industrie, sœur cadette de l'agriculture, a fait oublier son aînée (1). » Il n'est que trop vrai. Qu'on nous cite, depuis la Révolution, un gouvernement qui se soit occupé de l'agriculture d'une manière sérieuse et suivie! Foyers brûlants de la vie politique, les villes ont tout absorbé. Elles ont couvert du bruit de leurs agitations les gémissements des cultivateurs, pris à la gorge par les usuriers. Le percepteur! Entre le pouvoir et le paysan, il n'y a guère jamais eu d'autre intermédiaire que celui-là. Aussi, interrogez ce pauvre homme qui halète entre les exigences du fisc et la crainte d'une expropriation, interrogez-le sur la politique, il vous

(1) *Le Peuple*, ch. 1, p. 66.

répondra : la politique, c'est l'impôt ! Interrogez-le sur la tyrannie, il vous répondra : la tyrannie, c'est l'usure.

Et pourtant, ils constituent, ces paysans si dédaignés, la partie la plus nombreuse et la plus robuste de la nation française. Dans le chiffre de la population totale ils comptent pour 25 millions. Cette terre que leur sueur féconde, leurs pères ont versé des flots de sang pour la défendre, et eux, les rejetons de nos grandes races militaires, ils s'en souviennent. C'est dans leurs cœurs que vibre aujourd'hui avec le plus de force le sentiment de cette gloire des armes avec laquelle les royautés ne nous laisseront pas de sitôt faire divorce, et pour peu qu'une nouvelle coalition nous provoque, c'est avec vos fourches, ô paysans ! qu'à défaut de fusils, nous l'écraserons.

Quel problème, d'ailleurs, est plus digne d'éveiller la sollicitude des bons citoyens que celui qui porte sur les progrès de l'agriculture et le sort des cultivateurs? La vie des peuples a-t-elle sa première source autre part que dans la terre? N'est-ce pas avec l'excédant de sa nourriture et de son entretien que le cultivateur solde tous les travaux du commerce, de l'industrie et des arts? A-t-il cessé d'être vrai, ce mot de Sully : *Pâturage et labourage sont les mamelles nourricières de l'État ?* Voulons-nous vivre, oui ou non? Voilà ce qu'il s'agit de savoir. Car, cette question de l'agriculture, c'est, à la lettre, une question de vie ou de mort.

Je me propose de prouver :

1° Qu'il n'est de salut pour les campagnes que dans l'adoption du système de la grande culture ;

2° Que c'est à l'application du système contraire, au morcellement excessif du sol, que doit être attribué le dépérissement de l'agriculture en France ;

3° Qu'il faut établir en France le système de la grande culture, en le combinant, non pas avec le principe de l'individualisme, mais au contraire avec celui de l'association et de la propriété collective;

4° Qu'il est aisé d'atteindre ce but progressivement, sans secousse, dans l'intérêt de tous sans exception, par la création d'ateliers sociaux agricoles, institués et dirigés d'après les règles indiquées pour les ateliers sociaux industriels.

CHAPITRE I.

IL N'EST DE SALUT POUR LES CAMPAGNES QUE DANS L'ADOPTION DU SYSTÈME DE LA GRANDE CULTURE.

Le domaine que l'homme, par le travail, doit conquérir et féconder, se divise en trois règnes, dont chacun se subdivise en trois ordres principaux de richesses :

Le règne animal, qui renferme le bœuf, le mouton et le cheval ;

Le règne végétal, qui comprend les légumes, les fruits et le grain ;

Le règne minéral enfin, qui comprend la pierre, la houille et les métaux.

De quelle manière convient-il que ce domaine soit exploité? A quelles conditions fournira-t-il de quoi satisfaire le plus largement possible à ces quatre besoins de l'homme : la nourriture, le vêtement, le gîte, le combustible ?

Il est d'abord manifeste que le règne animal est le plus important de tous.

La chair du bœuf et celle du mouton constituent la partie la plus substantielle, la plus saine de notre nourriture, les grains, les légumes et les fruits ne suffisant que dans les climats brûlants, que là où l'excès de la chaleur interdit le travail. C'est avec la laine, le cuir, la peau, les graisses, en un mot, les dépouilles du mouton et du bœuf que, par l'intermédiaire de l'industrie et du commerce, nous parvenons à nous vêtir, à nous meubler, à nous

éclairer. De sorte qu'à lui seul le règne animal pourvoit à une partie notable de nos besoins.

Tel est, en outre, l'enchaînement des lois de la nature, que c'est de la prospérité du règne animal que dépend la prospérité des deux autres. Pour que l'homme obtienne des légumes, des fruits, des grains en quantités croissantes, ne faut-il pas qu'il nourrisse la terre de ce précieux engrais des bestiaux qui contient le principe générateur de la végétation? Pour qu'il tire des carrières et des mines les trésors qui s'y cachent, pour qu'il en profite, ne faut-il pas qu'il ait des chevaux qui s'emploient à transporter la matière de son travail, des bœufs et des moutons dont la chair serve à sa subsistance, des bœufs et des moutons dont l'enveloppe serve à ses vêtements?

On peut donc poser en principe que le meilleur système de culture est celui qui favorise le plus le développement du règne animal.

Maintenant, si l'on considère:

Que l'éducation des bestiaux exige une étendue de terrain déterminée;

Que, sans avances, sans capitaux, on ne peut ni les acheter, ni les entretenir, ni les renouveler;

Que, faute d'avances, on est conduit à les exténuer de travail et à les mal nourrir;

Que dire petite propriété, c'est dire absence de capital;

Que le système de la division des propriétés tend ainsi, par sa nature même, à paralyser le développement du règne animal, c'est-à-dire à tarir la vraie source des richesses agricoles;

Que les conséquences fatales d'un tel système sont de substituer les champs aux prairies, la culture du grain, qui épuise le sol, à l'éducation des troupeaux, dont l'engrais le vivifie;

Que le partage des propriétés suivant son cours, les champs eux-mêmes arrivent à être rompus, réduits en poussière, jusqu'à ce que la charrue, qui économise les forces humaines, ait fait place à la bêche, qui les use et les détruit...

On saura ce que vaut la petite culture pour le bonheur du peuple et la prospérité des empires.

Supposons deux pays dont l'un aurait, sur 100 hectares, 50 hectares en terres labourables et 10 hectares seu-

lement en prairies ou pâturages, tandis que l'autre aurait, au contraire, 10 hectares en terres labourables et 50 hectares en prairies; les 10 hectares en terres labourables du second de ces deux pays, recevant l'engrais des bestiaux qui peuvent être nourris sur une étendue de 50 hectares en prairies, produiront beaucoup plus de grains et de légumes que les 50 hectares de terres labourables qui seraient fécondés par l'engrais de 10 hectares de prairies seulement. Le second des deux pays comparés aura donc sur le premier l'avantage d'un surcroît de bénéfice considérable, non-seulement en viande, en peaux, en laines et en cuirs, mais même en légumes et en grains.

Les partisans du système de la petite culture sentent bien ce qu'une pareille objection a de décisif. Aussi, n'est-ce qu'à leur corps défendant qu'ils avouent l'influence funeste de la petite culture sur le développement du règne animal. Dans un livre dont les économistes de la vieille école ont fait bruit, M. Passy reconnaît qu'il n'est pas donné aux petites fermes de posséder de nombreux troupeaux de moutons; mais, quant aux bêtes bovines, selon lui, c'est autre chose. En vain lui ferait-on remarquer que c'est l'Angleterre, pays de grande culture, qui, à superficie égale, nourrit le plus d'animaux, M. Passy s'écrie : « Est-ce là un résultat des formes de l'exploitation, et des circonstances de climat, de situation locale, « ne concourent-elles pas à le produire? C'est, à notre « avis, ce qui ne saurait être contesté (1). » Etrange manière d'écarter de la discussion un fait embarrassant, étrange surtout de la part d'un écrivain auquel deux ou trois exemples particuliers, qu'il s'abstient d'analyser, suffisent pour transformer en axiome ce paradoxe que le système des petites fermes s'oppose *seulement* à l'entretien des moutons!

Mais par quel inexplicable renversement des lois de la raison la petite culture se pourrait-elle concilier avec une bonne application de la science agronomique? Quel que soit l'aspect sous lequel on se plaise à envisager le problème, on arrivera toujours à la conclusion que voici : *En fait d'agriculture, division c'est destruction.*

(1) *Des systèmes de culture et de leur influence sur l'économie sociale*, p. 116.

Lorsqu'il a voulu prouver combien avantageuse avait été à l'espèce humaine, considérée dans son ensemble, l'appropriation des terres, M. de Sismondi n'a pas manqué de lier au sentiment de la perpétuité les heureux effets de cette appropriation. Il a montré (1) que, sans la garantie de la perpétuité, jamais l'homme n'aurait entrepris de donner aux marécages un écoulement, d'élever des digues contre les inondations, de fixer sur les collines la terre qui s'en échappait, de répartir par des canaux d'arrosement des eaux fertilisantes sur les champs que ces mêmes eaux condamnaient à la stérilité; il a montré que, pour perfectionner par la culture les plantes, les arbustes et les arbres qui pouvaient lui être utiles, que pour en changer en quelque sorte l'essence, que pour amener certains fruits à leur perfection, que pour renouveler le sol, couvrir la face entière de la campagne d'une végétation abondante et augmenter dans d'énormes proportions la force productive de la nature, il avait fallu des travaux faits en vue de l'avenir. Mais ces travaux précieux, est-il possible qu'on les continue, est-il possible qu'on en conserve les fruits, là où la petite culture interdit tout ensemble dans les efforts, là où le partage des successions ôte à l'exploitation du sol tout caractère de fixité et remplace les vues d'avenir par l'ardente préoccupation du présent? Quels grands projets d'amélioration, quels savants efforts attendre d'un propriétaire qui sait qu'après lui sa propriété sera partagée entre ses trois, ses quatre, ses cinq enfants, c'est-à-dire mise en lambeaux? Emploiera-t-il beaucoup de soins et d'argent à former des prairies? Lui mort, elles seraient rompues. Prendra-t-il la peine de construire un bâtiment au centre de ses possessions? Lui mort, le bâtiment disparaîtrait. S'étudiera-t-il à distribuer les cultures suivant la qualité des terrains et l'exposition des lieux? Lui mort, voilà sa carte agronomique en pièces.

Encore s'il était permis de s'arrêter à temps et quand on veut, sur cette désastreuse pente que le partage des successions, combiné avec le principe de la propriété exclusive, fait descendre à l'agriculture! Mais non. Il faut que le sol se divise de plus en plus, il faut que le nombre

(1) *Etude sur l'Economie politique*, t. II, 1re section, 3e essai.

des cultivateurs sans capitaux aille toujours croissant, il faut que de plus en plus on soit conduit à vérifier par une lamentable expérience la vérité de cet adage : *Pauvre agriculteur, pauvre agriculture.* Peu à peu le sol se couvre de haies qui en dévorent une partie ; les bornes de séparation, en se multipliant, multiplient les débats ruineux et les procès ; ne pouvant vivre au milieu de propriétés qui n'ont pas même la contenance nécessaire pour un bâtiment, les cultivateurs sont forcés de se reléguer dans des villages d'où ils ne sauraient se rendre chaque jour sur le théâtre de leur travail sans fatigue et sans perte de temps ; ne leur parlez pas de méthodes nouvelles : le loisir du corps est indispensable pour les étudier, la science pour les comprendre, un certain capital pour les appliquer, et où tout cela manque, il n'y a de dominant que la routine. Est-il besoin d'ajouter que, dans ce système, les économies de travail humain sont impossibles ? Vous demandez pourquoi un homme, tout un homme est employé à garder... une vache ? Eh ! c'est parce que, dans le régime de la petite culture, une vache compte comme un troupeau !

Que si l'on tient à connaître le côté pittoresque de la question, on n'a qu'à regarder le tableau suivant, tracé par l'auteur de l'*Essai sur l'amélioration des terres.*

« Les terres de quantités de villages et de paroisses que j'ai eu occasion de voir par moi-même sont distribuées d'une manière si désavantageuse pour leur culture, qu'on n'aurait pu faire pis, si on l'avait fait exprès. Naturellement on se serait attendu à trouver les terres de chaque propriétaire rassemblées en un même lieu ; mais loin de là, si un héritage est de cent arpents, il faut aller les chercher en trente ou quarante places différentes, quelquefois à une grande distance, où ils sont mêlés avec d'autres par morceaux d'un petit nombre d'arpents. C'est un extrême inconvénient pour tous ; car il faut que réciproquement chacun passe sur les terres de son voisin pour labourer, semer, moissonner les siennes ; les labeurs se croisent en différents sens, forment de tous côtés des pointes et des haches qui augmentent le travail et mangent toujours du terrain. Quelques morceaux même sont si petits, qu'ils ne valent pas la peine d'y transporter les charrues aussi souvent qu'il serait nécessaire. »

Comment les progrès de l'agriculture pourraient-ils

se faire jour à travers tant d'anarchie et tant de confusion ?

Mais quoi ! cette puissante ardeur que, par l'esprit de propriété, la petite culture éveille et encourage, la devons-nous compter pour rien? Le déclarerons-nous insensé ou coupable cet élan du paysan vers la terre, cet élan passionné qui a fait dire à M. Michelet : « Promenons-nous le dimanche dans la campagne, suivons le paysan. Le voilà qui s'en va là-bas devant nous. Il est deux heures; sa femme est à vêpres ; il est endimanché; je réponds qu'il va voir sa maîtresse. Quelle maîtresse? Sa terre (1). » Et puis, qu'est-ce à dire? Sacrifierons-nous à la science théorique de l'agriculture l'indépendance, la dignité morale de l'agriculteur? Envierons-nous pour la France le sort de ces pays de grande culture qui ne se divisent qu'entre un petit nombre d'opulents propriétaires, et que cultivent, sous un petit nombre d'opulents fermiers, une foule de malheureux salariés, esclaves à peau blanche, instruments aratoires à face humaine?

Un moment de patience, lecteur, et veuillez me suivre jusqu'au bout.

(1) *Le Peuple*, 1re partie, ch. I.

CHAPITRE II.

C'EST A L'APPLICATION DU SYSTÈME DE LA PETITE CULTURE, AU MORCELLEMENT EXCESSIF DU SOL, QUE DOIT ÊTRE ATTRIBUÉ LE DÉPÉRISSEMENT DE L'AGRICULTURE EN FRANCE.

On a beaucoup dit et répété que la petite propriété était nouvelle en France, qu'elle datait de la Révolution. Cela n'est pas rigoureusement exact. M. Michelet rappelle avec raison que, dès 1785, Arthur Young s'étonnait, s'effrayait même de voir ici la terre *tellement divisée*, et qu'en 1697, Boisguillebert déplorait la nécessité où les petits propriétaires furent placés, sous Louis XIV, de vendre une partie des biens acquis aux seizième et dix-septième siècles (1). M. Michelet aurait pu remonter bien plus haut encore. Les premières atteintes portées au droit de substitution le furent sous les Valois, et le grand panégyriste du régime féodal et monacal, M. Rubichon, ne manque pas de dénoncer comme désastreuses celles de ces ordonnances qui donnaient aux créanciers des droits dont l'effet menait au partage des fiefs (2).

La petite propriété n'a donc pas été un simple accident de la Révolution. Et toutefois, la Révolution fit certainement plus que consacrer un ancien état de choses, lorsqu'elle mit la main sur les biens du clergé, lorsqu'après avoir brisé tant de vastes domaines, elle en vendit à bas

(1) *Le Peuple*, 1re partie, ch. I.
(2) *Du Mécanisme de la société en France et en Angleterre*. ch. II, p. 23.

prix les morceaux; lorsque enfin, pour faciliter les achats de terre et précipiter la liquidation de la société féodale, elle créa tout exprès un papier-monnaie.

Vint le Code, qui acheva l'œuvre par quelques-unes de ces lignes écrites qui souvent exercent plus d'influence sur la fortune des peuples que vingt batailles gagnées ou perdues.

« Les libéralités, dit ce Code, soit par acte entre vifs, soit par testament, ne peuvent excéder la moitié des biens du disposant, s'il ne laisse qu'un enfant légitime; le tiers s'il laisse deux enfants; le quart, s'il en laisse trois ou un plus grand nombre.

« Un propriétaire ne peut disposer de plus de la moitié de ses terres si, à défaut d'enfants, il laisse un ou plusieurs ascendants dans chacune des lignes paternelle ou maternelle; mais il peut disposer des trois quarts s'il ne laisse d'ascendants que dans une seule ligne. »

Telles sont les dispositions législatives qui ont définitivement mis fin dans notre pays à la tenure monarchique et féodale des terres. Ce n'est pas nous, démocrates, qui y trouverons à redire, non certes. Mais du désir de généraliser la propriété pourquoi faire sortir le morcellement des terres? Est-ce que l'association ne présentait pas un moyen naturel de rendre la démocratie maîtresse du sol sans ébranler les bases mêmes de l'agriculture? Sous l'empire de ce fatal principe d'individualisme que la philosophie du dix-huitième siècle avait inauguré, on ne conçut la multiplication des *propriétaires* que par la multiplication des *parcelles* : là fut l'erreur.

Voyons quelles en ont été les suites.

Sur plus de cinq millions de familles attachées en France à l'agriculture, on en compte deux millions six cent mille comprenant environ treize millions de personnes, dont le revenu *maximum* s'élève à peine à 50 fr. Ce que les Anglais nomment *land-tax* étant évalué chez nous au dixième du revenu de la terre, il en résulte que chacune de ces familles paye, en *maximum*, 5 fr. D'un autre côté, la moyenne de la contribution foncière étant de 2 fr. et demi par hectare, on en peut conclure qu'il existe en France deux millions six cent mille familles de paysans-propriétaires, dont chacune possède moins de deux hectares, et nous verrons tout à l'heure que la plupart d'en-

tre elles ne possèdent guère qu'un demi-hectare, terme moyen.

Le morcellement du sol deviendra-t-il plus considérable encore à mesure que nous avancerons dans la même voie? Les apologistes du système français, dit M. John Stuart Mill (1), n'ont jamais nié que le sol de la France ne fût trop divisé en certaines contrées; ce qu'ils nient, c'est que le mal suive une progression inévitable. Ils pensent que la subdivision des terres a atteint ses dernières limites, et que ce mouvement est aujourd'hui contrebalancé par un mouvement de recomposition résultant soit d'arrangements entre cohéritiers, soit de ventes, soit de mariages.

Cette explication, M. Mill l'adopte volontiers, il cherche à l'appuyer sur des preuves, et à l'expression de nos alarmes il répond que, de 1815 à 1842, la population française ne s'est accrue que de 18 p. cent, surcroît de population qui a pu être, d'ailleurs, absorbé en grande partie par les villes, témoin Paris qui, en 1832, n'avait que 930,000 habitants, et qui en a aujourd'hui près de 1,400,000 (2).

Quant à ce fait que, de 1826 à 1835, le chiffre des cotes foncières présente une augmentation de 600,000, l'économiste anglais observe d'abord que 600,000 cotes foncières correspondent à 300,000 propriétaires seulement et ensuite qu'il a été vendu, de 1826 à 1835, pour une valeur de 134,000,000 de fr. en domaines de l'État, d'où cette conséquence que l'accroissement signalé ne vient pas, au moins d'une manière absolue, des progrès du morcellement.

La vérité est que ces progrès sont moins rapides que ne le prétendent certains auteurs, M. Rubichon, par exemple; mais rien de plus arbitraire que l'affirmation qui nous donne la division du sol en France comme ayant atteint sa limite extrême. Le nombre des familles propriétaires du sol est aujourd'hui de plus de 5,000,000. D'après le tableau cadastral qui se rapporte à l'année 1814, le nombre des familles propriétaires du sol n'était, à cette époque, que de 3,805,000, et, sur ce nombre, le

(1) *Principles of Political economy*, vol. I, Appendix.
(2) *Ubi suprà*.

chiffre des familles qui ne possédaient qu'un demi-hectare, s'élevait déjà à 1,101,421. Un tel rapprochement dit tout.

Mais là n'est pas le plus grand mal. Outre que la terre se trouve divisée en un très-grand nombre de petites propriétés, chaque propriété se trouve divisée à son tour en un très-grand nombre de petites *parcelles*. C'est au point que, de l'avis de M. Mill lui-même (1), on compte dix fois plus de parcelles que de cotes foncières, et comme il y a deux cotes par propriétaires, la conclusion est que chaque propriété se compose de vingt fragments situés en vingt endroits différents. Que de temps et que d'engrais perdus! Que de haies et de sentiers prenant la place du sol cultivable! Que de procès en délimitation! Que de ravages résultant pour chacun de la nécessité de fouler les terres de ses voisins pour aller d'un lambeau de sa propriété à l'autre!

Un auteur qui connaît la campagne et qui l'aime a finement critiqué cet état de choses dans une page vive et charmante, petit coin d'un grand tableau:

« Ce qu'il y a de joli dans cette propriété de Morand, dit Joseph, c'est que c'est tout rassemblé, tout sous la main : votre château est planté là; d'un côté les bois, de l'autre la terre labourable; pas un voisin entre deux, pas un petit propriétaire incommode fourré entre vos pièces de blé, pas une chèvre de paysan dans vos haies, pas un troupeau d'oies à travers vos avoines; c'est un avantage cela! — Oui, répondit M. Morand; mais, vois-tu, si j'étais obligé, par hasard, de faire une séparation entre mon bien et celui qui m'est venu de ma femme, les choses iraient tout autrement. Figure-toi que le bien de Louise se trouvait enchevêtré dans le mien. Quand je l'épousai, je savais bien ce que je faisais. Sa dot n'était pas grosse, mais cela m'allait comme une bague au doigt. Pour faucher ses prés, il n'y avait qu'un fossé à sauter; pour serrer ses moissons, il n'y avait pas de chemin de traverse, pas de charrette cassée, pas de bœuf estropié dans les ornières; on allait et venait de mon grenier à son champ, comme de ma chambre à ma cuisine. C'est pourquoi je la pris pour femme, quoique, du reste, son caractère ne me convînt pas et qu'elle

(1) *Ubi suprà.*

m'ait donné un fils malingre et boudeur, qui est tout son portrait (1). »

Ce serait chose assurément bien extraordinaire que, sous l'empire d'un pareil système, la condition des paysans fût heureuse. Mais, hélas ! le fait ici ne donne que trop raison à la théorie ! Ces propriétaires, dont certains économistes à courte vue ne citent qu'avec une orgueilleuse complaisance le nombre toujours croissant, ces propriétaires ne sont en réalité, pour la plupart, que des serfs de l'usure. Et, si l'on en doute, qu'on médite les chiffres tragiques qui expriment le passif de la propriété foncière en France. On a calculé que plus du tiers de son revenu total est absorbé par les intérêts de la dette, inscrite ou non inscrite, qui pèse sur elle (2). La dette hypothécaire, portant intérêt, n'est pas de moins de 12 milliards et demi, et il va sans dire que c'est principalement aux plus petites propriétés qu'est imposé cet écrasant fardeau.

Le paysan emprunte, il faut qu'il emprunte : veut-on savoir à quelles conditions ?

Un emprunt hypothécaire de 500 fr. exige en frais d'actes une dépense de.	14 p. 100
Commission à l'intermédiaire.	1 p. 100
Intérêt légal.	5 p. 100
Quinze jours de perte d'intérêt pendant le temps requis pour l'accomplissement des formalités, environ.	1/4 p. 100
TOTAL.	20 1/4 p. 100

C'est-à-dire que l'emprunteur contracte une obligation de 500 fr., ne touche que 400 fr., et est forcé néanmoins de payer annuellement 25 fr. d'intérêts, un peu plus de 6 p. 100 de la somme de 400 fr., réellement reçue au lieu de 500 (3).

A la vue d'un semblable tableau, on s'écriera peut-être : Pourquoi les paysans empruntent-ils ? Pourquoi ? Mais, en premier lieu, parce qu'ils sont pauvres, et, en second lieu, parce que le principe du *chacun pour soi, chacun chez soi*, a imprimé à *l'esprit de propriété* la plus fausse

(1) *André XVII*.
(2) Raudot (de l'Yonne). *De la Décadence de la France*, p. 100.
(3) J'emprunte ces chiffres à un projet de banque hypothécaire, par Isidore Debrie, qui lui-même cite Championnière.

direction et la plus dangereuse. On a beau être misérable, on a beau s'épuiser à cultiver un lambeau de terre qui, faute de ressources suffisantes, ne rapportera jamais en bien-être ce qu'il coûte en mortelles fatigues ; on brûle de s'étendre, de s'arrondir ; on le veut à tout prix. A qui s'adresser pour cela ? A quelque honnête prêteur, de la classe de ceux qui ne font pas profession de prendre dans la chair saignante et palpitante du pauvre l'intérêt de leur argent ! Mais les prêteurs de cette catégorie ne courent guère que pour des amis les aventures du prêt. Ils n'ignorent pas les vices de notre régime hypothécaire et les inconvénients de l'expropriation. Que fera donc le paysan malade de la passion de s'arrondir ? Il ira trouver le Schylock du village voisin : — A combien telle somme ? — A neuf, à dix. — Vainement le malheureux sait-il de reste que, si la terre que cet homicide argent va acheter lui rapportait 3 p. 100, il devrait s'estimer fort heureux ; vainement l'abîme est-il là, devant lui, impossible à éviter et béant.... Est-ce que le joueur calcule ? Advienne donc que pourra ! Le marché se conclut. Voilà l'usurier maître de la propriété et.... du propriétaire.

J'ai eu occasion de visiter et d'étudier deux provinces de France, et ce que je dis ici, des investigations personnelles m'ont mis à même de le vérifier.

Etonnez-vous, apès cela, que ceux qui produisent le blé soient réduits à manger du pain noir, et que la vigne n'ait pas de vin à promettre à ceux qui la cultivent !

Encore n'est-il question, dans ce qui précède, que des paysans propriétaires ou censés tels. Or, il importe de ne pas oublier qu'il y a en France quatre cent mille familles de journaliers campagnards, comprenant deux millions de personnes. Ceux-là ne sont pas toujours sûrs même d'être mal nourris. Il est vrai qu'ils font partie des quatre-vingt-trois individus sur cent qui, dans ce meilleur des mondes possibles, vivent au jour le jour, et, comme le neveu de Rameau, « mangent quand l'occasion s'en présente ! »

Il est devenu de fort bon goût, parmi nos modernes Lucullus, de professer le plus profond dédain pour les études qui portent sur la subsistance du peuple. Prendre souci de la faim, s'inquiéter de la misère, fi donc !

La Pologne avait bu quand Auguste était ivre.

Eh bien! n'en déplaise à Auguste tombé dans l'ivresse, nous pensons, nous, qu'il y a lieu de s'occuper de la Pologne mourant de soif; et à ces spiritualistes effarouchés qui, au sortir de quelque somptueux festin, accusent de matérialisme l'économie sociale, nous rappellerons ces paroles d'un auteur peu suspect de fanatisme démocratique: « Quand l'autorité divine a dit que l'homme ne vit pas seulement de pain, il est permis d'en conclure qu'il vit d'abord de pain, et la Providence a voulu qu'à dater du moment de sa naissance, chaque individu vécût de la vie matérielle pendant plusieurs années avant de participer à la vie intellectuelle (1). » Osons donc braver les anathèmes des heureux du monde, indignés et repus, et poursuivons.

De l'aveu de M. Mill, la moyenne de la consommation en viande, à Paris, était évaluée, en 1789, à 68 kilogrammes, tandis qu'elle n'est aujourd'hui que de 55. D'où vient cette décroissance si menaçante?

Avant la Révolution, dit M. Mill, Paris était une ville, non de production, mais de consommation. Sa population se composait de grands seigneurs, d'hommes de cour, de hauts fonctionnaires payés par l'État, de banquiers, de financiers, avec ce qu'il fallait de marchands et de commerçants pour le service de ces riches consommateurs. Or, si l'on remarque, d'une part, que la consommation de la viande est comparativement, très-considérable en France dans les classes supérieure et moyenne; et, d'autre part, que la Révolution, en faisant de Paris une ville industrielle et manufacturière, a changé les termes de la proportion établie jusqu'alors entre les riches et les pauvres, entre les consommateurs et les producteurs, on s'expliquera par des raisons naturelles et rassurantes la décroissance constatée (2).

L'explication est ingénieuse assurément, mais elle tombe devant ce fait, que ce n'est pas à Paris seulement, mais dans toute la France, que la consommation de la viande a diminué d'une manière effrayante. A s'en tenir aux calculs d'un écrivain dont les conclusions sont bien éloignées des nôtres, mais auquel on ne saurait refuser ni

(1) Rubichon. *Du mécanisme de la société*, ch. III, p. 75.
(2) *Principles of political economy*, appendix.

beaucoup d'esprit ni beaucoup de science, la France verrait, tous les dix ans, le nombre de ses consommateurs s'augmenter de 6 pour cent, et la somme des objets de consommation diminuer de 8 pour cent. Et ce rapprochement terrible, M. Rubichon l'appuie sur des données arithmétiques, sur des chiffres précis (1). Ce qui est certain, c'est que, d'après la statistique générale du royaume, publiée par le ministre en 1837, et citée par M. Raudot (de l'Yonne (2), la moyenne de la consommation annuelle de la viande de boucherie est, pour chaque habitant, non pas même 55 kilogrammes, mais seulement de 11 kilogrammes 35, ce qui revient à 1 once par jour!

« Certes, ce serait bien peu, ajoute l'auteur; mais lorsqu'on voit dans le travail cité quatre-vingt-cinq villes, chefs-lieux de département, dont la population totale était de 2,990,358, absorber à elles seules 2,284,456 animaux de la race bovine et de la race ovine, sur 9,503,904 que l'on tue dans la France entière, il est bien évident que la grande majorité des Français ne peut manger de la viande de boucherie que par hasard (3). »

Dans le *Précis de la Géographie Universelle*, par Malte-Brun, le nombre des paysans qui sont privés de viande, excepté dans certains jours de fête, n'est pas évalué à moins de 20 millions (4). L'auteur constate, en outre, que, dans l'intervalle de dix ans, l'espèce bovine a dégénéré au point de produire un cinquième de moins en viande et en suif. Le nombre insuffisant des bœufs oblige à abattre des vaches, et quelquefois même des vaches pleines. Autrefois on abattait annuellement 4 à 500 vaches à Paris; maintenant on en abat 19 à 20,000 (5).

On détruit l'espèce dans la source même de la reproduction.

La prospérité du règne végétal dépendant de celle du règne animal, et la production en grains devant naturellement diminuer là où l'engrais manque, il y aurait à s'étonner vraiment si ceux qui ne mangent pas de viande avaient beaucoup de pain à manger. Aussi n'en est-il rien. La dernière statistique générale qui ait été officiellement

(1) *Du mécanisme de la société*, p. 83.
(2) *De la décadence de la France*, p. 93.
(3) *Ibid.*
(4) *Description de la France*, t. II, p. 111.
(5) *Ibid.*

publiée prouve que chaque Français n'a, en moyenne, que 18 onces de pain. Que deviendrions-nous, grand Dieu! si les pommes de terre n'existaient pas?

Et ce qu'il y a de pire, c'est qu'on est menacé de voir cette ration si faible diminuer encore de jour en jour, si l'on prend racine dans le système actuel, attendu que la population ne s'arrête pas et que la production des céréales s'est depuis longtemps arrêtée. En 1788, lorsque sa population n'était que de 25 millions d'habitants, la France récoltait, terme moyen, autant de milliards de livres de grains qu'à l'époque où sa population était arrivée à 32 millions (1). Ceci vaut bien qu'on y prenne garde!...

Dira-t-on que ce n'est pas la faute de la petite culture? Nous répondrons par un rapprochement qui tranche la question. Sur le TABLEAU DE LA DIVISION DU SOL DE LA FRANCE, les terres labourables figurent pour 25,559,151 hectares, et les prés pour 4,834,621 hectares seulement. L'engrais fourni par moins de 5 millions d'hectares pour féconder une étendue de plus de 25 millions d'hectares!

Eh! comment nier le vice de notre économie rurale, lorsqu'il est certain que nous n'avons presque pas de grains à exporter, nous les habitants de cette Gaule qui approvisionnait autrefois la capitale du monde? Comment nous faire illusion sur la détresse de notre agriculture, lorsque nous sommes condamnés à l'humiliation d'importer, année commune, environ 23,000 chevaux, 900 ânes, 800 mulets, 40,000 bêtes à cornes, 167,500 moutons espagnols métis ou communs, 4,700 chèvres, 148,800 porcs, 5,800,000 peaux brutes de cheval, de bœuf et de vache, 5,900,000 kilogrammes de laines communes et fines (2)?

Comparerons-nous la France à l'Angleterre?

On compte dans la Grande-Bretagne (Angleterre proprement dite et Écosse) 4 millions de familles, comprenant environ 20 millions d'âmes (3).

Sur ce nombre, la population agricole est évaluée à 1

(1) Malte-Brun, revu et augmenté par Huot, 1840, t. II, p. 104.
(2) Malte-Brun, revu et augmenté par Huot, 1840, t. II, p. 111.
(3) On sait que l'Irlande diffère en tout point de l'Angleterre.
La misère de l'Irlande, où le sol est morcelé à l'excès, serait un formidable argument contre le système de la petite culture, si la détresse de cet infortuné pays ne tenait à beaucoup d'autres causes indépendantes du mode de culture et dont l'analyse ne rentre pas directement dans mon sujet.

million 250 mille familles, qui se répartissent comme suit :

Familles de propriétaires ayant chacun environ six fermiers	30,000
Familles de fermiers occupant chacun à peu près cinq laboureurs	180,000
Familles cultivant pour leur propre compte des champs, des jardins, de petites fermes.	140,000
Familles de journaliers travaillant pour le compte d'autrui.	900,000
Total (1).	1,250,000

Chacune des 30,000 propriétés étant, en moyenne, d'environ 600 hectares d'un seul tenant, il en résulte que ce n'est pas à plus de 30,000 familles qu'appartient la presque totalité du sol de l'Angleterre.

Quant aux fermiers, ce sont toujours des capitalistes plus ou moins considérables, possédant en bétail, en instruments aratoires, dix livres sterling ou 250 fr. par acre, réalisant de plus grands profits que le maître du sol, menant un train que pourraient envier nos riches propriétaires, et pesant d'un poids énorme sur la masse des journaliers.

Le droit de primogéniture, le droit de substitution, telle est la base sur laquelle repose tout cet échafaudage. Et ceci s'applique non-seulement au fonds, qui appartient à la noblesse, mais encore aux bestiaux, aux instruments aratoires, aux baux, dont se compose la propriété mobilière du fermier. Car, si ce dernier peut, à la rigueur, deshériter son fils aîné, diviser sa fortune, en faire l'usage qui lui convient, il est très-rare qu'il use de ce droit. Comme ses supérieurs, il veut perpétuer son nom, se survivre dans un héritier. C'est une aristocratie de seconde main.

Dieu me garde d'admirer un système qui consacre un semblable accaparement de la terre, commun trésor, instrument de travail par excellence confié à l'espèce humaine !

Les travaux agricoles sont variés, pleins d'intérêt, favorables à la santé du corps et à celle de l'âme ; ils permettent au cultivateur de respirer un air pur, ils l'entretiennent à chaque instant des merveilles de la nature, dont

(1) Ces chiffres nous ont été fournis par des autorités compétentes ; nous pouvons en garantir l'exactitude.

il a continuellement sous les yeux le grand spectacle ; et je ne saurais m'extasier devant un régime qui, sur 20 millions d'hommes, en condamne 15 millions à s'entasser l'un sur l'autre dans la pourriture des villes, à s'ensevelir vivants dans des manufactures empestées, à mourir de mort lente au fond d'humides souterrains, à se dessécher la peau, à se brûler les yeux, à respirer un air de feu autour d'une fournaise ardente.

Le travail agricole, donnant des produits dont une notable partie peut être consommée sur place, ne livre pas l'existence du travailleur à la merci de toutes les bourrasques de la concurrence ; et je ne saurais applaudir à un régime qui, sur 20 millions d'hommes, en met 15 millions à la loterie.

Mais il y a des faits dont il faut savoir faire l'aveu et tirer un enseignement. Or, s'il est une chose qu'il ne soit pas permis de révoquer en doute, c'est que l'agriculture en Angleterre produit infiniment plus qu'en France. En veut-on la preuve par chiffres?

La Grande-Bretagne, beaucoup moins peuplée que la France, produit annuellement.	170,000	chevaux.
La France, annuellement, n'en produit que.	40,000	
La Grande-Bretagne produit annuellement.	10,200,000	moutons.
La France, annuellement, n'en produit que.	5,500,000	
La Grande-Bretagne produit annuellement.	1,250,000	bœufs.
La France, annuellement, n'en produit que.	800,000	(1)

En fait de céréales, la production est au moins deux fois plus considérable en Angleterre qu'en France, eu égard au nombre d'hectares en culture dans l'un et l'autre pays.

D'où vient cette différence, si poignante, en faveur de l'Angleterre? De ce que la propriété du sol y est constituée féodalement ? Non, non ; car, pour que la terre soit cultivée d'une manière convenable, il n'est pas du tout nécessaire, nous le verrons, qu'elle appartienne à une poi-

(1) *Du mécanisme de la société en France et en Angleterre*, p. 162.

gnée de privilégiés. D'où vient donc cette différence? Uniquement du système de la grande culture.

Prenez au hasard parmi les comtés d'Angleterre :

Dans le comté de Sommerset.	105,270 h. en culture.
correspondent à.	236,700 h. en prairies et pâturages.
Dans le comté de Gloucester. .	121,500 h. en culture
correspondent à.	263,000 h. en pâtur.
Dans le comté de Sussex. . .	114,000 h. en culture
correspondent à.	140,000 h. en pâtur.
Dans le comté de Surrey. . .	32,000 h. en culture
correspondent à.	121,000 h. en pâtur.
Dans le comté d'Essex. . . .	154,000 h. en culture
correspondent à.	332,000 h. en pât. etc.

Là est tout le mystère. Abondance de pâturages, donc surcroît de bestiaux. Surcroît de bestiaux, donc surcroît d'engrais. Surcroît d'engrais, donc surcroît de grains.

Revenez maintenant à la France, regardez!

Cependant, s'il est un pays que la nature ait favorisé, c'est la France. Située sous le 45e degré, à une distance égale de la zône torride et du pôle, n'ayant à redouter ni l'excès du froid ni l'excès de la chaleur, pouvant réunir les productions du nord et celles du midi, jouissant d'une végétation assez active pour fournir annuellement deux récoltes; baignée par de grands fleuves, vivifiée par un beau soleil, la France possède d'innombrables éléments de force et de bonheur. Mais elle a, malheureusement, contre elle la violence des partis qui la déchirent, les préjugés de ses économistes, l'incurie de ses administrateurs, la criminelle incapacité de ses gouvernants; elle a pour elle tout ce qui vient de Dieu, et contre elle tout ce qui vient des hommes!

CHAPITRE III.

IL FAUT ÉTABLIR EN FRANCE LE SYSTÈME DE LA GRANDE CULTURE, EN LE COMBINANT, NON PAS AVEC LE PRINCIPE DE L'INDIVIDUALISME, MAIS AU CONTRAIRE AVEC CELUI DE L'ASSOCIATION ET DE LA PROPRIÉTÉ COLLECTIVE.

Le thème des partisans de la petite culture est bien connu.

Rien ne saurait remplacer, disent-ils, le soin, l'attention, la vigilance que les petits fermiers apportent dans leur exploitation. Jetez les yeux sur une grande ferme, vous y verrez partout des traces de négligence, vous y trouverez çà et là, entièrement perdus pour la production, des espaces de terrain qui, pris dans leur ensemble et cultivés, auraient fourni la nourriture d'une foule de pauvres gens. Dans les petites fermes, quelle différence! Ici, pas un sentier plus large qu'il ne faut, pas un coin de champ négligé, pas une motte de terre perdue. On parle de l'avantage qui résulte de l'application à la culture de capitaux considérables; mais le capital ne recherche volontiers que les parties les plus productives du sol, il se détourne avec effroi de celles qui ne promettent pas au capitaliste un prompt remboursement de ses avances. Or, ces terres de qualité inférieure qui ne tentent pas le capitaliste, un petit propriétaire, un propriétaire sans capital saura bien en tirer parti. N'ayant pas à leur demander de

gros bénéfices, mais seulement le moyen de vivre, il leur fera produire, à force de zèle et d'ardeur, tout ce qu'elles peuvent produire; c'est à force de travail qu'il parviendra à les améliorer; si bien que, dans le cours des générations, leur valeur productive se trouvera singulièrement accrue. Que d'excellentes pratiques depuis longtemps adoptées dans les petites fermes de la Flandre, de la Lombardie, de la Suisse, et qui commmencent à peine à être connues dans les grandes fermes de l'Angleterre! Que de produits, ceux de bassecour, par exemple, dont les cultivateurs en grand ne sauraient suffisamment prendre souci, et dont les petits cultivateurs savent grossir leur revenu! Et puis, comment comparer l'ardeur de celui qui travaille moyennant salaire à celle du paysan qui récoltera ce qu'il a semé? Voyez ce qui s'est passé en France, après la division des vastes domaines de l'ancien régime! Comme la face du sol fut vite changée par ce seul fait de la substitution d'hommes travaillant pour leur propre compte à des hommes qui n'avaient travaillé jusqu'alors que pour le compte d'autrui! D'ailleurs, ces termes *grandes, petites cultures*, sont des termes purement relatifs. Si par *petite culture* on entend celle qui nous montre le sol haché, émietté, réduit en poussière, celle qui ne réclame que l'emploi de la bèche, celle qui ne s'applique qu'à des superficies de deux hectares tout au plus, celle qui réduit le cultivateur à être à la fois propriétaire sur son lambeau de champ et salarié sur le domaine d'un autre, nul doute qu'un tel mode d'exploitation n'ait des inconvénients très-graves. Mais là où il y a possibilité d'atteler une charrue, d'en atteler deux, là où le cultivateur ne remue pas un pouce de terre qui ne soit à lui, les résultats de la division du sol sont-ils les mêmes? Et si à des exemples il fallait opposer des exemples, est-ce qu'on n'aurait rien à conclure de la prospérité agricole de maint pays de petite culture, de la Suisse, de la Flandre, de la Norwége, de certaines contrées d'Italie?

Il y a beaucoup de vrai dans tout cela; mais le tort est de confondre avec les avantages de la *petite culture* les effets de l'*esprit de propriété*.

Le sol doit-il appartenir à qui le cultive? Oui.

Le système des paysans-propriétaires est-il préférable au régime des paysans-journaliers? Oui.

On a dit : « Donnez à un homme en propriété un roc, il le changera en jardin ; donnez-lui un jardin à bail il le changera en désert. » Ces mots, sous une forme exagérée, cachent-ils une idée juste? Oui.

Mais le système de la petite culture est-il une conséquence naturelle et forcée de la possession du sol par ceux qui le cultivent? Non.

Eh bien, voilà précisément le nœud du problème.

Quand M. Michelet a voulu rendre raison de ce qu'il nomme si énergiquement le *mariage* de l'homme avec la terre ; quand il a voulu expliquer pourquoi le paysan aimait en quelque sorte la terre d'amour ; pourquoi il n'en pouvait détacher son âme ; pourquoi, assis sur une borne, le commissionnaire savoyard rêvait au petit champ de seigle, au maigre pâturage qu'au retour il achèterait dans sa montagne ; et pourquoi, sur le seul espoir d'avoir de la terre dans sept ans, l'Alsacien vendait sa vie, s'en allait mourir en Afrique..., M. Michelet a merveilleusement compris la question en écrivant :

« Tu auras de la terre, cela veut dire : Tu ne seras point un mercenaire qu'on prend et qu'on renvoie demain, tu ne seras point serf pour ta nourriture quotidienne, tu seras libre... Libre! grande parole, qui contient en effet toute dignité humaine ; nulle vertu sans la liberté (1). »

Mais pour jouir de ce sentiment de liberté si propre à élever le cœur ; pour se sentir heureux de n'avoir de maître que soi ; pour s'attacher à la terre, l'aimer, la cultiver avec le soin et l'ardeur de l'intérêt personnel puissamment excité, est-il nécessaire de s'isoler, de s'emprisonner dans son travail, de s'environner de haies, d'être égoïste et de se ruiner? L'étrange régime dans lequel on ne compte en quelque sorte les propriétaires que par les misérables parcelles qui vont se multipliant à l'infini sur un sol déchiré, ce régime n'eût-il pour effet que de tarir le lait contenu dans les *mamelles nourricières de l'État*, ce serait assez, ce serait trop. Mais ici la vie morale du peuple ne se trouve pas moins intéressée que sa vie matérielle. Qu'importe que le paysan possède quelques arpents, si un absurbe système de morcellement et de culture isolée ôte à cette possession tout ce qui servirait à la lier, dans

(1) *Le Peuple*, p. 58.

l'esprit du cultivateur, à des idées de sécurité, de bien-être noblement conquis, de dignité, d'indépendance? Qu'importe qu'il ne soit plus serf d'un seigneur s'il l'est d'un homme d'argent, d'un homme de loi, d'un spéculateur de village, d'un usurier? Ne craignez-vous pas que son cœur ne s'aigrisse, que son humeur ne devienne sauvage, que, retranché comme en une place forte dans cette misérable propriété où il ne récolte que la douleur et sur laquelle s'étendront bientôt des mains avides, il ne s'accoutume à la défiance et à la haine? « Étonnez-vous maintenant si ce Français, ce rieur, ce chanteur d'autrefois, ne rit plus aujourd'hui! Étonnez-vous si, le rencontrant sur cette terre qui le dévore, vous le trouvez si sombre! Vous passez, vous le saluez cordialement; il ne veut pas vous voir, il enfonce son chapeau. Ne lui demandez pas le chemin; il pourrait bien, s'il vous répond, vous faire tourner le dos au lieu où vous allez. »

Quel est donc le problème à résoudre?

D'une part, il faut, pour tirer du sol la plus grande somme possible de richesses, recourir au système de l'exploitation en grand.

D'autre part, il faut, pour rendre le cultivateur aussi heureux, aussi indépendant et aussi actif que possible, l'intéresser directement au produit de son travail.

Cela revient à dire que la grande culture et le mariage du cultivateur avec la terre présentent des avantages qu'il s'agirait de réunir.

Est-ce possible? Oui, sans nul doute. Comment? Par l'association.

CHAPITRE IV.

ORGANISATION

DU TRAVAIL AGRICOLE.

ATELIERS SOCIAUX AGRICOLES.

L'opinion générale des économistes, officiellement adoptée par le comité de l'administration départementale et communale, est qu'en augmentant de 200,000 hectares les terres emblavées, la France arriverait à se suffire.

Que cette opinion soit fondée ou non, toujours est-il que des documents non contestés portent à 2,792,803 hectares la portion du sol qui, en France, reste improductive. Il ne s'agit ici, bien entendu, ni des prairies, ni des bois, lesquels sont déjà en culture et ne veulent qu'être améliorés; il s'agit de ces terrains en friche connus sous le nom de *terres vaines*, de *landes*, de *pâtis*; il s'agit de ces « champs d'épines et de ronces où les moutons laissent plus de laine qu'ils n'y trouvent de pâture (1), » Il y a, en outre, nombre de terrains humides à assainir par des fossés d'écoulement, nombre de marais qui ne sauraient être desséchés que par un travail d'ensemble (2). Supposons que, bien décidé à prendre l'initiative d'une révolution agronomique et disposant de ressources suffisantes pour mettre

(1) *André XVII.*

(2) *Rapport sur un projet de décret présenté par le comité de l'administration départementale et communale pour la mise en culture des biens communaux*, p. 33.

7

en mouvement le système de l'exploitation unitaire du sol par familles associées, l'État commençât par acheter les terres vaines et vagues dont on réclame aujourd'hui de tant de côtés à la fois la mise en culture, où serait le mal?

Chose bizarre! J'ai en ce moment sous les yeux un rapport sur la destination à donner aux biens communaux, et je m'aperçois que l'auteur y a fait du socialisme... peut-être comme M. Jourdain faisait de la prose; mais qu'importe?

Dans ce rapport, il est dit, en réponse à une proposition du citoyen Guigne de Champvans, relative au partage des communaux:

Que la commune est une *personne morale*, entièrement distincte, sous le rapport de la *propriété* des biens communaux, des indivus qu'elle embrasse;

Que, destinée à se perpétuer, elle se compose non-seulement des habitants qui existent aujourd'hui sur son territoire, mais encore de ceux qui viendront s'y établir demain;

Qu'elle est formée non-seulement pour la génération présente, mais aussi pour la génération future qui doit la continuer;

Que les biens communaux n'appartiennent point à chaque habitant *privativement* pour une part, mais à la communauté;

Que ces biens appartiennent aux habitants futurs comme aux habitants actuels et que ces derniers ne les possèdent qu'à la charge de les conserver et de les transmettre à ceux qui viendront après eux.

Descendant de l'exposition des principes à l'appréciation des résultats d'un partage par où l'idée de commune disparaîtrait, le rapport nous montre ce partage devenant pour les *pauvres* une mesure désastreuse, les souvenirs et les affections qui se rattachent à la propriété communale brutalement effacés, quelques-uns des copartageants conservant et augmentant leur part, les autres la vendant pour en dissiper le prix, et le partage laissant de la sorte après lui un aussi grand nombre de pauvres, sans les ressources collectives qui, antérieurement, servaient à leur venir en aide (1).

(1) Rapport précité.

Dans tout ceci pas un mot que nous ayons à reprendre, pas une syllabe que nous consentissions à retrancher. Encore est-il à noter qu'en traitant des funestes effets du partage des communaux, le rapport dit en propres termes: « Il en sera de la propriété communale partagée comme de toutes les autres. » Aveu remarquable, qui ne saurait être trop profondément médité et dont ceux auxquels il est échappé n'ont sûrement pas compris toute la portée!

Car, pourquoi ce qui est applicable à la commune ne le serait-il pas, sauf les divisions administratives nécessaires, à cette commune en grand qu'on appelle l'État? Pourquoi ces principes solennels qu'on invoque à propos des terres *vaines et vagues*, les oublierait-on ou les repousserait-on quand il s'agit des terres en culture? Et après avoir reconnu que, eu égard à l'inégalité à favoriser, au prolétariat à étendre, au sort des pauvres à aggraver, « il en serait de la propriété communale partagée comme de toutes les autres, » pourquoi n'ose-t-on pas, renversant la proposition, reconnaître qu'il en est des autres propriétés partagées comme de la propriété communale si on la partageait?

« La constitution de la propriété, avait dit M. de Champvans à l'appui de sa proposition, est toujours en rapport avec les principes qui dominent l'État.

« Aristocratique, il prodigue les biens de main-morte à quelques familles.

« Monarchique, comme en Orient, il livre toute la propriété territoriale à un seul.

« Théocratique, il l'abandonne à des corporations religieuses.

« La Démocratie, au contraire, efface la main-morte de son code pour établir l'égalité. »

Cette dernière assertion demande à être expliquée. Le partage, même égal, ne serait, combiné avec la division et l'individualisme, que l'égalité pendant un jour: il ne saurait y avoir égalité durable que par l'association des forces pour la production et la mise en commun des produits pour la consommation.

Je viens d'indiquer, sous la responsabilité du comité de l'administration départementale et communale, la véritable route à suivre et le but à atteindre.

On a vu plus haut :
Qu'en acquérant les chemins de fer,
En faisant de la Banque de France une Banque nationale,
En centralisant les assurances,
En rappelant les mines dans le domaine de tous,
L'État pouvait se créer aisément un budget destiné d'une manière spéciale à l'émancipation des travailleurs, à l'abolition du prolétariat.

Eh bien! sur ce budget l'État prendrait de quoi établir progressivement un atelier social agricole par département pour l'exploitation unitaire du sol en grand par familles associées.

La superficie totale de la France étant de.	52,860,298 hect.
Dont il faut retrancher, pour avoir l'étendue des terrains susceptibles de culture, l'espace occupé par les RIVIÈRES, LACS, RUISSEAUX.	4,365
Par les ROUTES, CHEMINS, PLACES PUBLIQUES, RUES, etc.	1,215,115
Par les CIMETIÈRES, ÉGLISES, PRESBYTÈRES, BATIMENTS PUBLICS.	17,774
Par les PROPRIÉTÉS PARTICULIÈRES ET BATIES	241,842
Total.	1,479,096
Ce qui réduit la superficie du sol cultivable à.	51,381,202 hect.

On trouvera, si l'on divise ce chiffre par celui de 5 millions, qui exprime le nombre des familles attachées en France à l'agriculture, environ 10 hectares par famille. On pourrait donc former chaque association agricole de 50 familles, comprenant, terme moyen, 250 individus, qu'il s'agirait d'établir sur une étendue de 500 hectares, sauf à former des cercles plus étendus, ultérieurement et suivant les lois indiquées par l'expérience.

Ces établissements exigeraient, de la part de l'État, des avances assez considérables, soit en acquisitions de terrains, soit en achats du mobilier agricole nécessaire ; mais, outre que ces avances devraient lui être remboursées par les associations admises à en profiter, il y aurait lieu d'en alléger le fardeau, en abolissant, au profit de l'État, du

moins passé un certain degré, les successions collatérales, dont l'abus est universellement reconnu.

Nul propriétaire ne serait admis à faire partie de l'association qu'en lui vendant son avoir : terres, mobilier d'exploitation, instruments aratoires.

Pour féconder les loisirs de l'hiver, pour employer utilement les heures que les intempéries du ciel disputent au travail des champs, on comprendrait dans chaque association des ateliers de tissage, de forge, de serrurerie, de menuiserie, de charpente, de couture, de façon à marier les travaux de l'industrie à ceux de l'agriculture.

Le directeur de l'atelier agricole, nommé par l'État, ne le serait plus que par les associés, lorsqu'ils auraient eu le temps de s'apprécier l'un l'autre.

Il en serait de même du CONSEIL DE L'ASSOCIATION, composé de sept membres, y compris le directeur.

Les fonctions de ce conseil, présidé par le directeur, seraient de distribuer les travaux selon les aptitudes, de fixer la durée du travail, de surveiller la comptabilité, de pourvoir aux transactions à faire pour le compte de l'atelier agricole.

Le personnel de l'atelier agricole une fois formé et l'association en mouvement, nulle admission ne devrait avoir lieu, nulle exclusion ne devrait être prononcée que par voie de vote.

Toutes les familles associées seraient logées dans un même bâtiment, divisé toutefois de telle sorte, que chaque famille y eût son logement particulier.

Les ateliers agricoles n'étant pas soumis comme les ateliers industriels des villes, ou du moins d'une manière aussi immédiate, à la pression de l'ancien monde, le système de la consommation en commun pourrait y être pratiqué, réserve faite pour chacun de la liberté de consommer en famille sa part des vivres communs.

Il n'y aurait pas dans l'association de travailleurs à gages : l'association aurait à pourvoir aux besoins de tous ses membres, soit quant à la nourriture et au logement, soit quant aux vêtements et au mobilier, sauf à en fournir la valeur représentative à ceux qui l'aimeraient mieux ainsi.

Pour subvenir aux besoins de tous, on mettrait en commun les produits du travail de tous.

Les dépenses communes une fois soldées (1), l'intérêt du capital avancé par l'État une fois payé, les frais d'entretien et de matériel une fois couverts, l'excédant serait réparti comme suit :

Un quart pour l'amortissement du capital fourni par l'État.

Un quart pour la formation d'un fonds de secours destiné aux vieillards, aux malades, aux blessés, etc.

Un quart à partager entre les travailleurs, proportionnellement au nombre des journées de travail.

Un quart enfin pour la formation d'un fonds de réserve affecté à la réalisation du principe de mutuelle assistance et de solidarité entre les divers ateliers sociaux.

A chaque atelier agricole serait attachée une école où l'on élèverait les enfants dans les principes servant de base à l'association.

Quiconque, participant aux bénéfices de l'association, ne remplirait pas sa tâche de travailleur et ses devoirs d'associé, en serait puni par l'exclusion, laquelle serait prononcée à la majorité des trois quarts des voix, et entraînerait la perte de tout droit à la propriété collective de l'atelier agricole.

Loin de pouvoir être des motifs d'exclusion, les maladies, les infirmités, la vieillesse seraient l'objet d'un redoublement de soins et de sollicitude.

Quiconque abandonnerait volontairement l'association, n'aurait rien à réclamer, soit quant au fonds, soit quant au mobilier d'exploitation et à la réserve, toutes choses constituant un capital collectif et absolument inaliénable.

Il va sans dire que, pour ces ateliers agricoles comme pour les ateliers industriels, la portée du système consisterait dans son élasticité, dans la force morale qui lui permettrait de rayonner, de se propager de proche en proche, d'absorber peu à peu les exploitations isolées,

(1) C'est par erreur que, dans le 9e numéro du *Nouveau Monde*, p. 113, on a laissé ces mots : « Après le prélèvement du prix des salaires.»

La vérité est que le SALARIAT est un régime à détruire complètement. Que la suppression *immédiate* du salariat présente de grandes difficultés dans les villes, à cause du contact et de la pression d'un milieu contraire aux idées nouvelles, c'est ce dont il faut bien convenir. Mais, dans les campagnes, la pratique du vrai système de l'association ne rencontrerait point les mêmes obstacles, et il n'y aurait conséquemment pas de raison pour qu'on n'y entrât de plain pied et *dès à présent*.

par la volonté même et dans l'intérêt des propriétaires, de façon à devenir progressivement, sans transition brusque, sans secousse, le système général du pays.

Enumérons maintenant les avantages d'une semblable organisation.

L'étendue de chaque exploitation rendant possibles la séparation des tâches et la distribution des travaux selon la spécialité des aptitudes, il en résulterait un manifeste accroissement de richesses.

A l'économie de main-d'œuvre dérivant d'une judicieuse répartition des emplois viendrait s'ajouter l'économie des attelages à cause de la grandeur même des surfaces mises en labour.

Chacun ayant sa part de la propriété collective et des jouissances, prix d'un labeur fécond, personne ne se trouverait désintéressé dans l'œuvre de la production, et l'ardeur qui naît des excitations de l'intérêt personnel se combinerait avec les avantages propres au système de la grande culture.

Dans les ateliers sociaux agricoles, chacun étant son maître et n'ayant de supérieurs que ceux qu'il aurait jugés lui-même de son intérêt d'avoir pour tels, la dignité d'aucun travailleur n'aurait à souffrir ni de la domination féodale ni du despotisme de l'usure.

Un seul bâtiment pouvant être construit pour les familles associées, il est clair qu'elles seraient logées, et à bien meilleur marché, et infiniment mieux.

Dans le régime des ménages séparés, il faut pour la préparation des aliments autant de foyers et pour les soins domestiques autant de personnes qu'il y a de familles : le régime de l'association, au contraire, a cela de précieux qu'il fournit le moyen d'économiser, tout en les fécondant, les forces humaines et les forces de la nature. Ce qui est nécessaire pour l'alimentation, le chauffage, l'éclairage de cinquante familles séparées l'est-il également pour l'alimentation, le chauffage, l'éclairage de cinquante familles associées? Evidemment non. Donc, l'accroissement des richesses et du bien-être est une conséquence directe de ce dernier régime.

Nous avons dit quel fatal empire la petite culture livrait à la routine : ici, rien de semblable, puisque les plus intelligents seraient appelés à diriger les travaux et que

leur intelligence serait servie par de suffisantes ressources.

On a vu combien, dans l'état actuel des propriétés rurales, il était difficile, impossible même, de varier convenablement les cultures et de les approprier aux différentes natures de terrain : dans le régime d'association, rien de plus aisé.

Aujourd'hui, dans les campagnes, nous l'avons prouvé, l'atelier fait inévitablement concurrence à l'école; le paysan pauvre aime mieux envoyer ses enfants là où on les paye que là où on les instruit, et cela par suite de l'énormité des charges qui l'écrasent; d'ailleurs n'eût-il qu'une vache à faire garder, ne faut-il pas que quelqu'un la garde? Dans l'atelier social agricole, au contraire, chacun étant riche de la richesse commune, et vingt personnes pouvant suffire à la besogne qui en réclame cent aujourd'hui, plus de honteux et brutal impôt levé par l'industrie sur la santé des enfants, plus d'obstacle invincible mis au développement de leur intelligence.

Grâce à cette humiliante et grossière domination du hasard, si chère aux publicistes du *laissez-passer*, la population se distribue sur la surface du sol de la manière la plus aveugle, souvent la plus absurde, et sans égard aux exigences d'une production bien ordonnée; tantôt les bras manquent où l'ouvrage abonde; tantôt, où les bras abondent, l'ouvrage manque : ai-je besoin de faire remarquer quel efficace remède offrirait contre ce ruineux désordre un système qui, établissant entre les diverses associations agricoles des rapports permanents et empreints du caractère de la solidarité, permettraient de répartir, aussi bien que possible, suivant les convenances de la production, le nombre des producteurs?

Solitaire, le travail mène à la mauvaise humeur et à l'ennui : collectif, il devient attrayant et ressemble quelquefois à une fête. La vie en grandes réunions, voilà un des moyens de résoudre cet important problème posé par Fourier avec tant d'autorité : Rendre le travail attrayant. Car, à ceux qui déclareraient le problème insoluble, à ceux qui, prenant pour les lois de la nature humaine les faits engendrés par les vices d'une civilisation fausse, affirmeraient que le travail est répugnant par essence, quelle réponse victorieuse n'aurions-nous pas à faire? La destination de l'œil est de voir : son plaisir est de regar-

der. La destination de l'oreille est d'entendre : son plaisir est d'écouter. Si, au lieu d'être une jouissance, l'exercice de nos facultés était une douleur, il n'y aurait dans les lois de la nature qu'oppression et folie. Heureusement, il n'en est rien ; et s'il arrive, en une foule de cas, que l'homme ne trouve pas son plaisir dans le travail, bien que sa destination soit d'en vivre, c'est parce que les conditions sociales du travail sont mauvaises, c'est parce qu'il est, ou forcé, ou excessif, ou mal rétribué, ou solitaire, ou en désaccord avec les aptitudes particulières du travailleur. Réformez la société, vous n'aurez pas à calomnier la nature !

S'agit-il de la surveillance à exercer sur les enfants, de l'éducation à leur donner, des secours à administrer aux malades, des ressources à rassembler pour le temps de la vieillesse, des précautions à prendre contre les accidents imprévus, c'est à peine s'il est nécessaire d'indiquer combien, sous tous ces rapports, le régime de l'atelier agricole serait préférable au régime actuel de division et d'isolement.

Ajoutez à cela les garanties de sécurité résultant, pour les cultivateurs associés, de la constitution d'un fonds de mutuelle assistance, employé à faire concourir au soulagement de toute association en souffrance la prospérité de celles qui seraient en progrès.

Tel est, présenté sèchement et d'une manière succincte, le tableau des heureux effets qu'on aurait à attendre du système proposé. Et comment, dès lors, n'y aurait-il pas rayonnement et absoption volontaire ? Lorsqu'on verrait se produire, au sein des associations agricoles, tout ce que la propriété collective comporte de fécond et d'attrayant ; lorsque, au lieu de cette foule de chaumières sales, obscures, infectes, où le régime d'individualisme parque une à une ses victimes, on verrait s'élever de vastes et somptueux bâtiments, pleins d'air, accessibles au soleil, distribués en autant de logements particuliers qu'il y aurait de familles, avec salles de lecture et de réunion, cuisines et buanderies communes, bibliothèques, salle d'asile, école, riants jardins ; lorsque, au lieu de se harasser et de se ruiner à cultiver des grains de qualité inférieure, des choux, des haricots, des pommes de terre, la population agricole serait distribuée et employée de manière à tirer

du sol le meilleur parti possible; lorsque ces infortunés paysans au chevet desquels vient s'asseoir chaque nuit le fantôme du percepteur, hommes libres, qui ont la pauvreté pour tyran, propriétaires qui sont la propriété vivante d'un prêteur sans entrailles, se trouveraient transformés en cultivateurs indépendants, par cela seul qu'ils ne seraient plus isolés et deviendraient riches par la fraternité, vraie science de la richesse; lorsque, en un mot, les exploitations par familles associées montreraient réunis le mode de culture le plus favorable à l'essor de la production et le mode d'encouragement le plus propre à stimuler, en le moralisant, le zèle du producteur, la Révolution aurait-elle beaucoup de peine à se faire accepter par ceux qui, aujourd'hui, faute de la connaître, calomnient d'avance son avènement et renvoient dans la région des chimères les esprits avides de ses bienfaits?

RÉSUMÉ

DES DEUX LIVRES QUI PRÉCÈDENT

SOUS FORME

DE PROJET DE LOI.

On le voit : ateliers industriels et ateliers agricoles seraient fondés dans le même but, d'après les mêmes principes, sur les mêmes bases, avec cette seule différence que, dans les ateliers agricoles, le système de l'association fraternelle pourrait être, *dès à présent*, appliqué d'une manière plus radicale et plus complète, par le fait non seulement de la production, mais encore de la consommation en commun.

Voici, sous forme de projet de loi, le résumé de ces deux parties d'un système unique :

ARTICLE PREMIER. Il serait créé un ministère du progrès, dont la mission serait d'accomplir la Révolution sociale, et d'amener graduellement, pacifiquement, sans secousse, l'abolition du prolétariat.

ART. 2. Pour cela, le ministère du progrès serait chargé : 1° de racheter, au moyen de rentes sur l'État, les chemins de fer et les mines; 2° de transformer la Banque de France en Banque d'État; 3° de centraliser, au grand avantage de tous et au profit de l'État, les assurances; 4° d'établir, sous la direction de fonctionnaires responsables, de vastes entrepôts où producteurs et manufacturiers seraient admis à déposer leurs marchandises et leurs denrées, lesquelles seraient représentées par des récépissés ayant une valeur négociable et pouvant faire office de papier-monnaie : papier-monnaie parfaitement garanti, puisqu'il aurait pour gage une marchandise déterminée et expertisée; 5° enfin, d'ouvrir des bazars correspondant au commerce de détail, de même que les entrepôts correspondraient au commerce en gros.

Art. 3. Des bénéfices que les chemins de fer, les mines, les assurances, la Banque, rapportent aujourd'hui à la spéculation privée, et qui, dans le nouveau système, retourneraient à l'État, joints à ceux qui résulteraient des droits d'entrepôts, le ministère du Progrès composerait son budget spécial; le budget des travailleurs.

Art. 4. L'intérêt et l'amortissement des sommes dues par suite des opérations précédentes seraient prélevés sur le budget des travailleurs; le reste serait employé: 1° à commanditer les associations ouvrières; 2° à fonder des colonies agricoles.

Art. 5. Pour être appelées à jouir de la commandite de l'État, les associations industrielles ou agricoles devraient être instituées d'après le principe d'une fraternelle solidarité, de manière à pouvoir acquérir, en se développant, un capital COLLECTIF, INALIÉNABLE ET TOUJOURS GROSSISSANT; seul moyen d'arriver à tuer l'usure, grande ou petite, et de faire que le capital ne fût plus un élément de tyrannie, la possession des instruments de travail un privilége, le crédit une marchandise, le bien-être une exception, l'oisiveté un droit.

Art. 6. En conséquence, toute association industrielle ou agricole, voulant jouir de la commandite de l'État, serait tenue d'accepter, comme bases constitutives de son existence, les dispositions qui suivent:

Après le prélèvement du montant des dépenses consacrées à faire vivre le travailleur, de l'intérêt du capital, des frais d'entretien et de matériel, le bénéfice sera ainsi réparti:

Un quart pour l'amortissement du capital avancé par l'État;

Un quart pour l'établissement d'un fonds de secours destiné aux vieillards, aux malades, aux blessés, etc.;

Un quart à partager entre les travailleurs à titre de bénéfice;

Un quart enfin pour la formation d'un fonds de réserve dont la destination sera indiquée plus bas.

Ainsi serait constituée l'association dans un atelier.

Resterait à étendre l'association entre tous les ateliers de même nature, afin de les rendre solidaires l'un de l'autre.

Deux conditions y suffiraient:

D'abord, on déterminerait le prix de revient; on fixerait, eu égard à la situation du monde industriel, le chiffre du bénéfice licite au-dessus du prix de revient, de manière à arriver à un prix uniforme et à empêcher toute concurrence entre les ateliers d'une même industrie.

Ensuite, on établirait dans tous les ateliers de la même industrie un salaire non pas égal, mais proportionnel, les conditions de la vie matérielle n'étant point identiques sur tous les points de la France.

La solidarité ainsi établie entre tous les ateliers de même nature, il y aurait enfin à réaliser la souveraine condition de l'ordre, celle qui devra rendre à jamais les haines, les guerres, les révolutions impossibles; il y aurait à fonder la solidarité entre toutes les industries diverses, entre tous les membres de la société.

Pour cela, des divers fonds de réserve dont nous parlions tout à

l'heure, on formerait un fonds de mutuelle assistance entre toutes les industries, de telle sorte que celle qui, une année, se trouverait en souffrance, fût secourue par celle qui aurait prospéré. Un grand capital serait ainsi formé, lequel n'appartiendrait à personne en particulier, mais appartiendrait à tous collectivement.

La répartition de ce capital de la société entière serait confiée à un conseil d'administration placé au sommet de tous les ateliers.

L'État arriverait à la réalisation de ce plan par des mesures successives. Il ne s'agit de violenter personne. L'État donnerait son modèle; à côté vivraient les associations privées, le système économique actuel. Mais telle est la force d'élasticité que nous croyons au nôtre, qu'en peu de temps, c'est notre ferme croyance, il se serait étendu sur toute la société, attirant dans son sein les systémes rivaux par l'irrésistible attrait de sa puissance. Ce serait la pierre jetée dans l'eau et traçant des cercles qui naissent l'un de l'autre en s'agrandissant toujours.

Si la Révolution de 1848 n'eût porté au pouvoir que des hommes décidés à suivre cette voie; si, au lieu d'une simple commission d'études, sans attributions déterminées, sans personnel administratif, sans argent, et à laquelle tout essai pratique se trouvait interdit d'avance, on eût créé un ministère du progrès, chargé D'AGIR dans le sens qui vient d'être indiqué, j'ose affirmer qu'à l'heure qu'il est, l'œuvre de la régénération par le socialisme serait audessus de tous les débats.

Mais quoi! c'est précisément parce que ce système était d'une application facile et d'une portée manifeste, qu'on mit tant d'ardeur à en empêcher l'application. La théorie, loin de pouvoir être ici condamnée par la pratique, y aurait puisé sa justification la plus éclatante : les défenseurs du vieux monde le comprirent bien, et ils reculèrent.

Aux résultats produits par le Luxembourg, sourdement combattus, environnés de piéges et d'obstacles, réduit à un complet dénûment, calomnié, trahi; au sillon qu'il a creusé; à cet immense et désormais invincible mouvement d'association auquel il a servi de point de départ....., il est aisé de juger combien son action eût été féconde, s'il n'eût pas été réduit aux seules ressources de la parole. Mais, je le répète, puisque le système du Luxembourg n'a pas été essayé, il reste à l'ordre du jour de la République.

Et maintenant, je vais plus loin; je dis au peuple :

Voulez-vous que, même en dehors du gouvernement actuel, en dépit de son mauvais vouloir, et d'une manière

toute légale, les théories socialistes de la Révolution de Février soient mises en pratique? Cela se peut, et voici comment:

Que les associations ouvrières se concertent;

Qu'elles nouent entre elles ce précieux lien de la solidarité qui les soutiendra contre la pression du milieu environnant;

Qu'un *Comité central des travailleurs associés* soit établi;

Que ce comité organise, non-seulement à Paris, mais dans les provinces, la plus importante des souscriptions: LA SOUSCRIPTION DU PROLÉTARIAT à abolir!

Ce comité sera, — sans caractère officiel — un véritable ministère du Progrès, et le capital fourni par des souscriptions volontaires, par le dévouement, sera le BUDGET DES TRAVAILLEURS.

Que le peuple y songe : la chose en vaut la peine; car la destruction de la dernière forme de l'esclavage est au bout.

LIVRE III.

CHAPITRE I.

TRAVAIL LITTÉRAIRE.

QUELLE EST LA NATURE DU MAL?

Les littérateurs affluent; quelques-uns s'enrichissent; beaucoup meurent de faim; la liberté est ruinée; l'imprimerie est perdue; le goût public se pervertit; jamais au sein d'une plus fastueuse abondance de livres, le domaine intellectuel ne fut plus stérile... Voilà le mal; il est immense. Quel remède a-t-on proposé? Une loi qui étendrait le droit de propriété de l'auteur, après sa mort, de vingt à trente ans? Oh! que lord Chesterfield avait raison de dire à son fils, en l'envoyant visiter les principales cours de l'Europe: « Allez, mon fils, allez voir avec quelle petite dose de sagesse le monde est gouverné! »

Je dirai tout à l'heure combien il est absurde de décréter la propriété littéraire, et combien est fatal à la société l'exercice prolongé de ce prétendu droit qu'on voudrait consacrer; mais avant d'entrer dans l'examen des difficultés sans nombre que la question soulève, je me demande quel est ici le but du législateur?

Son but, c'est évidemment de consacrer la profession de l'homme de lettres, considérée comme métier, comme

moyen de gagner de l'argent. Mais est-il dans la nature des choses, est-il dans l'intérêt public que la littérature devienne un procédé industriel? Est-il bon qu'il y ait dans la société beaucoup d'hommes faisant des livres pour s'enrichir, ou même pour vivre? J'affirme que non.

Et la raison en est simple. Pour qu'un écrivain remplisse dignement sa mission, il faut qu'il s'élève au-dessus des préjugés des hommes, qu'il ait le courage de leur déplaire pour leur être utile; il faut, en un mot, qu'il les gouverne moralement. Cette mission est du chansonnier comme du moraliste, du poète comme du philosophe, de celui qui nous fait rire comme de celui qui nous arrache des pleurs. Peu importe la forme que revêt cette souveraineté morale de l'écrivain. Elle est tout aussi réelle dans Beaumarchais que dans Nicole, et dans Molière que dans Pascal.

Oui, la littérature a sur la société droit de commandement. Or, que devient ce droit de commandement si l'homme de lettres descend à l'exercice d'un métier, s'il ne fait plus des livres que pour *amasser des capitaux?* S'asservir au goût du public, flatter ses préjugés, alimenter son ignorance, transiger avec ses erreurs, entretenir ses mauvaises passions, écrire enfin tout ce qui lui est funeste, mais agréable... telle est la condition nécessaire de quiconque a du génie pour de l'argent. Quoi! en échange de l'or que je vous offre, vous me faites honte de ma stupidité, vous gourmandez mon égoïsme, vous me troublez dans la jouissance du fruit de mes rapines; vous me faites peur de l'avenir! Votre sagesse coûte trop cher, Monsieur: je n'en veux pas. La pensée perd de la sorte son caractère d'enseignement et son autorité morale. L'écrivain, s'il dépend de la faveur du public, perd la faculté de le guider; il en perd jusqu'au désir: c'est un roi qui abdique.

Que tous les travaux de l'esprit n'aient pas une égale importance, sans doute. Cependant, tous, même les plus frivoles en apparence, ont sur la société une action bonne ou mauvaise. Il n'est pas au pouvoir d'un homme de lettres de n'être qu'un *amuseur* de la foule. Car, pour amuser les hommes, il faut toucher des cordes qui répondent à leur intelligence ou à leur cœur. Ce qui prouve, soit dit en passant, que la théorie de l'art pour l'art est une niaiserie.

La littérature, quelque forme qu'elle affecte, exerce donc une influence qu'il importe au plus haut point de régler, et c'est la rendre extrêmement dangereuse que de la laisser aux mains d'hommes qui ne s'en servent qu'en vue d'un bénéfice d'argent. Je concevrais qu'on fît une loi pour abolir, comme *métier*, la condition d'homme de lettres; mais en faire une pour rendre ce *métier* plus fructueux et encourager les fabricants de littérature, cela me paraît insensé.

Non-seulement il est absurde de déclarer l'écrivain propriétaire de son œuvre, mais il est absurde de lui proposer comme récompense une rétribution matérielle. Rousseau copiait de la musique pour vivre et faisait des livres pour instruire les hommes. Telle doit être l'existence de tout homme de lettres digne de ce nom. S'il est riche, qu'il s'adonne tout entier au culte de la pensée: il le peut. S'il est pauvre, qu'il sache combiner avec ses travaux littéraires l'exercice d'une profession qui subvienne à ses besoins.

Parmi les auteurs contemporains, il en est un qui, à force de recherches patientes et de veilles, est parvenu à renouer, pour le peuple, la chaîne en mille endroits brisée, des traditions. Personne assurément n'a travaillé à une œuvre historique avec plus d'amour, avec plus de persévérance que M. Monteil; personne n'a mis dans l'accomplissement d'une résolution littéraire une plus grande part de sa vie. Que serait-il advenu si, pendant les trente ou quarante années qu'il a consacrées à son ouvrage, M. Monteil n'avait attendu ses moyens d'existence que de ses livres? Ce qui serait advenu? Je n'ose le dire, et vous le devinez. Mais, Dieu merci! M. Monteil avait une âme intrépide et haute. Pour se défendre contre l'extrême pauvreté, il a eu recours à une industrie honorable: il a vendu les matériaux mêmes de ses études; il a vendu les manuscrits précieux qu'il avait recueillis çà et là dans son voyage de découvertes. C'était Rousseau copiant de la musique. Grâce à cette courageuse conduite, M. Monteil a vécu, non pas à l'abri des privations, mais à l'abri des caprices du public. Il est resté maître de lui, maître de son œuvre.

Supposez qu'au lieu d'écrire l'histoire pour faire triompher la vérité, il ne l'eût écrite que pour *gagner de l'argent*;

supposez qu'au lieu de chercher ses moyens d'existence dans la vente de manuscrits ignorés, il eût spéculé sur ses livres; l'impatience du succès l'aurait gagné, il aurait écrit beaucoup plus vite, beaucoup plus mal. A l'histoire utile et féconde de l'agriculture, du commerce, des métiers..... il aurait préféré, lui aussi, l'histoire divertissante des batailles et des intrigues de cour. La société y aurait perdu un grand historien et un bel ouvrage.

Parmi les plus illustres poètes de notre époque, combien en est-il qu'on osât placer au-dessus de Béranger? Béranger a fait comme M. Monteil, comme Rousseau. Pendant qu'il travaillait à ses immortelles chansons, il demandait à un emploi modeste le moyen de lutter contre les nécessités de la vie.

Avant la révolution de 1789, la profession littéraire, dans la rigueur du mot, n'existait pas. Nous voyons bien dans l'histoire des hommes de lettres que, sous Louis XIII, La Serre tirait vanité du facile débit de ses livres, et que La Calprenède, tout noble qu'il était, s'achetait des manteaux avec les pistoles du libraire Courbé. Toutefois, ceux qui, pour vivre, comptaient sur le revenu de leurs livres, faisaient exception à la règle. Parmi les auteurs, les uns, comme Brantôme et Bussy-Rabutin, étaient de fiers gentilshommes, qui ne prenaient une plume qu'à défaut d'une épée; les autres, comme Desmarets, occupaient un emploi public; quelques-uns se trouvaient placés sous le patronage du monarque, comme Molière et Racine; la plupart, comme Mairet, étaient aux gages d'un grand seigneur. « Quand je n'aurais pas l'honneur d'être à vous comme je l'ai, écrivait Mairet au duc de Montmorency, et que le *don que je vous ai fait de moi* ne m'eût pas ôté la liberté de disposer de mes actions, je ne sais personne en France à qui plus justement qu'à vous je puisse présenter comme je le fais, les premiers fruits de mon estude. » On voit tout ce qu'une semblable condition avait d'humiliant; elle ne devait cesser néanmoins qu'avec le régime qui la consacrait. Jean-Jacques Rousseau, pour ne l'avoir pas voulu subir, fut impitoyablement calomnié dans son indépendance par ses jaloux confrères : moins heureux que Diderot, ce favori de Catherine II; moins heureux que Voltaire, cet ami du grand Frédéric; moins heureux que Grimm, ce courtier de tous les souverains philoso-

phes du dix-huitième siècle. Pour changer cet état de choses, il ne fallait pas moins qu'une révolution, et la veille même de cette révolution, ne trouve-t-on pas l'auteur du *Voyage du jeune Anacharsis* vivant à l'ombre de la faveur du duc de Choiseul, dans le riant exil de Chanteloup!

Vint 89, date à jamais célèbre! Les écrivains alors cessèrent d'appartenir à quelqu'un; mais, forcés de spéculer sur leurs œuvres, ils appartinrent à tout le monde. S'ils y ont gagné, je l'ignore; mais certainement la société y a perdu. A quoi se réduisaient en effet les obligations de cette vie dépendante que l'homme de lettres menait autrefois auprès de l'homme puissant? A je ne sais quel vain tribut de flatterie levé sur l'intelligence par la vanité du sot. C'était un mal; mais la dignité de l'auteur en souffrait beaucoup plus que l'intérêt de la société. Les serviles préfaces où Corneille célébrait les vertus de Mazarin n'empêchaient pas l'auteur sublime de *Cinna* de s'écrier par la bouche d'Emile :

Pour être plus qu'un roi, tu te crois quelque chose!

Aujourd'hui l'écrivain a pour maître, lorsqu'il exploite lui-même sa pensée, non plus celui qui l'héberge, mais celui qui le lit. Au lieu de l'homme qui aliène sa dignité, c'est l'auteur qui tend à abdiquer sa fonction.

Tel est souvent le caractère des révolutions, qu'elles emportent avec l'ivraie le bon grain qu'il a plu à Dieu d'y mêler; celle de 89 ne fit pas autrement. De même qu'en abolissant les jurandes et les maîtrises, elle frappait d'un seul coup le monopole et l'association; de même en renversant tous les vieux pouvoirs, elle détruisit sans distinction, et ce qu'ils avaient de tyrannique, et ce qu'ils avaient de protecteur. La théorie de l'individualisme prévalut dans les lettres comme dans l'industrie. Le principe périt dans le violent effort que firent contre les représentants de ce principe les intérêts en révolte. Pour mieux briser le moule on portait la main sur l'idée. Dans ce profond ébranlement de tout ce qui était régime d'association et protection, les gens de lettres n'ayant plus rien à attendre que d'eux-mêmes, prirent naturellement le parti de trafiquer de leur pensée, et le mercantilisme fit invasion dans la littérature. Autre malheur : la littérature ne fut pas plus tôt devenue une profession lucrative, que ceux-là

coururent en foule s'y précipiter qui trouvaient les autres carrières encombrées. Et comment n'y aurait-il pas eu encombrement dans toutes les sphères de l'activité humaine, lorsque l'individualisme, proclamé sous le nom de liberté, venait pousser à tous les excès d'une compétition universelle? D'un autre côté, des mots magiques avaient retenti; on avait écrit le mot *égalité* dans nos codes; mais on n'en couvrait pas moins d'un mépris injuste les laboureurs, les artisans, les ouvriers; on n'en élevait pas moins les enfants dans cette idée qu'il y a des métiers et des arts, des professions qui sont *libérales* et d'autres qui ne le sont pas. Ainsi on allumait dans les cœurs une soif ardente de distinctions frivoles; ainsi on allait, semant dans tous les jeunes esprits le germe des ambitions artistiques ou littéraires; et l'instruction plus répandue, sans être mieux dirigée, préparait l'envahissement de la société par ce flot de jeunes hommes, tous également avides de renommée, tous également prompts à s'engager dans les routes battues, sur la foi de leurs désirs ou de leurs rêves.

Qu'est-il résulté de là? Que le phénomène qui se manifestait dans l'industrie s'est manifesté dans les lettres. Il y a eu partout cohue, et partout il y a eu tiraillements, luttes sans fin, désordres de tout genre, désastres. La concurrence dans les lettres a produit des résultats analogues à ceux qu'elle produisait dans l'industrie. A côté de l'industriel falsifiant ses produits pour l'emporter sur ses rivaux par le bon marché, on a eu l'écrivain altérant sa pensée, tourmentant son style, pour conquérir le public par l'attrait funeste des situations forcées, des sentiments exagérés, des locutions bizarres, et, le dirai-je, hélas! des enseignements pervers. A côté de l'industriel écrasant, à force de capitaux, ses compétiteurs, on a eu l'écrivain riche gagnant de vitesse l'écrivain pauvre dans le domaine de la renommée, et se servant ensuite de l'éclat du nom acquis pour enchaîner dans l'ombre le mérite ignoré. Au sein d'une profusion de livres toujours croissante, le public est resté sans direction; et n'ayant plus ni la possibilité ni le temps de choisir, il a fermé sa bourse aux écrivains sérieux, et jeté son âme en pâture aux charlatans. De là l'épouvantable abus des annonces, le trafic des éloges, la prostitution de la critique, les ruses de la camaraderie, toutes les hontes, tous les mensonges, tous les scandales.

Encore si, au prix de la dignité des lettres compromise, de la morale publique ébranlée, des sources de l'intelligence empestées, le gros des gens de lettres avait fait fortune! Mais non : l'exploitation a été aussi ruineuse que hideuse; on a commencé par le déshonneur et fini par la misère.

Puis, du milieu de ces ruines se sont levés les spéculateurs, et ils ont offert aux gens de lettres leur assistance. Ce qu'ils apportaient comme mise de fonds dans ces tripotages de l'esprit, ce n'était pas même de l'argent; c'était quelque artifice nouveau d'exploitation, un procédé : il a fallu accepter leur concours. Le concours s'est bien vite transformé en domination; l'homme d'affaires n'a eu qu'à s'approcher de l'homme de talent pour l'absorber. On a vu des écrivains, et des meilleurs, se vendre à des courtiers de phrases, non pas même en détail, mais en bloc, comme Mairet au duc de Montmorency, lorsqu'il lui écrivait : « *le don que je vous ai fait de moi.* » Qu'ajouter à ce tableau malheureusement trop fidèle? Est-il vrai, oui ou non, que ce sont des mains à peine capables de tenir une plume qui agitent aujourd'hui le sceptre de la littérature? Est-il vrai que, chaque jour, à la porte de tel spéculateur tout puissant, se morfondent de pauvres littérateurs demandant la publicité comme une aumône? Et si cela est vrai, à quel degré d'abaissement sommes-nous donc descendus!

M. Henri de Latouche a décrit énergiquement cette déchéance de la littérature lorsqu'il a dit : « Les mœurs littéraires sont tournées à l'argent; c'est l'idée fixe de notre époque, c'est le chien contagieux dont est mordu ce siècle épicier. Croiriez-vous qu'il s'est formé une congrégation d'assureurs contre la propagation des idées? Nos hommes de style, comme les principicules d'outre-Rhin, se confédèrent, non au profit des idées à répandre, mais des bénéfices à concentrer. Ils se sont garanti l'intégralité de leur territoire et l'inviolabilité de leurs frontières, qui sont très-prochaines. On se proclame ruiné si on vous emprunte un demi-article; c'est la sainte-alliance des paragraphes... On se demande comment ces messieurs se résignent à promener les personnes gratis sur nos boulevarts sans tarifer les regards du passant. »

CHAPITRE II.

IMPUISSANCE ET ABSURDITÉ DU REMÈDE QU'ON A PROPOSÉ.

Maintenant quel rapport y a-t-il, je vous prie, entre la nature du mal que nous venons de décrire et celle du remède qu'on a proposé ?

Le mal est dans une affluence trop grande de littérateurs inutiles, mauvais ou dangereux ; et le remède proposé consistait à sanctionner législativement ce fléau !

Le mal est dans l'exploitation des livres par leurs auteurs ; et le remède proposé consistait à prolonger cette exploitation, à en faire un droit posthume !

Le mal est dans ce fait que la littérature n'est plus qu'un métier ; qu'on tient boutique de pensées ; que les lecteurs sont devenus des chalands dont il faut, pour conserver la pratique, tenter les goûts, servir les caprices, flatter bassement les préjugés, entretenir les erreurs ; et le remède proposé consistait à convertir en un principe sacré ce fait déplorable, à lui donner la consécration de la loi.

Tant d'aveuglement se conçoit à peine.

Au reste, puisqu'on a parlé de propriété littéraire, voyons un peu ce que de tels mots signifient.

La propriété de la pensée ! Autant vaudrait dire la propriété de l'air renfermé dans le ballon que je tiens dans ma main. L'ouverture faite, l'air s'échappe ; il se répand partout, il se mêle à toutes choses : chacun le respire librement. Si vous voulez m'en assurer la propriété, il faut

que vous me donniez celle de l'atmosphère : le pouvez-vous?

Aux partisans du droit de *propriété littéraire*, nous demanderons d'abord, avec M. Portalis : Qu'entendez-vous par une pensée qui appartient à quelqu'un? Cette pensée vous appartient, dites-vous. Mais avec dix livres, peut-être, on a fait toutes les bibliothèques qui existent, et ces dix livres, tout le monde les a composés.

Les grands hommes ne gouvernent la société qu'au moyen d'une force qu'ils lui empruntent à elle-même. Ils ne l'éclairent que par la concentration dans un ardent foyer de tous les rayons épars qui émanent d'elle. Ils lui dérobent le pouvoir de la conduire.

Cela est si vrai que, lorsque le Christ parut, le monde romain était dans l'attente et avait le pressentiment de l'Evangile. Quant à Luther, fit-il autre chose que traduire ce désir de résistance qu'avait éveillé dans tous les cœurs la tyrannie de la papauté, et qui éclatait déjà partout en manifestations diverses, mais caractéristiques et puissantes?

Ce raisonnement nous conduirait, on le voit, à abandonner la propriété du fond pour ne reconnaître que celle de la forme. Et M. de Balzac, à en croire une pétition qu'il a adressée aux chambres, serait fort de cet avis. Or, voici quel serait le résultat de cette belle théorie. Charles Fourier a cru devoir formuler en termes bizarres et peu intelligibles les idées qui composent le fond de son système. Vient un badigeonneur littéraire qui s'empare du système de Fourier, l'expose dans un style clair, élégant si l'on veut, et met le tout en vente. Vous voyez bien que, à côté de Fourier qui va mourir de faim, le badigeonneur s'enrichira. Entendue de la sorte, qu'est-ce que la propriété? C'est le vol.

D'ailleurs, quelle que soit la part de tous dans la pensée de chacun, on ne niera pas du moins que la pensée ne tire de la publicité toute sa valeur. Que *vaut* la pensée dans la solitude? La consommation des objets matériels se peut concevoir, en dehors de tout état de société : de même que cette consommation est individuelle, elle peut être solitaire. L'idée de société n'ajoute rien à la valeur des fruits que le sauvage cueille dans les bois, des animaux qu'il tue à la chasse. S'agit-il de la pensée, c'est tout différent. Son importance croît en proportion des intelligen-

ces qui lui rendent hommage. La consommmation détruit, fait disparaître les objets materiels. La publicité, cette consommation intellectuelle, loin de détruire les objets immatériels, les multiplie, les rend plus précieux, ajoute à leur fécondité, augmente leur chance de vie. Il n'est donc pas besoin de savoir d'où vient l'*origine* des productions de l'esprit, il suffit de savoir d'où vient leur *valeur*, pour comprendre qu'elles ne sauraient être le patrimoine de personne. Si c'est la société qui leur confère une *valeur*, c'est à la société seule que le droit de propriété appartient. Reconnaître, au profit de l'individu, un droit de propriété littéraire, ce n'est pas seulement nuire à la société, c'est la voler.

« Prenez garde ! s'écrie M. de Balzac dans sa brochure, si vous souffrez qu'on nie la propriété littéraire, la propriété foncière est en péril ; la logique, qui attaque l'une, aura bientôt renversé l'autre. » Comme tactique, rien de plus ingénieux que ce rapprochement ; comme argumentation, rien de plus pauvre. Si la propriété, après avoir été reconnue en fait, a été défendue en principe, ce n'a été que sous le rapport du profit que la société pouvait tirer d'une semblable convention et de son inviolabilité. On a supposé que la société avait dit au propriétaire : « Tu seras maître de ce domaine, et tu pourras le laisser à tes enfants, parce que les travaux de l'agriculture, pour devenir aussi féconds qu'ils peuvent l'être, demandent de la sécurité, de la patience et du temps. Tu pourras t'écrier, sans que personne ait la faculté de te contredire impunément : *Ceci est à moi*, parce que nous voulons que tu aies intérêt à planter des arbres pour d'autres que pour toi, à creuser des canaux que tes enfants achèveront, à ouvrir des mines si profondes que la vie d'un homme ne suffirait pas à les explorer et à en épuiser les trésors. C'est pour cela que nous te déclarons propriétaire. »

On est donc parti, pour défendre la propriété, de l'intérêt social, bien ou mal entendu, sans parler de l'apparente nécessité de respecter un fait aussi ancien, aussi généralement accepté, aussi difficile à ébranler, et même à modifier. Ici, rien de semblable. L'intérêt d'un auteur est mis dans l'un des plateaux de la balance, l'intérêt social dans l'autre. Et ce qu'on nous demande, c'est tout simplement de reconnaître qu'un homme pèse plus que l'humanité.

La propriété littéraire est donc condamnée sans appel par son principe même ; mais elle l'est bien plus rigoureusement encore par ses conséquences.

Si le droit de propriété littéraire est reconnu, il faut d'abord le rendre héréditaire et perpétuel ; car, de deux choses l'une : ou il est contraire à l'intérêt social, et alors pourquoi en consacrer le principe ? ou il est conforme à l'intérêt social, et alors pourquoi en limiter l'usage ? Dans le premier cas, l'attentat est sans excuse ; dans le second, l'inconséquence est monstrueuse.

Rien de plus pitoyable, en vérité, que cette discussion qui roule sur le point de savoir si le privilége des auteurs leur survivra pendant dix, trente ou cinquante ans. Ce n'est pas là évidemment la question.

Or, à quel danger la société ne s'expose-t-elle pas en consacrant la perpétuité du droit des auteurs ? Dans un article plein de sens et de verve, *le National* disait : « Si vous consacrez le droit de propriété de l'auteur, que devient l'intérêt général ? Est-ce l'auteur lui-même qui le garantira ? Et savez-vous par quelles phases mobiles cet auteur lui-même pourra passer ? Ignorez-vous la biographie des écrivains les plus illustres ? Racine, voué dans sa vieillesse à la traduction des psaumes, ne voulait-il pas détruire *Phèdre et Andromaque ?* La Fontaine, assailli par son confesseur, n'avait-il pas ordonné de brûler ses contes ? Je suppose qu'en 1814 le droit des collatéraux eût existé pour les œuvres de Voltaire et de Rousseau : le pouvoir séduit les héritiers. Les héritiers, usant de leur droit, aliènent pour une somme considérable la propriété de ces œuvres, et les voilà qui disparaissent. » Ces raisons sont excellentes, et combien d'autres viennent à l'appui ! Mais, en général, il me semble que dans toute cette discussion les adversaires du droit de propriété littéraire se sont trop exclusivement attachés à signaler les inconvénients de la *transmissibilité*, de la *perpétuité* du droit. C'était à l'exercice du droit par l'auteur lui-même qu'il fallait s'attaquer. Au lieu de dire : « Substituez le mot *rétribution* au mot *propriété*, et bornant à dix ans la jouissance des héritiers, maintenez les choses au point où elles en sont ; » il fallait dire hardiment, courageusement, et comme il convient à ceux qui croient combattre pour la vérité : « Faites une loi, non pour consacrer la propriété litté-

raire, mais pour la déclarer anti-sociale et impie. Faites une loi pour abolir le *métier* d'homme de lettres, pour substituer au système de la propriété littéraire, non pas même celui de la rétribution individuelle, mais celui de la rémunération sociale. » Le fait est que ni les partisans de a propriété littéraire, ni ses adversaires, n'ont osé se montrer tout à fait logiques.

Pour moi, je n'hésite pas à répéter ici que ce n'est pas seulement l'exploitation d'un livre par les héritiers de l'auteur qui est funeste, mais bien l'exploitation du livre par l'auteur lui-même.

En effet, on arrive par là à établir que, dans la société, une idée doit être matière à échange, tout comme une balle de coton ou un pain de sucre, et que les bénéfices du penseur se doivent calculer sur le nombre de ceux qui profitent de sa pensée.

D'une part, cela est absurde; de l'autre, cela est inique.

Car qui peut savoir de quelle manière la pensée arrive jusqu'à l'intelligence de chacun? Recueillie dans un livre, une idée passe sur la palette du peintre; le crayon du dessinateur s'en empare; le ciseau du statuaire la taille dans le marbre; elle vole sur l'aile du discours : la poursuivrez-vous à travers des manifestations qui sont infinies, à travers des espaces qui sont incommensurables? Le monde peut devenir son domaine : le monde deviendra-t-il votre tributaire? Ici, vous touchez à l'impossible; encore un pas, vous touchez à l'injustice. Les bénéfices de l'échange auront été pour tous; l'impôt ne sera prélevé que sur quelques-uns. Je vous dois le prix de votre pensée pour l'avoir recueillie dans un livre : je ne vous dois rien, si je l'ai saisie sur les lèvres d'un orateur, si je l'ai vue scluptée sur la façade d'un monument? Puisqu'on parle d'impôts, en est-il un dont la répartition soit plus folle?

Quand il s'agit d'objets matériels, qu'on mesure les bénéfices de la production à l'étendue de la consommation, cela se peut concevoir : les limites de la consommation sont assignables, puisque, en fin de compte, c'est à une destruction que la consommation vient aboutir. Mais tracera-t-on des bornes à cette consommation intellectuelle, qui se nomme la publicité? Une idée qui est consommée ne disparaît pas, encore un coup; elle grandit, au contraire,

elle se fortifie, elle s'étend à la fois, et dans le temps, et dans l'espace. Donnez-lui le monde pour consommateur, elle deviendra inépuisable comme la nature, et immortelle comme Dieu!

Par conséquent, soumettre la pensée à la théorie de l'échange, c'est donner une quantité finie pour mesure à une quantité infinie. L'extravagance de ce système est flagrante.

Pour ce qui est de ses résultats, ils sont odieux. Les partisans de la propriété littéraire, c'est-à-dire de l'exploitation de la littérature par les littérateurs, se sont fièrement posés comme les protecteurs du génie, comme les patrons de l'intelligence; et ils n'ont pas vu que si leur système était rigoureusement appliqué, que si les vices n'en étaient pas quelquefois atténués par des emprunts faits au système contraire, celui de la rémunération sociale, il conduirait tout droit le génie à l'hôpital, et reléguerait dans la nuit les plus précieuses productions de l'intelligence. La démonstration est facile. Qui dit propriété littéraire, dit rétribution par l'échange; qui dit rétribution par l'échange, dit commerce; qui dit commerce, dit concurrence. Voilà donc les mauvais livres en concurrence avec les bons; voilà certains romans qui gâtent le cœur et salissent l'esprit en concurrence avec des livres utiles, mais austères; voilà le séduisant apostolat du vice en concurrence avec les plus hautes et les plus morales conceptions. Soyez-en sûrs, *Justine* trouvera plus d'acheteurs que les *Pensées de Pascal;* ou bien encore, tel qui aurait volontiers payé tribut au génie de Pascal, ne le pourra plus à cause de l'impôt levé sur lui par M. de Sade. Ainsi, grâce à ce beau système de récompense, imaginé pour le génie, la puissance du mal sera centruplée; le goût du public, irremédiablement corrompu, rejettera toute nourriture substantielle, et nous aurons tous les fléaux à la fois : pervertissement des esprits et des cœurs, par l'inondation de livres dangereux; appauvrissement des grands écrivains; succès scandaleux de quelques hommes de talent sans scrupule ou de quelques auteurs frivoles.

Je ne veux pas faire descendre cette grave discussion à une misérable guerre de noms propres; mais si des exemples étaient nécessaires, combien n'en pourrais-je pas citer? Que de platitudes couronnées par la vogue! que de beaux

livres enfouis! Je n'écrirai pas ici la *somme d'argent* qu'a rapportée à son auteur une brochure sur *l'Art de mettre sa cravate*, parce qu'il m'est impossible de ne pas songer à la pauvreté de certains grands hommes, et que le rouge me monte au front.

Un livre réussit aujourd'hui; pourquoi? A cause de son mérite? Pas le moins du monde; à cause de son éditeur. Le génie reçoit de la spéculation ses passe-ports.

Mais il est des éditeurs honnêtes, et qui rendent aux lettres des services réels.—Oui, grâce au ciel! et j'en connais, pour mon compte, en qui des écrivains du premier mérite ont trouvé une véritable Providence. Mais le nombre de ces hommes recommandables est petit; et, parmi ceux qui voudraient suivre leur exemple, beaucoup sont entraînés par le flot de la concurrence, et forcés, pour échapper aux désastres de l'industrie, d'éditer la corruption ou le scandale.

Ajoutez à cela que le véritable homme de lettres est en général fort étranger à la science du trafic. Il n'en est pas de même du fabricant de littérature. Il sait à merveille, celui-là, battre monnaie avec des livres; c'est son métier. Le système de la rétribution par l'échange n'est en réalité qu'une prime offerte à l'esprit de spéculation.

Donc, soit qu'on examine le droit de propriété littéraire dans son principe, soit qu'on l'étudie dans ses nécessaires conséquences, on est également conduit à le condamner.

Tel était pourtant le point de départ de ce rapport de M. de Lamartine, dont on a fait tant de bruit.

M. de Lamartine commençait son rapport en ces termes :

« La société, en constituant toute propriété, a trois objets en vue : rémunérer le travail, perpétuer la famille, accroître la richesse publique. La justice, la prévoyance et l'intérêt sont trois pensées qui se retrouvent au fond de toute chose possédée. »

Pour que le travail fût rémunéré par le fait de la constitution de la propriété, il faudrait que tous ceux qui travaillent fussent propriétaires, et que tous les propriétaires eussent travaillé. C'est le contraire qui arrive. La constitution actuelle de la propriété, par sa nature même, permet à ceux qui en jouissent toutes les douceurs du repos, et rejette sur ceux qui sont privés de ses bénéfices tout le

fardeau du travail. On a, d'un côté, un petit nombre d'hommes vivant grassement de leurs rentes; et, de l'autre, un grand nombre d'hommes vivant à peine du fruit de leurs sueurs. Que M. de Lamartine y réfléchisse un peu.

Pour ce qui est de perpétuer la famille, si c'est par la propriété qu'elle se perpétue, la famille des non-propriétaires ne saurait donc se perpétuer, et la phrase de M. de Lamartine doit être modifiée de la sorte : « La société, en constituant la propriété, a eu en vue de perpétuer la famille des uns, et d'empêcher que celle des autres ne se perpétue. »

En ce qui concerne l'accroissement de la richesse publique, il faudrait s'entendre. Si la richesse s'accroît, mais en se concentrant aux mains de quelques-uns, ce n'est pas une richesse *publique*. Sous l'empire de la propriété telle qu'elle est constituée, les riches sont-ils plus nombreux que les pauvres, ou les pauvres plus nombreux que les riches?

Que M. de Lamartine eût dit : « La propriété a été constituée parce que la société n'a pas su jusqu'ici, et ne sait pas encore de quelle manière sans cela elle s'arrangerait pour vivre, » à la bonne heure! la thèse se pouvait soutenir. Mais en parlant ici de justice, de prévoyance, d'intérêt, M. de Lamartine a confondu l'intérêt de la société avec celui des heureux du monde, il a fait de la prévoyance une vertu de monopole, et il a pris à rebours la justice.

Continuons :

« Il y a des hommes qui travaillent de la main; il y a des hommes qui travaillent de l'esprit. Les résultats de ce travail sont différents : le titre du travailleur est le même; les uns luttent avec la terre et les saisons, ils récoltent les fruits visibles et échangeables de leurs sueurs; les autres luttent avec les idées, les préjugés, l'ignorance; ils arrosent aussi leurs pages des sueurs de l'intelligence, souvent de leurs larmes, quelquefois de leur sang, et recueillent au gré du temps la misère ou la faveur publique, le martyre ou la gloire. »

Cette exposition est évidemment incomplète. S'il y a des écrivains qui luttent contre les préjugés, il y en a qui les défendent. Les livres combattent quelquefois l'ignorance, mais quelquefois aussi ils l'entretiennent. Rousseau

glorifie Dieu, mais d'Holbach le nie. Fénelon moralise la société, mais le marquis de Sade la corrompt. La science a ses Galilée, mais elle a ses Cagliostro, et peut-être a-t-elle fait moins de martyrs qu'elle n'a couronné de charlatans.

J'insiste sur cette distinction que M. de Lamartine a oubliée, parce que, lorsqu'il s'agira de rémunérer les travaux de l'intelligence, la première question à résoudre sera celle-ci : Trouver le moyen de rémunérer le travail intellectuel, sans confondre dans la même récompense les écrivains qui enchantent et éclairent la société avec ceux qui la trompent et la dépravent; car cela n'est conforme ni à la justice, ni à la prévoyance, ni à l'intérêt.

« Est-il juste, est-il utile, est-il possible de consacrer entre les mains des écrivains et de leurs familles la propriété de leurs œuvres? Voilà les trois questions que nous avions à nous poser sur le principe même de la loi, formulé dans ses premiers articles. Ces questions n'étaient-elles pas résolues d'avance? Qu'est-ce que la justice, si ce n'est la proportion entre la cause et l'effet, entre le travail et la rétribution? »

Acceptons cette définition de la justice. Si elle est exacte, il est clair que rien n'est plus souverainement injuste que de placer dans le droit de propriété littéraire la rémunération des travaux de l'esprit.

Que Laplace n'ait d'autre récompense matérielle de ses écrits que le droit d'en disposer et de les vendre : comme un ouvrage sur la *Mécanique céleste* s'adresse naturellement à un fort petit nombre de lecteurs, quelle proportion y aura-t-il entre le travail et la rétribution de Laplace? Mais voici un romancier qui noircit à la hâte quelques pages, non-seulement mauvaises, mais corruptrices, à l'usage de tous les lecteurs désœuvrés. L'homme de génie court grand risque de mourir pauvre, et notre romancier, sans même avoir eu besoin de brûler son huile, aura voiture et laquais. Quelle manière d'entendre la justice distributive! Mais, direz-vous, l'Etat prendra l'homme de génie sous son patronage, il lui conférera des dignités, l'élèvera aux plus hauts emplois. Prenez garde! vous sortez de votre système; et cette nécessité où vous êtes d'en sortir prouve mieux que tout ce que je pourrais dire combien il renferme d'inégalités choquantes et consacre d'injustices.

« Cela est-il utile ? Il suffirait de répondre que cela est « juste ; car la première utilité pour une société, c'est la « justice. Mais ceux qui demandent s'il est utile de rému- « nérer dans l'avenir le travail de l'intelligence ne sont « donc jamais remontés par la pensée jusqu'à la nature et « jusqu'aux résultats de ce travail ? Ils auraient vu que « c'est le travail qui agit sans capitaux, qui en crée sans « en dépenser, qui produit, sans autre assistance que celle « du génie et de la volonté. Jusqu'à ces résultats, ils au- « raient vu que c'est l'espèce de travail qui influe le plus « sur les destinées du genre humain ; car c'est lui qui agit « sur la pensée, qui la gouverne. Que l'on parcoure en « idée le monde et les temps, Bible, Védas, Confutzée, « Evangile, on retrouve partout un livre saint dans la « main du législateur, à la naissance d'un peuple. Toute « civilisation est fille d'un livre. L'œuvre qui crée, qui « détruit, qui transforme le monde, serait-elle une œuvre « indifférente au monde ? »

Où en sommes-nous ? Il s'agit de prouver qu'il est *utile de consacrer entre les mains des écrivains et de leur famille la propriété de leurs œuvres*. Et au lieu de cela, M. de Lamartine nous prouve, ce qu'aucun de nous n'a jamais mis en doute, que la pensée est utile ! Voilà un étonnant paralogisme. Oui, certainement la pensée est utile ; et bien loin de nier cette vérité, c'est au contraire sur elle que nous nous appuyons pour demander qu'on n'en gêne pas le cours, qu'on ne puisse jamais en arrêter la propagation. C'est parce que toute civilisation est fille d'un livre que nous ne voulons pas qu'il soit permis, même à l'auteur d'un de ces livres, après qu'on l'en aurait déclaré propriétaire, de le déchirer et d'en jeter les feuillets au vent. Et ce que nous refusons à l'auteur, par respect pour Dieu, premier auteur des livres que vous appelez saints, vous l'accordez, vous, à un héritier qui sera un idiot, peut-être un scélérat ou un fou ! Et c'est au nom des services immenses qu'un livre peut rendre à l'humanité que vous reconnaissez à un individu, qui ne l'aura pas fait, ce livre, qui souvent sera hors d'état de le comprendre, l'inconcevable droit de le détruire ! Car si vous admettez ce fait comme peu probable, il faut du moins que vous le teniez pour légitime, sous peine de renverser d'une main l'édifice que vous élevez de l'autre, sous peine de décréter la

propriété en dépouillant le propriétaire des prérogatives qui la constituent. Se figure-t-on l'Evangile appartenant, par droit de succession, à monsieur un tel ? Se figure-t-on un spéculateur achetant le droit exclusif de mettre en vente le salut du genre humain?

« Enfin, cela est-il possible? Cette richesse éventuelle « et fugitive, qui résulte de la propagation matérialisée « de l'idée par l'impression et par le livre, est-elle de na- « ture à être saisie, fixée et réglementée sous forme de « propriété ? A cette question, le fait avait répondu pour « nous. Cette propriété existe, se vend, s'achète, se dé- « fend comme toutes les autres. Nous n'avions qu'à étu- « dier ses procédés, et à régulariser ses conditions pour « la faire entrer complétement dans le domaine des choses « possédées et garanties à leurs possesseurs. C'est ce que « nous avons fait. »

M. Berville a si victorieusement répondu à ce passage du rapport de M. de Lamartine, que nous ne saurions mieux faire que de reproduire textuellement ici les paroles de M. Berville :

« En proclamant la propriété, soit perpétuelle, soit cinquantenaire, ce qui, dans la pratique, aboutit presque au même résultat, vous sortez des mains de l'auteur, vous rencontrez les héritiers. Eh bien! les héritiers, passe encore pour la première génération, en supposant toutefois que ce ne soient pas des collatéraux ; mais une fois que ces héritiers viennent à se disséminer, où les prendrez-vous ? Faudra-t-il que la propriété littéraire soit formulée en une sorte d'aristocratie, qu'elle ait ses Chévrin et ses d'Hozier? Ou faudra-t-il avoir un *livre d'or* comme à Venise? Ce n'est pas tout : ce droit que vous accordez, ce n'est pas seulement aux héritiers qu'il est donné ; la propriété n'est pas transmissible seulement par héritage, elle l'est encore par vente, par donation ; vous l'accordez donc aux cessionnaires; et comme ces contrats ne sont pas choses publiques, il faudra les deviner, il faudra savoir à qui vous adresser. Où s'arrêteront vos recherches? »

M. Berville a raison. On ne saurait étendre l'exercice de la propriété littéraire sans s'approcher de plus en plus du chaos. En concluant de ce qui est possible avec le délai de vingt ans, à ce qui serait possible avec le délai de cinquante, M. de Lamartine n'a pas vaincu la difficulté, il

l'a éludée. Il n'a pas pris garde qu'à mesure que les années se succèdent, la propriété littéraire change de main et se divise de telle sorte qu'il devient enfin impossible d'en suivre la trace.

Le rapport de M. de Lamartine ne prouve rien de ce qu'il voulait prouver.

Mais que dire de la discussion à laquelle il a donné lieu?

M. G. Cavaignac a écrit dans le *Journal du Peuple* un article où se trouve traitée d'une manière très-élevée la question qui nous occupe. « L'homme de talent ne doit pas plus qu'un autre être esclave de la misère; mais s'il ne s'adonne point volontairement à cette indépendante pauvreté qui sied aux âmes fortes, aux existences simples, du moins il ne doit pas nourrir les idées de luxe ni les goûts qui les inspirent. Lorsqu'un écrivain aime l'argent, on peut toujours douter qu'il ait du talent ou qu'il en conserve. S'il en a, l'avarice le dégrade, le luxe l'énerve. S'il en avait, l'écrivain ne chercherait, ce me semble, son plaisir que dans son esprit même et dans sa renommée; que dans sa conception, dans son influence : il n'aurait pas besoin, sans doute, des jouissances d'Harpagon ou de Turcaret. Notre société n'a plus rien de ces conditions cénobitiques, rien de ces existences graves qui conservaient du moins la tradition des mœurs austères et désintéressées, des règles d'isolement et d'abstinence, des dévouements modestes et fidèles. Plus de bénédictins labourant à l'écart quelque coin du monde savant; plus de missionnaires portant au loin leurs doctrines jusqu'au fond de contrées sans échos pour leur nom ; plus de corporations enseignantes se cloîtrant dans la sobriété et l'obscure utilité des colléges. Tout cela certes se mêlait à trop d'abus et de vices pour que nous en regrettions le temps, mais nous regrettons l'exemple de ces nobles et graves habitudes de désintéressement, de retraite, de dévotion au bien et à l'étude. C'est un rôle vacant aujourd'hui, et que nous voudrions voir rempli par des hommes de lettres dignes de ce nom. »

Voilà de nobles pensées noblement exprimées, et la Chambre aurait dû se placer à cette hauteur pour discuter la question. Mais faire de la pensée une chose, et chercher péniblement combien durera pour une famille

la possession de cette chose ; mais épuiser toutes les arguties que peut fournir l'esprit de chicane pour arriver à savoir si les créanciers d'un éditeur, par exemple, pourront, oui ou non, saisir entre ses mains le génie d'un grand homme comme gage de leurs créances; et si le mari, dans le régime de la communauté, aura le droit, comme chef de l'administration, de publier, sans l'aveu de la femme, les ouvrages de son conjoint, et si c'est à la femme qu'appartiendra, sans restriction, le droit de publier les œuvres posthumes de son mari, etc., etc.; tout cela est puéril, tout cela est misérable. De ces querelles de procureur, que devait-il éclore? Qu'on en juge :

1° Le droit exclusif de publier un ouvrage est accordé à l'auteur et à ses représentants pendant toute la vie de l'écrivain et trente ans après sa mort;

2° Ce droit est déclaré insaisissable dans la personne de l'auteur, et saisissable seulement dans celle du cessionnaire, et par les créanciers de celui-ci ;

3° A défaut de convention expresse, l'auteur n'est censé céder qu'une première édition.

Telles étaient les principales dispositions de la loi proposée d'après les principes émis dans le rapport de M. de Lamartine. La conclusion était digne de l'exorde. O Descartes! ô Montaigne! ô Pascal! ô Jean-Jacques! ô vous tous dont les écrits ont livré à la nation française la royauté intellectuelle du monde, que diriez-vous si vous pouviez voir quel triste usage on fait de votre renommée, et pour le triomphe de quelle cause on invoque vos noms immortels?

Du moins, si ce qu'on enlève à la majesté de la fonction, on l'ajoutait au bien-être de ceux qui l'exercent dignement! Mais, parce qu'on aura étendu de vingt à trente ans la jouissance de l'héritier, s'imagine-t-on que le sort des hommes de lettres sera bien réellement amélioré? L'écrivain courageux qui consacre les trois quarts de sa vie à un ouvrage destiné à peu de lecteurs en sera-t-il mieux rétribué? Le jeune homme qui n'a ni relation, ni fortune, ni renommée, en trouvera-t-il plus aisément un éditeur? La vogue en sera-t-elle moins acquise à tout auteur qui flatte les travers et les vices de son époque, au détriment de qui les redresse, les combat et les flétrit? Voilà les plaies qui appellent un prompt remède. Et au

lieu de songer à les guérir, nos législateurs se préoccupent... de quoi? J'ai honte en vérité de le dire : — Le petit-fils d'un homme de génie, mourant de faim, quel spectacle! — Ce spectacle serait douloureux, en effet. Mais comment le petit-fils d'un homme de génie peut-il être exposé à mourir de faim? Si c'est parce qu'il ne veut rendre à la société aucun service, je ne saurais le plaindre. Si c'est parce que ses services ne sont pas récompensés comme il convient, par la société, la faute en est à votre organisation sociale; changez-la.

CHAPITRE III.

ORGANISATION

DU TRAVAIL LITTÉRAIRE.

LIBRAIRIE SOCIALE.

Voici, dans toute loi sur la littérature et les gens de lettres, les résultats à obtenir :

1° Affaiblir autant que possible l'influence désastreuse qu'exerce sur la littérature la guerre acharnée que se livrent les éditeurs ;

2° Fournir à tout auteur de mérite, pauvre et inconnu, le moyen d'imprimer ses œuvres et de faire connaître son talent ;

3° Etablir parallèlement au système de la rétribution par l'échange, un mode de rémunération qui proportionne la récompense au service, la rétribution au mérite, et encourage les travaux sérieux, en affranchissant les écrivains de la dépendance d'un public qui court de préférence à ce qui l'amuse, et ne paie trop souvent que pour être corrompu ou trompé ;

4° Faire en sorte que les livres les meilleurs soient ceux qui coûtent le moins cher ;

5° Créer une institution qui, par sa nature, limite les bénéfices des contrebandiers littéraires, et combatte cette

honteuse tendance des écrivains à se faire spéculateurs ou pourvoyeurs de la spéculation.

Pour atteindre, au moins en partie, les divers résultats qui viennent d'être énumérés, nous proposerions ce qui suit :

Une librairie sociale serait fondée par les moyens et sur les bases indiqués dans ce livre au chapitre *Organisation du Travail*.

Cette librairie sociale relèverait de l'État, sans lui être asservie ; elle se gouvernerait elle-même, et ferait elle-même, entre ses membres, la répartition des bénéfices obtenus par le travail commun, ainsi qu'il a été dit dans l'article précité. Seulement sa constitution serait originairement réglée par des statuts que l'État aurait rédigés en forme de loi, et dont il aurait à surveiller la stricte exécution (1).

Conformément à ces statuts, la librairie sociale n'aurait à payer aucun droit d'auteur. Le prix des livres qu'elle jetterait dans la circulation serait déterminé d'avance par l'État, et calculé en vue du meilleur marché possible.

Tous les frais d'impression seraient à la charge de la librairie sociale. Un comité d'hommes éclairés, choisi et rétribué par elle, recevrait les ouvrages.

Les écrivains, dont la librairie sociale éditerait les œuvres, acquerraient, en échange de leurs droits d'auteurs, dont ils feraient l'abandon, le droit exclusif de concourir pour les récompenses nationales.

Il y aurait au budget un fonds spécialement destiné à rétribuer, sous forme de récompense nationale, ceux des auteurs susdits qui, dans toutes les sphères de la pensée, auraient le mieux mérité de la patrie.

Toutes les fois que le premier ouvrage d'un auteur aurait été jugé digne d'une récompense nationale, il y aurait lieu à accorder une prime à la librairie sociale ; cette prime aurait pour but d'encourager la librairie à prêter son appui aux jeunes talents, et de l'indemniser des pertes auxquelles cette protection pourrait quelquefois l'exposer.

(1) Je ferai remarquer à ce sujet qu'à l'exception de M. Louis Reybaud, tous les critiques qui ont bien voulu s'occuper du petit écrit intitulé : *Organisation du Travail*, nous ont reproché de charger l'État d'une besogne immense, partant impossible. S'ils avaient lu notre livre plus attentivement, ils auraient vu que nous faisons de l'État, non pas le directeur des ateliers sociaux, mais leur législateur, ce qui est bien différent.

Les représentants du peuple nommeraient, chaque année, et pour chaque genre de travail intellectuel, un citoyen qui serait rétribué par la librairie sociale, et aurait mission d'examiner, dans sa sphère, les ouvrages sortis des presses sociales. Il aurait une année entière pour approfondir les critiques qui seraient faites de ces ouvrages, étudier l'impression que la société en aurait reçue, interroger enfin l'opinion publique, représentée par ses organes les plus intelligents, et non pas la multitude aveugle des acheteurs. Au bout de l'année, il soumettrait aux représentants du peuple les résultats de son examen, dans un rapport motivé et soigneusement détaillé. Un mois après la publication de ce rapport, qui serait faite avec toute la solennité convenable, les représentants du peuple feraient, entre les auteurs jugés dignes de la reconnaissance de la patrie, la répartition du fonds des récompenses nationales. Il va sans dire que, dans cette répartition on aurait égard à la nature des travaux et au temps employé pour les accomplir.

Ce système paraîtra naïf aux uns, bizarre aux autres, je le sais; et déjà les objections s'élèvent en foule. Voyons un peu cependant.

Personne n'ignore de combien d'obstacles est aujourd'hui hérissée l'entrée de la carrière littéraire. Êtes-vous jeune, êtes-vous pauvre, êtes-vous si peu favorisé du destin qu'il ne vous ait donné qu'une grande intelligence et un noble cœur?... Alors, malheur à vous! Malheur à vous, surtout si, prenant votre vocation au sérieux, vous n'avez songé qu'à travailler pour l'avenir, avec l'amour des hommes, et sous l'œil de Dieu! Les difficultés s'entasseront sous vos pas, et l'air manquera longtemps peut-être à votre intelligence. Les dispensateurs patentés de la gloire vous répondront, si vous allez à eux, à supposer qu'ils soient en état de vous comprendre, que votre nom est trop obscur et votre œuvre trop sérieuse, que le succès n'appartient qu'aux réputations acquises et aux écrits décevants, que trop de désordre s'est introduit dans les affaires de ce siècle, pour qu'un éditeur prudent se hasarde à publier à ses risques et périls un livre sans estampille; ou bien, ils vous épargneront l'humiliation d'un refus, mais en vous imposant les conditions les plus dures, et en vous faisant de la publicité une aumône spoliatrice.

Le système que nous proposons indique un remède à ce mal immense. En substituant une association qui traite au grand jour, à des individus isolés qui traitent dans l'ombre, il coupe court aux fraudes et aux violences que provoque et protége l'obscurité des relations privées. Il fait dépendre la publication des bons livres, non plus de spéculateurs, qui n'ont souvent d'autre intelligence que celle du commerce, mais d'hommes compétents, qu'il intéresse au succès de toute œuvre utile et recommandable. En un mot, il tend à ouvrir une issue aux talents ignorés, et à féconder tous les germes que la société cache dans son sein.

Aujourd'hui, et sous l'empire, de jour en jour plus envahissant, des passions mercantiles, il est manifeste que la littérature se rapetisse, se corrompt, se dégrade, se prostitue. Les écrivains, n'ayant plus d'autre perspective que l'argent, et d'autre moyen d'en avoir que le commerce, la pensée n'est plus qu'une affaire de courtage; et comme la *qualité* importe peu dans ce genre de trafic, c'est sur la *quantité* qu'on spécule, on inonde le marché de mauvais livres, et les perles restent à jamais enfouies dans ce fumier. Adieu les travaux patients et méritoires! Est-ce que la cupidité peut attendre? Adieu ce génie qui est l'étude! Pour jouir de la vie, faut-il laisser venir la vieillesse? D'ailleurs, à quoi bon? L'Etat n'existant que de nom, et la société n'étant qu'un amalgame confus d'individus juxtaposés, où serait l'acheteur des œuvres sur lesquelles se consume toute une vie? La gloire ici ne viendrait pas même consoler le courage de la pauvreté. Car là où l'argent sert de récompense à l'écrivain, le jugement de la postérité, c'est l'affluence de ceux qui paient; et la gloire, c'est la vogue.

Dans le système proposé, beaucoup de ces inconvénients disparaîtraient. L'homme de lettres serait élevé jusqu'à sa mission, lorsqu'il aurait devant lui, comme encouragement à l'étude, la perspective d'une récompense qui témoignerait de ses services, le dédommagerait de son désintéressement et le déclarerait solennellement créancier de son pays.

Mais, jusqu'à ce que cette récompense eût été obtenue, comment l'homme de lettres lutterait-il, s'il était pauvre, contre la nécessité de vivre? Il imiterait Jean-Jacques;

en dehors de son travail intellectuel, il se vouerait à l'exercice d'une profession lucrative. La dignité de l'homme de lettres, son indépendance, sa royauté, ne sont qu'à ce prix. L'homme, grâce au ciel, a reçu de Dieu des aptitudes diverses. Pourquoi sa fonction serait-elle *une*, quand sa nature est *multiple?* Aussi bien, l'intelligence ne saurait être continuellement en gestation; comme la terre, elle veut être ménagée, et la variété des semences qu'on lui confie redouble sa fécondité.

On demandera peut-être ce que deviendraient, dans notre système, les écrivains qui, prisant la gloire beaucoup moins que l'argent, n'acceptent pour juges que leurs acheteurs; ceux-là auraient la ressource d'éditer eux-mêmes leurs œuvres ou de les faire éditer, tout comme cela se passe aujourd'hui. La condition, il est vrai, deviendrait moins favorable, puisque la librairie sociale ferait une concurrence sérieuse aux éditeurs particuliers. Mais, de quels écrivains est-il ici question? De ceux qui, par l'attrait que leurs livres empruntent soit à la frivolité, soit à la corruption, soit au scandale, font pour ainsi dire violence à la bourse d'un grand nombre de lecteurs, et courent après les gros bénéfices. Or, quand le bénéfice des livres futiles ou dangereux serait diminué au profit des bons livres, où serait le mal? Est-ce que la société peut souffrir qu'on devienne démesurément riche en la trompant, alors qu'en la servant on est exposé à demeurer pauvre? Cela est-il équitable? Et la nation, au sein de laquelle se produit ce honteux phénomène ne penche-t-elle pas du côté des abîmes? Oui, le système proposé aurait pour résultat inévitable de réduire le nombre et les bénéfices de ceux qui font de la pensée métier et marchandise. Mais ce résultat milite en faveur du système, loin de le combattre.

Nous prévoyons une autre objection. On va nous opposer le danger de rendre l'État arbitre souverain des productions de l'esprit. Mais, pour peu qu'on y réfléchisse, on sera tout-à-fait rassuré. L'État, je le répète, serait le législateur de la librairie sociale, il n'en serait pas le directeur. Une fois les statuts rédigés, il en surveillerait l'exécution, comme il surveille l'exécution de la loi qui défend d'escalader une maison ou de tuer un passant. Là se bornerait son intervention. Qu'aurait-elle d'absorbant

et de tyrannique? Quant aux récompenses nationales, ce ne serait pas le pouvoir exécutif qui les décernerait, mais la société elle-même, représentée par ceux qui en forment l'élite, et qu'elle choisit pour la personnifier et la résumer. Qui nous répond, direz-vous, des lumières et de la probité de ceux qui seraient appelés à désigner les candidats? Ce qui vous en répond, je vais vous le dire en deux mots : leur intérêt. Car j'admets pour un moment, et l'hypothèse est exorbitante, qu'une assemblée choisisse un ignorant pour la guider dans l'appréciation des œuvres scientifiques : Est-ce que cet ignorant accepterait une mission semblable? est-ce qu'il s'exposerait de gaîté de cœur à la risée du monde. Et si, à la place d'un ignorant, vous mettez un homme corruptible, quel excès d'audace et d'impudence ne lui faudrait-il pas pour braver la responsabilité morale la plus lourde qui ait jamais pesé sur un homme? Qu'on le remarque bien : il ne s'agit pas ici d'une académie délibérant à huis-clos, et composée d'hommes entre lesquels la responsabilité s'égare et s'évanouit; la responsabilité ici serait personnelle, nominative : il faudrait la repousser ou l'accepter tout entière. Et puis, tout s'accomplirait au grand jour, tout se ferait avec retentissement.

On aurait à se prononcer sur le plus élevé de tous les théâtres, devant son pays, devant le monde entier. Le juge aurait eu toute une année pour former son jugement; quand il l'exprimerait, la critique aurait déjà parlé; l'opinion de tous les hommes intelligents serait connue : que de garanties, sans parler de celle qui résulterait du choix fait par l'assemblée! Car quelque défiance qu'on ait des assemblées délibérantes, on nous accordera du moins qu'il est des questions devant lesquelles l'esprit de parti est frappé d'impuissance.

Au reste, que des erreurs fussent possibles, une pareille objection est absolument sans valeur. A quelle institution ne s'adresse-t-elle pas? Une société se passera-t-elle de lois parce que le législateur n'est pas infaillible? Renverserez-vous vos tribunaux parce qu'une erreur de jugement peut y décider de la fortune d'un citoyen, de sa liberté, de sa vie? Aussi longtemps qu'il y aura des hommes soumis aux écarts de l'intelligence, et dupes des passions du cœur, tous les systèmes seront imparfaits. Ceux qui

donnent la réalisation de leurs idées comme une panacée universelle, d'un effet immédiat, sont des charlatans dont il faut se défier, ou des illuminés qu'il faut plaindre. Quand un système est produit avec bonne foi, il convient donc de l'examiner avec bonne foi, c'est-à-dire de chercher, non pas s'il est tout à fait exempt d'imperfections, mais si la somme des avantages qu'il présente n'est pas supérieure à celle des inconvénients qui en découlent.

Notre système ne comprend pas la littérature dramatique, parce que le spectacle étant un moyen direct de gouvernement, il y a lieu d'établir pour la littérature dramatique des règles particulières. Ce sera le sujet d'un travail ultérieur.

Nous n'avons rien caché de notre pensée. Tant pis pour ceux qu'aurait blessés notre franchise! Mais nous nous devions, comme citoyen, de protester contre des doctrines qui aboutissent à l'altération de la littérature et à la dégradation des hommes de lettres.

M. de Lamartine a dit dans son rapport :

« Que ne devons-nous pas à ces hommes dont nous avons laissé si longtemps dilapider l'héritage? Cinq ou six noms immortels sont toute une nationalité dans le passé. Poëtes, philosophes, orateurs, historiens, artistes, restent dans la mémoire l'éclatant abrégé de plusieurs siècles et de tout un peuple.

« Montaigne joue en sceptique avec les idées, et les remet en circulation en les frappant du style moderne. Pascal creuse la pensée, non plus seulement jusqu'au doute, mais jusqu'à Dieu. Bossuet épanche la parole humaine d'une hauteur d'où elle n'était pas encore descendue depuis le Sinaï. Racine, Molière, Corneille, Voltaire trouvent et notent tous les cris du cœur de l'homme. Montesquieu scrute les institutions des empires, invente la critique des sociétés et formule la politique; Rousseau la passionne, Fénelon la sanctifie, Mirabeau l'incarne et la pose sur la tribune. De ce jour, les gouvernements rationnels sont découverts, la raison publique a son organe légal, la liberté marche au pas des idées, à la lumière de la discussion. Mœurs, civilisation, richesse, influence, gouvernement, la France doit à tous ces hommes; nos enfants devront tout peut-être à ceux qui viendront après eux. Le patrimoine éternel et inépuisable de la France,

c'est son intelligence ; en en livrant la généreuse part à l'humanité, en s'en réservant à elle-même cette part glorieuse, qui fait son caractère entre tous les peuples, le moment n'était-il pas venu d'en constituer en propriété personnelle cette part utile qui fait la dignité des lettres, l'indépendance de l'écrivain, le patrimoine de la famille et la rétribution de l'État? »

Ah! Monsieur, lorsque vous laissiez tomber ces mots de votre plume, est-ce qu'aucune voix n'a murmuré dans votre cœur, vous avertissant que vous vous égariez? Quand il s'agit d'apprécier l'importance des hommes de génie, vous en faites des demi-dieux ; et quand il s'agit de régler leur sort, vous en faites des brocanteurs! Votre admiration les élève jusqu'au ciel, et votre système les précipite dans l'abîme! Votre talent vous a trahi, Monsieur ; ne vous en défendez pas. Votre éloquence même condamne vos conclusions, et je ne veux d'autre preuve contre vous que la magnificence de votre langage. Non, il n'est pas possible qu'un poëte ait été tout a fait sincère avec lui-même, lorsqu'il a invoqué tant de gloire et de grandeur à l'appui d'aussi misérables intérêts! Non! cela n'est pas possible. Je crois vous deviner, Monsieur : riche et sans enfants, vous avez été séduit par cette idée qu'en réclamant le droit de battre monnaie pour les gens de lettres et leurs héritiers, vous plaidiez une cause qui n'était point la vôtre. Pauvre, vous n'auriez jamais demandé que la rémunération des gens de lettres se soldât en écus. Père de famille, vous auriez cru suffisant pour vos successeurs l'héritage de votre nom. Vous vous êtes trompé vous-même ; vous avez été généreusement dupe du rôle désintéressé que dans cette cause vous avait ménagé le destin.

Ce n'est pas un des moins tristes symptômes du mal qui ronge aujourd'hui la société que cette religion de l'industrialisme hautement professée par un aussi grand poëte que M. de Lamartine, par un homme d'une intelligence aussi élevée. Ainsi, l'industrialisme va rapetissant les situations et les cœurs ; il envahit les choses ; il s'asservit les hommes ; il ose dire au poëte lui-même, comme le tentateur à Jésus : *Si cadens adoraveris me,* et le poëte se prosterne! Eh bien! tant qu'il nous restera un souffle de vie, et dût notre voix se perdre dans l'immense clameur de

toutes les cupidités en émoi, nous combattrons, nous, ces tendances dégradantes; nous demanderons que le désintéressement soit conservé au nombre des grandes vertus; nous demanderons que l'honneur, que la gloire, que la satisfaction du devoir rempli, ne cessent pas d'être proposés pour but et pour récompense à l'activité humaine; nous demanderons qu'on n'appauvrisse pas l'homme à ce point, qu'il ne lui reste plus d'autre mobile que l'amour de l'or. Et à ceux qui ne savent pas tout ce qu'il doit y avoir de noblesse dans l'âme d'un écrivain, nous rappellerons ces sublimes paroles de Jean-Jacques (1) :

« Non, non, je vous le dis avec autant de vérité que de fierté : jamais, en aucun temps de ma vie, il n'appartint à l'intérêt ni à l'indigence de m'épanouir ou de me serrer le cœur. Dans le cours d'une vie inégale et mémorable par ses vicissitudes, souvent sans asile et sans pain, j'ai toujours vu de même œil l'opulence et la misère. Au besoin, j'aurais pu mendier ou voler comme un autre, mais non pas me troubler pour en être réduit là. Jamais la pauvreté ni la crainte d'y tomber ne m'ont fait pousser un soupir ni répandre une larme. Mon âme, à l'épreuve de la fortune, n'a connu de vrais biens ni de vrais maux que ceux qui ne dépendent pas d'elle, et c'est quand rien ne m'a manqué pour le nécessaire que je me suis senti le plus malheureux des mortels. »

(1) *Confessions*, t. Ier, p. 134-135.

LIVRE IV.

CRÉDIT.

La Révolution arrive à grands pas; elle arrive par le suffrage universel, par le droit chemin : Soyons prêts.

Que la réaction redouble d'emportement, que les listes de proscription se complètent, qu'on ne juge pas et qu'on fructidorise, que les arbres de liberté soient tous abattus, et que de cette liberté maudite il ne reste plus même un symbole; qu'à côté de l'Italie opprimée on opprime la Suisse, que les chancelleries conviennent de leur mot d'ordre, que tout l'or des dominateurs du jour leur serve à acheter du fer, que les prêtres conspirent, que les rois se lèvent, que leurs armées s'ébranlent... Folies que tout cela, folies d'enfant furieux! La Révolution arrive.

Donc, plus de réticences. Voici le moment pour chacun de dire ce qu'il a dans le cerveau et dans le cœur. Je sais bien ce qu'il peut y avoir de profit à ne pas s'user d'avance dans les luttes de la pensée; à attendre, caché dans le demi-jour, l'heure décisive; à s'envelopper de cette réserve mystérieuse qui parle si efficacement aux esprits faibles; à laisser supposer enfin qu'on tient en réserve, pour le salut du Peuple, des secrets merveilleux dont on ajourne la révélation au lendemain de la victoire. Mais le succès a cessé d'être promis à cette habileté vulgaire, à ces calculs sans grandeur. Le prestige est désormais une puissance morte.

Le Peuple ne s'en remettra plus à l'imprévu du soin de son avenir; il ne s'abandonnera plus, les yeux fermés, à d'hypocrites sauveurs. Allons! quittez vos piédestaux, statues voilées! Le monde est las d'adorer des dieux incertains et muets. Descendez de vos trépieds, sibylles de Cumes! Trop d'oracles ont menti, pour que le Peuple ait encore foi aux oracles. Il veut voir clair dans sa destinée. Que chacun se révèle : le Peuple choisira, et la Révolution reconnaîtra les siens.

Mais cette Révolution qui vient à nous d'une marche invincible et déjà nous interroge, que veut-elle? En pouvez-vous douter? Elle veut que l'œuvre commencée en 89 s'accomplisse. La féodalité territoriale et militaire a disparu, il faut que la féodalité financière disparaisse. Plus de priviléges! l'égalité. Plus de priviléges! la justice.

De là tous ces brûlants débats sur la souveraineté du capital, sur le despotisme de l'usure, sur le prêt à intérêt, sur le crédit.

La royauté de l'argent, l'aristocratie de l'argent, voilà bien effectivement ce qui est en question. Dernièrement encore, deux écrivains en renom ont engagé, sur ce terrain, une polémique qui a fait du bruit. Mais la bonne cause a-t-elle été convenablement plaidée? Non, selon moi. Or, en un point de cette importance, laisser la victoire à l'erreur serait crime de contre-révolution.

C'est pourquoi je me propose d'établir ici :

1° Que l'intérêt des capitaux, en principe, n'est pas légitime;

2° Que, dans le régime d'individualisme et de concurrence, supprimer l'intérêt des capitaux est impossible; qu'en dehors du régime d'association, la gratuité du crédit pour tous ou organisation démocratique du crédit est pre-chimère, et que la gratuité du crédit pour tous est réalisable par l'association seulement;

Mais que, pour arriver là, en partant du point où nous sommes, il faut traverser une période transitoire, qui est celle du crédit donné par l'État.

Il va sans dire que, dans l'examen de ces propositions successives, je n'entends en aucune façon attaquer les hommes; j'entends discuter les institutions. Que, sous l'empire des principes qui régissent aujourd'hui la société, un capitaliste ne veuille céder son capital qu'à la condition

d'en retirer un intérêt, qui donc serait assez insensé pour y trouver à redire? C'est une conséquence forcée des rapports que le régime actuel a noués entre les hommes. Mais ce régime lui-même repose-t-il sur les bases de la justice? Est-il institué conformément aux lois de l'intérêt général et de la raison? Doit-il et peut-il être transformé, pour le plus grand bien de tous? Voilà ce qui est à examiner.

CHAPITRE Ier.

L'INTÉRÊT DES CAPITAUX, EN PRINCIPE, N'EST PAS LÉGITIME.

Et d'abord, qu'est-ce que le capital? Les définitions données par les économistes ne sont pas identiques; cependant elles rentrent toutes à peu près dans celle-ci, qui est du savant John Stuart-Mill : Le capital est la richesse employée reproductivement, *capital is wealth appropriated to reproductive employment*. Ce qui domine cette définition, c'est, comme on voit, l'idée TRAVAIL. Pendant qu'il travaille, l'homme a besoin de nourriture, de vêtements, d'un gîte; il lui faut la matière de son travail; il lui faut des machines, des outils. Voilà le capital, qui, conséquemment, peut être défini l'ensemble des moyens ou instruments de travail (1).

Maintenant, qu'est-ce que l'intérêt? C'est le prix que sont obligés de payer, pour l'usage des capitaux, des instruments de travail, ceux qui ne les possèdent pas.

L'intérêt, absolument parlant et en principe, est-il légitime?

« Celui, dit M. Frédéric Bastiat, qui prête une maison, » un sac de blé, un rabot, une pièce de monnaie, un navire, en un mot une *valeur*, pour un temps déterminé, » rend un *service*. Il doit donc recevoir, outre la restitu- » tion de cette valeur à l'échéance, un *service équivalent*... » quelque chose enfin, et c'est ce quelque chose que j'ap- » pelle intérêt. »

(1) Par instruments de travail nous voulons indiquer tout à la fois ce *sur quoi* et ce *avec quoi* l'on travaille. En ce sens, toute matière première est instrument de travail, et la terre est l'instrument de travail par excellence fourni à l'espèce humaine.

Entendons-nous.

Est-il vrai, oui ou non, que tous les hommes apportent en naissant un droit à la vie ?

Est-il vrai, oui ou non, que le *pouvoir* de travailler est le moyen de réalisation du droit de vivre ?

Est-il vrai, oui ou nom, que si quelques-uns parviennent à s'emparer de tous les instruments de travail, à accaparer le *pouvoir* de travailler, les autres seront condamnés, par cela même, ou à se faire esclaves des premiers, ou à mourir ?

Prenez garde ! Si vous dites non, nous pouvons nous arrêter ; vous niez ce qui est le point de départ de toute discussion comme de toute science ; vous niez que la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre : je ne discute plus.

Si vous répondez oui, comment, après un tel aveu, osez-vous prétendre qu'en principe l'intérêt est légitime ? Oh ! vous n'y songez pas ! Cet intérêt, c'est, pour ceux-ci, le bénéfice d'un accaparement des moyens de travail qui devraient appartenir à tous ; c'est, pour ceux-là, le prix auquel il faut qu'ils achètent le pouvoir de réaliser leur droit à la vie ! Pour vivre, je labourerais ; mais, en venant au monde, j'ai trouvé la terre envahie. Pour vivre, je bâtirais ; mais à d'autres le bois et la pierre. Pour vivre, je ferais des étoffes ; mais tout a été *approprié* par quelques-uns, depuis le mouton qui porte la laine jusqu'à l'arbuste qui donne le coton. Que faire ? M'adresser à ceux qui, en vertu de lois faites avant moi, sans moi, contre moi, possèdent exclusivement ce qui m'est indispensable pour travailler, pour ne pas mourir, et leur dire : « Voulez-vous que je laboure *votre* champ, que de *vos* pierres je fasse une maison, que je tisse *votre* laine ? Je vous demande de m'avancer de quoi vivre pendant la durée de mon travail, dans le résultat duquel vous trouverez et la restitution de mon SALAIRE, payé par vous, et l'intérêt de votre capital, fécondé par moi. » L'arrangement agrée aux capitalistes, et je deviens leur salarié.

Que si, plus heureux et possédant déjà moi-même quelque chose, un champ, par exemple, j'ai besoin, pour le mettre en rapport, d'un instrument de labourage qui me manque, je m'adresserai au propriétaire de cet instrument, et obtenant de lui que, pendant un temps déter-

miné, il m'en cède l'usage, j'aurai à lui payer cet usage sous le nom d'intérêt, je deviendrai son débiteur.

Ainsi, la condition du salarié et celle du débiteur tirent toutes deux leur origine de ce fait que les moyens de travail sont exclusivement possédés par quelques-uns, au lieu d'être à la disposition de tous. Or, en principe, cela est-il juste ? Est-il juste que tous ayant apporté, en naissant, le droit à la vie, le pouvoir de réaliser ce droit soit concentré aux mains de quelques-uns, de telle sorte que l'espèce humaine se trouve divisée en deux classes d'hommes dont les uns vendent la vie, que les autres sont réduits à acheter ? Voilà la question.

Tout service, dites-vous, appelle une rémunération, et qui prête rend un service. Mais le point à éclaircir, ne l'oubliez pas, est celui-ci : Comment les uns ont-ils acquis la faculté de rendre ce service, et pourquoi les autres sont-ils dans l'obligation absolue de le demander?

Le capital, va certainement s'écrier M. Bastiat, n'est que du travail accumulé ; en rémunérant le capital, c'est le travail, au fond, qu'on rémunère. Un instant ! ce n'est pas à une matière inerte qu'on paye l'intérêt, c'est à un être vivant ; ce n'est pas au capital considéré abstractivement et d'une manière générale, c'est à un capitaliste en chair et en os, c'est à un homme comme vous et moi, que je nomme Pierre ou Paul. Donc, pour décider, quand Pierre se fait prêteur, de la légitimité de l'intérêt, il s'agit de savoir, non pas si *le* capital est le fruit *du* travail, mais si en prêtant *son* capital, Pierre prête le fruit de *son* travail. Car, admettons qu'en me cédant, temporairement et à des conditions onéreuses, l'usage de ce qui m'est indispensable pour travailler, il ne fît que me céder une partie de ce qui, originairement, m'appartenait en ma seule qualité d'homme, où serait le service ? Eh! ce ne serait pas même une restitution.

Je suppose qu'un joueur à la hausse ait gagné, au moyen de quelque criminel mensonge habilement propagé, une somme d'argent représentant un capital, lequel correspondrait au labeur de mille ouvriers employés pendant un an à deux francs par jour. Grâce à l'intérêt qu'on lui payera du capital acquis de la sorte, notre homme vivra sans rien faire, prendra du bon temps et se donnera des indigestions. De plus, ceux qui lui payeront l'intérêt de ses

capitaux lui devront de la reconnaissance, puisqu'ils auront reçu de lui un *service*; et, en vertu de cet axiome que le capital vient du travail, on trouvera fort équitable que le travail des mille ouvriers qui, en échange de leurs fécondes fatigues, ont reçu seulement un morceau de pain, soit *rémunéré* dans la personne d'un vil agioteur! O justice des économistes!

Et qu'on n'objecte pas la rareté du cas. Jetez les yeux sur la société actuelle, vous y verrez : des industriels devenus capitalistes en falsifiant les produits ou en ruinant leurs rivaux par une frauduleuse concurrence; des commerçants devenus capitalistes en volant l'acheteur; des aventuriers devenus capitalistes autour d'un tapis vert; des coupe-jarrets financiers devenus capitalistes par d'illicites combinaisons de Bourse; la foule enfin des élus du hasard, capitalistes au maillot qui, comme les nobles de Beaumarchais, se sont donné la peine de naître. L'intérêt payé à des capitalistes de cette espèce a-t-il et peut-il avoir le même caractère de légitimité que l'intérêt au capitaliste mis en scène par M. Bastiat dans le passage suivant : « Voilà un homme qui veut faire des planches. Il » n'en fera pas une dans l'année, car il n'a que ses dix » doigts. Je lui prête une scie et un rabot, deux instru» ments, NE LE PERDEZ PAS DE VUE, QUI SONT LE FRUIT DE » MON TRAVAIL. » Sans doute il ne faut pas perdre ceci de vue, et c'est à cause de cela justement que, lorsque vous me parlez de la légitimité de l'intérêt, je tiens à savoir si *votre* capital est le fruit de *votre* travail. Car ma conscience répugne absolument à déclarer dignes de la même rémunération ce prêteur de la scie, que vous venez de mettre en scène, et l'agioteur que j'y mettais tout à l'heure.

Serait-ce que le capitaliste ici doit disparaître derrière le capital, votre science s'occupant des *choses*, non des *personnes*, et ayant pour objet l'augmentation des richesses, abstraction faite de la justice distributive? Alors osez l'avouer; reconnaissez que les socialistes ont raison de reprocher à l'économie politique d'avoir été jusqu'ici sans entrailles, et ne venez plus nous parler de morale, d'équité; ne venez plus défendre l'intérêt des capitaux par cette considération qu'il est *légitime*.

Cette légitimité de l'intérêt ne saurait se mesurer qu'à celle de la possession du capital dans tel ou tel cas donné,

Mais une pareille investigation est-elle possible ? Evidemment non. Donc, en affirmant d'une manière générale que l'intérêt est légitime, on affirme une chose qu'il serait impossible de prouver, alors même qu'on ne saurait pas d'avance que, dans une foule de circonstances, elle est fausse. Donc, l'édifice si ingénieusement construit par M. Bastiat, s'écroule faute de base.

C'est peu dès qu'on part de ce point de vue que l'intérêt des capitaux est légitime parce que le prêteur rend un *service*, il faut admettre que ce service est d'autant plus grand que la situation de l'emprunteur est plus désespérée ? Peut-on payer trop cher la vie, peut-on payer trop cher l'honneur ? S'il s'agit de ma vie que l'usurier me prenne, comme intérêt, ma liberté : je lui devrai encore de la reconnaissance ! S'il s'agit de mon honneur, qu'il exige une livre de ma chair : c'est à genoux que je découvrirai ma poitrine !

SCHYLOK : « Vous avez parmi vous un grand nombre » d'esclaves achetés ; vous les employez comme vos ânes, » vos chiens et vos mulets, à des travaux abjects et serviles, parce que vous les avez achetés. Si je vous disais : » Donnez-leur la liberté ; mariez-les à vos fils et à vos » filles. Pourquoi sont-ils courbés sous des fardeaux ? Que » leurs lits soient aussi doux que les vôtres, et leurs palais flattés par la saveur des mêmes mets, — vous me » répondriez : Ces esclaves sont à nous. — Je vous en dis » autant ; la livre de chair que je réclame de cet homme, » je l'ai payée d'un haut prix : elle m'appartient, je veux » mon dû. »

Divin Shakespeare, pourquoi n'avez-vous pas donné pour dénouement à votre drame immortel l'exécution littérale du contrat signé par Antonio ? Est-ce que Schylok n'invoquait pas avec raison la liberté des transactions commerciales ? Est-ce qu'il n'avait pas rendu à Antonio, en lui prêtant de l'argent, un immense *service ?*.... C'était son dû que cette livre de chair taillée dans la poitrine d'un homme !

Mais j'allais oublier... Est-ce que le capital n'est pas la plus bienfaisante des divinités ? Est-ce que ce n'est pas de son accouplement fécond avec le travail que résulte la reproduction de la richesse ? Est-ce qu'en décomposant le prix d'un produit quelconque, d'une paire de bas de coton, par exemple, la nécessité et les bienfaits du capital

n'éclateront pas dans l'analyse de ce qui revient, et au *squatter* qui a défriché la terre de la Caroline, et à la voile qui pousse le navire de New-York au Hâvre, et à la machine qui fait tourner dix mille broches! Est-ce que ce n'est point grâce à l'intervention du capital sous forme de char, de chevaux, de rails, de locomotive, que tel ouvrier peut faire en un jour ce qu'il n'aurait pas fait sans cela en deux mois? Est-ce que ce n'est pas au capital, en un mot, que l'espèce humaine est redevable de la collaboration *gratuite* de la nature?

Ainsi parle M. Bastiat, ainsi parlent les économistes. Mais plaisante serait leur erreur s'ils croyaient par là nous apprendre quelque chose de bien nouveau. Quand ils auront affirmé qu'on obtient de plus grands résultats avec une charrue que sans charrue, avec une scie que sans scie, avec une route que sans route, avec des approvisionnements que sans approvisionnements, etc., ils peuvent tenir pour certain que nous n'aurons garde d'y contredire, ou, plutôt, c'est de ces incontestables vérités que nous nous armerons contre eux. Oui, le capital est fécond, oui, le capital est nécessaire. Pourquoi donc préférer à un régime qui le mettrait à la disposition de tous un régime qui le met à la merci de quelques-uns? Dans son fameux livre sur la *Législation et le Commerce des grains*, Necker suppose quelques hommes trouvant moyen de s'approprier l'air comme d'autres se sont approprié le sol; puis il les représente imaginant des tubes, inventant des pompes pneumatiques, qui leur permettraient de raréfier l'air ici, de le condenser ailleurs... A merveille! Les voilà disposant de la respiration du genre humain. Or, que penser de leur logique, si, pour prouver la légitimité de l'intérêt perçu par eux sur chaque portion d'air respirable, ils faisaient observer que l'air est au suprême degré bienfaisant et nécessaire, que sans l'air on ne respirerait pas et que sans respiration l'on ne vivrait pas, que par conséquent on ne saurait trop leur payer l'usage de cette faculté précieuse: respirer, vivre?

On voit en quoi consiste le sophisme qui sert de base à tous les raisonnements de M. Bastiat. Ce sophisme consiste à confondre perpétuellement l'utilité du *capital* avec ce que j'appellerai le *capitalisme*, c'est-à-dire l'appropriation du capital par les uns, à l'exclusion des autres.

Comme si l'utilité d'une chose résultait de son accaparement et non de sa nature!

Voici une route qui est la propriété d'une compagnie de spéculateurs, d'où cette conséquence qu'il faut payer pour s'en servir: est-ce à cause du tarif qu'elle est utile? Loin de là. Le tarif, barrière élevée devant quiconque ne peut payer, restreint l'usage de la route, et son usage restreint rend son utilité d'autant moindre. Voici une machine qui, nouvellement découverte, devient, par un brevet, la propriété exclusive d'un fabricant: est-ce à cause du brevet qu'elle est utile? Tout au contraire. Universalisée en son application, elle produirait immédiatement des résultats merveilleux, tandis qu'aux mains du propriétaire exclusif, elle va devenir peut-être une arme de guerre, une massue avec laquelle il écrasera ses rivaux et cassera les bras à des milliers de pauvres travailleurs. Quoi donc! ignorez-vous qu'au service de l'association, le capital se multiplie; que son utilité est en raison inverse de sa division; que ses bienfaits sont en raison inverse de sa cherté? C'est justement parce que le capital est utile, c'est parce qu'il est nécessaire, que l'intérêt, qui en resserre si fort l'usage et en ralentit la circulation, n'est pas légitime. Criez donc: Vive le *capital!* Nous applaudirons, et nous en attaquerons avec d'autant plus de vivacité le *capitalisme*, son ennemi mortel. Vive la poule aux œufs d'or, et défendons-la contre qui l'éventre!

Mais, objecte M. Bastiat, « pour que le capital abonde, « il faut qu'on soit intéressé à le former, et pour qu'on « soit intéressé à le former, il faut être soutenu par l'es- « poir d'une rémunération. L'intérêt, c'est cette rému- « nération du capital. »

Est-ce rémunération du capital ou rémunération du capitaliste que vous voulez dire? Il faudrait ici parler exactement: rien de plus essentiel. Je comprendrais qu'on dit rénumération du travail dans le sens de rémunération du travailleur, à cause du rapport intime qui lie ces deux termes. Mais entre *capital* et *capitaliste* le rapport est-il le même? Que le travailleur vienne à mourir, son travail cesse: que le capitaliste meure, son capital lui survit. Sans travailleur, pas de travail: le capital, au contraire, se peut fort bien concevoir sans capitalistes. La richesse ne perd point son caractère de richesse pour être possédée et fé-

condée collectivement. La grand' route, qui appartient à tous, sert-elle moins aux transports parce qu'elle n'est pas la propriété de quelques-uns? M. Bastiat, dans le passage cité plus haut, a donc confondu ce qu'il importait précisément de distinguer, et l'on va voir ce qui en résulte. Quand le moment arrive de toucher cette rémunération due, selon M. Bastiat, au capital, est-ce le capital qui se présente, est-ce telle maison, telle usine, tel champ, telle locomotive? Point. C'est un capitaliste, c'est Pierre, Paul, François. Or, si Pierre a gagné son capital à la Bourse, ce que nous rémunérerons dans sa personne, au moyen de l'intérêt, ce sera... l'agiotage. Si Paul est un spéculateur habile à moissonner sur le champ des dupes, ce que nous rémunérerons dans sa personne, au moyen de l'intérêt, ce sera... le dol. Si François est né millionnaire et a trouvé bon de vivre en conséquence, ce que nous rémunérerons dans sa personne, au moyen de l'intérêt, ce sera... la peine de naître et le droit de rester oisif. Quant au capitaliste devenu tel grâce à son industrie, le seul dont on puisse dire qu'il a *formé* son capital, le récompenser, l'encourager, c'est justice. Mais ce qui est à récompenser, à encourager en lui, c'est le travailleur et non le capitaliste. Il faut donc trouver un autre mode de rémunération que l'intérêt du capital, puisque c'est là un moyen de récompenser et d'encourager aveuglément, indistinctement, sans acception de personnes, l'honnête homme qui a réussi, et l'aventurier, l'homme industrieux et l'élu du hasard, celui qui a tout tiré de son propre travail et celui qui a tout tiré du travail d'autrui. Encore doit-on ajouter qu'il existe, dans le régime actuel, une immense foule de malheureux qui, forcés de vendre leurs bras au rabais, de s'échanger corps et âme contre un morceau de pain, passeront leur vie entière à *former* le capital, sans y être intéressés autrement que par l'excès de leur misère. Quelque grabat à l'hôpital pour y mourir, un héritage de douleurs laissé à des enfants par qui ce sinistre héritage sera encore agrandi, voilà leur perspective, à ceux-là! Et leur rémunération, où est-elle?

Non, absolument parlant et en principe, l'intérêt des capitaux n'est pas légitime.

Mais, dans le régime d'individualisme et de concurrence, la suppression de l'intérêt est-elle possible?

CHAPITRE II.

DANS LE RÉGIME D'INDIVIDUALISME ET DE CONCURRENCE, SUPPRIMER L'INTÉRÊT DES CAPITAUX EST IMPOSSIBLE ET LA GRATUITÉ DU CRÉDIT POUR TOUS OU ORGANISATION DÉMOCRATIQUE DU CRÉDIT N'EST RÉALISABLE QUE PAR L'ASSOCIATION.

Qu'est-ce que le crédit? Au point de vue du régime d'individualisme, c'est la confiance qui porte un capitaliste à céder à un travailleur, moyennant certaines conditions convenues, et pour un temps déterminé, l'usage de l'instrument de travail dont celui-ci a besoin pour tirer parti de son industrie.

Cette cession aura lieu si le capitaliste trouve un avantage à y consentir et si, en outre, il est assuré de ne point perdre la valeur dont il se dessaisit momentanément. Sinon, non.

Pour que ce genre de transaction qu'on nomme le prêt se puisse accomplir, deux conditions sont nécessairement requises, et la stipulation de l'intérêt en est une. M. Bastiat a mille fois raison contre les docteurs de l'individualisme osant parler gratuité du crédit, lorsqu'il s'écrie : « Suffira-t-il, quand vous me les aurez prêtés, que je vous restitue intégralement, mais uniquement, vos écus, votre machine, votre blé, votre maison? Prenez garde, s'il en doit être ainsi, je vous avertis que le rôle que je me réserverai toujours sera celui d'emprunteur. Ce rôle est commode, il est tout profit; il me met à-même d'être logé et

pourvu toute ma vie aux dépens d'autrui — à condition toutefois de trouver un prêteur, ce qui ne sera pas facile, car qui bâtira des maisons pour les louer grâtis? » Le fait est que les mots crédit individuel et gratuité du crédit impliquent contradiction.

Et vainement espérerait-on arriver à la gratuité du crédit par le cours naturel des circonstances qui font baisser de plus en plus l'intérêt des capitaux. Ici encore, M. Bastiat a parfaitement raison contre les docteurs de l'individualisme, partisans de la gratuité du crédit. Il est très-vrai que, quand l'intérêt baisse de 5 à 4, de 4 à 3, de 3 à 2, cela signifie que le capital s'est accru de 100 à 200, de 200 à 400, de 400 à 800, et que le capitaliste touche successivement pour un revenu de 5, 8 et 12. Il est très-vrai que, si l'intérêt baisse relativement à chaque 100 fr., c'est parce que le nombre des 100 fr. augmente, ce qui empêchera toujours le produit de se réduire à zéro et ce qui prouve l'absurdité de ce raisonnement : « L'intérêt baisse, donc, il doit cesser. » Tout cela, je le reconnais, et M. Bastiat ne se trompe point en disant : « A mesure que le capital s'accroît, l'intérêt baisse, mais de telle sorte que le revenu total du capitaliste augmente. » Seulement, M. Bastiat a grand tort d'ajouter que l'augmentation des capitaux augmente la part du travail. Qu'importe, en effet, que le travail ait à sa disposition 200 fr. au lieu de 100, si, le taux de l'intérêt étant réduit de moitié, par exemple, la force représentée par 200 fr. n'est pas supérieure à celle que 100 fr. représentaient avant la baisse? Quand les capitaux se multiplient, l'ensemble des capitalistes gagne sur la quantité ce qui est perdu sur la valeur, mais cette circonstance n'allége en rien, pour le travailleur non capitaliste, le fardeau de sa servitude. Et c'est ce qui explique comment il peut se faire que, dans un pays, l'abîme de la misère se creuse de plus en plus à côté de la masse des richesses de plus en plus croissante. Est-il une contrée au monde où les capitaux se soient plus multipliés qu'en Angleterre? En est-il une où le nombre des affamés se soit accru dans de plus lamentables proportions?

Dans ce qui est avancé par M. Bastiat, il n'y a donc de vrai que ceci : on n'arrivera pas à la gratuité du crédit en laissant aller et en laissant faire.

Aussi bien, la gratuité du crédit elle-même n'est qu'une

des faces du problème à résoudre. Pour qu'on me prête, il ne suffit pas que je m'engage à payer un intérêt, il faut encore que le prêteur soit assuré de la restitution intégrale du capital dont il me cède temporairement l'usage, il faut que j'aie une garantie matérielle à lui donner, il faut que je lui fournisse un *gage*, il faut que déjà je *possède*. Qu'importe donc qu'on dise à celui qui n'a rien, au prolétaire : Donnez-moi une garantie *réelle*, et je vous prêterai sans intérêt? Ce langage est une véritable dérision.

Que si le prolétaire offre en garantie ses bras, sa bonne volonté, son activité, son intelligence, une garantie *personnelle* enfin, nul doute qu'on ne lui réponde : Cela ne suffit pas ! vous pouvez être intelligent, industrieux, plein d'ardeur, honnête ; mais ne pouvez-vous pas être surpris par la mort, arrêté dans votre travail par une crise commerciale, écrasé par une concurrence frauduleuse et imprévue ? Dans une société livrée aux hasards d'un antagonisme universel, au sein de cette loterie terrible qu'on appelle aujourd'hui l'industrie, malheur à qui prêterait ainsi ! Il hypothéquerait son avoir sur des nuages !

La gratuité du crédit, en la supposant réalisée, ne supprimerait donc, dans le régime actuel, qu'une des deux conditions qui ferment au pauvre l'accès du crédit, et la condition la moins dure. Car il y a quelque chose de plus important que d'obtenir le crédit gratuitement quand on l'obtient : c'est de commencer par l'obtenir. Tel ouvrier s'estimerait fort heureux de trouver à emprunter, même à 5 pour cent, un capital dont il serait assuré de tirer 10 pour cent par son industrie. Mais il ne possède rien, il n'a pas de garantie *réelle* à offrir, et, conséquemment, gratuit ou non, tout crédit lui est refusé. Là est son malheur, là sa servitude. Et quel remède à cette calamité, si on ne touche pas à ce qui sert de base à tout l'édifice de la société actuelle, si on s'obstine à vouloir la concurrence, si on s'en va prônant l'individualisme, si on repousse l'association ?

Il a été fait dernièrement une expérience qui montre combien il est puéril et insensé de prétendre combiner avec la doctrine de l'individualisme, de la concurrence illimitée, du laissez-faire, celle de la gratuité du crédit pour tous. Une banque a été créée, qu'on a pompeusement appelée : BANQUE DU PEUPLE. La grande nouveauté consistait

en ce qu'à la différence des billets ordinaires de banque à *ordre* et payables en espèces, le papier de la BANQUE DU PEUPLE était un ordre de livraison, payable à vue par tout sociétaire ou adhérent en *produits* ou *services* de son industrie. Quant à la gratuité du crédit, la Banque la promettait. En attendant, elle prenait un intérêt de 2 pour cent, et ce qu'il y a de plaisant, c'est que les ouvriers et travailleurs salariés étaient invités à verser chaque semaine dans les coffres de la Banque tout ou partie de leur salaire, sans qu'on s'engageât, bien entendu, à leur en servir l'intérêt : de sorte que la combinaison revenait, pour le Peuple, à prêter à zéro et à emprunter à 2 pour cent, en attendant mieux ! Il y avait gratuité du crédit... au profit de la Banque ! Ce n'est pas que ce mécanisme n'eût pu, par la baisse de l'intérêt, rendre quelques services aux adhérents, propriétaires, si, comme il serait facile de le prouver, sa nature même ne l'eût condamné fatalement à périr ; mais pour des prolétaires isolés, ne possédant rien, n'ayant à offrir qu'une espérance incertaine contre une valeur positive, que signifiait l'utilité d'une pareille banque ? Elle n'aurait pu prêter sans gage qu'en se ruinant à coup sûr, et en suivant la marche contraire, elle rendait dérisoire, en ce qui concernait le Peuple, la gratuité même du crédit.

Comment donc la réaliser, cette gratuité du crédit pour tous ? J'ai déjà eu plus d'une fois l'occasion de le dire : par l'association. Imaginez un vaste système d'associations solidaires possédant un capital collectif dont tout nouveau venu serait admis à profiter ; et qu'au lieu d'être *fermées* à la manière des anciennes corporations connues sous le nom de jurandes et maîtrises, les associations fraternelles soient *ouvertes*... le problème est résolu, car, dans ce cas, pour avoir l'instrument de travail, il n'est besoin ni de payer un intérêt ni d'avoir à fournir une garantie *réelle* : Être de la profession et en justifier suffit. Oui, la gratuité du crédit pour tous, c'est l'association. C'est donc là le système à faire triompher et à universaliser.

CHAPITRE III.

—

ORGANISATION DÉMOCRATIQUE

DU CRÉDIT.

BANQUE D'ÉTAT.

La Banque de France a été créée le 24 germinal an X, de la République.

Il existait à cette époque plusieurs établissements d'escompte dont l'origine se rapportait à des intérêts divers.

Le premier établissement de ce genre avait été l'*Association de la Caisse des Comptes courants*. Créée uniquement pour les banquiers et par les banquiers, elle concentrait entre leurs mains tous les bénéfices de l'escompte, et formait ainsi une véritable oligarchie financière.

Ce que les banquiers avaient fait dans un intérêt mesquin, les chefs du commerce et des manufactures de Paris ne tardèrent pas à le tenter. De là naquit la *Caisse d'Escompte du commerce*.

Mais, de même que la *Caisse des Comptes courants*, la *Caisse d'Escompte du commerce* n'avait eu en vue que l'intérêt de ses actionnaires. Les marchands en détail et les fabricants essayèrent à leur tour ce qui avait si bien réussi aux commerçants et manufacturiers en gros, et la *Caisse de Jabach* fut fondée.

Ce n'étaient là, comme on voit, que des associations égoïstes. Quiconque n'en faisait point partie se trouvait fatalement exclu du domaine du crédit. Ce fut pour remé-

dier à cet état de choses que, lors de l'avénement du gouvernement consulaire, on établit la *Banque de France*.

Cette Banque absorba la *Caisse des Comptes courants*, mais elle laissa d'abord exister à côté d'elle les deux autres établissements. Une semblable concurrence, on le conçoit, était pleine d'inconvénients et de périls; la circulation de plusieurs sortes de billets était de nature à enlever aux relations commerciales toute garantie de sécurité. On dut pourvoir législativement à la fusion des intérêts rivaux, à la création d'un papier circulant *unique*. Telles furent les circonstances qui donnèrent naissance à la loi du 24 germinal, constitutive de la BANQUE DE FRANCE.

Cette loi plaçait la *Banque de France* dans des conditions d'indépendance à peu près absolue. L'administration était composée de banquiers nommés par les actionnaires et actionnaires eux-mêmes. Il y avait bien un comité d'escompte où siégeait un nombre déterminé de négociants, mais, au-dessus, se trouvait le comité central décidant souverainement les questions élaborées au sein du comité d'escompte, et exerçant une véritable souveraineté. Du reste, nul agent du pouvoir placé auprès de la Banque pour surveiller sa marche, contrôler ses opérations, empêcher l'abus de ses priviléges.

Que devait-il résulter d'une pareille organisation? On le devine. Abandonnée à elle-même, la Banque laissa s'introduire dans la circulation le plus effroyable désordre. Des effets souscrits collusoirement entre quelques escompteurs privilégiés jouirent d'un crédit qu'on refusait à des effets provenant de fournitures réelles. Il fut loisible à des fripiers de banque, comme les appelait Regnault (de Saint-Jean-d'Angely), de vendre à un prix énorme au commerce ce qu'ils avaient obtenu de la Banque au taux de 6 p. 100. La Banque, peu de temps après sa naissance, était devenue, aux mains des coupe-jarrets de la finance, un moyen odieusement commode de rançonner le travail et de mettre l'industrie au pillage.

Que si l'on demande comment tout cela se pouvait faire, l'explication est bien simple. La Banque étant dirigée, comme je l'ai dit, par des actionnaires ayant tous, en leur qualité d'escompteurs, un intérêt particulier opposé à celui du public, la Banque avait décidé,—et cela en violation de ses statuts,—que la mesure de l'escompte se réglerait

sur le nombre des actions de Banque possédées par l'escompteur. Si bien que le négociant qui n'avait pas d'actions trouvait entre lui et la Banque un actionnaire, souvent fictif, auquel il était obligé d'acheter fort cher le crédit que celui-ci avait obtenu à fort bon marché.

C'était tout bonnement le vol organisé.

Il fallut aviser à un nouveau remède. La loi du 22 avril 1806 fut portée. Elle plaçait à la tête de la Banque un agent du pouvoir, sous le nom de gouverneur de la Banque; elle donnait à ce gouverneur deux suppléants nommés, comme lui, par le gouvernement, et chargés de le représenter; elle attribuait au gouverneur le droit de refuser à l'escompte les effets qui lui seraient présentés et lui sembleraient douteux, sans lui accorder toutefois celui d'en faire escompter lui-même autrement que sur la présentation du conseil général.

C'était donc le conseil général, composé de quinze régents et de trois censeurs, qui restait chargé de faire le choix des effets admissibles à l'escompte, et de statuer, soit sur la création et l'émission des billets, soit sur leur retirement et leur annulation. Mais au gouverneur devait appartenir désormais la direction que la loi du 24 germinal an XI avait déléguée au comité central.

A ces conditions, la loi du 22 avril 1806 prorogeait de vingt-cinq ans au-delà des quinze premières années le privilége primitivement accordé à la Banque; et son capital, qui avait d'abord été fixé à 45 millions seulement, était porté à 80 millions.

J'ai cru devoir rappeler l'histoire de la fondation de la Banque de France, parce qu'elle indique parfaitement la marche que doit suivre le crédit par la force même des choses.

Ainsi, nous voyons d'abord quelques riches financiers s'associer, et concentrer entre leurs mains toute la puissance du crédit. A côté de cette association s'en élève une seconde appuyée sur le même principe, quoique correspondant à d'autres intérêts. Celle-ci en provoque une troisième, et la concurrence éclate avec tous ses dangers, tous ses scandales. Le besoin de l'unité ne tarde pas à commander impérieusemet une organisation nouvelle, on la tente, mais en ayant soin de la rendre indépendante de l'État. Bientôt, la nécessité de l'intervention de l'État est, à son

tour, reconnue, et le principe d'individualisme transige.

Voilà où nous en sommes aujourd'hui. Eh bien ! il faut aller plus loin. Il faut remettre tout entière aux mains de l'État, constitué sur des bases démocratiques, une puissance dont la constitution actuelle de la Banque laisse la plus forte partie à de simples particuliers. Il faut, en un mot, descendre jusqu'au bout une pente sur laquelle il y a tout à la fois honte et péril à s'arrêter.

Les banquiers sont des marchands d'argent ; voilà tout.

Quelle est l'utilité sociale de ce commerce ? Pour l'apprécier, il suffit de connaître en quoi consiste le mécanisme des banques.

Les banques de circulation ne font, en réalité, que changer du papier contre du papier. On leur apporte des effets de commerce à trois mois de terme : elles donnent à la place des billets au porteur où se trouve déduit à l'avance l'intérêt de l'argent pendant ces trois mois.

Mais, pour que ces billets tiennent lieu de numéraire à celui qui les reçoit, il faut qu'ils soient remboursables en numéraire, à la première demande. Il faut donc que, dans les caisses de la banque qui les a émis, ils soient représentés par une somme d'argent propre à leur servir de gage.

Que cette condition soit remplie, les porteurs de billets n'auront plus aucun risque à courir ; le papier circulera comme l'argent et avec la même facilité. Il pourrait s'échanger contre des écus aujourd'hui ; cette propriété fera qu'on ne songera à l'échanger que dans un mois, deux mois, etc... Or, c'est précisément sur ce retard que les banques spéculent. C'est de la confiance qui l'autorise qu'elles tirent le plus clair de leurs bénéfices. Comme il est peu probable que les billets émis se présentent tous à la fois au remboursement, elles ne gardent dans leur caisse qu'un tiers ou un quart de la somme destinée à les garantir, et elles bénéficient sur le reste. Il va sans dire qu'à l'intérêt de l'escompte s'ajoute, pour elles, l'intérêt des billets pendant tout le temps qu'ils restent en circulation. Leur gain est d'autant plus considérable, que la transformation des billets émis, en argent, est plus tardive ; c'est donc dans le double prêt d'un capital fictif et d'une portion du capital réel qui le représente, que consistent les profits des banques.

La première conséquence à tirer de là, c'est qu'il y a un vice monstrueux de langage à appeler, d'une manière trop absolue, les banques de circulation des *institutions de crédit*.

Fournir des *instruments de travail* aux travailleurs, là réside l'action du VÉRITABLE CRÉDIT.

Voyons si c'est celui que créent les banques de circulation.

Vous avez le génie des constructions ; vous avez rassemblé, pour exécuter vos plans, des ouvriers habiles : mais les capitaux vous manquent. Vous adresserez-vous à une banque de circulation ? Elle ne pourrait vous les procurer sans se placer, comme cela s'est vu en Amérique, sur la route des abîmes. Mais, dans tous les cas, il faudrait qu'elle fournît ces capitaux en argent ; car, si elle les fournissait en billets, ces billets, devant servir au payement du salaire des ouvriers et se diviser en sommes extrêmement petites, se présenteraient, le lendemain même, au remboursement, et enlèveraient ainsi à la banque ce qui constitue précisément la base de ses bénéfices. Or, les grosses avances en argent ne sont pas le fait d'une banque de circulation.

Mais, dira-t-on, une banque avec un capital de 50 millions peut jeter dans la circulation jusqu'à 150 millions de billets. C'est donc une véritable valeur qu'elle crée.

Ceux qui parlent ainsi ne prennent pas garde que les billets émis correspondent à une valeur équivalente en effets de commerce, et que ces effets de commerce correspondent, de leur côté, à une masse proportionnelle d'échanges accomplis, de richesses créées.

Une banque de circulation ne fait donc pas d'*avances* dans le sens absolu du mot ; elle ne donne pas naissance au travail en lui fournissant des instruments ; car ce n'est pas en échange de produits hypothétiques et éloignés de la production qu'elle offre les ressources dont elle dispose. Ses billets au porteur, elle ne les livre qu'à la condition de pouvoir les remplacer dans son portefeuille par des valeurs déjà créées, existantes, quoique non immédiatement réalisables, et encore faut-il que les échéances soient à court terme !

Le commerce des banques de circulation, s'il veut se renfermer dans les limites qui lui sont assignées par le

caractère même de l'institution et les lois de son mécanisme, n'est pas d'un ordre beaucoup plus élevé que celui des changeurs; comme les changeurs, les banquiers donnent une somme d'argent moindre, pour toucher une somme d'argent plus considérable.

Il faut tout dire, cependant. Par cela seul qu'elles procurent de l'argent aujourd'hui à tel commerçant qui ne pourrait en avoir que dans quelques mois, les banques facilitent le cours des relations industrielles; elles empêchent quelquefois la suspension de travaux importants, et après avoir enlevé au mouvement de rotation des échanges la portion de numéraire qu'il employait, elles trouvent moyen de la féconder. Ces services sont incontestables, mais ce n'est que le *haut commerce* qui en recueille directement le fruit. Pour s'adresser aux banques, il faut avoir un effet de commerce à leur offrir, il faut avoir à leur donner une garantie de solvabilité résultant de relations déjà établies et solidement assises. Les banques de circulation ne donnent donc du crédit qu'à ceux qui en ont déjà; elles ne procurent des instruments de travail qu'à ceux à qui des instruments de travail ne manquent pas. Je les comparerais volontiers à autant de compagnies d'assurance contre l'incendie des maisons incombustibles.

Maintenant, rapprocherons-nous des services qu'elles rendent les inconvénients et les dangers dont elles sont la source?

Supposez qu'oubliant, comme je le disais tout à l'heure, les lois de leur mécanisme, et sollicités par l'appât des bénéfices à étendre leurs opérations, les banques veuillent imprimer au travail une impulsion réelle, qu'en résultera-t-il? Qu'incapables de dominer la situation du marché, elles ne feront qu'exciter follement l'esprit de spéculation. Les marchés encombrés, les produits dépréciés, les populations appelées malheureusement à l'existence par l'espoir du travail, puis refoulées brusquement dans les angoisses de la misère et de la faim; la moralité des peuples producteurs perdue à chercher des consommateurs par la paix ou la guerre, par la force ou la ruse, par la conquête avec ce qu'elle a de plus effronté ou la spoliation avec ce qu'elle a de plus inique... voilà l'œuvre des banques égarées hors de leur sphère naturelle; voilà les services que

sont en état de rendre les banquiers lorsqu'ils veulent s'associer aux chances de la production.

Et qu'on ne pense pas que le mal se borne, dans ce cas, à une exagération extravagante des forces productrices. Plus les banques influent sur le commerce, plus le papier tend à se substituer au numéraire dans la circulation. Or, ce numéraire, chassé de la circulation, restera-t-il enseveli dans les caisses des banques? Non, certes : on le fera sortir du pàys, on le prêtera à des étrangers. De sorte que, si une guerre éclate, par exemple, les richesses du pays seront représentées par du papier sans garantie, eh bien! c'est là un immense danger, et dans toute société où les choses en sont à ce point, l'industrie n'est plus qu'un jeu plein d'anxiété, de trouble, un jeu où la victoire n'est pas même le prix de l'habileté.

Je n'exagère rien. Lorsque les Anglais crurent pouvoir exploiter si fructueusement les mines de l'Amérique méridionale, où ils avaient soufflé la révolte au profit de leur insatiable cupidité, qu'arriva-t-il? Que les aventuriers coururent en foule frapper à la porte des banques. Une émission de papier eut lieu, et elle fut en rapport avec la folie des espérances conçues. Le rêve avait peu duré : le réveil fut terrible. Les mines américaines n'avaient rien donné de ce qui leur avait été demandé. Une crise éclata. Subitement accablées sous le poids des demandes de remboursement, toutes les banques anglaises chancelèrent. Les unes s'écroulèrent avec fracas; les autres ne se maintinrent qu'à force de sacrifices. Le papier reçut un cours forcé; mais un effroyable abîme venait d'être ouvert, et des milliers de familles y avaient disparu.

Les États-Unis ont aussi fourni à cette histoire des banques des pages bien lamentables. Qu'on se rappelle la crise fameuse de 1837. On vit, à cette époque, les banques de New-York, de Philadelphie, de Boston, de New-Jersey, etc., suspendre tout à coup leurs payements en argent. On crut pouvoir parer momentanément à la crise par des payements en billets. Vain remède! La crise ne résultait pas seulement d'un trouble accidentel dans les relations commerciales, elle ne consistait pas seulement dans un resserrement du signe des échanges. La défiance portait sur l'inanité des garanties présentées par les banques, en face d'une situation désastreuse née d'une production

désordonnée. Il ne s'agissait donc pas seulement de remplir avec des chiffons de papier les vides occasionnés dans la circulation par l'enfouissement... le mal était bien autrement profond, et la crise de 1837 n'en était qu'un des mille symptômes.

Qu'ai-je besoin de rappeler encore l'effroyable secousse donnée il y a quelques années à nos relations commerciales par la crise des banques belges?

On vient de voir ce que peuvent les banques pour l'industrie quand elles s'avisent de vouloir aider avec énergie à son développement dans les temps de prospérité : veut-on savoir à quoi leur utilité se réduit dans les moments difficiles?

Une crise éclate, la confiance se ralentit, les faillites commencent. Que feront les banques?

Leur demanderez-vous de continuer leurs escomptes en billets? Mais quoi! est-ce lorsque les billets reviennent en foule à leur source qu'il est convenable d'en émettre de nouveaux? Est-ce quand le papier se trouve démonétisé qu'il est possible d'en remplir les canaux de la circulation? Est-ce quand la confiance s'éteint qu'il est raisonnable d'augmenter le nombre des valeurs de confiance?

Demanderez-vous aux banques de multiplier leurs escomptes en espèces? Mais elles ne le pourraient qu'en diminuant leur réserve. Or, cette réserve ne leur appartient pas; elle est la représentation d'un capital en papier qui peut à tout instant réclamer sa transformation en écus, et qui le fera d'autant mieux que la crise sera plus forte. Les banques pourraient-elles prêter à ceux-ci la veille la propriété que ceux-là viendraient réclamer le lendemain?

Donc, les banques ne servent à rien dans les moments de crise.

D'autre part, nous avons prouvé combien leur action pouvait devenir funeste dans les temps de prospérité.

Pourquoi des banques de circulation? Pourquoi une organisation financière qui fait dépendre d'un certain nombre de particuliers la vie du travail, la respiration de l'industrie?

La question n'est pas seulement financière, elle est politique.

Dans un pays où les individus vivent isolés et en quelque sorte juxta-posés, toute corporation, qu'elle soit poli-

tique, industrielle ou financière, est dangereuse pour la liberté. Car, là où la force de l'association n'est point organisée partout, elle devient une menace de tyrannie si elle s'organise quelque part, puisqu'elle est alors sans tempérament et sans contrepoids. Et que dire, lorsque cette association de quelques-uns contre tous s'est constituée sur la puissance corruptrice de l'argent? Ce n'est plus alors la liberté du peuple seulement qui court risque de périr, c'est sa vertu. Une nation que l'argent a longtemps gouvernée est une nation à moitié pervertie.

C'est ce qu'avait parfaitement compris Jackson, lorsqu'il commença contre la Banque des Etats-Unis cette lutte qu'il a poursuivie avec une si indomptable vigueur. La Banque des États-Unis, fondée en 1790, pour vingt-un ans, n'avait pu obtenir, en 1811, le renouvellement de sa charte. Plus heureuse en 1816, elle avait été rétablie comme banque fédérale, au capital de 35 millions de dollars, et nul ne peut dire ce que les institutions américaines auraient eu à craindre des envahissements de cette redoutable aristocratie, si les institutions américaines n'avaient trouvé pour les défendre un homme aussi résolu, aussi intrépide que Jackson. Ceux qui n'aiment dans les révolutions de la politique ou de l'industrie que la curée qu'elles offrent à leur égoïsme et à leur avidité, ceux-là ont poussé contre l'ancien président des États-Unis des clameurs furieuses. C'était tout simple. Mais les amis de la liberté garderont précieusement le souvenir des services que cet homme de fer lui a rendus, en étouffant dans son berceau l'oligarchie couvée par la Banque des États-Unis. Cette banque, privée du dépôt des fonds de l'État, forcée de vendre ses succursales, et réduite à n'être plus que la Banque de Pensylvanie, paraît aujourd'hui fortement compromise; mais à qui la faute? Qui ne sait que, maison de banque, elle a voulu devenir aussi maison de commerce; qu'elle a spéculé sur la vente des cotons et d'autres marchandises destinées à l'Europe; qu'elle s'est enfin précipitée de gaieté de cœur dans les hasards des lointaines relations?

Au surplus, et quoi qu'il en soit de sa destinée financière, il était bon qu'elle fût enchaînée comme puissance politique. Aussi, dans ce fameux duel de Jackson contre M. Biddle, de la république contre l'aristocratie, Jackson a eu pour second tout un peuple, et un grand peuple!

Encore faut-il observer que, dans leur effroi de tout ce qui pourrait conduire à la tyrannie par l'unité, les Américains ont regardé comme une partie intégrante de leur liberté le droit de chaque citoyen d'émettre des billets sur son crédit. Mais, pour échapper à l'inconvénient politique, on tombait ainsi dans l'inconvénient financier. Il est résulté de là, en effet, que les banques se sont multipliées en Amérique hors de toute mesure. Au 1er janvier 1835, par exemple, on n'y en comptait pas moins de 558.

Arrivées à ce point, les banques américaines n'ont plus connu de frein ni de bornes; elles ont créé une circulation toute en papier, et leurs folles émissions ont rendu d'un usage universel, aux Etats-Unis, des billets qui ne valaient pas plus de sept sous de France. Les suites, on les connaît. L'étalon des valeurs ayant perdu toute fixité par la multiplication monstrueuse de tous ces petits coupons, le commerce s'est tout naturellement transformé en agiotage; le mercantilisme, joint à l'esprit d'aventure, est entré comme un poison mortel dans le sang des Américains; le numéraire, chassé de la circulation, n'a pu y rentrer à temps quand les crises sont survenues, et on a vu le peuple américain dans cette étrange situation d'être privé à la fois de deux moyens d'échange: du numéraire par l'exportation, du papier par le discrédit.

Faudra-t-il donc détruire les banques ? A Dieu ne plaise! Les banques peuvent devenir éminemment utiles: au lieu de les supprimer, qu'on les multiplie. Qu'on les fasse sortir du domaine des individus pour les faire entrer dans le domaine de l'État; alors, seulement, le crédit se trouvera véritablement constitué.

Mais nous ne saurions trop insister sur ce point, la question du crédit est inséparable de celle de l'organisation du travail. L'État aurait beau devenir banquier, il ne prêtera pas sans garantie : or, pour que ceux qui n'ont rien lui offrent quelque garantie, il faut que du travail leur soit *assuré*, ce que ne permet point le système oppresseur et anarchique de la concurrence illimitée.

Le travail une fois organisé d'après le principe de l'association, et l'État devenu banquier, il est clair que la monnaie métallique pourrait sans inconvénient faire place à une monnaie de papier.

Comme moyen d'échange, en effet, la monnaie métal-

lique a, de même que la monnaie de papier, une valeur toute de convention. Seulement, la première a sur la seconde cet avantage que, possédant, outre sa valeur conventionnelle, une utilité intrinsèque, son émission est bornée par la nature même des choses. Cette émission s'arrêtera toujours au moment où la pièce, comme monnaie, arriverait à valoir moins que la pièce comme métal : dans ce cas, une partie de la monnaie métallique serait forcément convertie en lingots.

Mais cette supériorité de la monnaie métallique sur la monnaie de papier disparaît dans un système qui prémunirait le public contre les dangers de toute émission exagérée. Qu'on réorganise le travail, qu'on crée un pouvoir démocratique, et alors, je le dis sans détour : IL FAUDRA QUE LA COMMANDITE DU CRÉDIT INDIVIDUEL SOIT REMPLACÉE PAR LA COMMANDITE DU CRÉDIT DE L'ÉTAT.

Ce grand principe, au surplus, a été proclamé par Law, victime, dans l'histoire, des débauches, des friponneries, des banqueroutes du régent et de ses roués. C'est aux amis du peuple à réhabiliter la mémoire de Law, parce qu'il entendait le crédit d'une façon vraiment démocratique, et que les calamités financières de son ministère furent l'unique ouvrage de celui à qui madame de Sabran disait, au sortir d'une orgie : « Quand Dieu créa l'homme, il prit un reste de boue, dont il forma l'âme des princes et des valets. »

Law, dans ses conceptions financières, partait de ces deux points :

1° Qu'il n'était pas de marque plus sûre d'un État peu aisé et penchant vers la misère que la cherté de l'argent; qu'il serait à désirer que l'argent se prêtât pour rien;

2° Que le crédit individuel, c'est-à-dire le crédit des banquiers, était mortel pour l'industrie, parce que ces avides prêteurs exerçaient un véritable despotisme sur tous les travailleurs qui avaient besoin de capitaux, et qu'ils n'avaient d'autre but que de les pressurer par toutes les usures possibles.

« N'oubliez pas, disait-il au Régent, que l'introduction du crédit a plus apporté de changement entre les puissances de l'Europe que la découverte des Indes ; QUE C'EST AU SOUVERAIN A LE DONNER, NON A LE RECEVOIR. »

Ces derniers mots renferment une révolution sociale immense. Il n'appartenait qu'à un homme de génie de les

prononcer au commencement du dix-huitième siècle. Malheureusement, je le répète, Law ne fut pas maître de l'exécution de son plan, et, suivant une expression pittoresque, il fut *forcé d'élever sept étages sur des fondements qu'il n'avait posés que pour trois.*

Toujours est-il que c'est ce financier, si horriblement et si injustement décrié, qui a posé, en matière de crédit, les véritables principes. Oui, c'est au pouvoir à donner le crédit, non à le recevoir. En d'autres termes, la société se doit de commanditer le travail de chacun de ses membres.

Et, de fait, si le crédit est un puissant moyen de travail, une source abondante de richesses, pourquoi ne confierait-on pas le soin d'en dispenser les bienfaits au pouvoir social, qui seul a mission de pourvoir à l'intérêt public considéré dans toute son étendue, et qui seul peut faire participer à la jouissance du crédit tous les citoyens, grands et petits, riches et pauvres? Si l'opération de l'escompte a pour résultat, tout en facilitant les relations commerciales et en fécondant l'industrie, d'assurer à ceux qui s'y livrent d'immenses bénéfices, pourquoi ces bénéfices n'iraient-il pas grossir le trésor public, au lieu de s'entasser dans les caisses de quelques financiers? L'État, banquier, a sur les particuliers qui font la banque cet incalculable avantage qu'il peut attendre, tandis que les particuliers ne le peuvent pas; qu'il peut avoir en vue les intérêts de l'avenir, tandis que les particuliers ne peuvent avoir en vue que ceux du présent; qu'il aura intérêt très-souvent à baisser le taux de l'escompte, parce qu'il stipule au nom et pour le profit de la société, tandis que les particuliers auront très-souvent intérêt à l'élever, parce qu'ils stipulent en leur nom et pour leur propre profit; qu'il pourra élargir le cercle de l'escompte en temps de crise, ce qui est juste et nécessaire, tandis que les particuliers, comme on l'a vu, sont forcés alors de le resserrer, ce qui est absurde.

Au reste, quelque hardie que cette théorie puisse paraître, il ne faut pas croire que son application ne puisse s'appuyer sur aucun antécédent. On fonda, en Pologne, dans l'année 1828, une banque dont l'institution réalisait en partie les principes que nous venons d'émettre. Le capital de cette banque, fixé à 30 millions de florins de Pologne (18 millions de France), fut fourni par l'État, *et*

c'est à l'Etat que durent appartenir tous les bénéfices, bénéfices très-considérables, parce qu'elle avait été créée sur une vaste échelle. Ainsi, ses opérations, outre les services de la dette publique, embrassaient toutes les avances de fonds au commerce et à l'industrie, l'escompte des lettres de change, et même les entreprises d'utilité publique. Elle faisait en outre l'office de caisse de dépôts et consignations; elle était chargée, à intérêts, des capitaux des établissements publics, et recevait les dépôts volontaires.

Dirigée jusqu'à la dernière révolution de Pologne par un homme extrêmement éclairé, M. Jelsik, cette banque a rendu au pays où elle a été établie d'immenses services, qui n'ont point été achetés, comme ailleurs, par des perturbations mortelles. Fonctionnant *pour le compte de l'État* et puisant ses garanties dans le revenu public, elle a pu émettre, jusqu'à concurrence du montant de son capital, des billets qui, au moment même de leur émission, ont obtenu une confiance illimitée, chose remarquable dans un pays que venaient de bouleverser de grandes révolutions financières!

Ajoutons que cette banque a été chargée d'assurer le service d'une *société territoriale* qui a fondé, en Pologne, sur de fortes et larges bases la puissance du crédit foncier.

La propriété foncière en Pologne était obérée. C'est pour l'affranchir de ses charges que la *société territoriale* fut créée. Le mécanisme en était aussi simple qu'ingénieux. Il consistait dans une association de propriétaires émettant des *lettres de gage* qui portent 4 pour cent d'intérêt et 2 pour cent d'amortissement; de telle sorte que, pour s'acquitter envers la société, les propriétaires, ses débiteurs, n'avaient qu'à payer 6 pour cent pendant vingt-huit années. D'un autre côté, au moyen de ces *lettres de gage*, les propriétaires payaient leurs créanciers, à qui la législature avait imposé l'obligation de prendre les titres nouveaux en échange de leurs créances.

Mais, grâce à l'intervention sagement organisée de l'État, ces titres circulaient avec la plus grande facilité; et tel fut le succès de ce système, que 270 millions de florins de Pologne, émis en lettres de gage, ont concouru à la liquidation de 800 millions de créances hypothéquées (1).

(1) Voir le *Journal des Débats* du 1er avril 1839.

Que l'on compare maintenant cette large et vigoureuse organisation du crédit à ce qui se pratique en France. Où est notre BANQUE NATIONALE, en fait de commerce et d'industrie? Où sont nos établissements de crédit, en fait d'agriculture?

Aussi, dans quelle misérable sphère ne voyons-nous pas s'agiter la petite industrie et le petit commerce, fatalement privés de tout appui? Et pour ce qui est de nos cultivateurs, qui ne sait qu'ils meurent tous lentement, rongés par l'affreuse lèpre de l'usure?

Qu'on médite le tableau suivant :

USURE DANS LES CAMPAGNES.

Coût d'une obligation de 300 francs avec hypothèque.

NOTAIRE. —	Honoraires. . . . . Rédaction.	5 »	11 »
	Expédition, 2 rôles à 1 fr. 50 écrit. .	3 »	
	Bordereau d'inscription. Rédact. . .	3 »	
FISC. . . .	Timbres. 2 de 0 fr. 35 c. et 1 de 1 fr. 25 c.	1 95	8 25
	Enregistrement : 1 fr. 10 c. p. 100 .	3 30	
	Inscript. au bureau des hypothèques.	3 »	
	Intérêt de l'argent : 10 p. 100 au moins (Voir une enquête agricole).		30 »
	Total retenu le jour de l'emprunt.		49 25

Quittance.

NOTAIRE. —	Honoraires. Rédaction. . .	5 »	8 »	
	Exp. 2 rôles à 1-50, copie. .	3 »		
FISC. . . .	Timbre : 1 de 0 fr. 35 c. et 1 de 1 fr. 25 c.	1 60	6 25	
	Enregistr. à 0 fr. 55 c. p. 100.	1 65		
	Radiation d'hypothèque. . .	3 »		
	Total que coûte la quittance.			14 25
	Coût d'un emprunt de 300 fr. par an pour un paysan de la Dordogne.			63 50

Montant de l'obligation.	300 »
Total retenu le jour de l'emprunt	49 25
Net que reçoit le paysan. . .	250 75

Combien pour cent, si, pour F. 250-75 net en argent, on paye F. 63-50? C'est F. 25-32 c. p. 100!!!

Ces chiffres sont d'une exactitude malheureusement incontestable. Nous avons eu le dossier sous les yeux.

Il est urgent de combler cet abîme, car il est scandaleux de voir la puissance du crédit ainsi concentrée, au profit des riches, au détriment des pauvres. Comment! le crédit pour les premiers, et pour les seconds... l'usure, pas même l'usure! Cela est contraire à toutes les règles de la raison, de l'équité, de la politique.

Voici ce que nous avions proposé et ce que nous aurions mis ou fait mettre à exécution si le sentiment démocratique, en Février, avait prévalu dans les conseils du gouvernement provisoire.

Convertir la Banque, si mal à propos nommée de France, en Banque d'État, sans toutefois l'absorber dans la trésorerie nationale.

Donner à la Banque d'État une succursale dans chaque département.

Composer d'hommes, élus par les municipalités, les chambres de commerce, les chambres syndicales des corporations, un conseil d'escompte ayant voix consultative et chargé de s'enquérir de la solvabilité des emprunteurs.

Rendre la Banque d'État indépendante du pouvoir exécutif, mais la placer sous l'action directe de l'Assemblée nationale.

Donner cours légal aux billets des Banques nationales, les billets émis étant d'ailleurs couverts par un gage.

Établir des entrepôts où tout producteur serait admis à déposer ses produits contre un *récépissé* transmissible par endossement, donnant droit à la propriété du dépôt et pouvant faire par conséquent, sans danger, office de papier-monnaie.

Autoriser la Banque d'État à prêter sur dépôts de *récépissés*, et à fournir des capitaux aux associations ouvrières.

Grossir de tout le montant des bénéfices faits par la Banque d'État un *budget des travailleurs* destiné à commanditer les associations ouvrières solidarisées.

En un mot, assurer, élargir les bases du crédit *réel*, de celui qui repose sur les choses, et se servir des ressources ainsi acquises pour arriver à fonder l'association, c'est-à-dire le crédit *personnel et gratuit pour tous*.

Est-il nécessaire de faire ressortir les avantages de ce plan? La Banque d'État n'ayant aucune raison pour main-

tenir élevé le taux de l'escompte, et pouvant prêter avec avantage à 3 ou même à 2 pour cent, le taux de l'intérêt baisserait inévitablement dans toutes les transactions. Par les entrepôts et la transformation des marchandises en *récépissés*, une masse considérable de produits aujourd'hui paralysés en quelque sorte acquerraient une valeur négociable et ajouteraient au mouvement de la circulation. Enfin, les bénéfices de l'escompte passant des mains de quelques privilégiés aux mains de l'État, il pourrait les employer à l'affranchissement des prolétaires par l'association et faire concourir ainsi le prix des services rendus aux uns à émanciper progressivement les autres.

Car, la Révolution est là. Il faut l'accepter ou périr. Plus de priviléges! L'Égalité. Plus de priviléges! La Justice.

AVERTISSEMENT.

Le système, dont les bases viennent d'être posées, a soulevé, depuis sa publication, des objections nombreuses. Cela devait être. L'enfance a peur des fantômes ; l'ignorance a peur de l'avenir.

Toutefois, les critiques dont ce livre a été l'objet avaient présenté, jusqu'à la Révolution de Février, un remarquable caractère de modération et de convenance ; elles témoignaient même d'une vive sympathie pour la nature et le but de mes efforts.

Après la Révolution de Février, les réfutations ont fait place aux injures et aux calomnies. Les ennemis du peuple se sont déchaînés, avec une rage qui semblait tenir de la démence, contre cet ouvrage et son auteur : preuve certaine que j'ai dit la vérité !

Parmi ces insulteurs de bas ordre, je suis obligé de ranger M. Proudhon, zoïle sans valeur, écrivain sans idées, économiste sans principes, grand diseur de riens et d'injures, grand remueur de mots, qui a épuisé la contradiction, qui, violemment épris de lui-même et admirateur du bruit qu'il fait pour attrouper les passants, croit soulever les questions quand il les embrouille, prend le tapage pour la renommée, la grossièreté pour de l'énergie, et a composé des livres qui seraient le néant s'ils n'étaient le chaos. Les objections qu'il op-

pose à l'*Organisation du Travail* sont celles-ci : — Le Gouvernement est sans compétence pour établir une Révolution sociale ; — l'Etat ne fait pas la banque ; — l'État n'est point assureur ; — l'État ne fait point le commerce d'entrepôt, etc., etc... Comment ne pas s'incliner devant ces triomphantes *assertions*, qu'on nous donne pour des *arguments ?*... Mais M. Proudhon est de ces hommes, je l'ai dit ailleurs, qui se font une perruque avec un cheveu et se drapent dans une ficelle ! Passons.

Je ne parlerai pas de M. Louis Reybaud qui, après avoir composé pour les femmes de chambre et Messieurs les laquais une turlupinade intitulée : *Jérôme Paturot,* s'est avisé d'écrire sur les *Réformateurs* deux plats volumes qui, sous une forme grave, font rire, tandis que, sous une forme facétieuse, *Jérôme Paturot* fait pitié. Les niais, quand ils sont insolents, ne valent pas qu'on leur réponde, et le dire, c'est déjà leur faire trop d'honneur.

RÉPONSES

A DIVERSES OBJECTIONS.

Nous allons examiner une à une les objections qui nous ont été adressées, et pour n'être point exposé à les affaiblir, nous les reproduirons textuellement (1).

Voici en quels termes M. Michel Chevalier a commenté notre système (2).

Allons droit au fond de ce livre sans nous arrêter à la forme, et même sans la qualifier. Le système qui y est exposé, a un public qui s'en occupe. Ce sont des idées qui germent dans un certain nombre de têtes, que plusieurs écrivains ont soutenues simultanément, sauf quelques variantes, que l'on s'efforce d'accréditer parmi les classes ouvrières, et qui y trouvent des zélateurs. L'organisation du travail consisterait, suivant l'École dont M. Louis Blanc est l'un des interprètes, à ouvrir des *ateliers sociaux* aux frais de l'État, d'abord dans les branches les plus importantes de l'industrie nationale, puis successivement dans toutes les autres. L'État en dresserait les statuts : cette rédaction, délibérée et votée par la représentation nationale, aurait force de loi.

Tout ouvrier offrant des garanties de moralité serait appelé à travailler dans les ateliers sociaux.

Pour la première année le gouvernement réglerait la hiérarchie des fonctions; mais après ce délai d'un an, les travailleurs ayant eu le temps de s'apprécier l'un l'autre, la hiérarchie sortirait du principe électif.

(1) Les journaux qui jusqu'ici ont discuté notre projet sont : *le Siècle, le Constitutionnel, le Charivari, la Phalange, la Revue de l'Aveyron et du Lot, le Globe, la Revue du 19e siècle, le Commerce, le Journal du Peuple, la Revue des Deux-Mondes, l'Atelier, le Journal des Débats.*

(2) Voir *le Journal des Débats*, n° du 21 août 1844.

Le bénéfice net serait divisé en trois parts. L'une serait répartie par portions égales entre les membres de l'association; la seconde serait destinée à l'entretien des vieillards, des malades, des infirmes, à l'adoucissement des crises qui pèseraient sur d'autres industries; la troisième serait destinée à agrandir l'atelier, en fournissant des instruments de travail à ceux qui voudraient y entrer.

Dans chacune de ces associations formées pour les industries qui peuvent s'exercer en grand, pourraient être admis ceux qui appartiennent à des professions que leur nature même force à s'éparpiller et à se localiser; si bien que chaque atelier pourrait se composer de professions diverses groupées autour d'une grande industrie, parties différentes d'un même tout, obéissant aux mêmes lois et participant aux mêmes avantages.

Les salaires seraient inégaux entre les membres de l'atelier; mais cette inégalité serait provisoire. En vertu de l'égalité et de la fraternité, telles que les comprennent M. Louis Blanc et ses amis, après un laps de temps pendant lequel l'éducation préparerait les hommes, tous les salaires deviendraient égaux.

Chacun aurait le droit de disposer de son salaire à sa convenance; mais bientôt on verrait naître de l'association des travaux la volontaire association des besoins et des plaisirs.

Les capitalistes seraient appelés dans l'association et toucheraient l'intérêt du capital par eux versé, lequel intérêt leur serait garanti sur le budget; mais ils ne participeraient aux bénéfices qu'autant qu'ils se rangeraient parmi les travailleurs.

Bientôt l'industrie privée en masse, maîtres et ouvriers, demanderait à être incorporée dans les ateliers sociaux, et la concurrence de ces ateliers serait assez formidable pour faire regarder à tout le monde cette incorporation comme une faveur. Dès lors, après un temps plus ou moins long, l'industrie morcelée disparaîtrait, la concurrence s'enfuirait de la terre, qu'elle désole aujourd'hui; l'âge d'or luirait, Astrée règnerait dans l'univers.

Tel est le résumé fidèle de ce système. En resserrant ainsi l'exposé de M. Louis Blanc, nous nous sommes servi, autant que possible, de ses termes mêmes.

Ce système s'appuie d'un sentiment louable, le désir de supprimer les effets fâcheux de la concurrence illimitée. Parmi les résultats de la concurrence à peu près sans bornes qui est la loi de l'industrie depuis cinquante ans, il en est de désastreux qui pèsent également sur toutes les classes industrielles, sur les maîtres comme sur les ouvriers; il en est que l'humanité déplore, que la morale publique condamne et flétrit. L'instabilité, les secousses, les fraudes, les violences qui trop souvent caractérisent ce régime, nous ne nous sommes pas fait faute nous-même de les signaler et d'en appeler le remède. Mais, avec des publicistes pleins de lumière et de sens, nous les avons considérées comme les conséquences fâcheuses parmi tant d'autres bienfaisantes de la mise en œuvre récente et incomplète d'un principe nouveau dans le

monde, celui de la liberté, principe fécond et immortel. Pour améliorer le fruit, nous pensons qu'il y a seulement à émonder l'arbre, et d'une main prudente et sûre, le débarrasser des rameaux qu'il pousse à l'aventure.

L'école radicale à laquelle M. Louis Blanc appartient veut, si nous ne nous trompons, et nous en faisons juge le lecteur, qu'on le coupe par le pied. A ce compte, il n'y aurait pas seulement moins de fruits; il n'y en aurait plus du tout: il n'y en aurait pour personne. Ceux qui sont pauvres, comme ceux qui sont riches, mourraient de faim. M. Louis Blanc et ses amis croient, il est vrai, le contraire; ils se flattent de faire croître un autre arbre magnifique, sous l'ombrage duquel le genre humain trouverait un abri plein de charmes, et dont la sève abondante fournirait une délicieuse substance aux hommes. Examinons s'ils ne se trompent pas. Voyons si le rameau qu'ils se proposent de planter en terre pourrait y puiser quelques sucs nourriciers, s'il a force de vie, si les lois de la nature humaine ne le condamneraient pas aussitôt à dessécher et à périr.

Quiconque trace un système de réorganisation sociale s'inspire d'idées philosophiques exactes ou non, et de données bonnes ou mauvaises sur le cœur humain, à son insu, quand il a la vue courte et l'esprit pauvre, sciemment et de propos délibéré quand il a une tête pensante. Nous rangeons M. Louis Blanc dans la seconde catégorie, et nous lui demanderons à lui-même quel est son point de départ.

Les idées-mères de M. Louis Blanc, celles qui percent à chaque instant dans son livre, sont les deux suivantes.

1° Les sociétés humaines peuvent se gouverner principalement, sinon absolument, par le sentiment du devoir. L'intérêt personnel n'est qu'un ressort d'une importance secondaire; le progrès social et individuel, le développement de la prospérité publique et privée n'exigent pas impérieusement qu'on le mette énergiquement en jeu. Il n'est pas nécessaire de l'exciter directement. Un appât indirect suffira; il ne mérite pas plus d'honneur. Qui dit intérêt personnel, direct, immédiat, dit cupidité. De là M. Louis Blanc conclut que ses *ateliers sociaux* seraient florissants, quoique les membres de l'atelier n'eussent qu'un intérêt collectif et non pas individuel, indirect et non pas immédiat, à bien s'acquitter de leurs fonctions;

2° Le terme définitif des sociétés, c'est l'égalité absolue. Nous touchons à ce but; encore un effort, et nous y sommes. Par conséquent, dans un très-prochain avenir, tous les hommes pourront être également rétribués. L'inégalité des salaires parmi les membres des *ateliers sociaux*, c'est-à-dire parmi tous les hommes, ne sera qu'un accident provisoire, une dérogation passagère à la loi suprême de l'univers; après un peu de temps, la distinction résultant d'une inégalité de salaires sera abolie. Voici ses propres expressions: « Comme l'éducation fausse et antisociale donnée à la génération actuelle ne permet pas de chercher ailleurs que dans un surcroît de rétribution un motif d'émulation et d'encouragement, la différence des salaires serait gra-

duée sur la hiérarchie des fonctions, une éducation toute nouvelle devant sur ce point changer les idées et les mœurs. »

Or, ces deux idées-mères sont radicalement erronées. Tout le système social fondé sur elles est chimérique. Le cœur humain est au rebours de la conception de M. Louis Blanc. Tant pis pour le cœur humain, me dira-t-il. — Cela se peut, mais tant pis plutôt pour votre plan; prenez les hommes tels qu'ils sont, et non tels que vous voudriez qu'ils fussent. Dans le cœur de la très-grande majorité des hommes, et dans le plus grand nombre des circonstances, dans les actes de la vie courante, le sentiment du droit personnel prime celui du devoir; la pensée de l'intérêt domine celle du sacrifice. Le sentiment immédiat et direct du gain individuel est un mobile sans cesse agissant; dans le monde des affaires, dans les échanges de l'industrie, dans le domaine du travail, il mène et mènera toujours le genre humain. Supprimez-le, et l'industrie languit et s'arrête. Hors de là, plus de progrès dans les arts, plus d'ardeur parmi les travailleurs, plus de vie dans l'atelier. La loi et la religion prêchent aux hommes le devoir et glorifient le sacrifice; remercions-les en du fond du cœur. La société serait perdue le jour où le sentiment du devoir serait éteint. Elle tomberait en pourriture, si le sacrifice et l'abnégation ne recevaient pas les hommages des hommes. Mais le sentiment du droit se prêche tout seul. Chacun de nous est sur ce point son propre prédicateur, et trouve en soi-même un catéchumène docile. Ce sont les âmes d'élite, et elles seules, qui sont autres. Dressez des statues à Cincinnatus, offrez des palmes aux martyrs, mais n'espérez pas que, dans les actes habituels de la vie pratique, et dans les questions de pot-au-feu, le genre humain prenne leur abnégation pour modèle. Et encore, par ma foi, eux-mêmes, dans leurs transactions usuelles, se conduisaient suivant la loi commune, et ils étaient peut-être fort intéressés.—Cincinnatus, propriétaire, quand il vendait son grain, faisait probablement ses efforts tout comme un autre pour tirer de l'acheteur le meilleur prix. Caton l'Ancien, l'homme du devoir en politique, était, dans la vie privée, très-regardant; et saint Paul, le grand saint Paul homme de dévouement, certes, eût été peut-être peu alerte, quand il était à sa besogne de faiseur de tentes, s'il n'eût senti que de son travail individuel dépendait son pain quotidien.

Quant à traduire l'idée de l'égalité par des rétributions identiques pour tous les hommes, c'est méconnaître l'homme et l'histoire. L'égalité véritable, celle que proclamaient nos pères en 1789, et qui a définitivement triomphé en 1830, celle à qui appartient l'avenir, consiste à effacer les inégalités politiques fondées sur le droit de la naissance. Elle signifie qu'il n'y a plus en France de noblesse privilégiée dans sa descendance, et, par dessous, un tiers-état. Les Français sont égaux, cela veut dire que la nation française est une, que les distinctions publiques appartiennent au talent et aux services, sans acception de la naissance. Cela signifie que l'État doit à tous les intérêts un égal appui, une égale sollicitude; qu'il est tenu à protéger les champs de celui-ci, les rentes de celui-là, le travail de ce troisième, qui n'a ni

rentes ni terres. C'est-à-dire aussi que par l'éducation l'État doit préparer tous les hommes à être utiles à la société et à eux-mêmes; que l'éducation encore doit avoir pour but de soigneusement rechercher partout, dans les hameaux comme dans les cités, sous le chaume et les haillons comme sous le toit et l'opulence, les natures supérieures dont la société a besoin pour que ses affaires soient bien conduites. Mais l'idée de soumettre à la même existence matérielle tous les hommes, sans exception, les magistrats suprêmes comme le plus humble des manouvriers, est une de ces chimères qui sont permises à peine au collégien naïf dont l'imagination exaltée rêve le brouet noir des Spartiates, hors du réfectoire pourtant, alors qu'il n'a plus faim. Ce ne serait pas de l'égalité, ce serait de l'inégalité brutale, de la tyrannie la plus odieuse. Imaginez-vous dans une des casernes où les travailleurs, c'est-à-dire tous les citoyens, auraient la vie en commun que leur offre M. Louis Blanc, le prince ou le premier magistrat, les ministres, les juges des plus hauts tribunaux, les chefs des travaux de la société, ceux dont la pensée coordonne et règle les efforts de leurs semblables, mangeant à la gamelle de tout le monde la pitance universelle; se délassant de leurs grands soucis dans le préau universel, aux mêmes jeux que le vulgaire, méditant sur les destinées de la patrie, sur les intérêts généraux de la société, dans leur chambre numérotée, pareille à celle du dernier des citoyens, ayant pour s'inspirer autour d'eux, de même que lui, les ustensiles du ménage et les cris des enfants. Cela n'est pas sérieux. Des imaginations échauffées ont pu, dans leur exaltation, produire de pareilles utopies ou s'en laisser séduire, alors que les détenteurs du pouvoir absorbaient tous les avantages et accaparaient tous les biens. Je concevrais ce rêve en Turquie, de la part d'un malheureux raya à qui le pacha aurait la veille pris sa dernière chèvre et abattu son dernier palmier. Mais en France, de nos jours, où les fonctions publiques sont si peu rétribuées, que de la part d'un homme de quelque capacité, c'est un sacrifice matériel que de les accepter, et où elles n'offrent aucune compensation morale en retour; de nos jours, où la position des gouvernants, telle que l'ont faite les préjugés et l'éducation de la révolution, est digne de pitié plutôt que d'envie; chez nous, où le premier besoin politique est de rendre à l'autorité quelque prestige, et le premier besoin social la hiérarchie, ces projets d'amoindrir jusqu'à l'aplatissement l'existence des chefs restent sans explication et sans excuse.

Les deux bases sur lesquelles repose le système de M. Louis Blanc n'ont donc ni solidité, ni consistance. Seul, le sentiment du devoir est incapable de fonder une société; le réformateur qui compte sans l'intérêt personnel néglige le mobile le plus puissant des actions ordinaires des hommes, la force qui détermine au moins à demi tous les battements du cœur humain. Dans l'édifice social, c'est le sentiment du devoir qui cimente; mais c'est le sentiment personnel qui rapproche les matériaux. L'égalité absolue est plus qu'une chimère, c'est le comble de l'injustice; c'est l'avilissement de ce qu'il y a de plus noble et de

plus pur sur la terre; c'est une honteuse promiscuité. Par cela même, le système croule en entier. Pour l'apprécier d'un autre point de vue, recherchons ce qu'il y a de légitime et d'opportun dans cette réprobation sans réserve de la concurrence; examinons si la concurrence est par elle-même un fléau, s'il ne lui est pas donné d'être autre chose, et si, au contraire, même en infligeant passagèrement des douleurs dont je reconnais l'amertume, elle n'est pas la condition de l'amélioration du sort futur de ceux au nom desquels M. Louis Blanc, aujourd'hui, la frappe d'anathème.

M. Louis Blanc, qui entend être libéral, créait tout à l'heure par l'organisation élective de ses ateliers sociaux la tyrannie des majorités, et par l'égalité absolue organisait l'esclavage des natures supérieures. De même, par la suppression de la concurrence, il anéantit le ressort du progrès matériel; il paralyse la force qui doit un jour faire disparaître la misère, aussi complètement que les sociétés humaines peuvent en être affranchies.

La concurrence fait le bon marché: cette vérité là court les rues, en même temps qu'elle hante les palais. Or, ces vérités qu'on trouve en tous lieux, au coin de la borne et sous les lambris dorés, si les lambris dorés existent encore, ce sont les bonnes. Le bon marché, qu'est-ce, sinon l'affranchissement matériel des classes peu aisées? Quand les prix de toutes choses se seront assez réduits pour qu'un homme qui n'a d'autre ressource que le travail de ses mains, et dont l'intelligence est vulgaire, mais qui d'ailleurs est actif, rangé, honnête, puisse, en retour de son salaire, se procurer en tout temps les objets nécessaires à son bien-être et à celui de sa petite famille, avoir une nourriture abondante et saine, un logement clos et chauffé en hiver, se donner les agréments de la propreté, et, le dimanche, à sa compagne, celui d'une élégance élémentaire, alors une conquête immense sera accomplie. J'accorde à M. Louis Blanc que nous soyons loin du but, mais il m'accordera, de son côté, que nous nous en sommes rapprochés à un degré remarquable depuis cinquante ans. Mais comment et par quel chemin y marchons-nous?

En 1789, nos pères ont voulu attirer sur la France ces biens et beaucoup d'autres de l'ordre intellectuel et de l'ordre moral. Ils se tâtèrent, s'interrogèrent et consultèrent l'expérience des siècles passés, demandèrent des avis aux sages des sociétés anciennes, s'inspirèrent de l'Évangile, même en le foulant aux pieds. Enfin, après un long examen de conscience, et après avoir longtemps regardé autour d'eux pour atteindre cet avenir heureux qu'ils souhaitaient à l'espèce humaine, et qu'un divin pressentiment leur disait possible, certain, et que cependant ils espéraient pour la postérité plus que pour eux-mêmes, pour arriver à l'égalité, telle qu'ils l'entendaient, et qui, dans leur esprit, impliquait tous ces avantages, ils prirent la route de la liberté.

Or, liberté, en industrie, signifie concurrence.

Condamner absolument, systématiquement la concurrence, c'est donc

réprouver les principes de 1789, c'est s'inscrire en faux contre la civilisation qui les a adoptés ; c'est vouloir que notre patrie, se frappant la poitrine, demande pardon au genre humain de l'avoir induit en erreur, et se mette à rebrousser chemin, la honte sur le front, le désespoir dans l'âme.

La concurrence a ses abus comme a eu les siens, politiquement et socialement, la liberté, dont elle est la transfiguration industrielle. L'arène de la concurrence est marquée par des chutes, des catastrophes, et parsemée de ruines; elle a été bien souvent baignée de larmes. Que de fois l'avenir des familles y a été anéanti, que d'espérances légitimes y ont été renversées! Combien d'épargnes amassées péniblement y ont été dévorées! Combien d'hommes laborieux et loyaux y ont tout perdu, tout, jusqu'à l'honneur! Je ne le dissimule pas, et personne plus que moi ne le déplore. Mais la carrière de la liberté a été aussi couverte de décombres, des actes infâmes en ont souillé le sol sacré, des torrents de sang l'ont inondée. L'affreuse guillotine y fut un moment inaugurée, que dis-je, sanctifiée, car on nous a parlé de la *sainte guillotine!* L'athéisme y trôna pendant quelques jours, et des monstres dignes de l'exécration du genre humain y firent la loi. Est-ce à dire qu'il faille maudire la liberté?

Pourquoi donc rendre la concurrence responsable des mensonges, des méfaits, des violences qui se sont accomplis et s'accomplissent encore en son nom? Le principe de la concurrence sera longtemps encore, sinon toujours, la loi de l'industrie. Tout ce que les hommes de notre âge ont à faire, c'est dans l'application de l'empêcher d'aller jusqu'aux dernières conséquences. Il ne faut jamais se laisser conduire par la logique jusqu'aux déductions extrêmes d'un principe unique. Il faut balancer les principes exclusifs les uns par les autres. Ainsi, ne négligeons rien pour parer aux inconvénients de la concurrence. Adoucissons, si dès à présent nous ne pouvons entièrement les guérir, les maux qu'elle cause. A cet effet, faisons pour la concurrence, ou pour la liberté industrielle, ce que nous avons opéré avec un succès qui sera bientôt plus manifeste, pour la liberté politique. Nous avons allié celle-ci à l'ordre, et ce fut un progrès salutaire et grand que d'écrire à côté du nom de la liberté, et sur la même ligne, celui de l'ordre public, dès le lendemain des journées de 1830. Que de malheurs n'a pas prévenus la direction nouvelle ainsi imprimée à la politique française! De même en industrie, cessons de séparer l'idée de concurrence de celles d'association et de solidarité. De là ressortiront bientôt mille mesures fécondes et conservatrices. Mais supprimer la concurrence, jamais!

Le genre humain n'a déjà pas tant de principes à son service. La civilisation ne change pas de principes comme un homme de chemises. Respectons donc ceux que nos pères ont eu tant de peine à faire prévaloir, et qui, après tout, étaient vieux comme le monde, comme l'éternelle justice. Sur la base qu'ils ont scellée de leur sang, tâchons que rien ne s'élève de contraire au sentiment généreux qui les animait, qui leur inspira tant de force, et qu'ils nous ont légué. Mais n'essayons

pas de bouleverser cette base. Ce serait une entreprise sacrilége; ce serait un attentat contre nous-mêmes, et nous y échouerions. Le principe de la liberté est comme ces blocs de rochers dont parle Homère, disant que les héros de la Grèce, assemblés devant Troie, parvenaient à les soulever de leurs bras nerveux et à les lancer au loin, mais que les hommes les plus robustes des générations suivantes auraient tenté vainement de les remuer sur le sol.

MICHEL CHEVALIER.

A l'article des *Débats* que le lecteur vient de lire, nous avons répondu par la lettre suivante, insérée dans le même journal, numéro du 17 février 1845.

Monsieur le Rédacteur,

En rendant compte d'un livre que j'ai publié il y a quatre ans, sous ce titre : *Organisation du Travail*, M. Michel Chevalier m'a involontairement attribué des idées qui ne sont pas les miennes, et sur lesquelles il s'est appuyé pour combattre un système que, même après le jugement qu'il en a porté, je persiste à trouver bon. Voulez-vous me permettre, Monsieur, de prendre votre public pour juge entre M. Michel Chevalier et moi ? La question soulevée est peut-être d'une importance assez générale et d'une portée assez haute pour motiver une pareille dérogation aux usages.

M. Michel Chevalier commence par me reprocher d'avoir basé mon système sur l'idée que voici : « Les sociétés humaines peuvent se gouverner principalement, sinon absolument, par le sentiment du devoir. L'intérêt personnel n'est qu'un ressort secondaire. »

Oui, je crois et je me sens heureux de croire à la puissance des idées de devoir, convenablement développées par l'éducation. En ceci, l'accusation me plaît, je l'accepte, je m'en honore. Mais, comme M. Michel Chevalier et comme tout le monde, je pense que l'activité humaine a dans l'intérêt personnel un très-énergique, un incontestable mobile. Seulement, on m'accordera bien que l'intérêt personnel doit, pour ne pas agir sur la société d'une manière subversive, se concilier avec les sentiments du devoir ; on m'accordera bien qu'un ordre social est fondamentalement vicieux, lorsqu'au lieu de rendre cette conciliation permanente et naturelle, il tend au contraire à la rendre impossible. Or, là est toute la question.

Par sa nature, le régime de la concurrence donne à l'intérêt personnel une direction anti-sociale, des encouragements contraires au sentiment du devoir ; c'est pour cela qu'il faut le combattre. Il ne s'agit donc pas pour nous de nier puérilement la puissance de l'intérêt personnel, mais d'ennoblir cette puissance, de l'épurer et de la féconder.

Que voyons-nous dans la société telle que la concurrence l'a faite ? La concurrence a donné à l'intérêt personnel les ailes et la rapacité du vautour. Dans toutes les avenues de la fortune, des milliers de rivaux frémissants se sont élancés pêle-mêle, et ils s'y pressent avec

rage, ils s'y heurtent, ils s'y renversent l'un sur l'autre. L'anarchie industrielle, qu'on ose décorer du beau nom de liberté, appelant dans chaque sphère de travail un nombre de producteurs que rien ne limite et qui s'accroît sans cesse, les nouveaux venus, pour se faire place, sont forcés d'engager contre ceux qu'ils rencontrent sur leur chemin un combat désespéré, un combat furieux. Et comment s'appellent les armes qu'on y emploie? Elles s'appellent falsifications, baisse systématique des prix, mensonges, calomnies, ruses de toute espèce. Pour augmenter sa clientèle, il faut que le marchand attire à lui celle du voisin. La science, en mettant au jour des procédés nouveaux, ne fait que livrer à quelques-uns une massue avec laquelle ils écrasent leurs rivaux. Est-il une fortune qui, sous le régime de la concurrence, ne soit bâtie en quelque sorte avec des ruines? Et qui peut dire de combien de calamités partielles se compose le bonheur du parvenu? Vous montez, mais vous vous êtes fait un marche-pied de victimes. Voilà l'intérêt personnel en action, dans le régime actuel; et où donc, je le demande, le sentiment du devoir trouvera-t-il sa place entre celui qui écrase et celui qui est écrasé?

Car il n'est pas furieux seulement ce combat dont j'ai parlé, il est odieusement inégal; il met aux prises le riche et le pauvre, le faible et le fort, le spéculateur qui a pour lui toutes les chances de l'audace, et l'honnête homme qui n'a que celles du travail. La victoire pourrait-elle être douteuse? M. Michel Chevalier sait bien que, dans les batailles industrielles, la victoire appartient aux gros capitaux, comme, dans les autres batailles, elle appartient aux gros bataillons. Et c'est dans un milieu social où elle ne se manifeste que par une série de luttes acharnées, une succession de défaites injustes, un choc continuel d'impitoyables désirs, une âpreté de gain universelle et inouïe, qu'on vient vanter la puissance de l'intérêt personnel! Et l'on nous accuse de la nier parce que nous en réprouvons les manifestations hideuses!

Mais que faire alors? Que faire?... Modifier un régime social qui, par son essence même, rend inconciliables l'intérêt personnel et le sentiment du devoir; et poser, avec le bon sens du cœur, les bases d'un régime tel que nul ne puisse y chercher autre part que dans le triomphe de l'intérêt public la satisfaction de son intérêt propre. L'association résout ce problème. Et, par exemple, dans les ateliers sociaux dont nous proposons l'établissement, la part de l'intérêt personnel est faite sans contredit, puisque chaque travailleur participe au bénéfice. Seulement, le bénéfice ne saurait augmenter pour quelques-uns sans augmenter pour tous. Ainsi l'émulation n'est pas détruite, elle est purifiée; l'intérêt personnel cesse d'être une excitation à la haine pour devenir un moyen de concorde, un encouragement à la fraternité; le stimulant individuel ne perd rien de son énergie, et il devient moral.

M. Michel Chevalier a d'avance objecté que, dans tout système d'association, l'intérêt personnel est indirect, parce qu'il revêt un caractère collectif. La conclusion ne me semble pas logique. Je ne sache rien de plus direct que l'intérêt qu'a un travailleur à l'accroissement

des bénéfices dont il doit toucher une partie. Mais quoi ! est-ce qu'il n'y a pas dans tout intérêt collectif un stimulant très-énergique ? Est-ce que ce n'est pas à un intérêt d'honneur collectif que se rapporte, dans l'armée, la fidélité au drapeau ? Est-ce que ce n'est pas sous l'influence d'un intérêt collectif de gloire qu'on a vu des millions d'hommes courir avec enthousiasme au-devant de la mort ? Est-ce que ce n'est pas un sentiment collectif qui a enfanté l'omnipotence du catholicisme, fondé toutes les grandes institutions, inspiré toutes les grandes choses, produit tous les actes par lesquels a éclaté dans l'histoire la souveraineté du vouloir de l'homme ? Est-il donc sans puissance, cet intérêt qui nous rend si jaloux de la dignité de notre nation, cet intérêt collectif qui s'appelle *la patrie ?* Et lorsqu'on l'a mis si complétement au service de la destruction et de la guerre, comment nous persuadera-t-on qu'il est à tout jamais impossible de le mettre au service de la production et de la fraternité humaine ?

Que ceci reste bien entendu : nous ne prétendons pas le moins du monde qu'on immole à l'émancipation du peuple la personnalité humaine, les droits de l'individu ; mais nous demandons que, par une application à la fois prudente et large du principe d'association, l'individu se trouve naturellement amené à associer au bien de ses semblables son espérance et ses désirs.

L'intérêt personnel veut-il être pris en sérieuse considération ? Oui, certainement ; et c'est pour cela qu'il faut porter la main sur un régime qui couvre le prolétariat. Si les exigences de l'intérêt personnel méritent qu'on les respecte, que ne les respectez-vous dans la personne de tant de malheureux, serfs de l'industrie et valets d'une manivelle ? Quoi ! l'intérêt personnel est trois fois saint, et je vois dans le milieu social que vous défendez une foule d'hommes qui vivent au jour le jour ; qui, courbés sur d'abrutissants labeurs, n'ont pour dédommagement que la satisfaction de ne pas mourir de faim ; qui s'épuisent à créer des jouissances au partage desquelles on ne les appellera jamais. Ah ! ceux qui comprennent le cœur humain et ne fondent pas leurs théories sur des chimères, les véritables hommes pratiques, ce sont ceux qui savent que, si l'intérêt personnel est respectable chez les uns, il l'est aussi chez les autres. Quel spectacle nous présente aujourd'hui la société ! En haut, c'est une émulation dévorante et déréglée ; en bas, c'est une monotonie de fatigue et de douleur, menaçante et sombre. Est-ce là un état normal ? La réponse est bien simple, et elle est terrible : il n'est personne aujourd'hui qui, en s'endormant, soit bien sûr de ne se pas réveiller dans la tempête ; et la sagesse de nos hommes d'État se réduit à comprendre que les révolutions sont toujours prêtes à frapper à la porte des sociétés.

J'arrive à une autre erreur de M. Michel Chevalier. Il me reproche d'avoir indiqué, comme le terme définitif des sociétés, l'égalité absolue. Ici encore il importe de bien nous entendre. Les hommes n'ayant ni les mêmes facultés ni les mêmes besoins, et ne pouvant vivre en société que par la mise en œuvre d'aptitudes essentiellement diverses,

il est clair que prêcher l'égalité *absolue* serait un non-sens. Aussi ne saurais-je accepter la critique dans les termes qui la formulent. Mais ce que j'ai affirmé et ce que je répète volontiers, c'est que, si la *hiérarchie par capacités* est nécessaire et féconde, il n'en est pas de même de la *rétribution par capacités*. La mission de conduire des sociétés humaines n'est pas une si petite affaire qu'il soit permis de la ranger au nombre des choses dont on trafique : qui gouverne est tenu de se dévouer. Sans doute il faut que la rémunération soit suffisante pour rendre possible et facile l'exercice de la fonction, mais on ne saurait mesurer l'importance de la fonction à celle du gain, sans dénaturer le pouvoir, sans le rabaisser outre mesure, sans en méconnaître l'essence et la grandeur.

D'ailleurs, c'est introduire dans la hiérarchie un principe d'ordre et de discipline que de faire du désintéressement une condition du pouvoir ; car c'est le rendre tout à la fois plus digne de respect et moins sujet à l'envie ; c'est couper court à la candidature des médiocrités cupides et remuantes, des ambitions grossières ; c'est convier à l'exercice de l'autorité ceux-là seuls qui s'y sentent appelés par le besoin de développer les hautes facultés de leur esprit et d'appliquer des idées utiles ; c'est faire de l'obéissance un acte de gratitude.

M. Michel Chevalier fait observer à ce sujet que dans notre pays les fonctions éminentes sont faiblement rétribuées. Il reconnaît donc que nos théories ne nous placent pas en dehors du mouvement qui emporte la société, et que nous ne sommes pas des utopistes? Il aurait, au surplus, mauvaise grâce à le prétendre, dans un moment où notre système reçoit, bien qu'en un cercle restreint, les applications les plus heureuses et les plus significatives.

M. Michel Chevalier vante la concurrence comme stimulant ; mais de quelle nature est-il, ce stimulant ? De quelle manière lui est-il donné d'influer sur l'activité humaine ? La faim est un stimulant énergique : elle arme quelquefois les voleurs de grand chemin. La vengeance est un stimulant énergique : elle sollicite quelquefois au meurtre l'homme offensé. La cupidité est un stimulant énergique : elle enfante l'agiotage et ses scandales. Élèverons-nous des autels à la cupidité, à la vengeance et à la faim ?

Pour ce qui est du bon marché, créé, dit-on, par la concurrence, que représente-t-il ? Des économies faites sur la main-d'œuvre ou résultant de l'emploi d'une machine nouvelle. Le bon marché ne donne donc aux consommateurs aisés que ce qu'il a enlevé aux producteurs pauvres. Le bon marché correspond toujours, sous l'empire de la concurrence, qui en fait un moyen de lutte, ou à une diminution générale des salaires ou à l'exercice meurtrier d'un monopole. De sorte que ce qui est un progrès pour les uns devient, pour les autres, un surcroît de misère. Et le bonheur des heureux ne se compose, hélas ! à leur insu, que des douleurs croissantes du pauvre !

La concurrence, il est vrai, ne tourne pas toujours contre l'ouvrier. Quand il arrive que les produits sont demandés avec empressement là

où les travailleurs sont rares, les rôles se trouvent intervertis. C'est au maître à subir les conditions : l'ouvrier les dicte, et l'opprimé de la veille peut devenir l'oppresseur du lendemain.

Ici nous aurions à dire que de semblables circonstances ne se produisent que par exceptions ; que les riches ont, pour échapper au despotisme du moment, des ressources qui manquent aux pauvres ; que la loi elle-même punit les coalitions de maîtres beaucoup moins sévèrement que les coalitions d'ouvriers. Mais non ; laisser l'objection subsister dans toute sa force nous plaît davantage, et nous avons hâte de nous en emparer. Que la tyrannie vienne d'en haut ou d'en bas, il nous importe peu : dans l'un et l'autre cas elle nous est odieuse. Défenseur et non point courtisan du peuple, nous ne voulons pas plus des désordres dont il serait exceptionnellement en état de profiter, que de ceux dont il a coutume de souffrir ; et nous déclarerions doublement funeste tout système qui ne permettrait aux prolétaires, foulés aux pieds, d'autre réparation que la vengeance, et d'autres fêtes que les saturnales de l'industrie.

Quant à la crainte de voir tout le monde mourir de faim, pour peu qu'on touche aux bases du régime actuel, est-ce bien sérieusement que M. Michel Chevalier exprime cette crainte ? Comment ! tout le monde mourrait de faim lorsque l'ouvrier, travaillant pour lui-même, ferait avec zèle, application et rapidité, ce qu'il ne fait aujourd'hui qu'avec lenteur, avec répugnance, la malédiction sur les lèvres, et souvent, hélas ! la révolte dans l'âme ? Tout le monde mourrait de faim, lorsqu'il n'y aurait plus dans la société cette foule d'êtres parasites qui vivent aujourd'hui du désordre universel, lorsque la production ne s'accomplirait plus dans les ténèbres et au sein du chaos, ce qui entraîne l'encombrement des marchés et a fait dire à de savants économistes, que, dans les États modernes, la misère provenait de l'excès même de la production ! Tout le monde mourrait de faim, lorsque, la concurrence disparaissant, nous n'aurions plus à déplorer cette incalculable déperdition des capitaux, laquelle résulte aujourd'hui des magasins qui se ferment, des ateliers qui s'écroulent, des faillites qui se succèdent, des marchandises qui restent invendues, des ouvriers qui chôment, des maladies qu'enfantent chez la classe laborieuse l'excès et la continuité du travail, de tous les désastres, en un mot, qui naissent d'une compétition désordonnée, immense, universelle !

Il faut absolument que M. Michel Chevalier se rassure..... du moins en ce qui concerne l'application de nos idées; car il n'y a que trop lieu de s'effrayer à l'aspect du régime social actuel abandonné à son développement. Il me serait certes bien facile de prouver que ce régime n'assurant au peuple aucune garantie de bien-être, condamne la société à une existence aléatoire ; que cette liberté d'industrie dont on se vante n'existe que pour les possesseurs des instruments de travail ; qu'elle laisse le pauvre à la merci du hasard ; qu'elle se compose d'oppression et d'anarchie ; qu'elle ne fait qu'ajouter à la force des forts, à la richesse des riches, au crédit de ceux auxquels il est le moins né-

cessaire. Mais à Dieu ne plaise que je fasse appel ici aux classes pauvres, de manière à leur souffler de funestes impatiences! La bourgeoisie est elle-même assez menacée pour qu'on s'adresse à elle et pour qu'on l'adjure de sonder sérieusement la situation. Eh! comment le nier? C'est au profit des gros capitaux que la concurrence s'exerce. Donc, après avoir pesé sur la petite propriété, elle pèsera sur la propriété moyenne: résultat inévitable et qui déjà se trahit par de frappants symptômes! Qu'on parcoure les campagnes, elles sont soumises à la honteuse féodalité de l'usure. Qu'on étudie la vie industrielle des grandes cités, elle accuse de toutes parts la formation d'une oligarchie financière, au joug de laquelle il devient de plus en plus difficile d'échapper. L'artisan qui s'appartient a été remplacé par le journalier qui ne s'appartient pas; les magasins modestes disparaissent, ruinés par les magasins somptueux; le luxe est devenu, dans les luttes de la concurrence, une arme sûre et meurtrière; la ligue des gros capitaux enveloppe la bourgeoisie et tend à l'étouffer. Comment conjurera-t-on de tels périls?

Contentons-nous, dit M. Michel Chevalier, de corriger la concurrence. Mais par quels procédés? M. Michel Chevalier ne les indique pas, et nous serions fort curieux de les connaître. Quoi! le principe étant accepté, on espère qu'il n'engendrera pas ses naturelles conséquences! Quoi! étant donnée la guerre, on se nourrit de cette étrange illusion qu'elle ne fera pas de victimes! Mais le mal a sa logique comme le bien; et quand on blâme la conclusion, je ne comprends pas qu'on s'obstine à conserver les prémices. Or, ici la conclusion c'est, je le répète, l'établissement d'un despotisme plus lourd cent fois et plus humiliant que le despotisme militaire. N'en est-on pas venu à livrer à un petit nombre d'hommes opulents le monopole des transports, c'est-à-dire le mouvement de l'industrie, son âme, sa vie, son souffle? Ainsi donc, laissez faire, laissez passer, payez-vous de mots sonores, glorifiez la sagesse des législateurs qui codifièrent l'anarchie au nom de la liberté: en attendant, au-dessus du peuple qui souffre, la bourgeoisie marche à une dissolution manifeste, dont ne le sauveront pas ses courtisans, s'ils se bornent à l'endormir au bruit de leurs flatteries.

LOUIS BLANC.

Voici comment s'exprime *le Commerce*, dans son numéro du 3 août 1841, au sujet de notre livre:

Comment fonctionnerait le gouvernement devenu entrepreneur d'industrie? Si nous en jugeons par les exemples que nous donne le ministre des travaux publics, nous pouvons présumer que ses procédés ne brilleraient ni par l'économie ni par l'activité, ni par l'esprit d'entreprise et de perfectionnement. Encore concevons-nous que le gouvernement dirige des travaux en vue d'un service public, lorsque l'État est à la fois producteur et consommateur, ou en vue d'un produit perçu à titre d'impôt. Mais quand l'État sera devenu seul fabricant et chargé de

pourvoir aux besoins de la consommation privée, quels moyens aura-t-il d'écouler ses produits, de chercher des débouchés soit au dedans, soit au dehors?

Si ces objections ne portaient point à faux, elles seraient fort graves assurément. Il est certain que l'État, devenu *entrepreneur d'industrie et chargé de pourvoir aux besoins de la consommation privée*, succomberait sous le poids de cette tâche immense. Je vais plus loin : en supposant qu'il y pût suffire, ce qu'on risquerait de trouver au bout d'un pareil système, ce serait la tyrannie, la violence exercée sur l'individu sous le masque du bien public, la perte de toute liberté, une sorte d'étouffement universel enfin. Mais qu'avons-nous donc proposé de semblable? L'objection serait valable adressée au saint-simonisme. Mais qu'y a-t-il de commun entre notre système et les doctrines saint-simoniennes? Nous avons dit que l'Etat devait être le régulateur de l'industrie : cela veut-il dire qu'il doit en exercer le monopole? Nous avons dit que l'État devait fonder des ateliers sociaux, fournir aux travailleurs des instruments de travail, rédiger des statuts industriels ayant force et puissance de loi : cela veut-il dire que l'Etat doit se faire spéculateur, entrepreneur d'industrie? Qui ne sent qu'on nous combat ici sur un terrain qui n'est pas le nôtre? Qu'on relise notre projet : on verra que nous n'accordons aucune part au gouvernement dans la répartition des bénéfices obtenus par les ateliers sociaux; le gouvernement n'est donc, dans notre système, ni monopoleur ni spéculateur. Il est vrai que nous le faisons intervenir administrativement dans l'atelier social durant la première année de la fondation. Mais pourquoi confondre la base d'un système avec ce qui n'est qu'un moyen de le mettre en mouvement? Qu'avons-nous dit? « Pour la première année, devant suivre l'établissement des ateliers sociaux, le gouvernement réglerait la hiérarchie des fonctions. *Après la première année il n'en serait plus de même.* Les travailleurs ayant eu le temps de s'apprécier l'un l'autre, et tous étant intéressés au succès de l'association, la hiérarchie sortirait du principe électif. » Ce qui signifie que la machine une fois montée, elle marcherait d'elle-même. L'Etat n'aurait plus qu'à surveiller l'observation des statuts comme il surveille l'exécution de toutes les lois. Seulement, ces statuts étant la mise en œuvre d'une doctrine

d'association et de fraternité, l'industrie se trouverait bientôt engagée dans des voies toutes nouvelles, sans que l'Etat eût autre chose à faire qu'à écarter les obstacles que l'égoïsme individuel tenterait d'opposer à ce mouvement. Qu'on le remarque bien : nous ne demandons pas, comme les saint-simoniens, que l'Etat fasse tout par lui-même; nous demandons qu'il prenne l'initiative d'une révolution industrielle ayant pour objet la substitution du principe d'association au principe de concurrence. Nous ne demandons pas que l'État devienne entrepreneur d'industrie et concentre en ses mains tous les monopoles; nous demandons qu'il intervienne pour fournir des instruments de travail à quelques sociétés de travailleurs, en imposant à ces sociétés une législation telle qu'il leur soit impossible de ne pas s'étendre insensiblement sur toute la surface du royaume.

Il existe un pays qui, depuis trois siècles environ, pratique sur une vaste échelle un système à peu près semblable à celui que propose M. Louis Blanc; c'est le Paraguay. Avant l'insurrection des colonies de l'Amérique du Sud, ce pays était soumis à un gouvernement théocratique qui réalisait complétement l'utopie de la communauté des biens et de la fraternité sociale. Apparemment ce gouvernement était conforme aux vœux des citoyens, puisque, délivrés de l'autorité de la métropole, ils voulurent le conserver sans autre altération que la substitution de la forme unitaire à la forme fédérative. Le directeur de la nouvelle organisation, le docteur Francia, perfectionna l'ancienne organisation, et il se maintint dans le rang où il a été placé, sans autre forme que l'assentiment unanime et persévérant du peuple. Raynal, après avoir décrit les institutions du Paraguay, d'après des témoignages qui n'ont pas été démentis, observe un phénomène qu'il ne peut expliquer. Il semble, dit-il, que les hommes devraient être extrêmement multipliés sous un gouvernement où personne n'est oisif, où personne n'est excédé de travail; où la nourriture est saine, abondante, égale pour tous les citoyens, qui sont commodément vêtus; où les vieillards, les veuves, les orphelins, ont des secours immenses sur le reste de la terre; où tout le monde se marie par choix, sans intérêt, et où la multitude d'enfants est une consolation sans pouvoir être une charge; où la débauche, inséparable de l'oisiveté qui corrompt l'opulence et la misère, ne hâte jamais le terme de la dégradation ou de la décadence de la vie humaine; où rien n'irrite les passions factices et ne contrarie les appétits bien ordonnés; où l'on jouit des avantages du commerce sans être exposé à la contagion des vices du luxe; où des magasins abondants, des secours gratuits entre des nations confédérées par la fraternité d'une même religion sont une ressource

assurée contre la disette qu'amène l'inconstance ou l'intempérie des saisons; où la vengeance publique n'a jamais été dans la triste nécessité de condamner un seul criminel à la mort, à l'ignominie, à des peines de quelque durée; où l'on ignore jusqu'au nom d'impôt et de procès, deux terribles fléaux qui travaillent partout l'espèce humaine: un tel pays devrait être, ce semble, le pays le plus peuplé de la terre. Cependant, il ne l'est pas. — Le fait est que, sur un territoire aussi étendu que celui de la France, le Paraguay ne compte peut-être pas cinq cent mille habitants. Il faut qu'une organisation fondée sur la communauté des biens contienne des vices bien profonds pour neutraliser tant de bienfaits (1).

Il nous serait aisé de montrer les différences radicales qui existent entre le système établi au Paraguay et celui que nous avons proposé. Admettons que le rapprochement soit exact: quel magnifique plaidoyer en faveur de nos conclusions que la citation qu'on vient de lire? Comment! la vertu, le bonheur, voilà ce qu'une société gagne à l'application des doctrines que vous combattez! Et, pour les combattre, vous ne trouvez rien de mieux que de nous tracer le séduisant tableau des avantages qu'elles procurent! « Le Paraguay devrait être le pays le plus peuplé de la terre; cependant, il ne l'est pas. » Qu'importe si ceux qui l'habitent sont à la fois bons et heureux? Qu'importe si, selon l'expression de Raynal, *rien ne hâte chez eux le terme de la dégradation ou de la décadence de la vie humaine?* L'accroissement de la population serait-il toujours, d'aventure, un symptôme de prospérité? Rappelons-nous que les naissances, à Paris, sont d'un trente-deuxième de la population dans les quartiers les plus aisés, tandis que, dans les quartiers les plus misérables, elles s'élèvent à un vingt-sixième. Plût au ciel que, dans notre pays, cet accroissement de population, dont se félicitent si bruyamment des économistes à courte vue, n'eût pas été si considérable et si rapide! Ah! vous croyez d'une manière absolue que l'accroissement de la population est un bien? Regardez donc autour de vous: ce sont des affamés qui pullulent. Notre patrie sera bientôt trop petite pour nous contenir; ne le voyez-vous pas? Et déjà n'en sommes-nous point à nous mesurer des yeux les uns les autres, en attendant l'heure de nous entre-dévorer? Laissons les conquérants demander aux mères d'être fécondes; il leur

(1) Voir *le Commerce*, n° du 3 août 1841.

faut des hommes qui naissent, puisqu'il leur faut des hommes qu'on tue.

Si la concurrence était une cause nécessaire de misère et de ruine, comment expliquer la prospérité des États-Unis d'Amérique, le pays de la concurrence (1)?

Rien de plus facile. Les Américains ne sont pas pressés comme nous dans un pays dont il leur soit impossible de reculer à leur gré les limites. Ce qui les a sauvés jusqu'ici, en partie du moins, des fléaux de la concurrence, c'est tout simplement l'espace. Mais quoi! cette logique qui a précipité violemment les Anglais hors de leur île, et leur a fait considérer le globe comme un marché à conquérir, cette logique inexorable n'exerce-t-elle pas déjà son empire en Amérique? La question des débouchés n'y acquiert-elle pas de jour en jour cette fatale importance qu'elle a toujours eue et qu'elle a aujourd'hui encore en Angleterre? N'avons nous pas entendu un président des États-Unis, le général Jackson, gémir à la face du monde des dangers dont son pays était menacé par le développement extrême du crédit, par l'ardeur des spéculations privées, par l'extravagance des désirs qu'allume dans les âmes une compétition sans bornes? Nous ne parlons pas des vices qui naissent naturellement de l'impulsion déréglée que la concurrence imprime en Amérique au génie individuel : la cupidité, l'égoïsme, la mauvaise foi, la grossièreté des idées et des mœurs.

La concurrence, c'est tôt ou tard l'oppression : l'Amérique le prouve déjà. Les vices de l'ordre social adopté par les Américains menacent d'une sérieuse atteinte le principe d'égalité qui sert de fondement à leurs institutions politiques. Que le régime des banques soit maintenu aux États-Unis, le régime démocratique y succombe. Jackson l'a déclaré hautement, et son opinion sur ce point est celle de tous les partisans sincères de la démocratie américaine. Ce résultat vaut la peine qu'on l'approfondisse!

Le reproche capital à faire au projet de M. Louis Blanc, c'est que, destiné à anéantir la concurrence par l'association, il n'est qu'un système de concurrence et nullement d'association. Il porte en lui-même

(1) Voir *le Commerce*, n° déjà cité.

ce germe impur, qui n'aurait pas dû échapper à l'esprit pénétrant de son auteur.

En effet, M. Louis Blanc admet les capitalistes dans l'association, à la condition de toucher l'*intérêt du capital* par eux versé, *sans participer aux bénéfices, si ce n'est en qualité de travailleurs.*

Ainsi les capitalistes auront droit à une rente fixe, sans variation, suivant les bénéfices ou les pertes de l'atelier social. Loin d'être *associés* avec les travailleurs, ils ont intérêt à obtenir le revenu le plus élevé de leurs capitaux, et les travailleurs ont un intérêt contraire. Voilà donc entre ces deux agents de la production, les capitalistes et les travailleurs, une opposition flagrante, et par suite le mensonge, la fraude, la haine, c'est-à-dire la concurrence même et tous ses fruits. Mais pour un économiste le capital n'est point le numéraire seul, ce qui pourrait réduire les intérêts hostiles à un cercle assez restreint; dans ce mot sont compris tous les instruments de travail, toutes les sources de produit, une face entière de la production. Ainsi les propriétaires de terrains, d'usines, de bestiaux, d'immeubles et de meubles sont entièrement divisés d'avec les travailleurs. La concurrence, qui devait être vaincue dans ce projet, en reçoit une consécration solennelle (1).

Celui qui nous adresse cette objection a-t-il bien réfléchi aux causes qui font naître aujourd'hui entre les capitalistes et les travailleurs cette *opposition flagrante* qu'il redoute, même dans l'application de notre système? Appelés à fournir dans l'œuvre de la production, ceux-ci les instruments de travail, ceux-là le travail, les capitalistes et les travailleurs entrent en lutte aujourd'hui: pourquoi? Parce que rien ne régularise leurs rapports, parce que c'est l'arbitraire qui y préside, parce que le capitaliste spécule sur le besoin que le travailleur éprouve de se procurer des instruments, tandis que de son côté le travailleur cherche à tirer parti du besoin qu'éprouve le capitaliste de faire fructifier son capital. Notre système place les membres de l'atelier social et les capitalistes dans des conditions toutes différentes les uns à l'égard des autres. L'atelier social, qu'on ne l'oublie point, possède un capital que l'Etat lui a fourni, qui est collectif, qui est destiné à s'accroître indéfiniment, qui appartient en propre à l'association. Les travailleurs ici peuvent par conséquent se suffire à eux-mêmes, le taux de l'intérêt une fois fixé,— et rien n'empêcherait qu'on ne le fixât législativement à des époques déterminées, — les capitalistes qui

(1) *Revue de l'Aveyron et du Lot*, n° du 1er mars 1841.

offrent leurs services à l'atelier social, aux conditions fixées d'avance, sont admis; ceux, au contraire, que ces conditions ne satisfont pas, gardent leur argent, dont l'atelier peut se passer. Notre système crée à l'atelier social une situation telle, que le concours des capitalistes lui est toujours *utile*, sans lui être jamais *nécessaire*; donc, pas de débats possibles.

Il y a mieux: à mesure que notre système se développe, le capital collectif s'accroît; la généralité des travailleurs devient de plus en plus indépendante; les occasions de placement individuel de jour en jour diminuent; la tyrannie du capitaliste est frappée au cœur.

D'après le projet, les fonctions seraient réglées par le gouvernement la première année; mais, dès la seconde, la hiérarchie sortirait du principe électif.

Si jamais le lecteur a assisté ou pris part aux élections municipales, départementales ou parlementaires, il sait combien d'intrigues, de mensonges, de calomnies, de fallacieuses promesses, d'immorales menaces sont dépensées dans ces luttes; il n'ignore pas que c'est une occasion de brouillerie pour les familles et de démoralisation pour un pays; et sauf quelques citoyens traînards du vieux libéralisme, qui s'imaginent que la vie même d'une nation consiste à se battre, tout citoyen sensé voit approcher avec douleur l'époque de ces agitations périodiques qui font remonter à la surface de la société toute l'écume des mauvaises passions. Il ne s'agit pourtant que d'intérêts éloignés et mal compris, tout au plus de quelque faveur locale ou personnelle à garantir par certains choix. Que serait-ce donc si on livrait au scrutin le sort de chacun, le présent et l'avenir des familles! si au lieu d'un candidat à désigner, les citoyens devaient s'assigner eux-mêmes leur rang social, mesure de leur droit à la considération et à la fortune! Combien voudraient être, je ne dis pas les derniers, mais seulement de la seconde, de la troisième catégorie! Où serait le balancier régulateur de la cupidité individuelle (1)?

Oui, dans les élections municipales, départementales ou parlementaires, il s'agit d'intérêts éloignés ou mal compris; et c'est précisément à cause de cela qu'elles sont la source de tant d'agitations et de cabales. Comment, d'ailleurs, ne voyez-vous pas que l'anarchie électorale n'est elle-même qu'une conséquence de cet état de désordre et d'antagonisme produit dans la société actuelle par la distinction des classes, la diversité des intérêts, la divergence des efforts?

(1) *Revue de l'Aveyron et du Lot*, n° du 1er mai 1841.

Introduisez le principe électif dans une association dont tous les membres marchent vers un but commun et soient tous également intéressés à la prospérité de l'œuvre commune, les choses ne vont-elles pas changer de face? Et que sera-ce donc si, au lieu de donner leur suffrage par instinct plutôt que par science, et souvent au gré des passions les plus aveugles, les électeurs peuvent choisir en parfaite connaissance de cause, dans une sphère où s'écoule leur vie tout entière, en un mot, sous l'influence de leur intérêt bien compris.

Pour faire un bon choix, deux conditions sont nécessaires: l'intérêt et la capacité. Eh bien! les membres de l'atelier social réunissent évidemment ces deux conditions. Ils ont intérêt à bien choisir, puisque de leurs choix dépend le succès de l'association dont ils se partagent entre eux les bénéfices; ils ont la capacité de bien choisir, puisque, se voyant les uns les autres à toute heure du jour, et travaillant ensemble, rien ne leur manque de ce qui constitue les éléments d'une saine appréciation. Un ouvrier est-il en état d'apprécier son contre-maître? Un ouvrier qui doit recueillir pour sa part les fruits de l'habileté de son chef se donnera t-il de gaîté de cœur un chef inhabile? Voilà toute la question.

M. Louis Blanc admet que l'État, fondant les ateliers sociaux, réglera la première année les fonctions et les bénéfices. Si une fois il le fait, et le fait bien, pourquoi le dénantir de ce privilége (1)!

De peur qu'il ne finisse par abuser de l'énorme pouvoir que lui conférerait le système, parvenu à son dernier degré de développement; et aussi de peur que la tâche pour lui ne devienne trop lourde lorsqu'il aurait à régler administrativement, non plus tel ou tel atelier, mais toutes les branches de l'industrie.

Evitons l'écueil contre lequel est venu échouer le saint-simonisme. Les fondateurs de cette doctrine avaient bien vu que, seule, la main de l'Etat était assez forte pour détourner la société du chemin des abîmes; mais trop préoccupés des avantages de l'initiative gouvernementale, ils dépassèrent le but. Au lieu de confier à l'Etat le soin de diriger, de régulariser le mouvement industriel, ils lui imposèrent l'obligation de réglementer l'industrie dans

(1) *Revue de l'Aveyron et du Lot*, n° du 8 mars 1841.

tous ses détails; de là, tout à la fois, impossibilité d'action et possibilité de tyrannie.

Certes, nous ne sommes pas de ceux qui crient anathème au principe d'autorité. Ce principe, nous avons eu mille fois occasion de le défendre contre des attaques aussi dangereuses qu'ineptes. Nous savons que, lorsque, dans une société, la force organisée n'est nulle part, le despotisme est partout. Il n'est pas une ligne, dans ce petit livre, qui ne soit, de notre part, une douloureuse protestation contre le lâche abandon des pauvres, abandon qu'on ose appeler la liberté! Mais si nous voulons un pouvoir vigoureux et actif, nous sentons, d'un autre côté, qu'il y aurait folie à le supposer infaillible; nous ne nous dissimulons pas qu'un gouvernement, quel que soit le mérite de l'organisation politique qui lui aura donné naissance, se compose d'hommes accessibles à des erreurs et à des passions dont l'existence de la société ne saurait dépendre. Le problème à résoudre, pour nous, a donc été celui-ci: créer au pouvoir une grande force d'initiative, en évitant toutefois d'absorber dans la vie du pouvoir celle de la société.

L'État fournirait les premiers fonds. Cependant, il ne paraît pas qu'il soit admis à participer aux bénéficesni à percevoir aucun intérêt. Cette différence de l'État aux autres capitalistes n'est pas juste (1).

Et pourquoi donc n'est-elle pas juste? Est-ce que vous considérez l'Etat comme un spéculateur? Est-ce qu'il a un intérêt distinct de celui de cette société qu'il représente et qu'il résume?

Une part des bénéfices serait consacrée à l'allégement des crises qui pèseraient sur d'autres industries; toutes les idées se devant aide et secours. Très-bien! si les autres industries faisaient part de leurs bénéfices à l'atelier social; mais cela ne pouvant être jusqu'à leur propre organisation, il y aurait injustice (2).

Aussi n'est-ce qu'entre les diverses industries *socialement organisées* que doit avoir lieu, suivant notre projet, cette mutuelle assistance.

Une autre part des bénéfices serait consacrée à fournir des instruments de travail à ceux qui voudraient faire partie de l'association. — Il faudrait ajouter que le prix en serait retenu sur le salaire; que ce

(1) *Revue de l'Aveyron et du Lot*, n° du 10 mars 1841.
(2) *Ibidem.*

serait une avance, non un cadeau, sous peine d'injustice ; car le capital étant fourni par l'État, donner gratuitement des instruments de travail à certains ouvriers, c'est dépouiller le grand nombre au profit du petit nombre (1).

Vous auriez raison si le système proposé n'était pas destiné à se développer de façon à comprendre l'universalité des travailleurs. Mais c'est pour arriver à ce résultat que nous détachons du capital possédé par l'atelier social une part qui ne doit être employée qu'à son agrandissement, et qui, par conséquent, appartient d'avance à tous les travailleurs sans exception. Retenir sur le salaire de l'ouvrier le prix des instruments qui lui sont nécessaires pour vivre et pour servir la société dont il fait partie, ce serait une injustice et une cruauté? Pitt lui-même l'a dit, l'Etat DOIT aux hommes du peuple du travail ou du pain.

La conception de M. Louis Blanc est une conception essentiellement saint-simonienne. Saint-Simon, en effet, n'a cessé de solliciter le pouvoir de prendre la direction de l'industrie, en créant des ateliers soumis à des statuts de fabrique gouvernementale, et dans lesquels le pouvoir devait attribuer à chacun sa fonction, son rang dans la hiérarchie industrielle, et sa part dans les produits ou bénéfices (2).

Nous avons déjà répondu à ce reproche, et il est surprenant qu'il nous soit adressé par un journal phalanstérien, c'est-à-dire par un journal consacré à l'étude des diverses doctrines socialistes.

Entre le système de Saint-Simon et celui qui est exposé dans ce livre, la différence est manifeste, elle est radicale ; elle est en même temps théorique et pratique.

Dans la doctrine de Saint-Simon, le pouvoir est tout, il fait tout : après avoir tiré en quelque sorte de son propre sein le droit de s'imposer à la société, il la façonne à son gré : c'est lui qui classe les capacités, c'est lui qui distribue les fonctions, c'est lui qui préside au travail de tous, c'est lui qui pourvoit à la distribution des richesses. Dans la doctrine de Saint-Simon, l'Etat, c'est le pape de l'industrie. Dans notre projet, au contraire, l'Etat ne fait que donner au travail une législation, en vertu de laquelle le mouvement industriel peut et doit s'accomplir en toute liberté ; il ne fait que placer la société sur une pente qu'elle descend une fois qu'elle y est placée, par la seule force

(1) *Revue de l'Aveyron et du Lot*, n° du 10 mars 1841.
(2) *Phalange*, n° du 23 septembre 1840.

des choses et par une suite naturelle des lois du mécanisme établi.

Dans la doctrine saint-simonienne, la hiérarchie s'établit essentiellement par l'élection *d'en haut*. Dans notre projet, au contraire, la hiérarchie s'établit essentiellement par l'élection *d'en bas*.

Dans la doctrine saint-simonienne, l'intervention de l'Etat dans l'industrie est permanente; dans notre projet, elle n'est en quelque sorte que primordiale.

Dans la doctrine saint-simonienne, l'action de la société s'efface entièrement derrière l'action du pouvoir. Dans notre projet, la société reçoit l'impulsion du pouvoir; mais, son impulsion reçue, elle ne reste plus soumise qu'à sa surveillance.

Dans la doctrine saint-simonienne, le problème de la répartition des bénéfices est résolu par cette fameuse formule : *à chacun suivant sa capacité ; à chaque capacité suivant ses œuvres*. Dans notre projet, l'inégalité d'aptitude n'est assignée pour base à la différence de rétribution que transitoirement et avec des restrictions importantes. De telle sorte que ce qui forme le principe de la morale saint-simonienne n'est, dans notre projet, qu'une concession nécessaire à des idées que nous regardons comme fausses, et sur lesquelles nous voulons que l'éducation fasse prévaloir les notions d'une morale supérieure.

Ainsi donc, entre le système de Saint-Simon et le nôtre il n'y a rien de commun, ni le but final, ni les moyens, ni la morale.

Quant aux capitalistes, M. Louis Blanc, qui veut bien que l'intérêt de leur argent soit garanti sur le budget, les exclut de toute participation aux bénéfices réalisés par l'atelier. Nous nous bornerons sur cette étrange exclusion aux deux remarques suivantes : la première que c'est fort mal entendre la cause des classes ouvrières que de ne pas intéresser directement les capitalistes à l'amélioration de leur sort. Et, en effet, si les établissements dont il est question doivent améliorer la position de ces classes, il importe de les multiplier ; et le meilleur moyen d'arriver à ce résultat, c'est de faire qu'ils soient un bon placement pour les capitaux : il faut donc que les capitaux aient part aux bénéfices. Notre seconde remarque sera celle-ci : le capital, en tant que faculté concourant à la production, a-t-il ou n'a-t-il pas la légitimité des autres facultés productives ? Voilà la question. S'il est illégitime, il prétend illégitimement à une part dans la production, il faut l'exclure, il n'a pas d'intérêt à recevoir ; si, au contraire, il est

légitime, il ne saurait être légitimement exclu de participer à des bénéfices à l'accroissement desquels il a concouru (1).

La question est posée d'une manière très-confuse dans les lignes qui précèdent. L'écrivain a sans doute voulu nous demander si, d'après notre opinion, il était équitable d'accorder au capitaliste, dans les bénéfices de la production, une part égale à celle du travailleur.

Eh bien! nous répondons sans hésiter que ce serait là, dans une société normale, le comble de l'absurdité et de l'injustice. Comment! voici un individu qui a trouvé dans la succession paternelle un million, bien ou mal acquis, par son trisaïeul. Riche, parce qu'*il s'est donné la peine de naître*, comme le noble de Beaumarchais, il daigne permettre à l'industrie de faire fructifier ce million. Du reste, il passe ses jours à la chasse, il court les spectacles et les promenades, il emploie ses veilles au jeu, il use sa vie tout entière dans des plaisirs ou des occupations qui n'ont pour but que la satisfaction de son égoïsme. Et parce qu'il n'aura pas stupidement enfoui dans la terre cette valeur d'un million qui existerait sans lui, qui existait avant lui, qu'il ignore l'art de féconder, dont il ne sait enfin que toucher et consommer le revenu, vous lui accorderez dans les fruits de la production une part égale à celle de l'homme intelligent et laborieux par qui cette richesse est accrue, mise au service de tous, et dont la vie n'est qu'un sacrifice perpétuel à la société! Quelle justice distributive, bon Dieu! Et que penser de ceux qui, voulant réformer le monde, ne voient pas dans une semblable répartition des bénéfices une brutale violation de toutes les lois de la justice et un outrage à la raison humaine!

Direz-vous que le capital n'est pas, dans l'œuvre de la production, un élément moins indispensable que le travail lui-même? Entendons-nous. De ce que le capital et le travail sont deux éléments également nécessaires à la création des richesses, devons-nous conclure qu'au point de vue de l'équité, le capitaliste et le travailleur sont deux agents également méritoires? Une telle conclusion serait extravagante

Direz-vous que tous les capitalistes ne sont pas des oisifs? D'accord. Mais pourquoi faire si grande la part de ceux qui le sont, et dans ceux qui ne le sont pas pourquoi, rétribuer l'homme riche plus ou autant que l'homme actif?

(1) *Phalange*, n° du 23 septembre 1840.

Direz-vous que si cela est peu équitable, cela est du moins utile? Mais, d'abord, c'est une pauvre philosophie, et bien usée, que celle qui sépare ce qui est utile de ce qui est juste. Et puis, qu'osez-vous prétendre? Comment la société pourrait-elle trouver son profit à mettre sur la même ligne les services *impersonnels* que lui rend le capitaliste et les services *personnels* que lui rend le travailleur? Le travail meurt avec le travailleur: le capital meurt-il avec le capitaliste? Il n'y a rien d'impossible dans l'existence d'une association vivant sur un capital collectif, et l'histoire nous offre plus d'un exemple de ces sortes d'associations. Ainsi, l'on peut concevoir une société sans capitalistes: une société sans travailleurs se peut-elle concevoir? Donc, bien que le capital et le travail soient également nécessaires, les capitalistes et les travailleurs ne le sont pas également. L'existence des sociétés ne dépend pas des premiers d'une manière absolue, tandis qu'elle dépend d'une manière absolue des seconds. Dès lors n'est-il pas manifeste que si les seconds sont moins bien traités que les premiers, cela vient de ce que toutes les notions du juste et du vrai ont été renversées, et de ce que la civilisation a fait fausse route?

Direz-vous qu'il n'en saurait être différemment? Prenez garde! Si vous partez de là, vous perdez le droit de parler d'équité, de morale, de progrès; vous perdez le droit de parler de Dieu. La Providence disparaît pour faire place au plus aveugle, au plus grossier fatalisme.

Revenons au dilemme dont nous avons reproduit les termes: « *S'il est illégitime* (le capital), *il prétend illégitimement à une part dans la production, il faut l'exclure, il n'a pas d'intérêt à recevoir.* Ceci n'est qu'un sophisme. Les disciples de Fourier savent aussi bien que nous combien est grande la puissance des faits existants. Bien ou mal constituée, la société est ce que l'ont faite des idées fausses, de tristes préjugés, une ignorance générale, et des iniquités traditionnelles qui ont plusieurs siècles de durée. Il faut bien tenir compte de toute cela si on veut arriver à une solution pratique. Nous demandons que l'atelier social paye aux capitalistes l'intérêt de leur argent, et un intérêt élevé: 1° parce qu'il importe que les établissements proposés ne repoussent aucun des moyens qui sont de nature à favoriser leur développement; 2° parce que notre

projet ayant pour but une rénovation qui doit finir par embrasser la société tout entière, il importe que les capitalistes soient sollicités aussi vivement que possible à entrer dans l'association générale, de manière à ce que la concentration de toutes les forces éparses s'opère avec rapidité.

Le meilleur moyen d'atteindre ce résultat, c'est de faire que les capitaux aient part aux bénéfices.

Nous ne nions pas que, dans ce cas, l'attrait ne fût plus grand pour les capitalistes. Mais la question est de savoir si, pour les attirer, il ne suffirait pas de leur offrir de leur argent un intérêt aussi et plus considérable que celui que l'État aujourd'hui paye aux rentiers. Car si cela devait suffire, aller au delà serait une folie, puisque ce serait sacrifier sans utilité la rigueur des principes. Or, nous disons que, les ateliers sociaux une fois en mouvement, les capitalistes seraient d'autant plus portés à y entrer que, par suite du progrès de ces établissements, les occasions de placement individuel diminueraient de jour en jour.

Nous demanderez-vous quelle raison nous porte, l'absorption des capitaux individuels étant rendue tôt ou tard inévitable par notre projet, à ménager si fort les capitalistes, et à leur adoucir à ce point une pente qu'il ne leur serait pas possible de ne pas descendre? La raison qui nous porte à ces ménagements, ce n'est pas seulement le désir de transiger avec des répugnances trop nombreuses et des préjugés trop profondément enracinés; c'est plus et mieux que cela. Réformer la société, sans la bouleverser; donner aux intérêts une direction plus féconde et plus tutélaire, sans ébranler avec une impatience sauvage les existences fondées même sur les abus qu'on cherche à détruire; préparer l'avenir, en un mot, sans rompre violemment avec tout le passé... est-ce un calcul seulement? Non; c'est un devoir.

Il manque à la critique de M. Louis Blanc une chose essentielle, et sans laquelle elle est en quelque sorte privée d'appui; nous voulons parler de la détermination des faits auxquels on doit rapporter la concurrence; car cette concurrence anarchique, si justement condamnée par M. Louis Blanc, pour les déplorables conséquences qu'elle engendre, est d'abord un effet avant d'être une cause. Or, n'est il pas de toute nécessité, si l'on veut arriver à des conclusions rigoureuses, de déterminer l'ordre de faits auquel la concurrence doit être rapportée? Eh bien! c'est ce que M. Louis Blanc a complétement oublié de faire,

Nous lisons bien cette phrase au milieu de son article : *De l'individualisme, ai-je dit, sort la concurrence.* Mais nous avons vainement cherché dans tout le cours de l'article un passage seulement où M. Louis Blanc eût pris la peine de faire la théorie de la génération de la concurrence par l'individualisme. Nous sommes encore à le trouver. — D'ailleurs, qu'entend-il ici par *individualisme?* On ne saurait entendre par ce mot le morcellement des industries, l'isolement des familles constituant autant de groupes industriels séparés, insolidaires et forcés de se faire la guerre, c'est-à-dire d'exercer la concurrence en mode anarchique. De ce morcellement industriel, de cet isolement des familles, M. Louis Blanc ne dit pas un mot. Voilà pourtant la grande cause de la concurrence qu'il déplore, la grande source de toutes les misères industrielles et morales sur lesquelles il appelle l'attention des publicistes et du pouvoir. N'est-ce pas une chose vraiment bien étrange qu'un pareil oubli ? Quoi ! vous venez nous proposer un remède pour certaines plaies sociales, vous prétendez que ce remède est logique, rationnel; vous voulez que notre raison en juge, et vous oubliez de nous parler des causes qui engendrent ces plaies (1) !

Le rédacteur de la *Revue de l'Aveyron et du Lot* a répondu d'avance, et pour nous, à cette objection des rédacteurs de *la Phalange*. Nous reproduisons cette réponse, qui est victorieuse :

Pour guérir les maux de la concurrence, a-t-on dit à M. Louis Blanc (*la Phalange*, n° du 23 septembre 1840), il aurait dû remonter jusqu'à la cause même de cette concurrence, qui est le morcellement industriel, l'isolement des familles, et attaquer le mal dans sa source, ce qu'il n'a point fait.—Ce reproche me semble injuste.

La concurrence, dans son sens vrai (*cum currere*, courir ensemble), est la prétention simultanée de divers individus au même produit, prétention qui entraîne la lutte. Cette prétention est un fait primitif, découlant de la nature humaine; elle n'est pas le produit de l'isolement familial, ni du morcellement industriel. La concurrence est entre hommes ce qu'est le morcellement entre instruments de travail. Ce sont des faits coexistants, solidaires, s'engendrant mutuellement. Il est bien vrai que l'association substituée à l'isolement familial accroîtrait la production, mais la concurrence ni la lutte ne seraient point abolies par cela même, sans le concours de beaucoup d'autres conditions. C'est tellement vrai, que, dans l'industrie comme dans l'agriculture, comme dans le commerce, le travail, loin de s'effectuer par ménages et familles isolés, s'exécute en réalité très-souvent par de nombreuses réunions d'hommes, appartenant à diverses familles, rapprochés sous certaines conditions. On peut même soutenir en toute vérité que la production en familles isolées (mode morcelé) n'existe réellement nulle part et se conçoit à peine. Puisque le capital, le travail et le talent

(1) *Phalange*, n° du 23 septembre 1840.

sont les trois éléments de la production, il faudrait supposer une famille qui se suffit à elle-même et n'empruntât jamais les bras d'autrui, ni les instruments, ou les denrées, ou les avances d'autrui, en un mot, une famille complétement isolée de toute relation humaine, ce qui est tout au plus le cas de quelques sauvages. Dans toutes nos sociétés, les familles sont depuis longtemps sorties de cet isolement, et dans l'œuvre de la production elle se sont constamment associées entre elles, d'une manière imparfaite, il est vrai, et non intégrale, par l'échange mutuel, le prêt ou le louage des instruments, des talents, des bras. Le morcellement absolu qui correspondrait à cet isolement absolu n'est pas moins chimérique. Ainsi, ni l'un ni l'autre ne peuvent être les causes génératrices de la concurrence. La concurrence, je le répète, et le morcellement sont deux faits primitifs de deux ordres parallèles, et se fortifient mutuellement. Attaquez la concurrence, du même coup vous frappez le morcellement; détruisez le morcellement, vous atteignez la concurrence. L'isolement familial, qui tient à la fois du morcellement par les instruments de travail et de la concurrence par les agents, suivra nécessairement le sort de l'un et de l'autre.

Ainsi, M. Louis Blanc aborde le problème de l'organisation du travail à sa hauteur convenable, en visant droit à la concurrence (1).

Le Constitutionnel a consacré à l'exposition de notre projet un article plein de bienveillance pour nous. Malheureusement nos idées y sont exposées, non discutées. L'auteur se borne à nous reprocher en termes vagues l'exagération de nos prémices et le tour absolu de nos conclusions. Qu'est-ce à dire? Les faits sur lesquels nous nous sommes appuyé, ce sont pour la plupart des chiffres extraits de rapports officiels. Quant aux conclusions que nous en avons tirées, le lecteur est en état de juger combien d'efforts nous avons faits pour en plier la logique à la nécessité de ménager les transitions.

L'atmosphère des intérêts, dit l'auteur de l'article dont il s'agit, a peut-être besoin, comme le nôtre, d'orages qui l'épurent, et il est certain que, quelle qu'en soit la violence, l'équilibre se rétablit à la longue (2).

Mais le mal que nous avons décrit est-il donc un mal accidentel? Ces milliers d'ouvriers que la misère prend au berceau pour les conduire jusqu'à la tombe ne souffrent-ils pas d'une manière permanente et continue? N'est-elle pas de tous les jours, de tous les instants, cette affreuse lutte qui engendre les vices les plus hideux, châtiés

(1) *Revue de l'Aveyron et du Lot*, n° du 15 février 1841.
(2) *Constitutionnel*, n° du 19 décembre 1840.

par les plus cruels désastres? Les crises industrielles, si c'est là ce que vous entendez par ce mot *orage*, les crises industrielles sont une aggravation momentanée du mal! Mais sont-elles tout le mal? Et en quoi les jugez-vous propres à épurer l'atmosphère des intérêts?

La société se trouve-t-elle en meilleure voie le lendemain de ces *sauve-qui-peut* de l'industrie où nous voyons des ateliers qui se ferment, des capitaux qui se cachent ou sont anéantis, des faillites qui enfantent des faillites, des fortunes qui se renversent les unes sur les autres, et la pâle multitude des prolétaires sans travail qui cherche son pain entre l'insurrection et l'aumône? L'équilibre se rétablit à la longue! Hélas! ne comprenez-vous pas que vous transportez dans l'histoire de l'industrie ce mot fameux qu'il faudrait laisser aux sanglantes annales de la politique: L'ordre règne à Varsovie!

C'est une chose vraiment étrange que l'obstination que nous mettons, dans ce prétendu siècle de lumières, à nous entourer de ténèbres pour ne point apercevoir les plaies qui nous rongent. Nier les blessures, est-ce les fermer? Que nous ressemblons bien à ce philosophe de l'antiquité qui, en proie aux plus vives souffrances, s'écriait: « O douleur! tu ne me forceras pas à *avouer que tu sois un mal!* » Orgueil puéril! occupons-nous de chasser la maladie: nous n'aurons pas besoin de mentir à nous-mêmes pour la braver.

Mais il y a des gens qui font à Dieu cet outrage d'affirmer que le mal est immortel! Voici ce que *le Globe* opposait à notre système:

Qui niera les plaies de l'ordre social actuel? Ce ne sera certes pas nous. Nous avons vu l'Africain que l'on nomme esclave, et l'Européen que l'on nomme citoyen; nous les avons suivis tous deux dans les diverses phases de leur existence de prolétaire; et, certes, nous savons de quel côté est la plus forte somme de misères. Mais ces infortunes matérielles sur lesquelles on revient souvent, et qui servent de pâture quotidienne aux publications du parti radical, révèlent-elles un état aussi anormal qu'on veut bien le dire, un état dont il faille sortir à tout prix? Ne sont-elles pas, au contraire, à quelques modifications près (bienfaits d une législation plus ou moins parfaite), fatalement inhérentes à l'existence de toutes les sociétés humaines? Je ne veux pas appeler d'autre argument à la démonstration de cette vérité que celui que vous me fournirez vous-mêmes : Le riche, dites-vous, succombe lentement à de mystérieuses blessures, et fléchit peu à peu au sein

d'un bonheur apparent, sous le poids d'une commune souffrance. Avez-vous songé, en écrivant ces lignes, à la déduction philosophique qui en découlait si naturellement? Vous ne savez en tirer que celle-ci: C'est la misère du pauvre qui fait la douleur du riche. Etrange aberration d'une philosophie matérialiste qui se heurte aux vérités et les change en erreurs! Non! ce n'est pas la misère du pauvre qui fait la douleur du riche: l'une est, si l'on peut dire, le commentaire providentiel de l'autre. Ces mystérieuses blessures, comme vous les appelez si bien, sous lesquelles succombe lentement l'opulence, ne vous révèlent-elles pas qu'il ne saurait être donné à aucune organisation humaine de réaliser le bonheur matériel, de le réaliser par des moyens purement humains (1)?

Y pensez-vous? Mais avec de pareilles doctrines vous allez droit à la négation de tout progrès! Car de quel droit affirmeriez-vous que c'est seulement le tiers, le quart, le cinquième du mal qu'il est donné à l'homme de détruire? Où fixer, sur la route du progrès, la limite qu'il est permis d'atteindre et qu'il n'est pas permis de dépasser?

Croyez-vous au progrès, oui ou non? Dans le premier cas, je vous défie d'en assigner les bornes. Dans le second, je n'ai plus à discuter avec vous.

On accuse de presque tous nos maux la corruption de la nature humaine: il faudrait en accuser le vice des institutions sociales. Regardez autour de vous: que d'aptitudes déplacées et par conséquent dépravées! Que d'activités devenues turbulentes, faute d'avoir trouvé leur but légitime et naturel. On force nos passions à traverser un milieu impur; elles s'y altèrent: qu'y a-t-il de surprenant à cela? Qu'on place un homme sain dans une atmosphère empestée, il y respirera la mort.

Notre nature, a dit M. Guizot, porte en elle-même un mal qui échappe à tout effort humain. Le désordre est en nous. La souffrance, inégalement répartie, est dans les lois providentielles de notre destinée (2).

Voilà donc leur philosophie! philosophie désespérante s'il en fut, mais, du reste, bien appropriée à un régime qui consacre les angoisses de la foule.

Eh bien! voici le problème à résoudre dans un pareil régime: comment persuader à cette foule immense qu'on dit destinée à souffrir, à souffrir sans consolation, à souffrir sans espoir, à souffrir en vertu des lois de la Providence; comment lui persuader qu'elle doit croire, en

(1) *Globe*, 15 mars 1841.
(2) *Revue française*, n° de 1838.

effet, et se résigner à la fatalité de son destin ? Comment conjurer son désespoir ? Quelle barrière opposer à l'ardeur des désirs inassouvis qui s'élèvent dans son sein ?

Dans les sociétés antiques, ceux qui souffraient sans espoir, c'étaient des *esclaves*.

L'esclavage détruit, que fit le catholicisme ? Pour forcer le peuple, qu'il ne voulait pas émanciper, à se contenter de son sort, il remplaça le fatalisme antique par le dogme fameux de la *souffrance méritoire ;* il cria aux malheureux : Souffrez sans vous plaindre, car la souffrance est sainte ; souffrez avec joie, car Dieu garde à vos douleurs de célestes et ineffables dédommagements.

Mais ce dogme n'a plus de puissance sur les esprits. On a compris que ce n'était qu'un sophisme propre à empêcher la légitime insurrection des opprimés contre les oppresseurs, et ce sophisme impie est tombé avec toutes les tyrannies auxquelles ils avaient si longtemps servi de base.

Comment donc l'allez-vous résoudre ce formidable problème de la *résignation,* philosophes et logiciens du régime actuel ? Par quel frein moral retiendrez-vous dans leur misère tous ces hommes que votre philosophie condamne à des souffrances sans lendemain ? Ne voyez-vous pas que les révolutions qui ont passé sur nos têtes ont donné à ce peuple la conscience de sa force ? Ne savez-vous pas que, d'un bout à l'autre de la société, ce cri magique d'*égalité* a retenti, qu'il a pénétré dans toutes les âmes, et qu'il a éveillé des désirs jusqu'ici inconnus ? Voilà un fait dont il vous est commandé de tenir compte. Heureux ou funeste, approuvé ou maudit, il existe ; il vous domine, il vous entraîne.

M. Guizot sentait bien toute l'importance de cette question, lorsqu'il s'écriait à la tribune : LE TRAVAIL EST UN FREIN !

J'entends : ce qu'était le fatalisme pour les *esclaves* des sociétés antiques, ce qu'était le dogme de la résignation pour les *serfs* du moyen âge, que la faim le soit pour les *pauvres* des sociétés modernes ; forçons le peuple à travailler pour vivre, depuis le commencement du jour jusqu'à son déclin ; que son existence, entièrement employée à d'abrutissants travaux, ne lui laisse pas le loisir de penser qu'il est homme : la sécurité des heureux du monde ne pourra plus être troublée.

Rêverie et folie que tout cela! Le moyen ne serait pas seulement barbare : dans le régime actuel, il serait absurde.

Pour que le *travail fût un frein*, au moins faudrait-il que le travail ne fît jamais défaut à ceux qu'il doit contenir. Or, nous avons prouvé que la concurrence illimitée avait pour résultat nécessaire de laisser un grand nombre de travailleurs inoccupés et affamés.

Un jour, la seconde ville de France vit des milliers d'ouvriers sortir de leurs ateliers, l'œil ardent et le fusil à la main; un drapeau fut déployé sur la place publique, et sur ce drapeau on lisait : *Vivre en travaillant ou mourir en combattant*. Ce jour-là, les ouvriers lyonnais avaient manqué probablement du *frein moral* de M. Guizot!

Trouver un *frein moral* dans un système qui le rend absolument nécessaire, voilà donc une des impossibilités du régime actuel; voilà un des problèmes qu'il faut absolument résoudre, et que nous posons dans l'intérêt du riche comme du pauvre, du fort comme du faible, de ceux qui jouissent comme de ceux qui souffrent. Car, nous ne saurions assez le répéter, plaider la cause des malheureux, c'est plaider la cause de la société tout entière.

Il est un écueil contre lequel M. Louis Blanc ne s'est pas suffisamment prémuni : une vive compassion pour les maux des travailleurs l'entraîne à prononcer un arrêt rigoureux contre le principe même de notre organisation du travail; il impute à un vice inhérent au système les symptômes inséparables d'une mise en œuvre récente et incomplète (1).

Il résulterait de là, selon le rédacteur du *Siècle*, que la concurrence est un système nouveau, qui n'a pas encore fait son temps et qui veut être perfectionné. Mais, pour peu qu'on lise attentivement la critique que nous avons faite de ce système, on se convaincra que c'est à son principe même que nous nous sommes attaqué. Nous avons cherché à montrer quel était l'enchaînement logique des désastres que nous dénoncions. Nous avons mis en relief, dans les résultats produits par la concurrence, non pas des vices accidentels et passagers, mais des vices organiques, et c'est ce que le rédacteur du *Siècle* reconnaît lui-même lorsque, quelques lignes plus bas, il dit :

(1) *Siècle*, nº du 22 août 1840.

La condamnation de la libre concurrence fondée sur les maux plus aigus auxquels celle-ci aurait exposé les travailleurs, telles étaient les prémisses nécessaires d'une transformation absolue de l'organisation du travail. M. Louis Blanc ne s'est pas fait faute d'établir nettement ce point de départ. Après avoir lu ces pages si animées où la conviction déborde, on comprend que l'auteur ait cru devoir, au prix des tentatives les plus téméraires, arrêter la société en déclin, pour l'empêcher de tomber dans un cataclysme effroyable (1).

L'auteur ajoute :

Malgré tous les reproches adressés à la libre concurrence, il faut le dire pourtant, le bien qu'elle a produit l'emporte de beaucoup sur le mal qu'elle a causé. Une compassion légitime pour les douleurs du peuple ne doit pas nous rendre coupables d'ingratitude ; à aucune époque de l'histoire la condition des masses n'a été moins pénible qu'aujourd'hui : les ouvriers sont mieux logés, mieux nourris, mieux vêtus que par le passé. L'amélioration progressive du sort du peuple est devenue un fait incontestable. Elle n'est pas arrivée au point qu'elle doit atteindre ; mais du moins la misère est sans contredit moindre qu'autrefois.

Nous pourrions nier le fait purement et simplement ; car dans quel livre en chercher la preuve? La mémoire des vieillards nous fournit bien quelques notions sur la condition matérielle du peuple dans l'ancien régime. Mais remarquons que les faits qu'on cite avec une apparence de certitude ne se rapportent qu'à la décadence de ce régime, qu'à sa corruption, devenue si complète qu'elle a entraîné sa chute. Du reste, par quel historien l'histoire des misères du peuple a-t-elle été faite? Un seul a essayé de l'écrire, cette histoire : M. Monteil. Et le peuple, tel que M. Monteil le représente aux seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, ne nous apparaît pas plus malheureux que le peuple tel qu'il passe sous nos yeux.

La question, d'ailleurs, n'est pas de savoir si aujourd'hui les hommes du peuple souffrent plus ou moins que n'ont souffert leurs pères, mais de savoir jusqu'à quel point et pourquoi ils souffrent. Or, qu'avons-nous prouvé? Que leur misère était profonde ; qu'elle provenait du principe de concurrence ; qu'elle ne pouvait que s'accroître, pour peu que ce principe fût abandonné à son développement.

Nous venons de parcourir les objections qui nous ont été adressées par la voie de la presse : il en est d'autres

(1) *Siècle*, n° du 22 août 1840.

qui nous ont été faites, soit par lettres, soit verbalement. Nous allons les examiner.

On nous a demandé si détruire la concurrence intérieure, ce n'était pas rendre impossible la solution du problème des douanes. Voyons un peu.

Le système prohibitif est utile, nécessaire même, disent les uns, car si vous n'arrêtez pas l'invasion de certains produits étrangers, vous créez aux produits similaires de l'intérieur une concurrence mortelle; que deviendront alors les industries indigènes que cette concurrence menace? Si vous êtes sans pitié pour les maîtres, pitié du moins pour les ouvriers! Savez-vous bien ce que coûte de souffrances et de larmes à cette classe condamnée, qui n'a que son travail pour vivre, le trouble apporté dans toute une sphère d'industrie? L'Etat est le protecteur né de tous les intérêts nationaux : quel plus noble usage peut-il faire de son droit d'intervention, que celui qui consiste à abriter sous son aile les tentatives fécondes des riches et le travail des pauvres?

Le système prohibitif est funeste, répondent les autres; car il atteint l'immense classe des consommateurs; car il force pauvres et riches à payer souvent fort cher ce qu'ils pourraient obtenir souvent à bon marché. Le système prohibitif est funeste s'il s'agit de matières premières, par exemple; car il tarit dans sa source la production nationale, en dérobant à la main-d'œuvre ses éléments. Il est funeste s'il s'agit d'objets manufacturés; car il donne à certaines industries qui ne sont pas nées vraiment viables un encouragement ruineux et trompeur. Et puis, que signifie cette protection à l'ombre de laquelle il arrive si souvent au génie national de s'assoupir? Est-ce un pouvoir bien intelligent que celui qui, au lieu de pousser l'industrie avec l'aiguillon, la retient avec des lisières? Tout tarif appelle des représailles. Tout produit étranger que nous repoussons de nos ports ferme les ports des autres pays à un produit indigène. Le système prohibitif ne saurait donc favoriser ceux-ci qu'à la condition de ruiner ceux-là. Un droit trop élevé sur les fers est une atteinte presque directe portée à la prospérité des contrées qui produisent du vin. Que les maîtres de forges applaudissent, les vignerons pousseront des cris de détresse. Admirable genre de protection que celui qui met aux prises

tous les intérêts! Touchante intervention que celle qui décuple l'anarchie!

Voilà ce qui se dit de part et d'autre. Eternelles redites! Relativement parlant, les premiers ont raison. En thèse absolue, ils ont tort. Que faire? L'embarras de la décision a fait naître une théorie mixte qui semble prévaloir aujourd'hui. On s'accorde assez généralement à reconnaître que, vu les nécessités d'une situation dont on ne saurait sortir en un jour, il faut maintenir du système prohibitif ou protecteur tout ce qui peut en être maintenu; mais qu'il faut, en vue de l'avenir, en retrancher tout ce qui peut en être retranché. Cette troisième opinion, en apparence fort raisonnable, est au fond assez puérile, et, dans les termes où on les pose, le problème est tout à fait insoluble.

Voici le fait : ce qui doit être mis en question, ce n'est pas le système prohibitif, c'est le principe de libre concurrence. Tant que la libre concurrence sera maintenue, le système prohibitif, ou, si l'on veut, protecteur, restera comme une nécessité fatale.

Et qu'on ne crie pas au paradoxe; car comment, je le demande, a-t-on pu en venir à regarder un régime de douanes comme une chose utile, bienfaisante, et, dans certains cas, indispensable? La réponse est facile. Il a fallu protéger certaines industries indigènes contre la supériorité naturelle des industries étrangères rivales. Mais n'aurait-il pas mieux valu que ces industries indigènes ne fussent pas nées? Sans doute, puisqu'elles sont venues au monde dans des conditions défavorables, puisqu'elles ne peuvent se maintenir que par le tribut qu'elles lèvent sur tous les consommateurs nationaux, puisqu'elles ne vivent qu'à la condition de sucer, pour ainsi dire, le sang de toutes les autres industries? Pourquoi donc sont-elles nées? Demandez-le au principe de la liberté d'industrie.

Il est évidemment dans les conditions de cet antagonisme universel, fruit amer de notre ordre social, que toute chose soit tentée, bonne ou mauvaise; que toutes les sphères soient envahies, qu'elles puissent ou non contenir ceux qui s'y précipitent. La concurrence est un régime de hasard; elle pousse naturellement à une production aveugle; elle encourage l'imprévoyance; elle absout d'avance toutes les témérités; fille de l'individualisme, elle

est mère de l'esprit d'aventure. Faut-il s'étonner si, sous son empire, se sont produites tant de conceptions folles, et si, dans le mouvement désordonné qu'elle imprime à l'activité de chacun, tant d'industries ont été essayées qui ne devaient pas l'être? Voilà le mal, et voilà ce qui a fait d'un système de douanes une nécessité véritable. Une fois l'édifice bâti, alors même qu'il l'aurait été follement, il faut bien le soutenir pour qu'il n'écrase personne sous ses ruines!

L'intervention de l'Etat, par le moyen des douanes, des prohibitions, des tarifs, serait-elle nécessaire, si cette intervention s'exerçait *à priori* par le moyen d'un régime industriel sagement et vigoureusement organisé? Il est clair que non.

Qu'on se place, par exemple, au centre du système que nous avons proposé : le problème des douanes reçoit à l'instant une solution aussi simple que féconde. En effet, introduire dans le travail le principe d'association, établir entre toutes les industries indigènes un vaste système de solidarité, ne serait-ce pas couper court à toutes les entreprises insensées que le caprice ou l'égoïsme individuel engendre, et qu'il faut ensuite protéger aux dépens de tous les intérêts légitimes? Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur ce point, qui nous paraît assez nouveau : LE MEILLEUR, LE SEUL MOYEN DE DÉTRUIRE LA CONCURRENCE QUE LES ÉTRANGERS VIENNENT NOUS FAIRE SUR NOS MARCHÉS, C'EST DE DÉTRUIRE LA CONCURRENCE QUE NOUS NOUS Y FAISONS NOUS-MÊMES LES UNS LES AUTRES; ou, en d'autres termes, le meilleur, le seul moyen d'obtenir, sans des bouleversements affreux et des troubles mortels, la liberté du commerce, c'est de remplacer par un régime d'association et de solidarité ce qu'on a si faussement décoré de ce beau nom :

La liberté de l'industrie.

Votre système, nous a-t-on dit, ne tend-il pas à introduire dans l'industrie des règles disciplinaires qui enlèveraient à la liberté de l'individu tout son ressort et toute sa fécondité? L'application de votre système n'a-t-elle pas pour résultat nécessaire, en tuant la concurrence, d'amortir l'activité humaine qu'elle aiguillonne si fortement? En d'autres termes, que deviennent, dans votre système, la liberté, cette source de toutes les jouissances, et l'émulation, cette source de tous les progrès?

Quoi ! notre système attaque la liberté, lorsqu'au contraire il émancipe cette nombreuse foule de journaliers qui s'agitent aujourd'hui sous le poids d'une condition pire que le servage ! Le saint-simonisme disait : « L'Etat propriétaire ; » c'était l'absorption de l'individu. Mais nous disons, nous, « la société propriétaire. » Différence énorme, et sur laquelle nous ne saurions trop vivement insister.

Notre système menace la liberté ? Pourquoi ? Comment ? Tous les membres de l'atelier social ne sont-ils pas libres ? Ne sont-ils pas mis à l'abri de toute espèce d'arbitraire par les statuts qui régissent l'atelier, statuts AYANT FORME ET PUISSANCE DE LOI, statuts qui établissent, sur la condition des ouvriers, sur la part qui leur est due dans la production, sur la répartition des bénéfices, des principes que nul ne saurait violer impunément, parce que la force publique est là pour les faire respecter ? Il n'est pas jusqu'à la hiérarchie établie dans l'atelier social qui ne soit un hommage rendu à la liberté, puisqu'elle repose sur l'élection et ne donne à l'inférieur d'autres supérieurs que ceux qu'il croit de son intérêt de reconnaître pour tels. Et n'est-ce point pratiquer dans le sens le plus large le culte de la liberté, que de créer une organisation telle que chacun soit assuré d'y trouver du travail et la récompense légitime de ce travail ?

Vous parlez de liberté ? C'est au nom de la liberté, de la liberté vraie, c'est au nom du respect que la société doit à chacun de ses membres, que nous protestons, nous, contre l'ordre social actuel et contre les mille tyrannies qu'engendre la concurrence.

Car, qu'est-ce que l'esclave ?

Allons au fond des choses, et ne jouons pas sur les mots, comme feraient des sophistes ou des rhéteurs.

L'esclave, c'est celui qui est en peine de son vêtement, de sa nourriture et de son gîte ; c'est celui qui dort sur les marches d'un palais inhabité.

L'esclave, c'est le pauvre qu'on punit pour avoir tendu la main à la pitié du riche ; c'est l'homme sans asile qu'on arrête pour s'être appuyé sur la borne.

L'esclave, c'est le malheureux que la faim condamne au vol, en attendant que la société le condamne au bagne.

L'esclave, c'est le père qui envoie son jeune fils respirer

l'air des filatures malsaines; c'est le fils qui envoie son vieux père mourir à l'Hôtel-Dieu.

L'esclave, c'est l'enfant du pauvre qui entre dans un atelier à six ans; c'est la fille du pauvre qui à seize ans se prostitue.

Les esclaves, ce sont ceux qui écrivent sur leur bannière : *Vivre en travaillant, ou mourir en combattant*, et qui, cela fait, combattent et meurent.

Vous parlez de liberté, champions intrépides de l'ordre social actuel? Mais que vous répondent les colons quand vous osez mettre en question l'esclavage aux colonies? « Nos nègres sont plus heureux que vos journaliers; » et ils vous prouvent cela!

La concurrence, selon vous, aiguillonne fortement l'activité humaine? Oui, j'en conviens; mais de quelle sorte et dans quel but? Chacun est irrésistiblement poussé par elle à ruiner son voisin. L'activité dont il s'agit ici est celle qui se déploie sur les champs de bataille. La concurrence ne fait, par sa nature même, le bonheur des uns qu'en faisant le malheur des autres. Elle encourage un fabricant à inventer une machine; mais, grâce aux brevets d'invention, cette machine devient aussitôt, entre les mains de l'inventeur, une massue avec laquelle il écrase tous ses rivaux.

Un procédé industriel est découvert, qui tend à abréger le travail de l'homme; est-ce là le résultat obtenu? L'heureux possesseur du procédé nouveau sait trop bien à quelles conditions il lui sera donné de vaincre ses concurrents : il n'abrége pas le travail de ses ouvriers, et en renvoie un grand nombre, qui, en vertu de ce *progrès*, sont exposés à mourir de faim. Tel est le prix auquel la concurrence met le progrès. Elle n'excite l'esprit d'entreprise et de perfectionnement qu'en donnant à la cupidité les ailes et la rapacité du vautour.

Encore si ce mobile, tout vicieux qu'il est par essence, agissait sur chacun des membres dont la société se compose! Mais, pour un combat, il faut des armes; pour la concurrence, il faut des capitaux. Les journaliers se trouvent donc jetés en dehors du mouvement que crée la concurrence. Ainsi, chez les uns, émulation poussée jusqu'à la frénésie; chez les autres, absence complète d'émulation, et même d'espoir : voilà l'état de choses qu'on ne craint

pas de maintenir, au nom du progrès et de la liberté!

Entrez dans un atelier moderne, vous y verrez quelques hommes dont l'amour du gain surexcite l'activité; et, au-dessous d'eux, des centaines d'hommes qui, vivant au jour le jour, n'ont aucun bénéfice en vue, et peuvent à peine faire sur un salaire modique des économies que dévorera le premier chômage ou la première maladie. Pour ces malheureux, qu'est-ce que l'émulation? car enfin ils ne combattent même pas, ceux-là; ils servent d'armes de combat.

C'est avec les pauvres que les riches se font la guerre.

Les mots dont on a le plus abusé dans le monde sont, sans contredit, les mots *émulation* et *liberté*, le dernier surtout. Ne serait-il pas bien temps de le définir? La liberté, c'est la faculté laissée à l'homme de se développer selon les lois de sa nature. Eh bien! la liberté, ainsi entendue, existe-t-elle, dans notre ordre social, pour la majorité des citoyens? La concurrence, nous l'avons déjà prouvé, crée à la société une situation violente *qui a pour conséquence inévitable* d'imposer aux ouvriers un travail excessif et continu. L'excès et la continuité du travail manuel laissent sans emploi les ressorts de l'intelligence et dépravent la sensibilité. Est-il possible que la vie intellectuelle et le sentiment moral ne s'éteignent pas dans les grossières préoccupations d'un labeur qui dure douze, treize, et quelquefois quatorze heures par jour? Et quel labeur! L'extrême division du travail, qui, dans une société bien organisée, serait d'une utilité incontestable pour tous, l'extrême division du travail a engendré *l'homme machine*.

Donc, si, pour une partie de la société, la concurrence est un aiguillon, elle constitue pour la partie la plus nombreuse un véritable système d'étouffement.

Qu'espèrent ceux qui, ne voulant pas de réforme sociale, s'écrient niaisement: « Il faut instruire le peuple. » Cela signifie apparemment qu'il faut écrire pour le peuple des livres et des journaux qu'il n'a pas le temps de lire, alors même qu'il aurait de quoi les payer! Cela signifie qu'il faut contraindre le pauvre à envoyer ses enfants à l'école, lorsqu'il en est réduit à avoir besoin de leur travail pour ne pas succomber sous les charges de la paternité!

En supposant que le journalier pût dérober à ses tra-

vaux manuels assez de loisir pour ne pas négliger d'une manière complète le soin de son perfectionnement intellectuel et moral, on nous accordera bien que, dans l'état actuel des choses, son instruction ne saurait être, dans tous les cas que fort élémentaire. L'instruction ne profite pas à l'homme quand elle ne fait que loger quelques idées toutes formées dans son entendement et quelques faits dans sa mémoire; elle lui profite lorsqu'elle le porte à agir sur lui-même par la méditation, car alors l'homme, en s'instruisant, se développe; mais une instruction très-imparfaite n'est pas seulement inutile, elle est dangereuse.

« En Angleterre, dit M. Edelestand Duméril dans un » livre intitulé *Philosophie du Budget*, il y avait en 1821 la » dix-septième partie de la population dans les écoles, et » l'on y punissait proportionnellement plus de crimes que » dans le pays de Galles, qui n'en instruisait que la ving- » tième partie. En Prusse, le nombre des crimes semble, » dans quelques provinces, en raison directe du nombre » des élèves. On en comptait en 1816, sur dix mille ha- » bitants :

Dans les provinces			
De Saxe	1,492	Et il y eut en 1817, un criminel sur	506
De Westphalie.	1,394		639
De Poméranie.	1,030		1,405
De Posen . . .	327		2,197

Ces chiffres sont remarquables; et, quelque dédain que l'on professe pour la statistique, il faut bien tenir compte des chiffres lorsqu'ils se trouvent en si parfait accord avec la logique. Rendre l'homme du peuple mécontent de sa situation, éveiller dans son âme des mouvements jaloux, lui inspirer une ambition qui, ne pouvant se satisfaire, se change en fureur, et ouvre à son esprit une carrière qu'il ne pourrait parcourir sans s'égarer, tels sont les résultats que doit naturellement produire, dans l'ordre social actuel, toute instruction à peine ébauchée, ou dirigée selon les principes sur lesquels cet ordre social est fondé.

Revenant donc au système que nous avons proposé, nous lui trouvons d'abord cet avantage que, loin de détruire l'émulation, il la rend commune à tous et la purifie. Les membres de l'atelier social étant appelés à profiter également des succès de l'association, il n'en est pas un

seul parmi eux qui puisse manquer de stimulant. L'intérêt personnel est ainsi conservé pour mobile à l'activité humaine; et, comme il devient inséparable de l'intérêt général, il perd tout ce qu'il a aujourd'hui d'odieux et d'antisocial, sans rien perdre de ce qu'il a d'énergique.

D'un autre côté, plus d'obstacles, dans ce système, au développement moral et intellectuel du travailleur, quel qu'il soit; car toute découverte scientifique qui n'amène pas dans l'atelier social un surcroît de bénéfice, y amène un surcroît de repos, et vient offrir au travailleur le loisir de cultiver son intelligence. Il serait superflu de faire observer que, dans un régime qui assure et agrandit de jour en jour l'existence du travailleur, père de famille, il n'y aurait plus lieu à ensevelir vivantes, dans une manufacture, de pauvres créatures de sept ou huit ans qui ont besoin d'air, de mouvement et de liberté. L'atelier alors ne ferait plus, comme aujourd'hui, fermer l'école!

Ceci nous conduit à examiner une autre objection que voici :

Vous voulez, d'une part, diminuer pour l'ouvrier le temps du travail; de l'autre élargir le cercle des jouissances. Ces deux résultats paraissent contradictoires. Le travail du peuple diminuant, les bénéfices généraux ne sauraient augmenter.

C'est une erreur. Même en admettant que l'ouvrier travaillât seulement sept heures par jour, la somme des bénéfices à répartir se trouverait considérablement accrue.

1° Parce que l'ouvrier, travaillant pour lui-même, ferait avec zèle, application et rapidité, ce qu'il ne fait aujourd'hui qu'avec lenteur et répugnance;

2° Parce qu'il n'y aurait plus dans la société cette foule d'êtres parasites qui vivent aujourd'hui du désordre universel;

3° Parce que le mouvement de la production ne s'accomplirait plus dans les ténèbres et au milieu du chaos, ce qui entraîne l'encombrement des marchés, et a fait dire à de savants économistes que, dans les Etats modernes, la misère provenait de l'excès même de la production;

4° Parce que, la concurrence disparaissant, nous n'aurions plus à déplorer cette incalculable déperdition de capitaux, laquelle résulte aujourd'hui des ateliers qui se

ferment, des faillites qui se succèdent, des marchandises qui restent invendues, des ouvriers qui chôment, des maladies qu'enfantent chez la classe laborieuse l'excès et la continuité du travail, de tous les désastres, enfin, qui naissent directement de la concurrence.

Mais, dans votre système, l'État serait, sinon entrepreneur d'industrie et spéculateur, au moins régulateur du marché. Les prix seraient-ils réglés aussi convenablement qu'ils le sont par le seul fait de la concurrence?

A cela nous répondons que la concurrence ne règle absolument rien, dans le vrai sens du mot. La concurrence fait de tout marché un guet-à-pens. Grâce à son capricieux empire, tantôt le producteur est forcé de vendre à perte, tantôt le consommateur est impitoyablement rançonné. On a prétendu que la concurrence servait à établir un rapport exact entre les exigences de la production et les besoins de la consommation. Rien de plus faux. Supposons que plusieurs messageries en concurrence exploitent nos grandes routes. Cette concurrence déterminera un certain chiffre pour le prix des places. Mais s'il arrive que, sur trois entreprises de messageries, deux succombent par l'effet de la lutte, voilà qu'aussitôt les voyageurs devront payer triple impôt. En d'autres termes, les besoins seront restés les mêmes, tandis que les exigences auront changé.

Qu'imaginer de plus tyrannique et de plus absurde?

Au reste, pour juger de la régularité que la concurrence introduit dans les relations du producteur et du consommateur, il suffit d'observer que sous son influence presque tous les produits ont fini par être falsifiés, même ceux qui concernaient la vie et la santé de l'homme. Si bien que le commerce est devenu une effroyable science de mensonges..... et, pour trancher le mot, une interminable série de vols impunis. Ainsi donc, tout se réduit à savoir si, dans la fixation de la valeur des choses, l'examen ne vaut pas mieux que le hasard, la règle que l'arbitraire, la loi que l'anarchie.

La solidarité que votre système établit entre tous les membres de la société ne menace-t-elle pas la famille, en conduisant à l'abolition de l'héritage?

Si l'existence de la famille était indissolublement liée

au principe de l'hérédité, nous concevrions l'objection; car il est certain qu'en poussant la société à vivre sur un capital collectif, nous fondons un état de choses où l'abolition de l'hérédité devient, sinon nécessaire, au moins possible.

Mais s'est-on bien rendu compte des causes qui ont fait jusqu'ici regarder comme absolument connexes la question de la famille et celle de l'hérédité? Que, dans l'ordre social actuel, l'hérédité soit inséparable de la famille, nul doute à cela. Et la raison en est précisément dans les vices de cet ordre social que nous combattons. Car, qu'un jeune homme sorte de sa famille pour entrer dans le monde, s'il s'y présente sans fortune et sans autre recommandation que son mérite, mille dangers l'attendent; à chaque pas il trouvera des obstacles; sa vie s'usera au sein d'une lutte perpétuelle et terrible, dans laquelle il triomphera peut-être, mais dans laquelle il court grand risque de succomber. Voilà ce que l'amour paternel est tenu de prévoir. Le père de famille qui ne chercherait pas à amasser un capital pour ses enfants, dans une société telle que la nôtre, jouerait évidemment leur avenir à la loterie. La famille, dans une société semblable, a donc pour condition nécessaire l'hérédité. Mais changez le milieu où nous vivons; faites que tout individu qui se présente à la société pour la servir soit certain d'y trouver le libre emploi de ses facultés et le moyen d'entrer en participation du capital collectif; la prévoyance paternelle est, dans ce cas, remplacée par la prévoyance sociale. Et c'est ce qui doit être. Pour l'enfant, la protection de la famille; la protection de la société pour l'homme!

On avait dit aux saint-simoniens: « Sans hérédité, pas de famille. » Ils répondirent: « Eh bien! détruisons et la famille et l'hérédité. » Les saints-simoniens et leurs adversaires se trompaient également en sens inverse. La vérité est que la famille est un *fait naturel*, qui, dans quelque hypothèse que ce soit, ne saurait être détruit; tandis que l'hérédité est une *convention sociale* que les progrès de la société peuvent faire disparaître.

Eh quoi! il serait dans *l'essence des choses*, il serait conforme aux lois de la nature qu'un fils pût être amené à compter avec impatience les jours de l'homme qui lui a donné la vie! Elle serait inhérente à l'essence de la fa-

mille, une condition qui permet cet abominable rapprochement: « Un tel est riche, il vient de perdre son père ! » Non, non. Vous calomniez la nature en la rendant responsable de ce qui n'est qu'une nécessité des vices de votre ordre social. Vous outragez la sainteté de la famille en subordonnant d'une manière absolue son existence au maintien des lois d'une civilisation corruptrice et corrompue.

Le pauvre qui, aujourd'hui, n'a rien à laisser à ses enfants, le pauvre a-t-il une famille? Répondez. S'il en a une, la famille, même dans l'impur milieu où nous sommes, peut donc jusqu'à un certain point exister sans l'hérédité? S'il n'en a pas, justifiez vos institutions, et hâtez-vous..... La famille ne saurait être un privilége!

Tout est admirable et touchant dans l'existence de la famille, si on la considère uniquement au point de vue de l'éducation donnée à des êtres qui ne peuvent encore se suffire. Et, sous ce rapport, elle est le nécessaire fondement de la société. Mais allez au delà, conduisez la famille jusqu'à l'hérédité, aussitôt vous voyez entre l'intérêt social et l'intérêt domestique se creuser un abîme.

Ce que le principe d'hérédité donne à l'un ne l'enlève-t-il pas à l'autre? N'accorde-t-il pas à celui-ci droit de paresse? N'arrache-t-il pas d'avance à celui-là les instruments indispensables à son intelligence et à son activité? Quand les riches criaient aux nobles: « Qu'avez-vous fait? Vous vous êtes donné la peine de naître; » les nobles n'auraient-ils pas pu répliquer, en s'adressant aux riches par héritage: « Et vous? »

Résumons-nous sur ce point. La famille et l'hérédité ne sont inséparables que d'une manière relative et dans un certain ordre social. La famille vient de Dieu; l'hérédité vient des hommes. La famille est, comme Dieu, sainte et immortelle; l'hérédité est destinée à suivre la même pente que les sociétés, qui se transforment, et que les hommes, qui meurent.

Toutefois, et jusqu'à ce que la société actuelle soit transformée, le principe de l'hérédité dans les familles ne saurait être trop vivement soutenu. Sa suppression, si elle précédait la réforme de l'ordre social tout entier, donnerait naissance à de grands désordres, et serait un grand malheur. Nous avons expliqué pourquoi; nous n'insisterons pas là-dessus davantage.

Il ne nous reste plus qu'à repousser le reproche banal auquel s'expose quiconque ose s'élever contre les préjugés de son époque. « Vous êtes un utopiste, » ne manquera-t-on pas de nous dire. Ah ! vraiment?

La science économique et politique est une science de faits: ceci est incontestable. Mais quel est le véritable rêveur, le véritable utopiste? Est-ce celui qui, à telle époque donnée de l'histoire, ne tient compte que des faits *qui existent, mais dont la durée est manifestement impossible*, ou celui qui *s'attache principalement aux faits qui n'existent pas encore, mais dont l'apparition est inévitable et imminente?* Toute la question est là. Voici une maison dont les murs se lézardent de toutes parts: croyez-vous être un homme *pratique*, parce que vous vous obstinez à y rester, au risque d'être enseveli sous ses ruines?

Ceci posé, quels sont les faits dont se compose l'histoire contemporaine?

Dans l'ordre moral, lutte de toutes les intelligences ou scepticisme;

Dans l'ordre social, lutte de tous les intérêts, ou concurrence illimitée;

Dans l'ordre politique, lutte de tous les pouvoirs, ou anarchie.

Une société qui peut être décrite de la sorte est-elle durable? N'est-ce pas là cette maison dont les murs de toutes parts se lézardent?

Au reste, dans le sein même du parti que nous combattons, il n'est pas un homme intelligent qui ne commence à comprendre la nécessité d'une vaste réforme sociale; que dis-je? D'une réforme sociale basée sur les principes qui sont exposés dans ce livre. Dans un article publié par la *Revue des Deux Mondes*, et sorti de la plume de M. de Carné, nous lisons (1).

Les considérations sur lesquelles s'appuie l'école qui réclame avec une énergie sans cesse croissante l'organisation du travail *sont dignes assurément de l'attention la plus sérieuse; car les bons esprits ne peuvent manquer d'être frappés des obstacles que rencontrent dans leur marche les idées placées, voici à peine quelques années, au-dessus de toute controverse...* Qu'arrive-t-il, en effet, dans la pratique? Personne ne l'ignore, et chacun en gémit, sans découvrir un remède pour des plaies que chaque année rend plus profondes... Quoi d'éton-

(1) *Revue des Deux-Mondes*, n° du 1er septembre 1841.

nant si, en présence de tant de douleurs, des esprits hardis s'efforcent de régulariser ce qui leur apparaît comme un chaos ? L'intervention de l'État entre les chefs d'atelier et les travailleurs ; la limitation de la liberté du travail opérée comme celle de la liberté politique elle-même, dans un haut intérêt social ; la sollicitude de la puissance publique appelée à proportionner la production aux besoins et aux débouchés, pour prévenir, par une intervention éclairée, des déceptions et des désastres ; enfin, le droit international réglant et limitant la concurrence des forces industrielles, comme il limite déjà celle des forces militaires, *ce sont là des idées qui n'ont rien d'étrange en elles-mêmes*, mais qu'il est au moins singulier de voir répandre en Europe par les publicistes de l'école républicaine, comme la conséquence extrême de leur principe.

Nous pourrions répondre à M. de Carné que ce qu'il trouve singulier n'a rien que de fort simple ; que l'école vraiment démocratique n'a jamais professé les étroites et anarchiques doctrines du libéralisme ; que le catéchisme du *laissez-faire* n'a jamais été qu'à l'usage de ceux qui possèdent aujourd'hui le pouvoir, et qui ne l'ont conquis qu'après avoir passé quinze ans à prêcher la religion du désordre. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Nous ne citons l'article de M. de Carné que pour l'opposer à ceux qui seraient tentés de nous appeler des *utopistes*. Poursuivons :

Il n'est pas un écrit émané des hommes de quelque valeur dans le parti radical où cet ordre d'idées ne se produise, et dans lequel vous n'aperceviez des efforts visibles pour transformer l'élément politique par l'élément industriel. La guerre à la concurrence est un mot d'ordre aussi accrédité aujourd'hui dans les rangs du parti démocratique que la guerre aux priviléges lors du mouvement de 89, et le bon marché est devenu l'idée la plus antipathique à une école qui ne prévoyait pas à coup sûr, il y a dix ans, où la conduiraient, et des déceptions nombreuses, et les faits nouveaux dont elle s'efforce de s'emparer pour se refaire une popularité perdue.

Il y a dix ans, l'école démocratique se formait à peine, et tout ce que M. de Carné a dit des prétendues doctrines de la démocratie d'il y a dix ans n'est applicable qu'à l'école libérale, laquelle est aujourd'hui aux affaires, et à qui, certes, on ne saurait faire honneur d'une conversion née de *déceptions nombreuses et de faits nouveaux* ; car cette école là vit encore sur ses vieilles erreurs, et c'est avec d'incroyables pauvretés qu'elle affiche la prétention de gouverner le monde. Notons bien que M. de Carné re-

connaît à nos idées la puissance de créer à ceux qui les soutiennent une grande popularité ! Après avoir cité la définition que nous avons donnée du bon marché. M. de Carné ajoute :

Ce passage résume d'une manière assez complète la théorie économique dont les *esprits réfléchis* ne peuvent manquer de suivre les développements avec une curieuse attention. Des disciples de Say pourraient sans doute objecter à M. Louis Blanc que le système de la concurrence et de la liberté commerciale ne saurait être jugé si vite, et qu'il est impossible de le condamner en dernier ressort sur des applications incomplètes et au milieu des résistances que lui opposent encore la plupart des gouvernements européens.

Si des disciples de Say nous objectaient ce que M. de Carné leur met dans la bouche, nous leur ferions observer que les maux de la concurrence s'aggravent et se multiplient en raison même de l'extension qu'elle prend ; que ceci est un fait incontestable ; qu'on ne saurait par conséquent arguer, en faveur de la concurrence, des applications prétendues incomplètes qu'on en fait. Nous les prierions en outre de remarquer qu'ils confondent mal à propos la concurrence et la liberté commerciale ; que ce sont deux choses fort distinctes ; que la cause de la concurrence et celle de la liberté commerciale ne sont pas le moins du monde liées l'une à l'autre ; que, tout au contraire, la concurrence existant, la liberté commerciale est impossible. Mais la polémique nous entraîne, et nous oublions dans quel but nous avons cité l'article de la *Revue des deux Mondes*, M. de Carné expose rapidement notre système, celui qui est développé dans l'excellent ouvrage de M. Adolphe Boyer (1), et celui qui est indiqué dans le livre intéressant de M. Buret *sur la misère des classes laborieuses en France et en Angleterre*. Puis, rappelant que la propagande démocratique se poursuit en France sous plusieurs formes, et arrivant à la catégorie dans laquelle il range les trois livres qu'on vient de citer, il dit :

UN GOUVERNEMENT PRÉVOYANT ET ÉCLAIRÉ ARRACHERA AUX HOMMES que peut égarer la tentation d'en abuser LES IDÉES MÊMES QUI FONT LEUR FORCE AU SEIN DES MASSES ; il prendra l'initiative de certaines mesures que lui seul peut appliquer avec discernement et sans péril. Lorsque, l'année dernière, des milliers d'ouvriers parcouraient dans un

(1) *De l'État des Ouvriers et de son amélioration par l'organisation du Travail.*

calme menaçant les rues de la capitale; lorsque, dans des jours de paix et de prospérité commerciale, ils interrompaient le cours de leurs travaux pour débattre, sous l'ardente excitation des partis, les questions les plus complexes, le premier devoir du gouvernement fut de dissiper par la force une émeute d'autant plus dangereuse qu'elle s'ignorait elle-même; mais à ce devoir accompli a dû en succéder un autre. Il faut que le pouvoir pose à son tour les problèmes posés par les factions. Il doit se demander jusqu'à quel point il peut intervenir dans la seule forme de l'activité nationale, livrée sans règle comme sans contrôle à toutes les chances des événements et de la fortune. Pourrait-il exercer une salutaire médiation entre l'ouvrier et le chef d'atelier, relativement aux conditions du travail? Serait-il en droit de limiter la concurrence à la mesure véritable des besoins et des débouchés? Lui serait-il interdit de protéger l'honneur et le crédit de la France sur les marchés étrangers par une surveillance exercée à l'exportation de nos produits? Enfin, lorsque l'édifice de la société nouvelle repose sur l'unité centralisée et sur l'action administrative, ce double principe peut-il rester sans nulle application aux intérêts les plus nombreux et les plus faciles à émouvoir? LE PRINCIPAL RÉSULTAT qu'aient à retirer les hommes sérieux de l'examen des théories démocratiques, c'est assurément la ferme intention de mettre de telles questions à l'étude, pour les résoudre autrement que par l'axiome tout négatif d'une école économique à laquelle l'avenir réserve de sévères leçons?

Ce langage est-il assez clair? Sommes-nous assez vengés de tous ces hommes sans talent qui, mesurant la vérité à leur taille, déclarent impraticable tout ce qu'ils sont hors d'état de comprendre, et traitent d'utopies inutiles à combattre ce qu'ils sont trop ignorants pour discuter, bonnes gens toujours chargés d'un bagage de mots qu'ils prennent et donnent fièrement pour des idées, esprits stériles qui insultent à la fécondité!

Et vous, monsieur, qui ne vous piquez pas de professer pour les idées d'un parti qui n'est pas le vôtre ces dédains imbéciles, par quel excès d'injustice pouvez-vous flétrir du nom de *factieux* les hommes d'étude qui font ce que, selon vos propres aveux, le pouvoir devrait faire? Ainsi, nous sommes des factieux, et pourtant vous proposez au pouvoir de s'emparer de nos idées pour les appliquer! Nous sommes des factieux, et vous avouez, non-seulement que les maux dénoncés par nous sont réels, incalculables, mais que nous en avons indiqué la véritable cause, et proposé, jusqu'à ce jour du moins, les remèdes les plus sûrs! Vous conseillez naïvement au pouvoir de *nous arracher nos idées!* Le conseil est admirable; mais nous osons mettre le pou-

voir actuel au défi d'en profiter : d'abord, parce que les hommes d'Etat d'aujourd'hui sont trop médiocres pour tenter quelque chose de grand et de hardi ; ensuite, parce que les intérêts auxquels ils sont asservis sont trop aveugles pour sonder la bêtise de l'oppression.

Il est vrai que les avertissements ne leur manquent pas. Nous avons écrit les premières lignes de ce livre au bruit des charges de cavalerie exécutées presque à notre porte. Nous avons continué sous l'impression de nouvelles qui nous montraient le port de Mâcon ensanglanté et l'ordre régnant à Clermont, au milieu des ruines encore fumantes de la guerre civile! Est-ce que nous sommes condamnés à voir se reproduire éternellement ces scènes de deuil? Est-ce que ces appels farouches à la haine seront toujours les seuls qui aient pouvoir de se faire entendre? Pour prévenir, la police; pour réprimer, le canon. Ah! c'est trop, c'est trop; et pourtant ce n'est pas assez. Mitrailler les insurgés vivants; morts, les insulter..... cela ne suffit pas, croyez-moi; et tant que la science ne sera point opposée à l'esprit de révolte, l'émeute sera comme un tonneau des Danaïdes qu'il faudra sans cesse remplir avec du sang.

C'est à rapprocher toutes les classes de la société, à leur faire comprendre que leurs intérêts sont solidaires, à les unir dans un noble sentiment de concorde et de fraternité, que consiste le devoir de tout homme sincèrement attaché à son pays. Mais que valent ces recommandations, dans un régime qui tend d'une manière irrésistible à en détruire l'effet? C'est donc sur les vices de ce régime que nous devons porter nos regards. Et quel plus honorable, quel plus fécond sujet d'études! Mais non : on ne saurait s'émouvoir au spectacle de tant de douleurs, on ne saurait en désirer le terme, en étudier l'origine et la filiation, en décrire la nature, en chercher le remède, sans être un rêveur, un utopiste, sans être mis à l'index par les *hommes pratiques*. Hélas! la sagesse de ces *hommes pratiques* n'est pas si grande qu'elle ne reçoive de temps en temps de cruels démentis. Et ces démentis, qui les donne? La guerre civile.

Quelques mots encore sur ce sujet. Qu'aurait-on dit d'un homme qui, dans les derniers jours du règne de Louis XV, aurait tenu le langage que voici :

« Vous voyez quel est le pouvoir de l'Eglise! A peine

venu au monde, l'homme la trouve auprès de son berceau ; enfant, elle le façonne à son gré ; adulte, elle le fait époux et lui permet d'être père; mourant, elle recueille son dernier souffle; mort, elle l'ensevelit; mis au tombeau, elle le poursuit dans les mystères d'une autre vie, et s'empare de son âme pour en faire aux vivants un sujet d'espérance ou de terreur. Elle domine la conscience du roi comme celle du mendiant. Son empire se fait reconnaître par ceux-là mêmes que ses préceptes n'ont point subjugués : toute alcôve souillée a son crucifix et tout boudoir son prie-dieu. Architecture, statuaire, peinture, œuvres du génie, merveilles des arts, tout cela sert à marquer dans la société le passage de la souveraineté de l'Eglise. Et comment détruire une influence dont les racines tiennent à toutes les parties infimes du cœur humain, une influence créée par tant de siècles asservis à la même croyance? Le pouvoir spirituel de l'Eglise est donc bien grand ; mais il ne l'est pas plus que son pouvoir temporel. Sous Louis XIII, la France fut gouvernée par Richelieu, un prêtre ; sous Louis XIV enfant, par Mazarin, un prêtre ; sous Louis XIV vieillard, par le père Letellier, un prêtre ; sous le régent, par le cardinal Dubois, un prêtre; aujourd'hui, sous Louis XV, elle est gouvernée par le cardinal Fleury, toujours un prêtre. Quant aux richesses du clergé, elles sont immenses : il possède dans le Cambrésis quatorze cents charrues sur dix-sept cents; dans la Franche-Comté (1), plus de la moitié des biens appartient aux moines bénéficiaires; neuf mille châteaux, deux cent cinquante-neuf mille métairies ou fermes, cent soixante-treize mille arpents de vignes, voilà ce qui sert de base en France à la puissance matérielle de l'Eglise, dont les revenus annuels peuvent être évalués à douze cent vingt millions (2).

« Eh bien ! encore quelques années, et cette force immense aura disparu. Le principe de la liberté de conscience remplacera l'autorité morale de l'Eglise ; on ne croira plus à sa parole; ses traditions seront officiellement conspuées, et ses membres recevront un salaire en échange de leurs grands biens, devenus la propriété de l'Etat.

» Vous voyez quel est le pouvoir de la royauté ! Ses folies

(1) Préambule de l'ordonnance du 17 mai 1731.
(2) Lettre du cardinal de Fleury au conseil de Louis XV.

suffisent pour prouver jusqu'où va sa force. Louis XIV a impunément ensanglanté la France; le régent l'a mise impunément au pillage, et c'est impunément que Louis XV la déshonore. Si la maison civile du roi est portée à vingt-cinq millions (1); si le *jeu du roi* absorbe seul des sommes qui feraient vivre des milliers de pauvres; si les spéculations personnelles (2) du roi produisent des famines factices qui mettent le peuple au désespoir; si le roi exerce à son profit les plus monstrueux monopoles; s'il est permis au roi d'enrichir ses courtisans et ses maîtresses en faisant élever ou baisser, selon ses fantaisies, le prix des grains (3); si le roi est assez pouvu de domaines de toute sorte pour donner à madame de Pompadour la terre de Crécy, le château d'Aulnay, le château de Bellevue, le château de Menars, la terre de Saint-Remy, l'hôtel d'Evreux, l'Elysée-Bourbon, l'Ermitage; si le roi est assez pourvu d'argent pour payer deux millions cinq cent mille fr. (4) les faveurs de madame Dubarry, courtisane échappée aux bras d'un mousquetaire; si le roi rit de la pudeur de nos femmes et lève d'impurs tributs sur la virginité de nos filles; ces exactions, ces ignominies, ces scandales qu'on ose à peine blâmer à voix basse, ne montrent-ils pas tout ce que la royauté puise en France de témérité et d'orgueil dans l'ignorance du peuple, la bassesse des gens de cour, le prestige du trône, la puissance des baïonnettes et l'influence des traditions?

» Eh bien! encore quelques années, et vous assisterez au spectacle de la royauté humiliée, insultée, enchaînée, mise en question. Une assemblée de bourgeois lui demandera compte de ses actes; des robins la recevront assis et la tête couverte; ses maîtres de cérémonie seront traités comme des laquais, et ses ministres comme des serviteurs du peuple, jusqu'à ce qu'un jour vienne (jour terrible) où on la fera monter sur un échafaud, sans même lui permettre ce qu'on permet au dernier des criminels...; car les suprêmes paroles de cette royauté tombée en la puissance du bourreau s'éteindront dans un roulement de tambours.

» Vous voyez quel est encore le pouvoir de la noblesse!

(1) Compte rendu à Louis XVI en 1774. Collection, p. 114.
(2) SOULAVIE. *Décadence de la Monarchie*, III, 313.
(3) LACRETELLE. *Dix-huitième siècle*, IV, 298.
(4) SOULAVIE. *Décadence de la Monarchie*, III, 155.

Appuyée d'un côté sur le trône, elle l'est de l'autre sur le clergé. Les fonctions publiques lui sont exclusivement réservées; c'est elle qui possède les emplois de cour; c'est elle qui jouit de toutes les pensions; c'est elle qui remplit le cadre des officiers de l'armée; c'est de son sein que sont tirés les grands officiers de la maison du roi, lesquels ont l'exorbitant privilége de vendre les charges subalternes et d'en garder le prix. Elle a, pour s'enrichir, les *prestations*, les *redevances*, les *corvées*, les *mainmortes*, des *servitudes personnelles* de toute espèce. Elle chasse : le paysan qui en fait autant va aux galères (1). Investie des droits de haute, moyenne et basse justice, elle a fourches patibulaires, piloris et carcans; et ce n'est que depuis peu de temps que les sentences pour crime capital sont revues par les cours supérieures. Telle est sa puissance dans les campagnes, qu'elle fait atteler des hommes à ses charrettes comme des animaux de labourage, et que, pour empêcher les grenouilles de troubler le sommeil des châtelaines, une foule de malheureux passent la nuit à battre les étangs (2). Que dire enfin? Il a été longtemps permis à un seigneur de tuer un vilain, moyennant la somme de *cinq sous parisis*.

» Eh bien! encore quelques années, et toute cette aristocratie sera mise au néant. Une nuit suffira pour faire crouler tout l'échafaudage du système féodal. Oui, dans cette nuit, la qualité de serf sera effacée du vocabulaire de la langue, les mainmortes seront détruites, les justices seigneuriales abolies, les priviléges pécuniaires anéantis, la vénalité des offices sera supprimée, les dîmes seront déclarées rachetables et les citoyens reconnus admissibles à tous les emplois. Et, chose merveilleuse! ces réformes dirigées contre la noblesse, c'est par elle qu'elles seront accomplies : elle-même prononcera son arrêt et scellera irrévocablement sa ruine (3).

» Ce n'est pas tout. L'industrie est aujourd'hui soumise au régime des jurandes et des maîtrises.

» Eh bien! par la plus soudaine, la plus profonde de toutes les révolutions, le principe de la concurrence illimitée sera proclamé.

(1) Voir le décret du 4 août 1789.
(2) Discours de Leguen de Kérangel, dans la nuit du 4 août.
(3) Nuit du 4 août 1789.

» Si bien que, de toute la société d'aujourd'hui, dans quelque temps, il ne restera rien, absolument rien. »

Encore une fois, je le demande, qu'aurait-on dit de l'homme qui, quelques années avant 1789, aurait tenu cet étrange langage? On l'aurait certainement appelé un homme à théories, un rêveur généreux, un utopiste, un fou, que sais-je? Il aurait dit vrai cependant, et ceux qui l'auraient accusé de folie auraient fait preuve en cela d'imprévoyance et d'aveuglement.

Les partisans du nouvel ordre social se trouvent précisément aujourd'hui dans la position de cet homme. Et certes, entre le régime actuel et l'application de nos idées, la distance est infiniment moindre qu'entre la société qui existait la veille de 1789 et celle qui exista le lendemain.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

FOI

ET

AVENIR

Paris. — Imprimerie Beaulé et Cie, rue Jacques-de-Brosse, 8.

Londres, août 1850.

Le travail qui suit remonte à 1835; et, triste à dire, je me surprends à penser, en le relisant, que c'est hier seulement qu'il a coulé de ma plume !

Dicté peu de jours après la loi du 9 septembre contre la presse républicaine fran-

çaise, cet écrit n'eut pas de publicité. Il ne contient pas une ligne qui ne puisse être appliquée à la situation actuelle.

L'Europe a été, depuis 1835, ébranlée dans ses derniers fondements. Vingt révolutions ont eu lieu. La France a brisé la dernière formule de la monarchie, la monarchie bourgeoise. L'Allemagne, la calme et studieuse Allemagne, a vu dix foyers d'insurrection ouverts à la fois sur son sol. Vienne a rugi les colères du peuple, l'empereur a fui, le pape a fui. De Milan à Pesth, de Venise à Berlin, de Rome à Posen, la lave révolutionnaire a coulé. Le drapeau qui porte écrit : *Droit, liberté, indépendance*, a flotté, et tout cela est tombé. Le sang de nos braves, les larmes de nos mères n'ont arrosé que la croix des martyrs. La victoire a déserté notre camp, et notre cri de guerre est le même

que celui d'il y a quinze ans. Nous n'avons rien à changer à nos appels de 1833.

Il doit y avoir à cela une cause profonde, intrinsèque au parti. Nous avons plus de courage, plus de dévouement, plus d'intelligence des besoins du peuple que nos adversaires. Partout où nous avons été un contre un, un peuple et un gouvernement, nous avons vaincu, et nous n'avons pas abusé de la victoire; nous avons, en nous levant, brisé l'échafaud; nos mains sont pures, et nous n'avons rapporté dans l'exil que notre bonne conscience, notre pauvreté et notre foi. Pourquoi donc la réaction triomphe-t-elle aujourd'hui?

Oui, la cause est en nous, elle est dans notre manque d'organisation, dans le fractionnement que des systèmes, quelquefois absurdes et dangereux, toujours incomplets

et prématurés et cependant soutenus avec l'exclusivisme et l'acharnement de l'intolérance, ont produit dans nos rangs. Elle est dans nos défiances, dans nos mesquines vanités perpétuelles, dans le manque absolu de cet esprit de discipline qui seul accomplit les grandes choses, dans l'éparpillement de nos forces en une multitude de petits foyers, de groupes, de sectes, de coteries puissantes à dissoudre, impuissantes à fonder. Elle est dans le culte des intérêts matériels qui s'est peu à peu substitué sur le drapeau de nos écoles à l'adoration des saintes idées, au grand problème éducationnel qui seul rend nos efforts légitimes, au sentiment de la Vie et de sa mission. Elle est dans l'oubli de Dieu, de sa loi d'amour, de dévouement et de progrès moral de la grande tradition religieuse de l'humanité, pour le bien-être, pour le catéchisme de Volney, pour le principe égoïste de Bentham, pour l'indifférence aux vérités

d'un ordre plus élevé que la terre, seules capables de la transformer. Elle est dans l'esprit de nationalisme substitué partout à l'esprit de nationalité, dans la folle prétention que chaque peuple a eue de pouvoir résoudre le problème politique, économique et social en son sein et par ses seules forces, dans l'oubli de cette grande vérité : que la cause des peuples est une; que la patrie doit s'appuyer sur l'humanité; que toute révolution qui n'est pas explicitement un culte de dévouement envers tous ceux qui souffrent et combattent doit se consumer en un cercle et tomber; que la Sainte-Alliance des nations est le but de nos luttes, la seule force qui puisse terrasser la ligue des pouvoirs issus du privilége ou de l'égoïsme des intérêts. Le manifeste de M. de Lamartine a tué la République française, comme le langage de nationalisme étroit tenu à Francfort a tué la révolution allemande, comme la fatale idée de l'agrandissement

de la maison de Savoie a tué la révolution italienne.

C'est de combattre ces tendances funestes et indignes de nous qu'il s'agit aujourd'hui. Et c'est là le but du travail qui suit. Le mal est en nous. Il faut le guérir ou périr. Il faut que la vérité se fasse jour, lors même qu'elle nous accuse. Ceux qui nous égarent pourront s'irriter; le bon sens du peuple comprendra.

Et quant à nos ennemis, ils sont à la merci de notre travail. Ils ne sont forts que par nos fautes, à nous. Nous marchons sous l'orage; mais au delà est le soleil, le soleil de Dieu, brillant, éternel. Ils peuvent, pendant quelque temps, l'obscurcir, le voiler au regard; mais l'effacer... jamais. Dieu merci, l'Europe est émancipée : elle l'est depuis Marathon. Ce jour-là, le principe *stationnaire* oriental fut

vaincu pour toujours ; la liberté baptisa notre sol : l'Europe marcha. Elle marche encore; et ce n'est pas par quelques chiffons de papier qu'on l'arrêtera dans sa marche.

JOSEPH MAZZINI.

FOI ET AVENIR.

I.

La croisade s'organise. La royauté prend du camp. Elle a, tant bien que mal, ressoudé sa vieille armure du moyen âge, son vieux casque féodal, sa vieille épée du seizième siècle. Elle a chaussé ses éperons à la Louis XIV. Elle a enfourché son grand cheval de bataille, le coup d'État. Elle veut guerroyer.

Un instant, lors du grand frémissement des peuples, en 1830, elle se crut perdue. Elle l'était. Nous l'avons sauvée. Nous avons perdu un temps précieux,

un moment immense. Nous avons oublié que souvent le lendemain de la victoire a plus de dangers que la veille. Nous nous sommes enivrés de triomphe et d'orgueil. Sur ce champ de bataille qui devait être pour nous un terrain de traversée, rien de plus, nous avons déployé nos tentes, nous nous sommes laissés aller à des caprices d'enfants, nous nous sommes amusés à jouer avec les armes des vaincus. Nous avons ramassé à demi écrasée sous la barricade populaire la diplomatie, et nous l'avons placée au milieu de nous. Nous avons singé les maîtres. Nous avons, nous, républicains, diplomatisé, protocolisé, discuté à n'en plus finir. Nous avons tranché du chevaleresque à notre aise ; pareils aux anciens *condottieri*, nous avons renvoyé nos prisonniers sains et saufs. Nous avons largement usé de générosité envers un ennemi tombé, mais plein de vie et de vengeance. Nous avons détourné notre tête comme pour lui donner le temps de se raviser. La royauté était désarçonnée. Et nous, comme les chevaliers du vieil âge, nous nous sommes reculés de deux pas, pour qu'elle pût remonter. Elle l'a fait. En nous voyant si oublieux, si légers, si insouciants de notre avantage, le courage lui est revenu. Elle s'est remise au travail. Et cela avec une constance, une abnégation, une activité à nous faire

honte à nous de nos désunions et de notre mollesse, à arrêter, pendant quelques instants, le siècle en sa marche, à vaincre, si cela se pouvait.

Que de travail en peu de temps! Tandis que nous, nous comptions nos morts, elle recrutait les vivants. Tandis que nous nous querellions entre nous pour savoir si ce serait au nom de Babeuf ou de Robespierre, de 91 ou de 93, que nous avancerions, elle avançait; elle avançait petit à petit, sans bruit, caressante, louvoyante; elle creusait son terrain là où elle ne pouvait guère se hasarder à la lumière du ciel; elle tournait les positions qu'elle sentait ne pas pouvoir enlever. Elle faisait plus que de disputer à la tombe quelques lambeaux du drapeau du passé; elle enveloppait le passé tout entier du drapeau de vie, elle le parait des couleurs de l'avenir, et nous le faisait adorer. Haines, ambitions, jalousies, elle sacrifiait tout au grand but, le pouvoir. Au Nord, elle reniait la forme pour le fond, elle refoulait des répugnances instinctives; elle dérogeait aux habitudes légitimistes pour relier la monarchie usurpée à celle du droit divin. Au Midi, elle s'agenouillait dans la boue, elle prêtait sa joue aux soufflets de la diplomatie pour obtenir paix et fraternité. Aujourd'hui, l'alliance est conclue; l'équilibre est établi entre les

anciens et les nouveaux pouvoirs, et c'est sur nous qu'ils gravitent. Le parti *antiprogressif* touche à son apogée de puissance. Il a fait jouer toutes les mines, il a profité de toutes nos fautes. Il a jeté à pleines mains la corruption là où la terreur ne pouvait atteindre : il a délié le cordon de toutes ses bourses, il a fait murer à neuf tous ses cachots ; il a mis les consciences au tarif, prostitué le talent, anarchisé l'intelligence ; il a fait pleuvoir sur les uns les pensions, les croix, les rubans ; sur les autres, la *rosée royale*, la prison et la mort ; il a fait sentir le sang à ses satellites ; il a embauché le bourgeois, bon et honnête bourgeois, qui ne voit pas où on le mène ; il a démoralisé, divisé, morcelé autant que possible ; il a doublé, triplé ses espions, nombre et gages, — puis, en voyant tout ce prodige d'organisation, toute cette masse d'éléments à ses ordres, il s'est cru fort, il a regardé l'Europe en face, il est venu se poser, se formuler à la tribune : le voilà niant Dieu, le progrès, la pensée providentielle, le peuple et l'humanité ; le voilà l'injure à la bouche, le réquisitoire à la main, entre le bourreau et le gendarme, supprimant nos droits à l'avenir, nos droits au mouvement, nos espérances et nos souvenirs ; substituant la force brutale à l'intelligence et nous criant, *à genoux !* comme il le

criait à nos pères, quand nos pères étaient serfs, quand la pensée était maudite, l'intelligence asservie, la conscience muette, et le silence la loi commune.

Maintenant, que faire ?— se décourager ? s'accroupir ? renoncer pour un temps, à notre cri d'action, franc, loyal, énergique, comme notre âme ? recommencer la comédie des quinze ans ? jouer le mort ? tromper la royauté, qu'on n'a pas voulu vaincre ? singer ses allures, ses goûts, sa tactique, la conduire par des sentiers tortueux, détournés, jusqu'aux bords de l'abîme, — lui sourire trompeusement jusque-là, — puis, se démasquer tout à coup, et l'y pousser, en la frappant par derrière ?

Ceux qui adoptent, ou conseillent ce parti comme le seul à prendre, — ceux qui prêchent la patience comme seul remède à nos maux,— ceux qui veulent la lutte, mais à la condition que l'initiative en soit laissée au pouvoir, ne sont pas, selon nous, à la hauteur des circonstances actuelles. Ils changent une mission de création en une mission de résistance. Ils faussent le caractère de l'époque. Ils trahissent, sans s'en douter, la cause qu'ils veulent soutenir, et n'ont pas conscience de l'œuvre que le dix-neuvième siècle

est appelé à réaliser ; œuvre profondément organique, œuvre d'initiation, de renouvellement, et, par conséquent, d'activité libre, de spontanéité, de conscience.

Ce n'est pas tout que de traîner, tôt ou tard, *une* royauté vers l'abîme. Il faut aussi pouvoir le fermer, le fermer pour toujours, et bâtir dessus. Combien de temps en coûte-t-il pour faire et défaire une royauté? Napoléon en a pétri dix peut-être dans sa large main; et la royauté est encore debout : elle a souri sur sa tombe. En 1830, trois coups de la massue populaire ont aplati, nivelé au sol une royauté de huit siècles ; mais la royauté a repoussé sous le choc. Songez à cela.

La comédie des quinze ans a été jouée : jouée avec succès : jouée avec un ensemble, une précision, une exactitude à faire envie à la royauté. Qu'en est-il advenu ?

La comédie des quinze ans a tué la monarchie de la branche aînée ; mais, avec elle, elle a tué aussi la franche et rude énergie révolutionnaire, qui a placé, dans le temps, la France à la tête des nations européennes. Elle a démoralisé le pouvoir ; elle a aussi

démoralisé la nation. Elle a glissé dans son noble cœur le ver rongeur de l'hypocrisie. Elle a usé la framée gauloise sous un manteau de jésuite. Elle a remplacé l'enthousiasme par le calcul, le génie par l'intelligence, le cœur par le cerveau. Elle a étouffé la mâle et forte pensée nationale sous une foule de conceptions bâtardes, mesquines, incomplètes. Elle a flétri la politique par l'apostasie. Elle a déposé sur la civilisation française une couche de corruption dont nous ressentons aujourd'hui les effets. Croyez-vous qu'elle pourrait, cette civilisation, en supporter une seconde? Croyez-vous qu'elle n'en serait pas écrasée? Songez-y. Lorsque les temps sont mûrs pour franchir le seuil du présent et s'élancer vers l'avenir, toute hésitation est funeste. Elle énerve et dissout. Le secret des grandes victoires est la rapidité des mouvements. Quand toutes les conséquences d'un principe sont épuisées, — quand la maison que Dieu vous a faite tombe en pourriture, secouez la poussière de vos pieds et hâtez-vous d'en sortir. La vie est dehors. Au dedans, c'est l'air froid, glacé du tombeau; le scepticisme errant parmi les ruines, l'égoïsme qui en est la conséquence, — puis l'isolement, — puis la mort.

. . . .

Or, les temps sont mûrs. Les conséquences du

principe *individuel*, roi du passé, sont épuisées. La royauté en est à sa seconde restauration. Elle se fait plagiaire et copiste. Elle n'enfante plus. Montrez-moi un seul acte important, une seule manifestation de la vie européenne qui ne soit pas le produit du principe *social*, qui ne relève pas du *peuple*, roi de l'avenir. Le vieux monde n'a plus rien à développer : il lutte, il résiste, il s'immobilise. Nous avons des cadavres d'aristocraties, qui fonctionnent par galvanisme ; l'ombre de la royauté singeant le corps et la vie. Ceci, depuis 1814, depuis vingt-un ans. Depuis vingt-un ans, l'avenir nous réclame. Depuis lors, nous sommes en retard, — l'heure s'écoule, les peuples se rendorment, — et vous voudriez rebrousser chemin, recommencer un travail depuis longtemps accompli, reprendre la pièce jouée, refaire le passé, retomber en enfance, parce que la royauté est décrépite ?

Puis, dites-moi : quel est votre espoir en allant ainsi puiser vos inspirations au camp ennemi, en réglant votre marche sur la sienne, en acceptant son terrain ? A quelles issues vous mènera-t-elle, cette voie tortueuse, diplomatiquement révolutionnaire, sur laquelle vous voudriez entraîner nos jeunes générations ? Prenez garde. Toute route d'opposition ne peut qu'aboutir à la

royauté. Or, c'est bien de l'opposition que vous voulez faire. Entre les moyens et la fin, il y a, généralement parlant, rapport essentiel. Comment une tactique constitutionnelle conclurait-elle à autre chose qu'à une modification constitutionnelle? L'opposition des quinze ans a enfanté 1830. Toute opposition analogue enfantera, sauf incident imprévu, des résultats analogues. En 1830, le peuple renferma dans la charte son cercle d'attaque, parce qu'on l'avait habitué à voir s'y renfermer le cercle de la défense. En 1836, ou 37, il fera de même. Il a fallu que toute l'Europe ameutée contre la France de 89 vînt jeter son gant de défi à la révolution; — il a fallu que des membres de la famille royale, les uns fussent en armes aux frontières, les autres en conspiration permanente à Paris, — pour que le peuple irrité vînt à son tour, en jetant, comme réponse au défi royal, une tête de roi par-dessus la frontière, se constituer en république. Sans ce concours de causes exceptionnelles, la révolution n'aurait pas été jusque-là; l'impulsion donnée par les cahiers des états généraux n'aurait pas dépassé 1791. Or, on ne fait plus la guerre en Europe aux révolutions qui éclatent au sein d'un peuple de trente millions; on ne leur jette plus de gant de défi: — on leur donne la poignée de main et le baiser de Judas.

On ne les attaque plus en face, on les déshonore. Puis, ainsi déshonorées, on les enferme, on les isole : on les entoure, comme le scorpion, d'un cercle de feu. Là, elles se consument d'elles-mêmes; elles tournent au suicide; elles meurent; car, par la loi des choses, toute révolution est expansive; elle meurt, si elle trahit son principe. — Et cependant, supposez que cela n'arrive pas. Le peuple a dépassé l'impulsion primitive. Il a marché. Il a détruit le principe au lieu de le modifier. D'une révolution royale il a fait une révolution républicaine. La république est proclamée : votre but est atteint. Mais les mœurs, les habitudes, les idées, les croyances, sont-elles changées? sont-elles républicaines, ou monarchiques? Non, votre but n'est pas atteint; car ce n'est que par réaction que ce peuple a marché, et toute révolution simplement réactionnaire est condamnée à retomber, — car, c'est du principe de la légalité monarchique qu'il a été nourri : ses antécédents sont monarchiques; son éducation est monarchique; et vous aurez une forme républicaine entée sur un fond monarchique : rien de plus. Ce sera la question d'organisation *politique* remplaçant, effaçant, supprimant la véritable question, la question *morale et sociale*.

Les peuples ne se régénèrent pas par l'analyse. L'analyse est un puissant dissolvant qui peut aplanir bien des routes ; mais il ne lui est pas donné de créer. L'analyse c'est l'individualisme ; c'est, si vous le voulez, l'*individualité* triomphante ; elle ne peut aboutir qu'à une révolution de protestantisme et de liberté. Or, la république est bien autre chose. La république — telle du moins que nous l'entendons, — est l'association, dont la liberté n'est qu'un élément, un antécédent nécessaire. L'association, c'est la synthèse, la synthèse de Dieu, le levier du monde, le seul instrument de *régénération* qui ait été donné aux races humaines. L'opposition n'est que l'analyse, un instrument de pur criticisme. Elle tue et n'enfante pas. Quand elle a tué un principe, elle s'accroupit sur le cadavre, et elle y reste. La synthèse seule peut repousser le cadavre et chercher la vie ailleurs. C'est pourquoi la révolution de 89, révolution toute protestante dans son caractère, n'a pu, dans ses derniers résultats, qu'introniser l'analyse, constater la fraternité individuelle et organiser la liberté. C'est pourquoi la révolution de 1830, révolution toute d'opposition, se trouva impuissante, dès les premiers jours, à réaliser le principe *social*, qu'elle entrevoyait de loin sans pouvoir l'atteindre. L'opposition ne peut, tout au plus,

que dévoiler la stérilité, la déchéance, l'épuisement d'un principe. Au delà, le vide. On ne bâtit pas sur le vide. On n'établit pas la république sur une démonstration à l'absurde. La preuve directe est indispensable. Le dogme seul peut nous sauver.

II.

La manifestation d'un principe, est son incarnation dans les faits. Peuvent-elles, les races enchaînées, s'élancer dans l'arène du libre développement, si elles ne brisent pas pour toujours la porte de leur prison? Apôtres d'une croyance qui veut fonder, le pouvons-nous sans drapeau, sans traverser la lutte, une lutte à mort entre elle et la croyance opposée? — Attendez, disent-ils. — Attendre quoi? les circonstances? — Mais que sont-elles, ces circonstances, si ce n'est une disposition particulière des éléments destinés à enfanter les événements? D'où viennent-elles, d'où peuvent-elles venir, si ce n'est de l'œuvre humaine? — La guerre? — La guerre entre qui? entre ceux qui marchent en accord, qui viennent de resserrer leur pacte de fraternité, qui ont même but, mêmes ennemis, mêmes craintes? contre ceux qui sont à genoux, dans la boue? Il ne peut y avoir d'autre guerre en Europe que celle qui sera la conséquence d'une insurrection. — Les coups d'État? — La lutte énergiquement, opiniâ-

trément soutenue peut seule les amener. Or, comment la soutenir? Par la conspiration? ils n'en veulent pas : ils l'ont placée au rang de l'émeute : ils ont marqué l'une et l'autre au fer rouge. Par la presse? On la tue. Vous avez des lois qui bâillonnent, des censeurs qui torturent, des juges qui condamnent et qui jettent la pensée formulée au cachot. Pourra-t-on éluder tout cela? c'est bien, en France, peut-être. Mais s'il se trouve un pays qui n'ait point de presse du tout? point de tribune? point de journaux, pas même littéraires? point de théâtre national? point d'enseignement populaire? point de livres étrangers? Si cependant ce pays souffre? s'il souffre horriblement dans ses masses comme dans ses classes aisées, par la misère, par l'oppression étrangère et domestique, par le manque absolu de toute nationalité, par l'absence de tout développement intellectuel et industriel? Que fera-t-il, ce pays? d'où lui viendra, dites-le-moi, le progrès graduel?

Or, ce pays existe. Ce pays c'est l'Italie : c'est la Pologne : c'est depuis peu l'Allemagne : c'est l'Europe pour les deux tiers.

Prenez l'Italie.

Là nul progrès, nulle voie ouverte au progrès, si ce n'est celle des révolutions. Toutes les avenues sont fermées. La tyrannie a élevé tout autour la grande muraille. Une triple barrière d'espions, de douaniers, de gendarmes veille nuit et jour pour empêcher la circulation de la pensée, pour saisir le fruit défendu à la frontière et au delà. L'enseignement mutuel est proscrit. Les universités sont fermées ou esclaves. Des arrêts de mort poursuivent également les détenteurs d'un livre proscrit et celui qui oserait l'imprimer clandestinement. Point de journaux étrangers indépendants. L'intelligence meurt jeune, faute d'aliments. Elle s'abjure, elle apostasie dans l'égoïsme, ou bien elle se consume dans les accès d'une misanthropie sombre. Elle se fait Don Juan ou Timon. Les âmes privilégiées, les âmes de feu qui ont entrevu un instant l'avenir, douloureusement froissées par tout ce qui les entoure, sans but, sans mission, sans soleil, s'éteignent comme la fleur qu'on n'arrose pas, comme la Péri qu'on a privée de ses ailes. Encore une fois, d'où viendra le progrès à ce peuple? d'où viendra-t-il à la Pologne qui offre le même tableau? d'où viendra-t-il à l'Allemagne qui l'offrira bientôt, quand, embrassant votre conseil, les patriotes se seront effacés et auront cessé cette lutte active et sans cesse renaissante, qui peuple

les prisons, mais donne l'éveil au peuple assoupi et rayonne à travers les grilles sur la multitude qui s'ignore elle-même? Comment introduire la pensée sainte que tous invoquent et que nul ne peut formuler, si, tremblants devant des chances individuelles, nous ne voulons rien risquer, si nous n'osons pas, pareils aux contrebandiers des Pyrénées, défendre l'arme au poing notre contrebande?

L'insurrection : — à ces peuples-là je ne vois pas, moi, d'autre conseil à donner : l'insurrection aussitôt que possible; l'insurrection générale, énergique; l'insurrection des masses; la guerre sainte des opprimés; la république pour créer des républicains; le peuple en action pour initier le progrès. Il faut que l'insurrection gronde les décrets de Dieu. Il faut qu'elle remue et nivelle le sol sur lequel doit s'élever son œuvre immortelle. Il faut que, comme le Nil, elle inonde les contrées qu'elle doit féconder.

Or, nous parlons ici pour ceux-là surtout qui, privilégiés du malheur, se trouvent placés au bas de la hiérarchie européenne, — pour ceux qui, tandis que d'autres, plus élevés, marchent à la lueur des étoiles et peuvent se désigner l'un à l'autre, de la voix

et du geste, le but du travail commun, errent dans les ténèbres et dans un silence forcé au fond du gouffre qu'une double tyrannie leur a creusé ; — pour toutes ces races enchaînées qui cherchent en vain depuis je ne sais combien de siècles la mission que Dieu leur a murmurée à leur berceau; — pour la Pologne, pour la Hongrie, pour l'Italie, pour l'Espagne, pays des grandes destinées humanitaires, où, faute d'hommes qui comprennent tout ce qu'il y a de prophétique dans cette heure de crise, la nation se débat entre deux systèmes, traduction — tous les deux — également mauvaise d'un faux principe; — pour l'Allemagne aussi, pauvre et sainte Allemagne, qui nous a donné l'éveil à tous par la grande voix de Luther et que nous payons aujourd'hui d'une froide sympathie qui touche presque à l'indifférence. Nous parlons pour tous; car tous doivent compter, éléments nécessaires dans la synthèse européenne qui s'élabore ; car il est au-dessus de la mission spéciale que chacun de nous doit exercer sur la terre, une mission générale qui embrasse l'humanité entière, et qui doit avoir sa tactique, ses actes, son langage à elle ; car nous ne voyons pas que l'importance de cette unification morale du parti républicain par l'apostolat du langage soit assez universellement sentie, ni qu'elle influe sur le choix

du système dans lequel devraient s'harmoniser tous les efforts de la presse *progressive* européenne. Nous avons des hommes, écrivains distingués du républicanisme, qui croient que nulle lumière ne peut apparaître à ces peuples, pour les faire remonter, si ce n'est d'en haut, des bords du gouffre, des mains de ceux qui veillent autour; — des hommes qui se bornent à demander pour eux l'aumône d'un peu d'air et de liberté; — des hommes qui prétendent mûrir l'association européenne au soleil de la monarchie constitutionelle, qui repoussent comme nuisible toute tentative de régénération absolue par l'incarnation d'un grand principe religieux, qui protestent comme contre quelque chose d'intempestif et sans résultats matériels probables, contre tout mouvement un peu brusque de la part de ces peuples, contre toute croyance radicalement organique émise par leurs défenseurs. Et moi, je proteste contre cette fausse théorie qui, en confondant l'expression matérielle du progrès avec le progrès lui-même, double en quelque sorte la peine aux peuples, en les condamnant à une *initiation* graduelle, parallèle à la voie de souffrances qu'ils ont parcourue.

Non, ces peuples ont plongé jusqu'à l'enfer dans leur chute : ils toucheront au ciel en se relevant.

C'est au sein de l'esclavage, c'est par l'esclavage lui-même que les peuples s'initient à la liberté. Ils ont souffert au delà de toute expression : ils grandiront, en se levant, au delà de toute croyance. Leurs souffrances ont été bénies. Chaque douleur leur a appris une vérité. Chaque année de misère les a mûris pour la réhabilitation entière, absolue. Ils ont bu le calice jusqu'à la lie. Il ne leur reste qu'à le briser.

Encore une fois, que faut-il donc faire ?

Prêcher, Lutter, Agir (1).

(1) Agir, disons-nous, mais en nous posant ainsi en quelque sorte représentants et apôtres du principe d'action, est-ce l'action en tout état de cause, l'action à tout prix, l'action fiévreuse, désordonnée, irréfléchie que nous prêchons ? — Comprendre ainsi notre idée, ce serait ne pas la comprendre. Nous parlons ici uniquement de l'action-principe, drapeau, programme, tendance de tous les efforts, but avoué de tous les travaux. Le reste est une question de temps que nous laissons volontiers de côté. Ce que nous voulons, c'est qu'on ne vienne pas ériger en théorie la nécessité, — c'est qu'on ne vienne pas, en berçant les peuples d'un fol espoir, remplacer par je ne sais quelle force des choses pacifiquement progressive l'*activité* révolutionnaire, — c'est qu'on ne prétende pas accorder à un travail fractionnaire et froidement analytique d'*opposition* l'immense puissance de ré-

Le parti républicain ne doit nullement changer d'attitude ni de langage. Tout changement, toute modification introduite par je ne sais quelle tactique dans son mode de vitalité, le ferait descendre de sa hauteur au rôle de parti politique. Or, le parti républicain n'est pas un parti politique. C'est un parti religieux, ou bien ce n'est rien. Il a un dogme, une foi, des martyrs depuis Spartacus. Il doit avoir l'inviolabilité du dogme, l'infaillibilité de la foi, le dévouement et le cri d'action des martyrs. C'est pour l'avoir trop souvent oublié, pour avoir singé tour à tour la royauté et l'aristocratie, pour s'être fait réactionnaire avec

vélation qui appartient à la synthèse insurrectionnelle. Nous repoussons de toutes nos forces l'inaction systématiquement appliquée à quelque peuple que ce soit, le silence qui couve, la dissimulation qui trahit, venant dans nos rangs se substituer à la franche et loyale prédication de notre dogme. Nous poussons le cri d'Ajax. Nous voulons combattre en plein jour, à la grande lumière du ciel. Est-ce hallucination? est-ce impatience puérile? non; c'est le complément de nos doctrines, le baptême de notre croyance. Le principe d'action que nous inscrivons franchement sur notre bannière est intimement lié à notre croyance en une nouvelle époque. Comment l'initier, si ce n'est par le peuple et par l'action, qui est sa parole? C'est parce que nous visons à quelque chose de plus qu'à un mouvement réactionnaire ou à un changement purement matériel, que nous réhabilitons le principe d'action.

elle, qu'on l'a vu tomber quelquefois. C'est par l'*idée*, par la pensée religieuse, dont il est, même à son insu, la manifestation sur la terre, qu'il s'est toujours relevé : relevé géant, quand on le croyait disparu. Qu'il ne l'oublie pas. Les partis politiques tombent et meurent; les partis religieux ne meurent jamais, si ce n'est par le temps et par la victoire, lorsque l'idée-principe qui fait leur vie a reçu tout le développement dont elle était capable, et s'est incarnée dans les mœurs. Alors, mais alors seulement, Dieu fait germer dans le cœur du peuple, ou sous le crâne de l'homme puissant par le génie et par l'amour, une nouvelle pensée plus vaste et plus féconde que sa devancière : le foyer de la foi se transporte d'un pas en avant, et ceux-là seuls qui viennent se grouper autour de lui constituent le parti d'avenir.

Le parti républicain n'a donc rien à craindre pour le succès de sa mission : rien de ces échecs d'une heure qui n'entament pas son corps de bataille, et concentrent autour de lui ceux que l'ardeur de l'attaque disséminait trop au loin ; rien de ces tentatives mille fois renouvelées, essais informes et inexécutables, pour substituer la force au droit, la matière à l'esprit. Le danger n'est pas là.

Au fond, théoriquement parlant et abstraction faite des choses et des hommes du jour, la position n'en est que meilleure. La loi du 9 septembre n'a rien fait contre nous. Elle devait nous tuer, disaient-ils : mais tue-t-on l'avenir? Elle a tué la monarchie représentative. Voilà tout. Elle a éclairci le terrain. Elle a tranché l'éternelle question entre la royauté citoyenne et l'opposition dynastique. Elle a donné un démenti formel à tous ces faiseurs de systèmes, qui prétendaient concilier la souveraineté du peuple et l'inviolabilité de ses mandataires, le progrès continu et l'immobilité d'un pouvoir héréditaire. Elle a formulé leur impuissance, flétri les restes de la *doctrine*, effacé jusqu'à l'ombre de l'éclectisme, ramené les choses aux principes, et conclu la période de transition, qui nous énervait de ses trompeuses espérances et de ses folles terreurs. Maintenant, plus de transitions, plus de craintes vagues et sans cause. Tout se voit. Esclaves ou vainqueurs. *To be or not to be*. La question est nettement posée. Il faut abdiquer sa nature d'homme, refouler tout ce qu'on a de saint dans le cœur, de puissant dans la tête, courber son intelligence, étouffer sa pensée au berceau ; ou bien se lever et en appeler de la justice des rois à la justice du peuple, au *jugement de Dieu*, à l'épreuve par le combat. Il faut

renier le progrès et encadrer l'Humanité en une charte royale ; ou bien, en repoussant du pied le vieux monde, s'élancer vers le nouveau, franchir d'un bond les barrières qui nous en séparent. La trêve est rompue pour toujours. *Peuple* et *royauté*, ce sont deux champions qui s'étaient bercés d'un espoir de paix, et qui, détrompés, vont redoubler d'ardeur pour la lutte. Ils s'étaient donné un instant la main, peut-être aussi pour mieux découvrir le défaut de l'armure. Ils la retirent aujourd'hui. Voilà la guerre. Ils ont repris leurs positions, franches et nettes ; bonnes positions d'ennemis. Ils se sont reculés d'un pas comme pour mieux s'élancer. Tous ces faux amis, entremetteurs sans conscience, qui nous endormaient dans des projets de fusion impossible, vont disparaître : ils ont senti le combat. D'un côté, la monarchie, ses siècles de passé, son autorité d'habitude, ses sicaires, ses percepteurs, ses gendarmes ; de l'autre, le peuple, ses siècles d'avenir, son instinct des choses nouvelles, sa jeunesse et ses innombrables travailleurs. L'arène est vide au milieu. A demain la bataille.

III.

Vous vous trompez, nous a-t-on dit. La foi manque aux peuples. Les masses sommeillent engourdies. L'esclavage les a presque partout subjuguées. Elles ont tant supporté de chaînes qu'elles ont perdu l'habitude du mouvement. Vous croyez avoir des peuples, où vous n'avez que des multitudes; des hommes, où vous n'avez que des ilotes. Qu'en ferez-vous? Comment parvenir à les entraîner dans la lutte? Comment les y retenir? Notre appel ne leur a pas manqué; elles nous ont manqué, elles, à nous. Nous leur avons crié: peuple, liberté, vengeance! Elles ont soulevé un instant leur tête appesantie, et l'ont laissée retomber. Elles ont regardé passer le convoi de nos martyrs: et elles n'ont pas compris qu'on enterrait avec eux, sous la même pierre, leurs droits, leur vie, leur salut. L'or les mène; la terreur les immobilise. La misère chez elles a écrasé l'enthousiasme. Plus de foi. Plus d'ardeur. — Or, les masses seules font votre force. Dans vos calculs de bataille, vous ne comptez

que sur elles. Effacez-les ; vous n'avez plus de chances que pour le martyre. Mourez donc, si vous croyez que de votre sang puisse surgir plus vite la génération des vengeurs. Mais n'entraînez pas avec vous ceux qui n'ont pas la même force, ou les mêmes espérances que vous. Ne venez pas, en prêchant l'action, prêcher le martyre à tout un parti. N'usez pas des forces qui plus tard peut-être pourront être utilement employées, dans les folles tentatives qui ne mènent à rien. Ne vous trompez pas sur votre époque. Résignez-vous, et attendez.

La question est grave. L'avenir tout entier du parti républicain en dépend.

La foi manque aux peuples. — Quelles conséquences voudrait-on tirer de là ? Quelles causes assignerons-nous à cette triste réalité ? Voudrait-on par hasard conclure de la foi à la puissance ? Dirons-nous que là où la foi manque, la capacité n'existe pas ? que les peuples sont aujourd'hui encore impuissants à la lutte par la force des choses ? qu'ils n'ont pas assez souffert ? que les temps ne sont pas mûrs ? que l'expiation — si tant est que les peuples aient quelque chose à expier — n'est pas accomplie ?

Ce serait, à mon avis, faire preuve d'une inconcevable légèreté dans une question vitale, que d'accepter des solutions pareilles. Ce serait entrer dans un système de fatalité historique que l'intelligence du siècle repousse ; ce serait abdiquer la puissance humaine, se prosterner, s'accroupir lâchement devant quelque chose qu'on n'a pas même essayé d'expliquer. Arguer de l'existence d'un fait la nécessité de ce fait, puiser dans ses conditions actuelles la norme qui doit régir les actes, c'est en poussant le matérialisme à ses dernières limites, renier l'étude des causes pour une passivité presque absolue. Nie-t-on la faculté du mouvement dans un homme, parce qu'il se tient devant vous immobile ? — Or, ceux qui prennent l'actualité pour mesure de la force inhérente aux peuples, ne font pas autre chose. Les peuples sont-ils bien réellement faibles, ou n'est-ce que la foi, la foi qui met les forces en action, qui sent le besoin de se révéler par des actes, n'est-ce que la foi qui leur manque ? — C'est là que vient se placer la véritable question — et, pour nous, elle est jugée.

Oui ; la foi manque aux peuples ; non la foi *individuelle*, celle qui fait les martyrs, mais la foi commune, la foi *sociale*, celle qui enfante la victoire ; la

foi qui rallie, qui soulève les masses ; la foi dans leurs destinées, dans leur mission, dans la mission de l'époque ; la foi qui agite, éclate et rayonne en se dévouant — qui prie et combat — qui marche sans crainte dans les voies de Dieu et de l'Humanité, l'épée du peuple dans sa main, la religion du peuple dans son cœur, l'avenir du peuple dans sa pensée. Mais cette foi que, seul jusqu'à ce jour, le premier prêtre de l'époque a prêchée, et qui attend encore ses vulgarisateurs pour vivifier, par la réhabilitation de la pensée nationale à laquelle elle doit être mariée, les races endormies, nous viendra-t-elle par la force ou par la conscience ? Est-elle bannie encore aujourd'hui de nos cœurs par une impuissance réelle, ou bien par de fausses croyances, par l'empire d'un préjugé que l'on ne cherche pas assez à détruire ? Un acte énergique de volonté ne suffirait-il pas pour rétablir l'équilibre entre les oppresseurs et les opprimés ? — Et dans ce cas, sommes-nous sur la voie ? La tendance généralement imprimée aux travaux des hommes qui veulent le bien ; la pensée-mère qui les dirige, leur organisation morale en un mot, convient-elle au but que l'on veut atteindre ? A-t-elle mission pour déterminer cet acte de volonté ? — En d'autres termes, est-ce à nous que le hasard a placés en tête du mouvement, ou bien à la

foule qui suit, qu'appartiennent la faute et la responsabilité de l'état actuel, de l'inertie qui paraît incruster les peuples au vieux monde ?

Encore une fois, c'est là qu'est la question.

Voyez l'Italie. Là, malheur, souffrance, protestation, dévouement individuel, tout depuis longtemps est au comble. Le calice déborde. L'oppression, je l'ai dit, est partout, on la respire avec l'air. Elle pèse sur les masses, elle flétrit les intelligences, elle tarit les sources de la prospérité matérielle, elle écrase le progrès moral. La réaction aussi est partout ; car partout on lutte, partout on conspire, partout on salue avec ivresse le moindre signe, la moindre lueur d'un autre avenir. Là, trois Etats séparés, vingt villes, deux millions d'hommes se lèvent en une semaine, renversent leurs gouvernements, et proclament l'émancipation sans qu'une seule protestation s'élève, sans qu'une seule goutte de sang soit versée. Là, des tentatives mille fois avortées ne fatiguent pas le patriotisme ; il tombe, se relève et reprend son œuvre. Est-ce la force qui manque à ces vingt millions d'hommes qui ne peuvent être attaqués qu'en face ? Il y a dans l'Italie révolutionnaire assez de forces pour écraser trois Au-

triches. Est-ce l'inspiration traditionnelle, la religion des souvenirs, le passé? Les peuples vont encore se prosterner devant ses restes glorieux. Est-ce la mission? Ils ont livré deux fois, eux seuls parmi les nations, le mot de l'unité européenne. Est-ce le courage? demandez à 1746, à 1799; demandez aux souvenirs de la Grande-Armée; demandez à ces martyrs trois fois saints, qui, depuis quatorze ans, meurent sans bruit, sans gloire, pour une idée, se suicident avec un clou arraché à la porte de leur prison, ou se laissent mourir de faim plutôt que de trahir le secret de l'Italie souterraine.

Voyez la Suisse. Certes, on ne contestera à cette race indomptée des montagnes ni le courage, ni ce vif sentiment d'indépendance qui lui ont fait traverser cinq siècles de luttes, cinq siècles d'intrigues, de dissensions civiles et religieuses, sans que le souffle de l'oppression étrangère ait pu ternir son drapeau républicain de 1308. Comment se fait-il qu'elle s'affaisse aujourd'hui sous le déshonneur, devant la parole brutale d'un agent autrichien, elle qui a vaincu vingt fois l'Autriche, elle qui pourrait, au besoin, soulever d'un seul cri de guerre l'Italie et l'Allemagne; elle qui sait que les rois ne peuvent, quoi qu'ils

disent, commencer, eux premiers, cette guerre européenne que tous attendent, parce que tous savent que sa dernière bataille sera le Waterloo de la monarchie.

Souvenez-vous de 1813, de cette jeunesse allemande qui désertait en masse les bancs des universités pour les risques du champ de bataille, de cet enthousiasme populaire, courant électrique qui soudain parcourut l'Allemagne, parce qu'un cri de nationalité, de liberté, de patrie commune avait erré un instant sur les lèvres des combattants, — et dites-moi, si pour tirer le char germanique de l'ornière du moyen âge, il n'aurait peut-être pas suffi qu'on eût vu un beau jour se rallier autour du drapeau de Hambach tous ces hommes influents, députés, électeurs, écrivains patriotes, qui ont préféré s'égarer à travers les détours d'une opposition constitutionnelle.

Souvenez-vous de Grochow, de Waver, d'Ostrolenka, — et dites-moi ce que la Russie aurait fait, si, au lieu de perdre un temps précieux en négociations, au lieu de mendier par une funeste modération et par des ambassades, un appui à la diplomatie pour cette Pologne mourante depuis un siècle sous le poignard de la diplomatie, on avait rapidement transporté l'ac-

tion du principe révolutionnaire vers son foyer naturel, au delà du Boug ; si l'on avait fait appel par une grande émancipation populaire à ces races dont Bogdan Chmielnicki, en 1648, avait livré le secret ; si on n'avait fait qu'une marche du Belvédère à la Lithuanie, quand l'enthousiasme était seul dictateur, quand la terreur parcourait encore les rangs moscovites, quand l'espérance frémissait au cœur des masses Lithuaniennes, Galliciennes, Ukraniennes.

C'est avec une profonde conviction que j'écris ces lignes. Il n'existe peut-être pas de peuple en Europe qui ne puisse, par la foi, le dévouement et la logique révolutionnaire, briser, s'il veut, ses fers à la face de toute l'Europe royale conjurée contre lui, — pas de peuple qui ne puisse, par la sainteté d'une pensée d'avenir et d'amour, par la puissance d'un mot écrit sur son drapeau d'insurrection, initier la croisade humanitaire, — pas de peuple qui n'en ait eu l'occasion en 1830 ou depuis.

Mais en Italie, en Allemagne, en Pologne, en Suisse, en France, partout, il s'est trouvé des hommes, malheureusement influents, qui ont pris à tâche de dénaturer le caractère primitif des mouvements ré-

volutionnaires, des hommes cupides qui n'ont entrevu dans le soulèvement de tout un peuple qu'une chance de gain ou de domination à exploiter, des hommes faibles qui ont tremblé devant l'œuvre immense, et ont agenouillé dès les premiers jours l'insurrection à l'autel de la peur; mais partout, de fausses doctrines liberticides ont remplacé la simple et franche logique révolutionnaire, partout la pensée d'une caste s'est substituée à la pensée populaire, au principe large et fécond de l'émancipation de tous par tous, partout une pensée étrangère a supprimé ou affaibli la pensée nationale, seule active, seule puissante; mais nulle part, les moteurs, les chefs, les gouvernements des insurrections n'ont pu se résoudre à jeter sur la balance qui pèse les destinées des nations, la totalité des forces qu'une volonté énergiquement inspirée pouvait mettre en mouvement: nulle part, la conscience d'une haute mission, la foi dans son accomplissement, l'intelligence du siècle et de la pensée qu'il est appelé à représenter, n'ont présidé aux actes des hommes qui ont usurpé un pouvoir responsable à l'humanité, sans avoir l'intelligence requise pour le comprendre et la force nécessaire pour l'exercer.

Les malheureux! — ils avaient une mission de

géants devant eux, et ils se sont mis à genoux pour l'accomplir. C'était le secret des générations, le cri des races éteintes se dressant dans leurs tombeaux, secouant la poussière des siècles pour recommencer, jeunes et fraîches, une vie nouvelle. C'était le Verbe du peuple et des peuples, qui devait sortir de leur bouche, — et ils ont bégayé tout tremblants des mots de concession, de charte, de contrat entre le droit et la force, entre le juste et l'injuste. Comme des vieillards décrépits, ils ont demandé à l'art un peu de sa vie factice, à la vieille politique un peu de son existence incomplète. Ils ont mêlé ensemble la vie et la mort, la liberté et l'esclavage, le privilége et l'égalité, le passé et l'avenir. Ils devaient placer le drapeau de l'insurrection assez haut, — fût-ce même sur leurs cadavres, — pour qu'il rayonnât en tous sens, pour qu'on pût le saluer au loin comme un *labarum* de victoire ; et ils l'ont traîné dans la boue royale, ils l'ont ravalé jusqu'au protocole, ils l'ont planté comme une enseigne de prostitution aux portes de toutes les chancelleries. Ils devaient menacer, foudroyer ; et ils ont invoqué merci : merci pour des peuples qui se lèvent ! — misérables athées, qui croyaient à tout, aux ambassades, à la promesse d'un ministre, aux suggestions de la diplomatie, et ne croyaient pas au peuple et à sa

toute-puissance! — Nous avons vu des hommes placés à la tête des révolutions fouiller dans les traités de 1815 pour y trouver la charte de la liberté polonaise ou italienne; d'autres, plus coupables, renier l'Humanité et formuler l'égoïsme en écrivant sur leur bannière un principe de *non-intervention* digne du moyen âge; d'autres, plus coupables encore, renier leurs frères et la mère-patrie, briser l'unité nationale au moment même où ils auraient dû la proclamer, et jeter au milieu d'une jeunesse frémissante, en face de l'étranger marchant sur la ville, cette parole impie que la postérité gravera sur leur tombeau pour en absoudre les masses italiennes : *Bolonais ! la cause des Modénais n'est pas notre cause*. Ils oubliaient, tous ces hommes dont la première pensée était, disaient-ils, de *légaliser* l'insurrection, que toute insurrection de peuple puise sa légalité dans le but, sa légitimité dans la victoire, ses moyens de défense dans l'attaque, ses garanties dans l'étendue qu'elle se donne : ils oubliaient que la charte de liberté d'une nation est un article de la charte de l'Humanité, mais que ceux-là seuls méritent de vaincre qui se sentent capables de combattre et de mourir pour tous.

Alors, — en voyant les initiateurs des révolutions

pâlir devant la tâche qu'ils s'étaient donnée, en les voyant reculer devant l'action, ou bien marcher en tremblant, au hasard, sans but, sans programme, sans espoir, si ce n'est en un secours étranger, les peuples aussi ont tremblé ; ou plutôt, ils ont compris que l'heure n'était pas venue, et ils se sont tenus à l'écart. Alors, il est arrivé ce qui arrive toutes les fois qu'une révolution trahit son principe : les masses sont restées froides et inertes, — l'enthousiasme est tombé, — la *foi* s'est éteinte.

Nous en sommes là.

IV.

La *foi* s'est éteinte ; mais qu'avons-nous fait, que faisons-nous depuis lors pour la rallumer ? Honte et pitié ! Depuis que cette lumière sainte des peuples a disparu, nous errons dans les ténèbres sans lien, sans plan, sans direction unitaire; ou bien, nous avons croisé les bras sur notre poitrine, comme des malheureux qui ont perdu tout espoir : des hommes ont poussé un long cri de douleur ; ils ont dit : Tout s'en va; Dieu seul reste; et ils ont renoncé aux progrès de la terre pour murmurer un chant de résignation, une prière de mourant, ou bien ils se sont révoltés : ils se sont faits Satan, ils se sont pris à rire d'un rire amer, et ils ont proclamé le règne des ténèbres : scepticisme, ironie, incrédulité, ils ont tout accepté comme un fait accompli, irrévocable : ils se sont fait un vêtement de leur désespoir ; ils en ont agité les plis par-dessus les têtes : ils ont formulé le blasphème; et l'écho de ce blasphème s'est traduit, dans les âmes usées en corruption, dans les âmes jeunes et vierges en suicide.

Voilà pour la littérature. — D'autres, se rappelant tout à coup le foyer qui éclairait leur enfance, se sont traînés en arrière vers ce foyer éteint ; ils se sont penchés sur l'âtre, et parce qu'ils l'ont trouvé tiède encore, ils se sont mis à fouiller dans les cendres, et s'efforcent de les raviver; ou bien, accroupis dans une contemplation toute subjective, ils se sont absorbés dans le *moi*, et oubliant ou niant le reste, ils se sont immobilisés dans l'individualité. Voilà pour la philosophie. — D'autres enfin, hommes forts et trempés pour la lutte, dévorés par de sublimes instincts, qu'ils n'ont pas pris le temps de formuler nettement, poussés par une ardeur de dévouement, qui, bien dirigée, aurait enfanté des prodiges, ont arraché un drapeau du tombeau de leurs pères, et se sont écriés : Marchons ! mais, les premiers pas faits, il y a eu rumeur au camp; chacun s'est élancé sur ce drapeau, chacun en a détaché un lambeau, et a voulu faire de ce lambeau le drapeau de la marche entière : tous ont voulu convertir le drapeau des morts en une bannière de victoire. — Or, la vie ce n'est pas le mouvement : la vie c'est le progrès. Les peuples l'ont senti, et ils ont repris leur sombre immobilité. Voilà pour la politique.

Qu'on nous pardonne nos redites ; qu'on nous par-

donne d'insister sans relâche sur des plaintes que nous ne faisons entendre qu'à regret. Ceci est notre *delenda Carthago*. Nous ne faisons pas ici œuvre d'art. Nous accomplissons une mission d'apostolat trop sainte pour nous arrêter avant que le but ne nous paraisse atteint, ou pour calculer la portée que peut avoir sur quelques âmes défiantes et réactionnaires notre langage franc et sans précautions oratoires. Nous ne connaissons rien à cette diplomatie d'écrivains qui enveloppe des mêmes voiles le mensonge et la vérité. Ce que nous sentons, nous le disons, sans trop nous occuper des formes. Nous plaidons la cause des peuples. Nous cherchons le secret de cette halte qui nous paraît se prolonger par des causes entièrement indépendantes des forces qu'on nous oppose. Nous cherchons la manière de poser nettement la question pour marcher le plus rapidement possible à l'*initiative*. Il nous faut tout dire, ou nous taire.

Or, en cherchant, nous avons cru trouver deux causes principales à cette halte des peuples, toutes deux inhérentes à une déviation dans la marche du parti progressif, toutes deux se résumant en une seule : le point de vue du passé substitué au point de vue de l'avenir.

Par l'une, nous avons, en voyant un programme là où il n'y avait qu'une conclusion, un puissant résumé, une formule exprimant l'œuvre tout entière d'une époque, et constatant solennellement ses conquêtes, confondu deux époques et deux synthèses distinctes, réduit une mission de renouvellement social aux étroites proportions d'un travail de déduction et de développement, quitté le principe pour son symbole, le Dieu pour l'idole ; immobilisé l'*initiative*, cette croix de feu que la main de Dieu porte de peuple en peuple, et méconnu, abâtardi, étouffé la nationalité des peuples, qui est leur vie, leur bien, leur mission, leur force pour l'accomplir, la part que Dieu leur a faite dans le travail humanitaire, dans l'évolution de la pensée une et multiple qui meut notre globe (1).

(1) J'ai ébauché ma pensée sur la révolution française, envisagée plutôt comme ayant livré le dernier mot de l'époque qui s'achève que le premier de celle dont le XIX[e] siècle est initiateur, dans un article (*De l'initiative révolutionnaire*) inséré dans la *Revue républicaine* (janvier 1835). J'y reviendrai. Les développements que je donnerai à ma pensée feront voir, je l'espère, que, bien loin de nous égarer dans les *nuages de la métaphysique allemande*, c'est précisément parce que nous sommes avant tout des réalisateurs, parce que notre doctrine se résout en un cri d'action, parce que nous voulons briser le cercle fatal qui nous tient enfermés, et marcher, par une bataille rangée des

Par l'autre, nous avons cru, en confondant le principe avec une de ses manifestations, l'élément éternel

forces des deux principes qui se partagent l'Europe, à des résultats positifs, que nous éprouvons le besoin de chercher, dans l'examen consciencieux du passé et du développement historique des termes du progrès, les données d'un nouveau but social, d'une synthèse européenne qui transporte l'*initiative* du sein *d'un seul* peuple au-dessus de tous, et communique à tous l'élan qui leur manque.

Voulez-vous, nous a-t-on dit dans les lignes qui précèdent dans la Revue l'article en question, *voulez-vous que nous nous isolions de l'observation des faits pour improviser, par nos seuls désirs, une force révolutionnaire là où elle n'existe pas complétement? Pouvons-nous effacer le passé? Pouvons-nous oublier les révolutions de Bologne et de Modène?*

Théoriquement parlant, le point de vue auquel nous place notre croyance religieuse et philosophique, exclut toute argumentation de ce genre. Nous assistons à une de ces heures palingénésiques qui, par l'introduction d'un nouveau terme dans la grande synthèse terrestre, enfantent de nouvelles forces, et déplacent le point d'appui de toutes les questions. Nous saluons l'aube d'une époque. Nous attendons une révélation humanitaire. Les peuples marchent vite sous le souffle de Dieu. Mais, laissant de côté la question principale, comment oublie-t-on qu'en Italie par exemple, le *peuple*, seule force révolutionnaire, n'a jamais paru sur l'arène; que jamais l'insurrection n'a dépassé le cercle d'une caste, militaire ou bourgeoise? qu'un appel aux masses, à la totalité de la nation, n'a jamais été fait? Comment oublie-t-on que l'insurrection n'a jamais été proclamée *italienne* et dirigée

de toute organisation sociale avec une de ses évolutions successives, que la mission était accomplie, tan-

en ce sens? Comment peut-on arguer des mouvements *monarchiques* de 1821 à une insurrection *républicaine* telle que celle à laquelle nous travaillons? Et quelles inductions tirer des effets d'un principe pour calculer l'action d'un principe entièrement différent? — Il y a entre nous, républicains de la *Jeune Italie*, et nos devanciers, entre nous qui voulons jeter au sein des masses italiennes ce cri tout-puissant : *Dieu et le peuple!* et les hommes irrationnels et timides qui oubliaient l'un et tremblaient devant l'autre, un abîme que rien ne peut combler. C'est avec 1746, et non avec 1821 que nous renouons.

Les mouvements de Modène et de Bologne ont avorté parce que l'appui de la France leur a manqué. — Eh! je le sais bien. Comment une insurrection ne tomberait-elle pas quand le principe qui l'a faite, le point d'appui qu'on lui donne exclusivement vient à tomber? Or, ce principe, ce point d'appui pour les gouvernements des insurrections italiennes, c'était la *non-intervention*. Par la foi en ce principe, rien ne fut fait de ce qui pouvait donner gain de cause aux patriotes. Les masses furent repoussées, la jeunesse découragée, le cercle de l'insurrection restreint dans les limites d'une province, la pensée nationale reniée, l'armement négligé, l'initiative méconnue, l'action interdite. Sont-ce là des causes *permanentes* de faiblesse ? — Et depuis lors, interrogez tous les Italiens qui n'ont pas démoralisé leur patriotisme dans les salons du juste-milieu parisien, ils vous diront que si nos efforts restent aujourd'hui encore sans succès, si aujourd'hui encore nous avons de nombreux martyrs et point de combattants, nous le devons surtout à l'opinion qu'à la France seule

dis qu'elle ne faisait que changer de caractère en s'agrandissant. Nous avons brisé l'unité au moment

appartient l'initiative de la lutte européenne, et que, puisqu'elle ne peut l'initier, nul ne le peut. Or, c'est cette opinion qu'un parti, composé, chez nous, de traîtres ou d'aveugles, a profondément enracinée dans la classe même qui, par les ressources de sa position, devrait initier le mouvement italien, qu'il est urgent de combattre. C'est à flétrir cette opinion attentatoire à la conscience et à l'avenir des peuples, que nous avons convié les républicains français nos frères. Ce serait dépasser nos intentions que de ne voir qu'un reproche là où nous avons proposé une nouvelle tendance à introduire dans la presse patriote, une nouvelle mission à accomplir. Le reproche est pour ceux qui, au sein des peuples opprimés, neutralisent les travaux des hommes de cœur par cette prétendue croyance, qui n'est au fond qu'un masque de couardise. Il est pour ceux qui, tout en se disant seuls possesseurs d'une synthèse humanitaire, tout en flétrissant amèrement les aberrations ambitieuses de leurs devanciers, marchent de conséquence en conséquence, par la théorie du révélateur unique et par la négation du progrès continu, à l'anéantissement du dogme de l'*intelligence* et de la souveraineté populaire, au profit de je ne sais quelle papauté restaurée. Il est pour ceux qui, au milieu des éléments de défiance et de réaction qui travaillent les rangs des patriotes, n'hésitent pas à prononcer que seulement *lorsque la France aura été saluée reine du monde*, l'Humanité sera possible. (Voyez l'*Histoire parlementaire de la Révolution française*, 21e livraison, et *Christ et Peuple*, par Alph. Siguier.) Ce n'est pas là la pensée d'un individu, c'est la pensée d'une école. Or, c'est bien contre cette école que nous

même où elle réclamait un plus vaste développement, immobilisé le progrès, tout en l'inscrivant sur notre drapeau, à peu près comme les anciens Génois écrivaient *liberté* sur les portes de leurs prisons, méconnu le rôle du XVIIIe siècle, donné pour fondement à l'édifice que le XIXe doit commencer à élever, une négation, et abdiqué le point de vue religieux, alors qu'en quittant les bornes d'une application fractionnaire et incomplète, il allait tout envahir, tout embrasser, dominer l'ensemble et relier par une haute conception sociale tout ce qui jusqu'alors avait marché séparé et indépendant.

nous insurgeons; c'est contre ses doctrines que nous protestons. Aux autres, qui comprennent l'*association*, paix et fraternité. Il y a en nous de la réaction contre tout égoïsme national, contre toute tendance exclusive et conquérante, de quelque nom qu'elle se pare. Il n'y en a pas contre un peuple qui lutte depuis cinquante ans pour la *liberté* des nations et qui a vulgarisé tous les grands résultats de l'époque chrétienne.

V

Le XVIII[e] siècle, qu'on a pendant si longtemps regardé comme un siècle de scepticisme, de négation, ayant accompli une œuvre purement critique, a eu sa foi, sa mission, son instrument de mission. Sa foi, ce fut une foi titanique, une foi sans bornes dans la puissance et dans la liberté humaine. Constater, pour ainsi dire, l'*actif* de la première époque du monde européen ; résumer, formuler, proclamer ce que les dix-huit siècles du christianisme avaient agité, développé, conquis ; constituer l'*individualité* telle qu'elle doit être, libre, active, sainte, inviolable, c'était sa mission. Il l'accomplit par la révolution française, traduction politique de la révolution protestante (1), ma-

(1) Il ne faut pas, de ce que le hasard d'une protestation contre la diète réunie à Spire a fait prévaloir ce nom de *protestants*, déduire, comme paraissent le faire les néo-chrétiens, la manière de caractériser le grand travail d'émancipation morale accompli par la réformation. Le protestantisme n'a pas été une

nifestation éminemment religieuse, quoi qu'en aient dit les écrivains superficiels qui ont jugé un événement immense dans les écarts de quelques-uns des acteurs secondaires du drame. L'instrument dont il fit usage pour opérer la révolution et atteindre le but de sa mission, fut le *droit*. C'est dans une théorie du droit qu'il puisa sa force, son mandat, la légitimité de ses actes. C'est dans une déclaration des droits qu'il en déposa la formule. N'est-ce pas l'*homme*, l'individu que le droit? Ne représente-t-il pas, dans la série des termes du progrès, la personnalité humaine? N'est-ce pas l'élément de l'émancipation individuelle qu'il expose? Or, c'était bien de cela qu'il s'agissait au XVIII[e] siècle. Compléter l'évolution *humaine* que

négation, un travail critique par rapport à son époque. Il a été un produit chrétien, une éclatante manifestation de l'*individualité*, dont le Christianisme avait posé la formule. S'il a *protesté*, c'est contre la papauté, qui, en *voulant* ce qu'elle ne *pouvait* pas, en prétendant fonder avec un instrument *individuel* une unité *sociale*, aboutissait de force à la tyrannie et se plaçait en dehors de la synthèse chrétienne, qui disait à l'homme : *sois libre*, avant qu'elle n'eût eu son plein et entier dévouement. Ce n'est donc pas *contre* la synthèse de l'époque que la réformation a protesté ; c'est *en faveur* de cette synthèse, que la papauté impuissante à réaliser son instinct sublime d'avenir, anéantissait au lieu de la développer.

l'antiquité avait pressentie, le christianisme annoncée, le protestantisme réalisée en partie, c'était son but. Pour l'atteindre, il fallait traverser une foule d'obstacles, anéantir les barrières qui entravaient le libre élan de la spontanéité, le libre développement des facultés individuelles, briser la vieille organisation qui réglementait l'activité humaine, la vieille autorité qui l'écrasait, parfois, de son poids, les vieilles aristocraties qui fractionnaient ses forces, la vieille forme religieuse qui immobilisait tout cela. Il le fit. Il lutta. Il lutta victorieusement contre tout ce qui morcelait la puissance de l'homme, contre tout ce qui niait le mouvement, contre tout ce qui comprimait l'essor de l'intelligence. Comme à toute grande pensée révolutionnaire, il lui fallait une idée-levier, un centre d'action, un point d'appui unitaire. Il le trouva en se plaçant au centre même de son *sujet*. Ce fut le *moi*, la conscience humaine, l'*ego sum* du Christ aux puissances du jour. Une fois là, il n'hésita plus. Il se sentit fort; et, souverain par droit de conquête, il ne s'amusa pas à prouver sa filiation, à déduire ses antécédents. Il se posa. Il s'écria, comme Fichte : *je suis libre : point de liberté sans égalité : tous les hommes sont égaux :* puis, il se mit à nier. Il nia le passé qui prétendait s'immobiliser dans les institutions. Il nia la féodalité,

l'aristocratie, la royauté. Il nia le dogme catholique (1), dogme de passivité absolue, qui viciait la liberté à sa source, et implantait le despotisme au sommet de l'édifice. Ce furent des ruines sans fin. Mais au sein de toutes ces ruines, sous toutes ces négations, couvait une immense affirmation. C'était la créature de Dieu se levant pour *agir*, rayonnante de puissance et de volonté. C'était l'*ecce homo*, répété après dix-huit siècles de souffrances et de luttes, non plus de dessus la croix du martyr, mais sur l'autel de victoire que la révolution élevait. C'était le droit, *foi individuelle*, s'implantant à tout jamais dans le monde.

Est-ce là tout? L'homme, activité progressive, devra-t-il s'accroupir comme un esclave émancipé, au soleil de sa liberté solitaire? N'a-t-il plus, pour remplir sa mission sur la terre, qu'un travail de déductions à développer, quelques conséquences à appli-

(1) Ce serait jouer sur les mots que de nous accuser de méconnaître l'esprit catholique qui préside aux destinées de la civilisation moderne. On sait fort bien ce que nous entendons, ce que tout le monde entend sous ce nom de *catholicisme*. Que si *catholique* ne veut dire qu'*universel*, toute religion vise par sa nature même au catholicisme; toute synthèse qui inscrit *Humanité* en tête de ses formules, est éminemment catholique.

quer, quelques conquêtes à maintenir par une organisation défensive?

Parce que l'inconnue *humaine* a été dégagée, parce qu'un des termes du progrès, celui qui complète l'*individualité*, a pris place parmi les quantités connues et évaluées, la série des termes qui composent la grande équation est-elle close? plus de progrès? plus de mouvement si ce n'est un mouvement circulaire?

Parce que l'homme, roi du monde par la pensée, a brisé une forme religieuse vieillie, usée, qui comprimait son activité et enchaînait son indépendance, plus de lien? plus de religion? plus de loi générale et providentielle reconnue sur la terre?

Non, Dieu puissant! ta parole n'est pas accomplie; ta pensée, la pensée du monde, n'est pas dévoilée tout entière. Elle enfante encore. Elle enfantera pendant longtemps. Les siècles nombreux auxquels nous sommes adossés, ne nous en ont livré que quelques fragments. Notre tâche n'est pas finie. Notre mission se poursuit.—C'est à peine si nous savons d'où elle vient; nous ne savons pas où elle va. Elle s'étend avec nos découvertes. — Elle grandit avec nos forces. Elle

monte de siècle en siècle vers des destinées qui nous sont encore inconnues. Elle marche à sa loi qu'elle n'a pas encore. D'initiation en initiation, à travers la série de tes incarnations successives, elle épure, elle complète sa formule de dévouement. Elle étudie sa route. Elle apprend ta foi : ta foi liante, ta foi éternellement progressive. Les formes s'altèrent et se brisent. Les religions s'éteignent. L'esprit humain les déserte, comme le voyageur le foyer auquel il s'est réchauffé pendant la nuit. Il s'éclaire à d'autres soleils; mais la religion reste. La pensée est immortelle : elle survit aux formes, elle renaît de ses cendres. L'idée se dégage de son symbole percé à jour; elle quitte son enveloppe que l'analyse a creusée; elle rayonne pure et brillante, étoile nouvelle au ciel de l'Humanité. Mais ce n'est là qu'un flambeau de plus; et combien faut-il que la foi en allume encore pour que la route de l'avenir en soit toute éclairée? Combien d'étoiles, pensées séculaires dégagées de leurs voiles, doivent-elles encore monter au ciel de l'intelligence, pour que l'homme, résumé complet du Verbe terrestre, puisse se dire : *J'ai foi en moi*; ma destinée est accomplie?

C'est là la loi. Après un travail, un autre. Après

une synthèse, une autre synthèse. Elle vient présider au travail et en dicter l'organisation. Elle comprend tous les termes que les synthèses antérieures ont conquis, plus un : c'est le terme qu'elle pose comme but de tous les efforts ; c'est une nouvelle *inconnue* à dégager. L'Analyse intervient. Elle creuse, elle retourne, elle compare, elle vérifie, elle classe, elle applique. Mais c'est à la synthèse de l'époque qu'elle va demander ses pouvoirs et un point de départ. C'est par elle et pour elle qu'elle fonctionne. C'est d'elle qu'elle vient ; c'est à elle qu'elle aboutit. Car, l'analyse n'a de vie que ce qu'elle emprunte ailleurs : son existence à elle est tout objective ; c'est ailleurs qu'elle puise son but, sa mission, et sa norme. C'est pourquoi l'analyse ne peut être jamais le drapeau d'une époque. Elle entre dans toutes ; elle n'en fait aucune. Ceux qui ont partagé les époques en organiques et critiques, ont faussé l'histoire. Toute époque est essentiellement synthétique. Toute époque organise. L'évolution progressive de la pensée, dont notre monde est la manifestation matérielle, se fait par un travail d'expansion continu. La chaîne ne peut s'interrompre. Les époques se tiennen . Les buts se nouent. La tombe se lie au berceau. Le mort saisit le vif.—

VI

Ainsi, dès que par la révolution française une époque a été close, on a vu les lueurs d'une autre blanchir l'horizon. Dès que par la charte des *droits* l'individualité humaine a été proclamée triomphante, une autre charte, celle des *principes*, a été pressentie par l'intelligence. Dès que l'*inconnue* de ce qu'on est convenu d'appeler le moyen âge a été dégagée, et le grand but de la synthèse chrétienne atteint (1), une autre

(1) Je sais ce qu'on dira : rien n'est conquis : vous vous faites illusion : l'esclavage et l'inégalité sont partout ; la liberté, l'égalité nulle part. Il n'y a que commencement de lutte, et la révolution française en a donné le signal. D'autre part, l'époque *individuelle* domine encore ; elle vous presse, elle vous étreint, elle vous enlace de tous côtés. Comment serait-elle accomplie ? et pourquoi parlez-vous d'une époque nouvelle, quand tout reste à faire, quand en faveur de la synthèse, que vous croyez épuisée, il n'y a que des vœux presque partout impuissants ?

Il ne faut pas confondre la découverte d'un terme du progrès avec sa réalisation, l'évolution *idéale* de la pensée d'une époque avec son application *matérielle*, la conquête avec son exploitation. L'application *positive* d'un terme donné aux différentes

inconnue s'est offerte au travail de la génération actuelle, un autre but a été posé devant elle. De toute

parties de l'organisme politique, économique et civil, ne peut se réaliser avec succès qu'après son développement complet au moral. Ce développement forme le travail d'une époque. Quand il est fait, un pouvoir, homme ou peuple, en proclame les résultats, en livre la formule aux nations. Alors, une autre époque commence. C'est dans celle-ci, tandis que l'intelligence travaille déjà autour du terme nouvellement révélé que s'accomplit l'œuvre de détail et d'application du terme de l'époque qui vient de finir. C'est du point de vue de la nouvelle synthèse qu'on peut vérifier la pensée de l'ancienne. Autrement, le *nexus* des époques serait brisé : il y aurait entre elles solution de continuité.

Or, je dis que l'application matérielle des deux termes *liberté, égalité,* qui composent la formule *individuelle,* n'est pas faite — elle ne le sera que lors de la proclamation solennelle par un peuple, du nouveau terme comme but de travail commun — mais que leur évolution morale est complète, et que la conquête en est irrévocablement consommée. Je dis que l'*inconnue* du moyen âge a passé à l'heure qu'il est du côté du membre qui contient les quantités connues — que l'hypothèse est devenue principe — le principe, loi reconnue. Nie-t-on quelque part la liberté et l'égalité humaines? conteste-t-on le droit? non, demandez aux rois : le plus effréné d'entre eux vous parlera au nom de cette liberté qu'ils abhorrent tous : il vous dira qu'il protége contre l'anarchie des factions la liberté et les droits de ses sujets. La question, sur le terrain des principes, est jugée. C'est sur les applications qu'elle roule. C'est l'interprétation rationnelle de la loi et non la loi même que l'on conteste.

part l'on s'est demandé : à quoi bon la liberté? à quoi bon l'égalité, qui n'est au fond, on l'a dit, que la liberté de tous? L'homme libre n'est qu'une activité en mesure de fonctionner. Qu'en ferons-nous? Comment fonctionnera-elle? Comme elle voudra? au hasard? en tous sens? mais ce n'est pas là la *vie* ; c'est une succession d'actes, de phénomènes, d'émissions de vitalité, sans lien, sans rapport, sans continuité. Rien d'organique. L'anarchie est au bout. La liberté de l'un viendra se heurter contre la liberté de l'autre. A chaque instant, les individualités se croiseront. Il y aura lutte, choc, collision; par suite, élision de forces, déperdition inutile de la faculté productive qui est en nous et qui devrait être sacrée. La liberté de tous, sans une loi commune qui la régisse en la dirigeant, ne peut aboutir qu'à la guerre de tous, guerre d'autant plus cruelle et implacable que c'est entre individualités virtuellement égales qu'elle se commet.

Aussi l'époque est épuisée. Que dis-je? elle est morte, et pareille à un cadavre qu'on ne se hâte pas d'ensevelir, elle nous soulève le cœur du spectacle de sa corruption. Ce n'est plus l'*individualité* sainte; celle-ci reparaîtra plus tard, quand, le principe *social* formulé, elle devra s'harmoniser avec lui; c'est l'*individualisme* ignoble, le hideux égoïsme, l'immoralité révoltante, quelque chose de boueux et sans nom.

Un moment, on crut avoir trouvé le remède. On alla recueillir au pied de cette croix du Christ qui domine toute une époque de l'histoire du monde, la formule de *fraternité* que l'homme-Dieu avait léguée, en mourant, au genre humain tout entier : sublime formule ignorée du monde païen, et pour laquelle le monde chrétien avait, longtemps à son insu, soutenu tant de saints combats, depuis les croisades jusqu'à Lépante. On l'inscrivit sur tous les drapeaux. On en fit, avec les deux autres termes conquis, le programme de l'avenir. On voulut y renfermer le progrès. Le progrès eut bientôt dépassé le cercle. On retomba dans le vide. Le sphinx humain, énigme dévorant dont les siècles se disputent la solution, était là, plus exigeant que jamais, répétant son éternel : *qu'en ferons-nous?* C'est un *but*, en effet, un but *humain* que nous réclamons; car tout être en a un, toute existence n'est qu'un but avec des moyens pour l'atteindre. Or, dans la *fraternité*, où est le but? le but terrestre, général, *social?* Elle l'est si peu qu'elle n'en implique pas même la nécessité : si peu, qu'il n'existe aucun rapport essentiel, inévitable entre elle et la constitution d'un but, qui harmonise l'activité de toutes les facultés, la mise en œuvre de toutes les forces. La *fraternité*, c'est bien la couche primitive et fondamentale de toute

société, la condition première du progrès social; ce n'est pas le progrès social lui-même. Elle le rend possible : elle en fournit, au besoin, l'élément; elle en suggère l'idée, elle ne l'implique pas. Il n'y a pas contradiction formelle entre elle et le mouvement circulaire. On a senti, bien que confusément tout cela. On a senti que la *fraternité*, lien nécessaire entre les deux termes, *liberté*, *égalité*, résultat capital de la synthèse *individuelle*, ne dépassait pas ses limites, qu'elle avait sa sphère d'action complète d'individualité à individualité, qu'ainsi agissante, elle s'appelait *charité*, mais que si elle pouvait fort bien être le point de départ de la synthèse *sociale*, elle n'en était pas, ni ne pouvait en être le mot; et le travail de recherche a recommencé. Peu à peu, les routes nouvelles ont été abordées; on a entrevu que le *but*, fonction de l'existence, devait être aussi le dernier terme de la progression de développement qui constitue l'existence même; qu'ainsi, pour marcher directement et rapidement vers le but, il n'y a qu'à connaître exactement la nature de cette progression et harmoniser ses actes avec elle; en d'autres termes, que *connaître sa loi et s'y conformer*, c'est là la véritable position du problème à résoudre. Or, la loi de l'individu ne peut se demander qu'à l'espèce. Sa

place, son rôle, sa mission ne peut être reconnue, appréciée, définie que du point de vue de l'ensemble. Pour obtenir la loi de l'individu humain, il faut donc remonter. C'est plus haut que son but est écrit. C'est à l'espèce humaine qu'il faut demander la solution du problème. C'est au point de vue *humanitaire* qu'il faut être placé pour découvrir le secret, la norme, la loi d'existence de l'*homme*. De là la nécessité du concours général, de l'harmonisation des travaux, de l'*association* en un mot, pour accomplir l'œuvre de tous, pour atteindre le point de vue humanitaire (1). De là,

(1) L'association, a-t-on dit, n'est pas un principe nouveau ; elle ne peut jamais, comme but posé aux efforts de tous, constituer une nouvelle synthèse, ou en induire la nécessité. L'association n'est qu'un procédé, un moyen pour réaliser la liberté et l'égalité. Elle rentre donc entièrement dans l'ancienne synthèse, dont rien ne fait encore pressentir le changement.

L'association, dans son acception générale, n'est bien certainement que la *méthode du progrès*, le procédé par lequel il s'accomplit. A chaque pas de fait sur la route du progrès correspond un nouveau degré de force ou d'étendue dans l'association. En ce sens, la tendance à l'association a commencé avec le progrès, qui lui-même, par rapport à nous, a commencé aux premiers jours de notre planète. Elle a exercé son action dans toutes les synthèses éteintes, à plus forte raison dans celle qu'on prétend fonctionner encore.

Cependant, si l'association a exercé de tout temps son action

un changement complet dans l'organisation de la pensée révolutionnaire, dans les théories gouvernemen-

sur nous, c'est à notre insu qu'elle l'a fait. Les hommes lui ont obéi sans en avoir conscience. Ceci peut se dire non-seulement de l'association, mais du progrès, de la gravitation, de toutes les vérités, physiques ou morales. Elles exercent leur influence bien avant de se révéler.

Mais entre une loi ignorée et une loi promulguée, reconnue, la différence est elle donc si petite qu'elle ne puisse pas même fournir un nouveau point de départ aux esprits ? La loi formulée, définie, proclamée, engendre le *devoir* de s'y conformer, de régler sur elle toutes ses actions : l'accomplissement de la loi devient le but de tous les efforts : lui faire porter rapidement tous ses fruits, l'étude de tous les penseurs : les intelligences ne divaguent plus ; elles ne sont plus exposées à perdre un temps précieux en des recherches dont le but est atteint : les forces augmentent au centuple ; elles se concentrent ; elles ont un point de départ et une direction. Avant cela, on errait au hasard : c'est tout au plus si l'instinct de la loi enfantait un *droit*, le plus souvent contesté.

Ce n'est pas d'une loi, d'une vérité, d'un principe que datent les grandes époques historiques ; c'est de sa promulgation. Ou bien, effacez toutes les époques, ne parlez pas de synthèses distinctes ; car la vérité est une et éternelle ; la *pensée*, dont Dieu a fait le germe du monde, la contient tout entière.

L'égalité existait en principe bien avant le Christ : bien avant le Christ, le monde y convergeait sans s'en douter. Pourquoi donc y a-t-il une époque chrétienne ?

La terre n'a pas attendu pour graviter au soleil les révélations de Kopernik et de Galilée, ou les formules Newtoniennes. Pour-

tales, dans les études philosophiques, politiques, économiques, toutes jusqu'à ce jour dominées par le principe unique de la liberté. L'horizon s'est agrandi. Le mot sacré : *Humanité*, a été murmuré. Un monde entier, pressenti jusqu'alors par le Génie, s'est dévoilé aux regards. Une époque a commencé.

quoi donc les systèmes de Newton et de Ptolémée constituent-ils, en astronomie, deux époques distinctes ?

Et plus près de nous, en économie, les théories des économistes anglais et celles trop vite oubliées des Saints-Simoniens ne donnent-elles pas deux époques à la science ? Le principe d'association substitué à celui de liberté en fait pourtant toute la différence.

Or, selon nous du moins, le temps est venu de promulguer solennellement et universellement ce principe de l'*association*, comme point de départ des études, théoriques et pratiques, qui ont pour but l'organisation progressive des sociétés humaines : le temps est venu de l'inscrire comme tel en tête de nos constitutions, de nos codes, de nos formules de croyance. Je dis de plus que la promulgation d'un terme, dont le premier effet est celui de changer complétement le point de départ des travaux suffit à elle seule, sinon pour *constituer*, au moins pour *indiquer* une époque nouvelle.

Au surplus, notre formule n'est pas l'association toute seule : elle est plutôt l'Europe et par elle l'Humanité entière, associée dans l'ensemble de toutes ses facultés et de toutes ses forces, sous les conditions requises de liberté, d'égalité, de fraternité, pour réaliser la conquête d'un but commun : découverte et application progressive de sa loi d'existence.

Faut-il un livre pour prouver cela? A-t-on besoin de longs développements pour voir que telle est, en effet, la marche actuelle de l'intelligence; que, formulé ou non, le procédé que nous venons d'indiquer a été réellement suivi; que l'esprit européen est lancé sur des routes nouvelles, le siècle tout entier en travail de synthèse? Toutes les écoles philosophiques qui, depuis vingt ans surtout, ont dominé ou dominent encore l'horizon intellectuel, ne poursuivent-elles pas, lors même qu'elles se fourvoient dans le passé, une grande *inconnue?* Ceux-là mêmes qui ont intérêt à en détourner l'attention populaire, ne la confessent-ils pas à leur insu? N'avons-nous pas à l'heure qu'il est un catholicisme qui s'efforce de concilier Grégoire VII et Luther? l'âme humaine libre et indépendante et la papauté? N'a-t-on pas vu, dernièrement, un parti rétrograde et hypocrite qui flotte entre les théories gouvernementales et je ne sais quel jésuitisme mystique, s'afficher hardiment sous le nom de parti *social*, mot sacré qui l'écrase? et n'entendons-nous pas chaque jour ce mot *Humanité* bégayé par des lèvres matérialistes, par des hommes qui n'en comprennent pas la valeur et reviennent, l'instant d'après, aux allures *individualistes* de l'Empire? Croyance ou hommage forcé, la nouvelle époque prélève son droit sur presque toutes les intelli-

gences. Là où elle ne dépose pas encore sa pensée, elle creuse sa forme ; elle sillonne le terrain ; elle fait accepter sa nouvelle terminologie. C'est au point que quelques-uns des apôtres les plus ardents du progrès laissaient, il n'y a pas longtemps, échapper une plainte amère sur cette sorte de piraterie exercée par le camp ennemi sur des mots dont la signification lui reste inconnue : plainte injuste et irréfléchie, car c'est bien aussi dans cet accord instinctif et forcé que nous découvrons un puissant indice du Verbe de notre époque, l'Humanité.

Or, toute époque a sa foi. Toute synthèse implique un but et une mission. Toute mission a son instrument, ses forces, son levier d'action à elle. Celui qui voudrait, avec l'instrument d'action d'une époque donnée, réaliser la mission d'une autre, se verrait condamné à renouveler sans cesse des tentatives impuissantes : le manque d'analogie entre le but et les moyens, écrasera ses efforts : il pourra conquérir le martyre, mais non la victoire.

Eh bien ! nous en sommes là... Nous pressentons tous, par le cœur et par l'intelligence, une grande époque ; et nous voudrions lui donner pour drapeau,

l'analyse, pour foi les négations dont le XVIII[e] siècle a dû entourer la liberté triomphante. Nous murmurons, poussés par Dieu, des mots sublimes : rénovation, progrès, mission nouvelle, avenir ; et c'est avec l'instrument d'une mission éteinte, avec le levier d'action d'une époque accomplie que nous voudrions réaliser le programme livré par ces mots. Nous rêvons un monde *social*, une vaste organisation harmonique des forces qui s'agitent en désordre dans ce vaste atelier de travail, qu'on nomme la terre ; et c'est en nous immobilisant dans le cercle de l'*individualité*, c'est en nous cramponnant à nos vieilles habitudes réactionnaires, que nous voudrions enfanter ce monde et jeter les bases d'une organisation pacifique. Accroupis sur les décombres du passé, nous invoquons l'avenir au lieu de marcher à lui. Pareils à des prisonniers dont la chaîne aurait été quelque peu allongée, nous nous croyons libres et émancipés parce que nous tournons autour de notre poteau.

Voilà pourquoi, aujourd'hui encore, la foi dort au cœur des peuples. Voilà pourquoi rien, — pas même le sang de toute une nation hostie — n'a pu la rallumer.

VII

La foi veut un but qui embrasse la *vie* tout entière, qui en centralise en quelque sorte les manifestations, qui en domine tous les modes, ou bien qui les supprime tous pour n'en laisser fonctionner activement qu'un seul : elle veut une croyance ardente, irrévocable que ce but sera atteint : la conviction d'une mission obligatoire ; la conscience d'un pouvoir supérieur qui protége la marche des croyants vers ce but. Ce sont là ses éléments nécessaires. Otez-en un, vous aurez une secte, une école, un parti purement politique : vous n'aurez pas une *foi ;* vous n'aurez pas un dévouement de toutes les heures au service d'une haute pensée religieuse.

Or, nous n'avons ni pensée religieuse avouée, ni croyance profonde en une mission qui nous lie, ni conscience d'un pouvoir fonctionnant au-dessus de nous et protégeant notre cause de son autorité inattaquable. Nous avons pour tout apostolat une opposition

de détail, pour toutes armes des intérêts, rien que des intérêts ; pour tout instrument de mission sociale, une théorie des droits. Nous sommes tous, malgré nos sublimes lueurs, des enfants de la réaction. Nous marchons, comme des renégats, sans Dieu, sans loi, sans drapeau d'avenir. L'ancien but n'est plus : il est, depuis longtemps conquis. Le nouveau, que nous avons tous un instant entrevu, est, par le fait, supprimé par la doctrine des droits qui préside à nos travaux, l'*individu* est constitué but et moyen à la fois. Nous parlons *Humanité*, formule essentiellement religieuse, et nous éliminons la religion de partout ; nous nous bornons au point de vue politique. Nous parlons synthèse, et nous laissons en dehors l'élément le plus puissant et le plus actif de l'existence humaine. Nous ne reculons pas même devant le rêve audacieux d'une unité matérielle européenne, et nous brisons l'unité morale, nous méconnaissons les conditions primordiales de toute association, uniformité de croyance et de sanction. — C'est au milieu de contradictions pareilles que nous voulons refaire un monde.

Ceci n'est pas de l'exagération. Les exceptions nous sont connues, et nous leur vouons une admiration et une sympathie sans réserve. Mais nous parlons ici de

la généralité du parti, et nous disons que si, par ses pressentiments et par ses désirs, elle appartient tout entière à la nouvelle époque, elle est encore, par le choix des moyens et par son organisation morale, sous l'empire de l'ancienne : nous disons que si depuis longtemps elle a deviné sa mission, elle n'en a pas compris l'instrument ni les caractères ; que c'est par là qu'elle est impuissante, et qu'elle le sera tant qu'elle n'aura pas compris que le cri *Dieu le veut !* est le cri éternel de toute entreprise qui a, comme la nôtre, le dévouement pour base, les peuples pour instrument, l'Humanité pour but.

Quoi ! vous vous plaignez que la foi se meurt, qu'elle est morte ; vous lamentez l'égoïsme se prenant aux cœurs et les desséchant, et vous frondez les croyances, vous proclamez dans vos pages que la religion n'est plus, qu'elle a fait son temps, que l'avenir religieux des peuples est fermé pour toujours ! Vous vous étonnez de ce que les masses ne marchent pas assez vite sur la route du dévouement et de l'association, et vous posez en principe une théorie d'*idividualité*, qui n'a de valeur que pour détruire, qui n'aboutit, tout au plus, qu'à la juxtaposition, qui n'est au fond que de l'égoïsme enveloppé d'une formule philosophique ? C'est

d'une œuvre de régénération qu'il s'agit, c'est de rendre les hommes meilleurs qu'ils ne sont : car, sans cela, toute organisation politique, toute forme gouvernementale est stérile, et c'est en frappant d'exil la conception religieuse que vous prétendez y réussir !

La politique prend les hommes où elle les trouve : elle formule leurs penchants et en règle l'action. Ce n'est qu'à la pensée religieuse qu'il appartient de les changer.

La pensée religieuse est la respiration de l'Humanité. Elle en est l'âme et la vie, la conscience et la manifestation. L'Humanité n'existe que par la conscience de son origine et par le pressentiment de ses destinées. Elle ne fonctionne que par la concentration de toutes ses forces sur un des points intermédiaires entre ces deux choses. Or c'est ce que fait la conception religieuse. Elle constitue une croyance d'origine commune à tous ceux auxquels elle s'adresse. Elle leur pose à tous en principe une grande vue d'avenir unitaire. Elle réunit toutes les activités en un seul foyer qu'elle fait rayonner continuellement dans la direction de cet avenir. Elle dirige vers sa réalisation toutes les forces du développement qui couvent dans l'être humain. Elle saisit la vie sous toutes ses acceptions, dans tous ses

modes, dans ses moindres manifestations. Elle inaugure le berceau et la tombe. Elle est, au point de vue philosophique, la plus haute et générale formule qu'on puisse trouver à une civilisation, l'expression la plus simple et la plus complète de la *connaissance* d'une époque, la synthèse qui en domine l'ensemble, qui plane d'en haut sur toutes ses évolutions successives. Elle est, au point de vue de l'individu, le signe, l'énoncé du rapport qui existe entre lui et l'époque à laquelle il appartient, la manifestation de sa fonction, sa norme, son drapeau, sa force pour la remplir. Elle l'épure, elle l'élève. Elle tarit l'égoïsme à sa source, en déplaçant le centre de l'activité, en le transportant au dehors. Elle enfante pour l'homme cette théorie du *devoir*, mère du dévouement, qui a inspiré et réalisé tant de grandes choses, qui en inspirera et en réalisera de plus grandes encore; théorie sublime qui rapproche l'homme de Dieu, lui emprunte une étincelle de sa toute-puissance, franchit d'un bond les obstacles, fait de l'échafaud du martyr le marchepied de la victoire, et prime la doctrine réactionnaire et incomplète des *droits* de toute la distance qui sépare la loi d'une de ses conséquences (1).

(1) Bien évidemment, l'idée du *droit* est une idée secondaire,

Le droit, c'est la foi individuelle ; le devoir, c'est la foi commune. Le droit ne peut aboutir qu'à organiser la résistance ; il n'a mission que pour détruire ; il n'en a pas pour fonder : le devoir fonde et associe ; il relève d'une loi générale, tandis que l'autre ne relève que d'une volonté. Aussi, rien n'empêche la lutte contre le droit : toute individualité qui en est blessée peut, sans trop d'inconséquence, se mettre en révolte ; d'elle à vous, il n'y aura qu'un seul juge, la force ; qu'une seule réponse sans appel, l'échafaud. Bien souvent, les sociétés fondées sur le *droit*, l'ont donnée. Celles dont le fondement serait le *devoir*, n'en auraient pas besoin ; car, le devoir une fois admis, la possibilité même de la lutte est exclue : le devoir, en soumettant l'individualité au but général, en la vouant tout entière à sa conquête, coupe à la racine le mal contre lequel le droit ne peut que fournir des remèdes. Il y a plus. C'est que la doctrine des droits ne renferme pas,

une déduction qui oublie son principe, une conséquence qu'on s'efforce d'ériger en doctrine absolue et douée d'une vie propre. Tout droit existe en vertu d'une loi, la loi de l'être, la loi qui fait la nature du sujet dont il est question. Où est cette loi ? quelle est-elle ? Je ne sais ; sa recherche est le but, le travail, la mission de l'époque actuelle ; mais il suffit de la certitude de son existence pour remplacer l'idée du *droit* par celle du *devoir*.

comme nécessité, le progrès ; c'est qu'elle l'admet tout au plus comme un fait ; c'est que l'exercice des droits ne pouvant être que facultatif, le progrès reste livré aux caprices d'une liberté sans contrôle et sans loi ; c'est qu'elle tue le dévouement ; c'est qu'elle efface le martyre du monde : car, dans toute théorie de droits individuels, les intérêts seuls dominent, le martyre est absurde ; il n'est pas d'intérêt placé au delà du tombeau. Or, souvent, le martyre est le baptême d'un monde, l'initiation du progrès. Toute doctrine qui ne s'appuie pas sur le progrès, comme loi nécessaire, est au-dessous de l'époque. Et cependant la doctrine *des droits* règne encore, souveraine unique, sur la grande majorité du parti républicain, du parti initiateur européen ; cependant — et malgré les mots de *devoir*, de *dévouement*, de *mission*, instinctivement prononcés — sa liberté n'est au fond qu'une théorie de résistance ; la religion, telle qu'elle la comprend, si tant est qu'elle en comprene une, n'est qu'une formule de rapport entre Dieu et *l'individu*; l'organisation politique qu'elle rêve et qu'elle décore du nom de *sociale*, n'est autre chose qu'une série de garanties posées en lois, pour que *chacun* puisse librement poursuivre *son* but, *ses* intérêts, *ses* penchants ; sa définition de la LOI n'a pas encore dépassé l'expression

de la *volonté* générale; son modèle d'association s'est appelé *l'association des droits* ; sa formule de croyance est, aujourd'hui encore, une *déclaration de droits* proposée, il y a bientôt un demi-siècle, par un homme qui ne pouvait formuler que la lutte, qui était lui-même la lutte incarnée ; ses théories sur le *pouvoir* sont des théories de défiance; son problème organique, vieux reste de constitutionnalisme badigeonné à neuf, c'est trouver un point autour duquel oscillent sans cesse, en un combat sans issue, *l'individualité* et *l'association*, la loi commune et la liberté; son *peuple* n'est trop souvent qu'une caste, la plus nombreuse et la plus utile à vrai dire, en révolte contre d'autres castes pour jouir à son tour, sans partage, des droits que Dieu donne à tous; sa république, c'est la démocratie (1) d'Athènes, turbulente et exclusive ;

(1) Le mot *démocratie*, quoique possédant une haute précision historique et peignant avec une effrayante énergie le secret de la vie d'un monde, du monde ancien, est comme toutes les locutions politiques de l'antiquité, au-dessous de l'intelligence de l'époque à venir, dont nous, républicains, sommes les initiateurs. L'expression gouvernement *social* vaudrait mieux; elle retracerait la pensée d'*association* qui caractérise l'époque. C'est une pensée éminemment et saintement réactionnaire qui a créé le mot *démocratie*. Or, toute pensée réactionnaire est par

son cri de guerre est un cri de vengeance; son symbole, c'est Spartacus.

Eh bien! tout ceci, c'est le dix-huitième siècle. C'est sa philosophie, sa synthèse *humaine*, sa politique matérialiste, son analyse, son criticisme protestant, son *individualité* souveraine, sa négation d'une formule religieuse impuissante, sa défiance de toute autorité, son esprit de lutte et d'émancipation, son instrument de triomphe. C'est la révolution française recommencée. C'est le passé, plus quelques mots d'attente et de prévision : la servitude aux vieilles choses, s'entourant des prestiges de la jeunesse.

cela même évidemment fractionnaire, et répugne à la pensée d'unité qui fera le dogme de l'avenir. Démocratie, c'est la lutte : c'est le cri de révolte de Spartacus; c'est le peuple qui se lève : gouvernement *social*, institution *sociale*, c'est le peuple qui s'assied; c'est le triomphe. L'aristocratie en s'éteignant doit emporter la démocratie.

VIII.

Le passé nous tue. La révolution française, je le dis avec conviction, nous écrase. Elle pèse sur le cœur du parti, comme un cauchemar, et l'empêche de battre. Elle nous éblouit de l'éclat de ses luttes géantes. Elle nous fascine de son regard de victoire.—Nous sommes à genoux devant elle. Nous lui demandons tout, hommes et choses. Nous nous appelons, l'un Saint-Just, l'autre Robespierre. Nous feuilletons les registres des anciens clubistes pour trouver des noms aux *sections* de 1835, ou 34. Nous singeons les allures de nos pères. Nous nous posons comme eux. Or, nos pères ne singeaient personne. Ils puisaient leurs inspirations aux sources contemporaines, les besoins des masses, et la nature des éléments qui les entouraient. Ils étaient de leur temps. C'est pour cela qu'ils ont été grands. C'est parce que l'instrument dont ils se servaient était approprié au but qu'ils voulaient atteindre, qu'ils ont accompli des prodiges. Faisons comme eux. Respectons, étudions la tradition ; mais

ne nous immobilisons pas en elle. Adorons la grandeur de nos pères, demandons aux tombeaux qui renferment leurs ossements une garantie d'avenir, mais non pas l'avenir lui-même. Il est devant nous, et Dieu seul, père de toutes les révélations et de toutes les époques, peut nous en montrer la route inconnue.

Relevons-nous, et marchons. Il en est temps. Soyons grands à notre tour. Sachons mesurer de l'œil et comprendre notre mission tout entière. Nous sommes entre deux époques : entre le tombeau d'un monde et le berceau d'un autre; à la dernière limite de la synthèse *individuelle*, au seuil de l'HUMANITÉ. Élançons-nous. Les yeux fixés sur l'avenir, brisons ce reste de chaîne qui nous lie au passé. Nous nous sommes émancipés des abus du vieux monde : émancipons-nous de ses gloires. L'œuvre du dix-huitième siècle est complète. Nos pères reposent calmes et fiers dans leurs tombeaux. Comme des guerriers après la bataille, ils dorment, sous le drapeau. Ne craignez rien. Nul ne viendra le toucher. Il est sacré. Dieu veille sur lui. Le drapeau que le sang du Christ a rougi, que la Convention a pris des mains de Luther pour l'implanter au milieu de l'Europe sur les cadavres de vingt batailles de peuples, nous est conquis à jamais. Avançons, avançons. Nous reviendrons plus tard dé-

poser à sa base, sur les tombeaux de nos pères, quelques-uns des lauriers qu'à notre tour nous aurons conquis. Aujourd'hui, c'est de fonder la politique *sociale* du dix-neuvième siècle qu'il s'agit, c'est de remonter à la *foi* par la *philosophie*, de formuler et d'organiser l'*association*, de proclamer l'HUMANITÉ, de constater et d'initier la *nouvelle époque*. De son initiation dépend l'accomplissement matériel de l'ancienne.

Ceci n'a rien de bien nouveau : je le sais et m'en réjouis. Ma voix n'est qu'une voix de plus parmi les cent autres qui énoncent à peu près les mêmes idées et proclament l'*association* comme le principe fondamental qui doit désormais présider aux travaux politiques. Comme elles, elle est un écho de la grande voix des races opprimées qui bruit sourdement par le monde, et que la révolution formulera tôt ou tard. Bien des fortes intelligences ont flétri, partout où elles l'ont trouvée seule et exclusive, cette froide doctrine des *droits*, dernière formule de l'*individu*, qui ne peut aboutir aujourd'hui qu'au matérialisme : plusieurs écoles, éteintes ou vivantes, ont invoqué le *devoir* comme seule ancre de salut pour cette société qui se tord dans l'impuissance et dans le désir. En quoi donc différons-nous d'eux pour venir récla-

mer, en insistant, contre leur imprévoyance? Que nous importe, si le terme qu'on prêche est proclamé comme centre d'un nouveau progamme, ou seulement comme un développement de l'ancién? Que nous fait, à nous, si des hommes qui poussent, eux aussi, notre cri: *En avant!* s'obstinent à confondre l'*association* avec la *fraternité*, l'HUMANITÉ, synthèse terrestre, *un* être par la pensée, *multiple* par la réalisation, l'HUMANITÉ, ensemble de toutes les fonctions humaines, coordonnées vers un même but et se développant librement, progressivement, continuellement, avec la proclamation de la liberté ou de l'égalité pour *tous* les hommes! Pourquoi créer, par la promulgation d'une nouvelle époque, une tâche nouvelle, et par suite de nouvelles difficultés? Marche-t-on, ou ne marche-t-on pas? N'est-ce pas là seulement que se trouve la question vitale, et la nôtre ne serait-elle, par hasard, qu'une simple question de mots?

Ce n'en est pas une.

Il nous importe de constater une époque nouvelle; il nous importe de constater que ce que l'on prêche aujourd hui par le monde est bien réellement un nouveau programme, par une raison dont l'importance

devrait être, ce me semble, à l'heure qu'il est, universellement reconnue.

C'est que nous avons à cœur d'*agir*, et non pas seulement de *penser*. C'est que nous avons à cœur l'émancipation des peuples, et non pas seulement celle d'un peuple et des autres par lui.

Or, les peuples ne peuvent s'émanciper que par la conscience. Ils ne peuvent être poussés vers l'action que par la connaissance d'un but nouvellement révélé, dont la conquête réclame l'œuvre de tous, l'égalité de tous, et une initiative à prendre. Sans cela point de foi, point de dévouement, point d'excitation puissante, impérieuse. Les peuples, immobilisés sous le poids de l'initiative antérieure, remettront volontiers le soin de l'épuiser au peuple qui en a pris sur soi la gloire et la responsabilité. Ils se résigneront à attendre de son œuvre active les déductions des prémisses qu'il a posées. Ils se contenteront de la suivre de loin, pas à pas. Et si par des causes quelconques dont la source leur demeure inconnue, ce peuple vient à s'arrêter en chemin, ils s'arrêteront avec lui. Il y aura silence, inaction, stagnation de vie. Il y aura ce qui se remarque en ce moment sur presque toute l'Europe.

En *constatant* donc, —car c'est bien de cela qu'il s'agit, —une époque nouvelle, nous posons ce but, nous rendons l'initiative à l'avenir, nous constatons la conscience universelle à l'œuvre pour l'acquérir. Nous substituons la spontanéité à l'imitation, une œuvre de mission à une œuvre de subalternes, l'Europe à la France. Nous fournissons un puissant élément à l'activité révolutionnaire, et des chances bien plus nombreuses à sa manifestation.

En constatant une époque nouvelle, nous constatons l'existence d'une nouvelle synthèse, conception générale, embrassant tous les termes des synthèses antérieures, plus un, et coordonnant du point de vue de ce nouveau terme toutes les séries historiques, tous les faits qui viennent s'y ranger, toutes les manifestations de la vie, toutes les faces du problème humain, tel qu'il est posé de nos jours, toutes les branches de la connaissance humaine, telle que les siècles nous l'ont faite. Nous communiquons une nouvelle et féconde impulsion aux travaux de l'esprit. Nous énonçons la nécessité d'une nouvelle encyclopédie, qui, en résumant tout le progrès accompli, constitue, de plus, elle-même un progrès nouveau par la pensée unitaire qui doit en harmoniser les parties.

En constatant une époque nouvelle, nous plaçons hors de toute atteinte dans le rang des vérités conquises, tous les termes qui ont formé le sujet des révolutions du passé, la liberté, l'égalité, la fraternité des hommes et des peuples ; nous jetons un abîme entre nous et l'époque exclusivement *individuelle*, à plus forte raison, entre nous et l'*individualisme*, qui n'en est que le matérialisme ; nous fermons toute voie au passé, nous nous incarnons l'avenir.

Enfin, en constatant une époque nouvelle, nous repoussons par le fait toutes ces doctrines d'éclectisme et de transition, formules incomplètes et sans vie, qui donnent tout au plus un énoncé de problème, sans solution ; nous nous séparons de toutes ces écoles dont les efforts herculéens n'aboutissent qu'à greffer la vie sur la mort, dont la tentative désespérée voudrait renouveler la face du monde avec une synthèse éteinte et accomplie ; nous éliminons d'avance toutes les conséquences dangereuses auxquelles la logique entraînera tôt ou tard les esprits, d'ailleurs puissants, qu'un faux point de départ égare aujourd'hui sur ces routes. Nous plaçons sous la sauvegarde de Dieu même le dogme sacré du peuple et de sa souveraineté. Nous donnons une base inattaquable dans le caractère même de l'épo-

que au principe vital du suffrage universel. Nous élevons la question politique à la hauteur d'un point de vue philosophique. Nous réhabilitons cette sainte propagande des peuples, apostolat humanitaire, droit commun des nations, qui devrait être le signe de notre croyance, et dont, par je ne sais quelle inexcusable faiblesse, ceux-là même qui la font, se défendent. Nous réhabilitons ces mouvements spontanés, soudains, collectifs des peuples, également sacrés, qui doivent initier et formuler en action la nouvelle synthèse. Nous posons la première pierre de cette Foi Humanitaire, à laquelle il faut que le parti républicain s'élève, s'il veut triompher. Car, toute époque a son baptême : c'est de la *foi* qu'il lui vient : la nôtre l'attend encore; et nous, en la constatant, nous aplanissons les voies à cette consécration infaillible : nous en sommes les précurseurs.

IX.

Ce n'est donc pas une simple et oiseuse question de mots, que celle qui nous occupe. C'est une question décisive : une question de vie et de mort. Car c'est une question de *foi*; et de la solution que le parti lui donnera, dépend, selon moi du moins, le salut de la cause que nous soutenons.

Parti politique, nous sommes tombés. Relevons-nous parti religieux.

L'élément religieux est universel est indestructible. Il est en tout et partout. Il généralise et relie. Toute grande révolution en est empreinte. Il brille à sa source ou à son point d'arrivée. Il la bénit à ses premiers mouvements, ou bien, il en sanctifie les derniers résultats. A lui l'association ; à lui la synthèse, qui la formule : à lui le monde, qui ne peut se régénérer que par la synthèse. Initiateurs d'un monde nouveau, sachons comprendre ses destinées. C'est en

elles que notre mission est écrite. Elle est grande : elle est belle. Grande comme le monde : belle comme la Vérité. C'est l'unité morale à construire. C'est le catholicisme Humanitaire à fonder. La sainte promesse du Christ en main, nous marchons à la découverte. Nous cherchons ce nouvel Évangile, dont, peu de temps avant sa mort, il nous a légué l'immortelle espérance, développement du premier, qui en est le germe et le noyau primitif, comme l'*homme* est le noyau de l'HUMANITÉ. Nous saluons avec Lessing cet immense avenir, dont le levier partira de son point d'appui, la *Patrie*, pour ébranler le monde, son but : époque géante, dans laquelle l'axe de l'Univers terrestre ira de Dieu à l'Humanité. Sur la route que cinquante générations de martyrs ont pavée de leurs saints cadavres, nous marchons martyrs nous-mêmes et prêts comme eux à mourir, vers ce pacte des peuples, que les peuples eux-mêmes formuleront, quand l'heure de Dieu sonnée, ils viendront tous constater en commun leur œuvre dans le passé, leur mission dans l'avenir, la fonction que chacun d'eux représente dans l'association générale, un Dieu pour tous, une loi pour tous. C'est à jeter les fondements de ce pacte, manifestation sublime de l'esprit religieux, que nous travaillons; c'est à hâter l'instant décisif où le tocsin des peuples,

la révolution, convoquera cette grande Convention, véritable concile général, dont le premier acte sera un acte de foi. Soyons donc des hommes de foi. Que notre guerre soit une sainte croisade. Que Dieu brille sur notre bannière, comme il plane d'en haut sur nos destinées. Rattachons nos synthèses partiaires à la grande synthèse. Qu'au-dessus de toutes les ruines de l'ancien monde un terrain sacré s'élève sur lequel les peuples puissent brûler l'encens de la réconciliation; et sachons au moins que répondre à ceux qui s'aviseraient de nous demander : *D'où venez-vous? Au nom de qui prêchez-vous?*

Bien souvent cette interrogation a été murmurée. Bien souvent j'ai entendu répéter autour de moi que les hommes de la république manquaient d'une origine philosophique, et qu'ils n'avaient pas un principe incontesté, source de leurs croyances. Ceux qui lançaient cette accusation étaient, à vrai dire, des hommes qui s'imaginent avoir une philosophie, parce que quelques-uns des leurs ont fait une collection de philosophies, une religion, parce qu'ils ont quelques prêtres, une politique, parce qu'ils ont des gendarmes et de la mitraille. Mais souvent aussi elle a été recueillie par des hommes de bonne foi, que frappait un manque évi-

dent d'unité, d'harmonie, de synthèse dans notre parti, un vide de croyances religieuses qu'on ne saurait concilier avec le but, éminemment social, éminemment religieux, énoncé à chaque instant par les républicains.

Or, à ceux-là nous pouvons répondre :

Nous venons au nom de Dieu et de l'Humanité.

Nous croyons en un Dieu seul, auteur de tout ce qui est, pensée vivante et absolue, dont notre monde est un rayon, l'Univers une incarnation.

Nous croyons en une seule Loi générale, immuable, constituant notre mode d'existence, embrassant toutes les séries de phénomènes possibles, exerçant continuellement son action sur notre univers et sur tout ce qui y est compris, soit qu'on veuille le considérer sous son aspect physique, soit qu'on veuille le considérer sous son aspect moral.

Toute *loi* étant un *but* à atteindre, nous croyons au développement progressif, dans tout ce qui est, des facultés et des forces, ou facultés en action, vers ce

but *définitif* et inconnu, sans quoi la loi serait violée et l'existence ne pourrait se concevoir.

Toute *loi s'*expliquant, se vérifiant par son *sujet*, nous croyons à l'HUMANITÉ, être collectif et continu, en qui vient se résumer toute la série ascendante des créations organiques, centralité des pouvoirs terrestres, manifestation la plus explicite de la pensée de Dieu sur notre globe, comme au seul et unique interprète de la LOI.

Nous croyons que l'harmonie entre le *sujet* et la *loi* étant la condition de toute existence normale, l'établissement de plus en plus complet et assuré de cette harmonie, par la découverte totale de la *loi* et l'identification du *sujet* en elle, est le but *immédiat* et connu de tous les efforts.

Nous croyons à l'ASSOCIATION, qui n'est que la croyance *active* en un seul Dieu, en une seule loi et en un seul but, comme au seul moyen de réalisation que nous possédions, comme à la méthode constante du progrès, comme à la seule voie de perfectionnement existante, en sorte que le plus haut degré de progrès possible pour l'homme doit trouver sa représentation

dans la plus vaste formule d'association possible, conquise et réalisée.

Nous croyons donc à la SAINTE ALLIANCE DES PEUPLES, comme à la plus large formule d'association qu'il nous soit donné d'entrevoir pour notre époque; — à la *liberté* et à l'*égalité* des peuples, sans lesquelles il n'est pas de véritable association possible, — à la *nationalité*, conscience des peuples, qui, en leur assignant une part de travail dans l'association, un rôle dans l'HUMANITÉ, constitue leur mission sur la terre, c'est-à-dire, leur individualité, et sans laquelle il n'y a pas de liberté ni d'égalité possibles, — à la sainte *patrie*, berceau de la nationalité, atelier de travail, foyer, autel pour les individus qui composent chaque peuple.

Et comme la LOI est une, comme elle s'applique également aux deux faces, intérieure et extérieure, de la *vie* de tout être, aux deux modes, propre et de relation, subjectif et objectif, qui appartiennent à toute existence, les choses que nous croyons de l'HUMANITÉ et des peuples qui en font partie, nous les croyons aussi de chaque peuple et des individus qui en font partie. De même que nous croyons à l'association des peu-

ples entre eux, nons croyons à l'association entre eux des hommes qui composent chaque nation, comme à la voie unique de leur progrès, comme au principe qui doit dominer toutes leurs institutions et relier tous leurs actes. De même que nous croyons à la liberté et à l'égalité des peuples, nous croyons à la liberté et à l'égalité des hommes au sein de chaque patrie, comme nous croyons à la sainte, inviolable *personnalité*, conscience des individus, qui, en leur assignant une part de travail dans l'association secondaire, un rôle dans la nation, constitue leur mission spéciale de citoyen dans la sphère de la patrie. Et de même que nous croyons à l'HUMANITÉ, seule et unique interprète de la LOI de Dieu, nous croyons, pour chaque État, au PEUPLE, seul maître, seul souverain, seul interprète de la loi de l'Humanité, qui règle les missions nationales : au peuple un et indivisible, ne connaissant ni castes, ni priviléges autres que ceux du Génie et de la Vertu, ni prolétariat, ni aristocratie territoriale ou financière, mais seulement des facultés et des forces actives consacrées pour l'avantage de tous à l'exploitation du fonds commun qui est le globe terrestre; — au peuple libre et indépendant, harmonisant les facultés individuelles avec la pensée sociale, vivant de son travail, jouissant de ses œuvres, organisé d'après

la plus grande utilité commune combinée avec le plus grand respect possible pour la personnalité, au peuple, associé en une seule foi, en une seule tradition, en une seule et sainte pensée d'amour, marchant par une évolution non interrompue vers le développement et l'accomplissement successif de sa mission, au peuple progressif, en un mot, montant avec conscience l'échelle du perfectionnement, ne reniant aucun *droit*, mais les dépouillant tous, par la proclamation des *devoirs*, de ce qu'ils ont d'hostile et de solitaire, n'oubliant aucune des vérités conquises, mais ne s'immobilisant dans aucune, ne brisant jamais la chaîne des générations, mais se servant du présent comme d'une arche lancée entre le passé et l'avenir, adorant la révélation et non les révélateurs, approchant ainsi pas à pas, et insensiblement, de la solution du problème de ses destinées sur la terre.

Ainsi, DIEU et sa loi, l'HUMANITÉ et son travail d'interprète, progrès, association, liberté, égalité : et dans ce dogme du PEUPLE, principe vital du parti républicain, tout se tient, tout se lie sur notre terrain de croyance(1). Rien n'est repoussé de ce que les temps

(1) Ceci n'est pas un exposé de doctrine, ce sont des points de croyance isolés et simplement énoncés, mais qui, tels qu'ils sont,

ont conquis. Nous voyons devant nous un avenir dans lequel viendront s'harmoniser les deux éléments éter-

suffisent à indiquer notre point de départ religieux et philosophique. Nos croyances politiques n'en sont que des conséquences, plus ou moins directes, plus ou moins évidentes. Ainsi, il es facile de voir comment par le seul fait de la proclamation d'une nouvelle époque et d'une nouvelle synthèse, nous nous détachons de tous ceux qui croyant n'être que des continuateurs, sont conduits à reconnaître l'*initiative* existant au sein d'un seul peuple, celui qui a livré la plus haute formule possible du progrès jusqu'ici accompli. Ainsi, du seul principe qu'une synthèse doit renfermer tous les termes des synthèses antérieures, plus un, on peut déduire notre négation formelle de toute théorie de *destruction* et non d'*harmonisation*, de toute école politique qui n'aboutit qu'à la substitution d'une classe à un autre, d'un élément social à un autre, de tous ces systèmes exclusifs ou incomplets qui, comme celui de Babeuf, suppriment la liberté au profit de je ne sais quelle égalité chimérique, éliminent le fait moral le plus éclatant, celui de la libre personnalité, et immobilisent le progrès; ou qui, comme l'école *américaine*, posent l'individualité comme *centre*, et non comme *point de départ*, ne trouvent qu'une solution de *liberté* pour tous les problèmes sociaux, subalternisent le principe de l'association à celui de la personnalité, condamnent le progrès aux chances d'une marche par bonds, irrégulière, et rebelle aux calculs, organisent la défiance et la réaction, fractionnent l'unité sociale en une dualité indépendante, temporelle et spirituelle, et marchent, par les doctrines de la *loi athée*, des droits souverains, et des intérêts, au matérialisme, à l'individualisme, à l'égoïsme, ou bien à la contradic-

nels de toute organisation complète, individualité et Humanité, liberté et association ; dans lequel, véri-

tion. Ainsi il résulte pour nous de notre manière de concevoir l'Humanité comme seule interprète de la loi de Dieu, une séparation absolue de toute école, qui scinde le progrès en deux époques distinctes, ou veut l'encadrer de force en une seule organisation, synthèse, ou religion donnée, ou emprisonne la tradition de l'Humanité dans la théorie du révélateur unique; ou brise son travail continu par une intervention périodique d'en haut, par une série de rénovations intégrales et complétement indépendantes l'une de l'autre par une progression de *verbes* sociaux tous révélés, tous séparés entre eux par un abîme infranchissable. Ainsi encore, de ce principe du Peuple, qui n'est lui-même qu'une application du dogme de l'Humanité à chaque nation, découle directement et sans besoin d'autre appui, le *suffrage universel*, manifestation du peuple, à l'exclusion de toute autorité primitive, et non déléguée, exercée par un homme ou par une caste : du principe de l'association envisagée comme la seule méthode de la loi du progrès, découle une liberté illimitée pour toutes les associations partielles et secondaires, conçues dans un but qui ne heurte pas la loi morale universelle : du principe d'unité morale sans lequel il n'est pas d'associations possibles, découle le devoir d'une *éducation* générale primaire qui livre en quelque sorte le programme de l'association à ceux qui doivent y remplir une fonction : du principe qui proclame l'individualité sainte et inviolable, découlent non-seulement la liberté illimitée de la presse et une foule d'autres conséquences, telles que l'abolition de la peine de mort, l'abolition dans le droit pénal de tout ce qui retranche ou supprime, au lieu de tendre à

table formule religieuse, une seule synthèse embrassera, sans en supprimer aucune au profit d'une autre, toutes les révélations du progrès, toutes les saintes idées, dont Dieu nous a bénis.

« Lorsque devant la jeune Europe qui s'élève, tous les autels du vieux monde seront tombés, sur ce sol que la pensée de Dieu féconde, deux autels resteront.

» Et le doigt du peuple initiateur écrira sur l'un : la Patrie; sur l'autre : l'Humanité.

» Comme des enfants de la même mère, comme des frères, qui se ressemblent, les peuples viendront tous se grouper autour d'eux, et ils sacrifieront en paix et en amour.

» Et l'encens du sacrifice montera au ciel en deux colonnes qui se rapprocheront en montant, jusqu'à ce qu'elles se confondent en un seul point, qui est Dieu.

développer, améliorer, perfectionner l'individualité, etc., mais aussi toute notre théorie du travail, que nous envisageons comme la manifestation, la *valeur* constatée de l'individualité.

» Et toutes les fois qu'en montant, elles s'écarteront, il y aura, parmi nous, fratricide.

» Et les mères pleureront sur la terre, et les anges au ciel (1). »

Or, quand ces choses se diront par le monde, non comme expression individuelle, mais comme expression, Verbe, conscience du parti républicain, du parti progressif tout entier, — quand la pensée religieuse, remise à sa place, rayonnera d'en haut sur notre marche ascendante et unifiera nos travaux de croyance, — quand Dieu et l'Humanité se tiendront dans notre symbole populaire, comme l'objet et son image, comme la pensée et sa forme, croyez-vous que notre parole n'aura pas le pouvoir d'ébranler ces masses souffrantes et pourtant inertes, qui prient, attendent et espèrent, parce que le cri de la croisade, le cri religieux n'a pas encore retenti à leur oreille? Croyez-vous qu'entre notre SAINTE ALLIANCE et le *pacte maudit*, entre les apôtres du libre développement progressif et les sophistes stationnaires de la vieille Europe, elles ne sauront pas démêler où est Dieu, où respirent son amour

(1) Foi de la Jeune Europe, inédit.

et sa vérité? — Or, où Dieu est, là est aussi le peuple. La philosophie du peuple, c'est la foi.

Et quand la foi sera non-seulement sur vos lèvres, mais dans votre cœur, — quand vos actes répondront à vos paroles et que la vertu sanctifiera votre vie comme la liberté a sanctifié votre intelligence, — quand unis, frères, et croyants sous un seul drapeau, les hommes vous verront marcher dans le bien et qu'ils pourront se dire : *Ceux-là sont une foi vivante*, — croyez-vous que votre cri à tous les peuples, pour tous les peuples restera long temps sans réponse? Croyez-vous que cette palme d'initiative européenne dont tous jouiront, restera longtemps sans être cueillie?

Les grandes pensées font les grands peuples. Résumez votre existence tout entière en une seule et grande pensée organique. Agrandissez l'horizon des peuples. Relevez leur conscience étouffée par le matérialisme. Posez-leur une vaste mission. Rebaptisez-les. Les intérêts matériels lésés n'engendrent que l'émeute plus ou moins grave : les principes seuls enfantent les révolutions. Remontez aux principes. Les peuples ne tarderont pas à vous suivre sur l'arène. La question actuelle, je vous le dis, est une question

religieuse. L'analyse et l'anarchie des croyances ont tué la foi au cœur des peuples. La synthèse et l'unité de croyance la feront revivre.

Alors, — mais alors seulement, — revivra cette énergie active qui grandit sous l'épreuve, et qui faiblit aujourd'hui devant le moindre retard, devant la moindre déception. Alors cessera cet état déplorable de dissociation et de défiance mutuelle qui nous travaille, qui multiplie les sectes et entrave l'association, qui fait centre de chaque individualité, qui crée partout des camps et nulle part une armée, qui parque ici les poëtes, là les hommes de détail et de prose, plus près les hommes d'action, plus loin les hautes intelligences spéculatives. Alors disparaîtront de nos rangs ces hommes qui les déshonorent, race impure et équivoque, dont la vie en contradiction avec leurs principes fait douter de notre symbole, qui parle vertu, dévouement, charité, le vice au cœur, la honte au front, l'égoïsme dans l'âme, qui flétrit ce qu'elle touche, s'attache au parti du mouvement comme l'insecte au coursier, vient clouer son immoralité à notre drapeau, s'efface aux jours du combat, et reparaît, quand la bataille a fini, pour dépouiller les cadavres et assez à temps pour souiller ou pour inutiliser la victoire. Alors

tomberont peu à peu les préjugés et l'influence de ces hommes sans couleur et sans nom, qui réprouvent notre cri d'action, parce que le courage de l'action leur manque, qui mendient au seuil d'une ambassade, à la parole d'un commis de chancellerie une espérance pour la terre natale, qui traînent leur sainteté de proscrits dans la boue ministérielle, qui rêvent le salut des nations s'échappant des mains de la diplomatie, sous forme de charte ou de statut royal, qui singent, dans leurs conspirations, les allures et les vieilles ruses de l'ignoble police, qui frondent l'enthousiasme, nient, eux pygmées, la puissance de l'inspiration et du sacrifice, taxent le martyre d'imprudence et prétendent régénérer les peuples avec des chiffres : gens qui feraient sourire de pitié, s'ils n'égaraient pas trop souvent la jeunesse, s'ils ne berçaient pas quelque fois, de leurs folles espérances une entière génération. Alors s'effaceront une à une ces nombreuses contradictions, dont quelques-unes soulèvent le cœur de dégoût et de honte, qui frappent d'impuissance le parti progressif, qui le maintiennent au-dessus de sa mission, au-dessous même du parti stationnaire : ce nom d'*étranger*, errant si souvent comme un reproche, sur des lèvres patriotes, blasphème lancé à la croix du Christ par des hommes qui se disent nos frères et républicains,

— cette irrésolution coupable qui ôte à tant d'entre nous la force de confesser publiquement leur croyance, qui leur fait peur d'une accusation partant du camp ennemi, qui leur donne, à eux, apôtres de la vérité, la démarche mal assurée de l'erreur et du crime, — cet entraînement vers les vieux noms et les vieilles renommées, qui s'est tant de fois substitué aux principes, a perdu tant de révolutions et sacrifié tant de jeunes idées aux vues étroites et routinières des hommes du passé, — cet esprit fractionnaire et illogique qui renie l'unité humaine, marche sous mille drapeaux, proclame une liberté illimitée pour les uns et une intolérance absolue pour les autres, prêche l'émancipation politique et nie l'émancipation littéraire, remue l'édifice social dans ses bases et immobilise la religion, — puis, cette polémique réactionnaire et inconséquente qui se nourrit de haines, s'irrite de souvenirs, s'acharne aux hommes et néglige les choses, pose des principes et dévie dans les applications, s'empreint de nationalisme et de jalousie, vit de détail, et dépense ses forces en escarmouches, — puis encore, cette envie d'homme à homme, d'école à école, de journal à journal, cette légèreté impardonnable qui fait être à charge aujourd'hui ce que l'on admirait hier, cette froide inhospitalité envers le malheur et l'exil, dont

nous avons vu tant d'exemples et qui fait honte au siècle dans lequel nous vivons, cet oubli des martyrs, qui sont nos saints, des grands hommes, qui sont nos prêtres, des grandes actions, qui sont notre prière. La *foi*, qui est intelligence, volonté et amour, effacera tout cela de sa main puissante : elle harmonisera en un accord céleste toutes ces dissonances d'une société sans Eglise et sans chefs, qui porte un monde en son sein, mais qui a oublié jusqu'ici de demander à Dieu le secret de ce monde.

Alors aussi refleurira, sous le souffle de Dieu et des saintes croyances, cette poésie, maintenant exilée de notre monde anarchique, fleur des anges, nourrie de sang de martyrs et de larmes de mères, qui éclôt souvent au sein des ruines, mais toujours se colore au rayon du soleil d'avenir. Langue prophétique de l'Humanité, européenne par le fond et nationale par ses formes, elle parlera de cette patrie des patries aux nations jusqu'ici divisées ; elle sera l'image artistique de la grande synthèse. Elle entourera de ses plus beaux rayons la *femme*, ange déchu qui est pourtant plus près du ciel que nous n'en sommes : elle en hâtera la réhabilitation ; elle la rendra à sa mission d'inspiration, de piété et de prière, que le christianisme a si

admirablement symbolisée dans Marie. Elle chantera les joies du martyre, l'immortalité des vaincus, les larmes qui lavent, les souffrances qui expient et relèvent, les souvenirs et les espérances, les traditions d'un monde au berceau d'un autre. Elle chantera de saintes consolations pour ces êtres de douleurs, venus trop tôt, âmes fatales et puissantes, qui, comme Byron, n'ont pas de confident sur la terre, et à qui les hommes qui ne savent pas ce qu'il y a de tourments dans le pressentiment d'un monde sous le crâne du Génie, voudraient ravir même Dieu. Elle apprendra aux jeunes hommes ce qu'il y a de plus grand dans le dévouement, la constance, de plus sublime dans le sacrifice, le silence, de plus divin dans la foi, être seuls et ne pas désespérer : une existence de tortures méconnues, inconnues : une vie de déceptions, d'amertumes, et de profondes blessures ; et pas une plainte : une croyance dans l'avenir ; un travail de chaque heure pour l'avenir ; et pas un espoir d'en jouir.

Est-ce trop prévoir ? Est-ce trop prétendre que de demander à la foi d'opérer ces prodiges dans un siècle encore à moitié sceptique, sur des hommes que l'individualisme domine, qui aiment si peu, qui oublient si vite, qui portent le découragement dans leur âme,

et lèvent les épaules à tout ce qui n'est pas de l'addition et de la soustraction ?

Non, ce n'est pas trop. Il faut que cela se fasse. J'ai foi en Dieu, dans la puissance de la vérité et dans la raison historique des temps. Je le sens dans mon cœur. Ceci n'est qu'une halte qu'il dépend de nous d'interrompre. Aujourd'hui encore, nous marchons sur la croûte du vieux monde. Mais son principe est épuisé. Un autre fermente au-dessous. A nous de lui frayer un passage, dussions-nous périr sous l'éboulement.

X

Les temps étaient noirs. Le ciel vide. Les peuples étrangement agités ou stupidement immobiles. Des nations disparaissaient. D'autres levaient la tête comme pour les regarder tomber. On entendait par le monde un bruit sourd, comme de dissolution. Tout tremblait, ciel et terre. L'homme était hideux à voir. Placé entre deux infinis, il n'avait conscience ni de l'un ni de l'autre : ni de ses jours passés, ni de ses jours à venir. On ne croyait plus aux dieux. On ne croyait plus à la république. On ne croyait plus à rien. Il n'y avait pas de société : il y avait un pouvoir qui étouffait dans le sang ou dans la débauche : un sénat qui parodiait misérablement la majesté du passé et votait des millions et des statues au tyran : des prétoriens qui méprisaient l'un et tuaient l'autre : des dénonciateurs, des sophistes, et la foule esclave qui battait des mains. Il n'y avait pas de principes. Il y avait des intérêts matériels. La patrie était morte. La grande voix de Brutus avait proclamé sur

sa tombe qu'il n'y avait plus de vertu. Et les bons s'en allaient pour ne pas se souiller au contact du monde. Nerva se laissait mourir de faim. Thraséas faisait de son sang une libation à Jupiter Libérateur. L'âme avait fui. Les sens régnaient seuls. Les masses demandaient du pain et les jeux du cirque. La philosophie, c'était du scepticisme, de l'épicuréisme, puis des mots. La poésie, c'était la satire. Cependant, il y avait des moments dans lesquels l'homme avait peur d'être seul, et reculait devant le désert. Alors, on entendait dans les rues, la nuit, des cris de terreur. Alors, on venait embrasser des statues, nues et froides. On leur demandait une étincelle de vie morale, un peu de foi, quelques illusions. On s'en allait le désespoir dans l'âme et le blasphème à la bouche. — Tels étaient ces temps auxquels les nôtres ressemblent si fort.

Or, tout cela n'était pas l'agonie du monde : c'était la fin d'une évolution de ce monde, après avoir atteint son plus haut degré d'expansion. Une grande époque avait fait son temps, elle s'en allait pour faire place à une autre dont on entendait le vagissement au Nord, et qui n'attendait que l'*initiateur* pour paraître. Il vint. C'était l'âme la plus aimante, la plus sainte-

ment vertueuse, la plus inspirée de Dieu et de l'avenir qui ait paru jusqu'à ce jour sur la terre: le CHRIST. Il se pencha sur ce monde cadavre, et lui murmura une parole de foi. Il prit cette boue qui n'avait plus de l'homme que les traits et le mouvement, et il prononça sur elle quelques mots jusqu'alors inconnus, *amour*, *dévouement*, *céleste origine*. Et le cadavre se leva. Et une vie nouvelle circula dans cette boue, que la philosophie toute seule n'avait pu ranimer. De ce cadavre sortit le monde chrétien, le monde de la liberté et de l'égalité. De cette boue sortit l'*Homme*, l'Homme, image divine et précurseur de l'Humanité. Le Christ était mort. Il n'avait, comme le dit Lamennais, demandé aux hommes pour les sauver et accomplir ces choses, qu'une croix pour mourir dessus. Mais avant de mourir, il avait annoncé au peuple la *bonne nouvelle*; à ceux qui lui demandaient d'où il la tenait, il avait répondu; de Dieu père: du haut de sa croix, il l'avait encore, deux fois, invoqué. C'est pourquoi du haut de cette croix avait commencé son triomphe. C'est pourquoi il dure encore.

Ayez donc foi, ô vous qui souffrez pour la noble cause, apôtres d'une Vérité que le monde aujourd'hui méconnaît, soldats des saintes batailles qu'il flétrit